Le Monde

Cahier « Initiatives-Métiers »
6 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15871 – 7 F | MARDI 6 FÉVRIER 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le contrôle des banques françaises est défaillant

LES SINISTRES se multiplient dans le secteur bancaire. Des « jusens » (crédit immobilier) japonais au Crédit lyonnais en passant par les Caisses d'épargne américaines, la BCCI, Barings, Daiwa..., les pertes se chiffrent à chaque fois en milliards de francs. Cette succession des défaillances souligne l'incapacité des banques centrales à contrôler, partout dans le monde, les établissements bancaires. La Commission bancaire française, qui dépend de la Banque de France, fait l'objet de vives critiques. Dernier exemple en date, elle n'a pas réussi à imposer à tous les actionnaires de la Compagnie du BTP, et en particulier aux « majors » des travaux publics, de renflouer cet établissement. En désespoir de cause, c'est le ministère de l'économie qui fait pression sur ces « majors » en leur refusant l'accès aux garanties dont bénéficient les exportateurs.

Lire page 18

Une majorité de Français restent hostiles au plan Juppé sur la Sécurité sociale

La CGT teste la combativité des salariés au cours d'une semaine d'actions

SIX SEMAINES après les mouvements sociaux de novembre-décembre 1995, la CGT tente de relancer la mobilisation des salariés à l'occasion d'une semaine d'actions du 5 au 11 février, marquée notamment par des manifestations régionales, avec la FSU, les 10 et 11 février. La CGT entend tester la combativité des salariés, tout en reconnaissant que le contexte de cette mobilisation n'est pas le même qu'à la fin de 1995. Lundi, sur RTL, Louis Viannet (CGT) a estimé que *« le premier ministre est en train de battre tous les records d'hypocrisie, en appelant les consommateurs à dépenser plus et, en même temps, en cumulant les mesures qui visent justement à ponctionner le pouvoir d'achat »*. A trois semaines de son congrès, Marc Blondel (FO) ne veut pas d'unité d'action avec la CGT. La CFDT, qui a soutenu dans ses grandes lignes le plan Juppé sur l'assurance maladie, va expliquer sa position après avoir reconnu le trouble de ses militants. Seules les fédérations en désaccord avec la ligne confédérale défileront aux côtés de la CGT et de la FSU.



Selon un sondage réalisé par BVA et publié par Europe 1 et *Le Monde*, l'opposition au plan Juppé (51 %, contre 44 %) reste aussi vive que pendant les mouvements de grève de novembre-décembre. Malgré les appels répétés à la confiance lancés par le premier ministre, 80 % des Français estiment que le dialogue social ne remplit pas sa fonction. Cette enquête fait apparaître que Nicole Notat, secrétaire général de la CFDT, est le seul responsable syndical à bénéficier d'un indice de popularité positif ; toutefois ce crédit repose essentiellement sur l'approbation des catégories professionnelles les plus favorisées et des électeurs de droite.

Lire page 6

La Russie de Boris Eltsine commence à inquiéter les Occidentaux

OPPOSITION réaffirmée à l'extension de l'OTAN vers l'Est ; projets de règlement toujours aussi flous en Tchétchénie ; doutes sur la poursuite du programme de réformes économiques : les responsables russes ont, samedi 3 et dimanche 4 février, accru l'inquiétude des dirigeants occidentaux. A quelques mois de l'élection présidentielle en Russie, ceux-ci n'en continuent pas moins à soutenir Boris Eltsine. La crispation nationaliste à l'encontre de l'élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe centrale s'est particulièrement manifestée lors de deux conférences, à Davos et à Munich. Dans le même temps, la plus grande manifestation jamais réunie contre la présence de l'armée russe en Tchétchénie a rassemblé quelque 30 000 personnes à Grozny, la capitale.

Lire page 2

Les sportifs sud-africains de succès en succès



MARK ANTHONY FISH

CE JOUEUR BLANC est devenu l'idole des townships d'Afrique du Sud. A vingt et un ans, Mark Anthony Fish, le défenseur de l'équipe nationale de football, a conquis le cœur des Noirs par son charisme et ses excentricités autant que par sa qualité de jeu. Avec les Bafana-bafana, surnom de la sélection sud-africaine, il a remporté, à Johannesburg, samedi 3 février, la Coupe d'Afrique des nations (CAN), battant en finale la Tunisie (2-0). Mais le héros de cette journée historique a une nouvelle fois été Nelson Mandela, le président sud-africain, acclamé par 95 000 spectateurs. Cette victoire, acquise dès la première participation de son pays, est largement la sienne. Après être devenue championne du monde de rugby en juin 1995, l'Afrique du Sud confirme son retour au premier plan sportif après la fin de l'apartheid.

En rugby, le XV de France a perdu dès la deuxième journée du Tournoi des cinq nations, samedi 3 février à Edimbourg, ses illusions de Grand Chelem. Les Ecossais lui ont donné une leçon de dynamisme dans le jeu d'avant et d'audace dans le rugby de mouvement.

Lire pages 21 et 22
et notre éditorial page 17

Windows 95 contracte son premier virus

LA MÉSAVENTURE est de saison. Au moment où un froid polaire fait grelotter les Etats-Unis, Windows 95, le système d'exploitation des ordinateurs compatibles IBM vendu à plus de huit millions d'exemplaires depuis son lancement à grand fracas le 24 août 1995, attrape son premier virus. Une fatalité dans la vie d'un logiciel, fût-il conçu par le géant américain Microsoft. Tout comme les bogues (*bugs*, en anglais), avec lesquels il ne faut pas les confondre. Les virus sont de petits programmes capables de pénétrer par effraction dans un ordinateur et de provoquer divers dégâts allant du simple désagrément (arrêt brutal d'un logiciel) à la véritable catastrophe (effacement total de la mémoire de l'ordinateur). Les bogues, eux, sont des défauts de conception dont la responsabilité est imputable à l'auteur du logiciel.

Fruits de la créativité débridée d'informaticiens plus ou moins mal intentionnés, les virus sont souvent baptisés et leurs auteurs ne dédaignent pas une certaine forme d'humour. Ainsi, celui qui vise le système d'exploitation Win95 s'appelle Boza et il se félicite lui-même de son exploit. De temps à autre, un message s'affiche à l'écran de l'ordinateur infecté : *« Le goût de la célébrité est simplement plus savoureux. VLAD Australia remet ça avec le premier virus pour Win95. »*

Révélé dimanche 4 février par le quotidien britannique *The Independent*, Boza concerne spécifiquement les utilisateurs de Windows 95. Sur Internet, Paul Ducklin, un analyste de l'éditeur britannique de logiciels antivirus Sophos, explique que *« Boza ne contient pas de véritable ogive destructive »*. *« Mais le virus crée des bogues qui détériorent parfois les fichiers qu'ils infectent »*, précise-t-il. Chaque fois qu'un programme contenant Boza est activé, le virus infecte deux ou trois autres logiciels se trouvant à proximité.

Microsoft dédramatise l'événement. Rob Bennet, directeur « produit » à la division « systèmes personnels » de l'éditeur américain, a reconnu qu'il s'agissait du premier *« virus malveillant »* créé contre Windows 95. Rob Bennet ne perd pas son sang-froid pour autant. *« Je pense que les fournisseurs de logiciels antivirus comme Symantec ou McAfee travaillent pour régler ce cas particulier »*, a-t-il déclaré. Une façon de souligner que Boza n'est pas le problème de Microsoft.

On découvre chaque mois des centaines de nouveaux virus. L'émotion engendrée par Boza s'explique par le fait que ce logiciel concerne potentiellement les 80 millions d'utilisateurs d'ordinateurs fonctionnant avec un système d'exploitation conçu par Microsoft. Histoire de faire monter la tension, les experts ont baptisé le nouveau virus Boza en s'inspirant du nom d'une liqueur bulgare qui, selon Paul Ducklin, *« est si puissante qu'elle donne mal à la tête juste en la regardant »*.

Michel Alberganti

Les grains de sable de la mondialisation

DAVOS
de nos envoyés spéciaux

Marc Blondel à Davos ! La présence, pour la première fois, du patron de Force ouvrière et, avec lui, d'un groupe de *« global leaders »* syndicaux au Forum de l'économie mondiale – une messe annuelle célébrée en présence du gotha des chefs d'entreprise et des responsables politiques du monde entier – traduit, s'il en était besoin, le retour du social dans les préoccupations des dirigeants économiques mondiaux.

Convaincus de l'irréversibilité et des bienfaits de l'actuelle mondialisation de l'économie, de nombreux hommes politiques ont bien, à l'instar du président de la Confédération helvétique, Jean-Pascal Delamuraz, tenté d'avertir le millier de grands patrons présents à Davos des risques d'une globalisation mal maîtrisée. Dans leur majorité, toutefois, les businessmen restent encore largement insensibles au « déficit social » de plus en plus souvent mis en accusation dans d'autres enceintes.

Il est vrai qu'en réintégrant dans les circuits économiques mondiaux des pays jusqu'alors condamnés au sous-développement (la Chine, l'Inde, l'Europe centrale et orientale...), la mondialisation ouvre de nouvelles conditions à la croissance.

Les grands groupes industriels américains, japonais ou européens y voient des perspectives nouvelles de marchés et de profits. Elle alimente ainsi auprès des milieux d'affaires internationaux une réelle confiance dans l'avenir. Malgré le ralentissement conjoncturel en Europe – une période naturelle de respiration, selon Raymond Barre –, les chefs d'entreprises adhèrent largement à l'analyse, optimiste, développée ici par l'ancien premier ministre français, rapporteur de ce Forum.

Celui-ci estime, en fait, que *« le monde est entré, depuis le début des années 90, dans une nouvelle phase de croissance longue – une phase ascendante du cycle de Kondratieff – d'une expansion alimentée désormais par de nouvelles innovations technologiques, la stabilité des prix et le développement des échanges et stimulée par un flux de capitaux qui irradient l'ensemble de la planète »*.

Erik Izraelewicz et Serge Marti

Lire la suite page 17

Les naturalisations se multiplient

En 1994, 126 300 personnes ont acquis la nationalité française. Un record depuis 1945 et le reflet de l'intégration grandissante des jeunes nés en France de parents étrangers. p. 9

L'avenir des campagnes

Le gouvernement s'apprête à prendre des mesures en faveur des zones rurales fragiles. p. 8

Report de la réforme des cours d'assises

Selon le garde des sceaux, le projet de réforme de la procédure criminelle ne sera examiné par le Parlement qu'au début de 1997. p. 10

Gainsbourg par Birkin

Dans *Versions Jane*, la comédienne franco-britannique interprète quinze œuvres que le compositeur avait écrites pour d'autres. p. 25

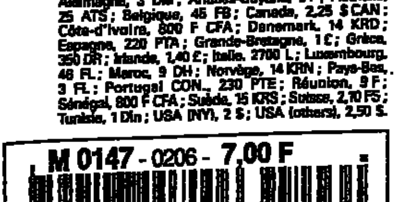
L'automobile et les sociologues

L'automobile fait peau neuve pour mieux épouser la personnalité et le mode de vie de l'acheteur. p. 13

Un entretien avec Horst Köhler

Le négociateur, pour l'Allemagne, du traité de Maastricht estime que, en cas de nécessité, un report de l'Union monétaire *« ne doit pas être considéré comme un tabou »*. p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0206 - 7,00 F

هكذا من الأصل

RUSSIE Alors que des dizaines de *milliers de Tchétchènes ont manifesté*, dimanche 4 février, à Grozny pour demander le départ des troupes russes et qu'en Russie des appels demandent la cessation des hostilités, Boris Eltsine paraît dans l'obligation de présenter un nouveau *plan* de paix. ● A WASHINGTON, l'administration continue à vouloir soutenir le président russe, qu'elle considère, faute de mieux, comme le *meilleur* garant de la démocratie et de la poursuite des réformes. ● GUENNADI ZIOUGANOV, le chef des communistes russes, a tenté, dimanche 4 février, de convaincre les hommes d'affaires occidentaux réunis pour le Forum de Davos de sa capacité à rétablir l'économie. ● L'EXTENSION DE L'OTAN vers l'Est *« aurait des conséquences politiques incalculables »*, a déclaré, samedi, le vice-ministre russe de la défense.

Les pressions se multiplient pour forcer M. Eltsine au compromis en Tchétchénie

Défiant l'armée russe, des dizaines de milliers de Tchétchènes, venus de tout le pays, ont manifesté dimanche 4 février à Grozny, la capitale détruite de la petite République. En Russie, les appels à la paix se multiplient, obligeant le Kremlin à rechercher une solution pacifique

MOSCOU
de notre correspondante

Ce fut la manifestation la plus massive jamais organisée depuis l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, le 11 décembre 1994 : plus de 35 000 personnes, selon l'AFP, ont envahi Grozny, dimanche 4 février, réclamant le départ de ces troupes et du *« régime fantoche »* installé par Moscou. A une dizaine de milliers d'habitants de la capitale détruite, se sont joints des villageois venus en bus. Les militaires qui bloquent les entrées de Grozny se sont bornés à des tirs de semonce. La milice progouvernementale ne s'est pas montrée. Au coucher du soleil, des hélicoptères sont apparus et les manifestants ont prié avant de se disperser, sauf un millier d'entre eux, chargés de tenir un meeting permanent *« jusqu'au départ des troupes russes »*, malgré le couvre-feu.

Deux jours plus tôt en Russie, des politiciens de tous bords s'étaient brusquement mis à parler de la nécessité de *« faire la paix »* en Tchétchénie. A la suite, semble-t-il, de Boris Eltsine *lui-même* : la bonne nouvelle a été annoncée par le gouverneur libéral de Nijni Novgorod, Boris Nemtsov et le nouveau président communiste de la Douma, Guennadi Seleznev. Après avoir été reçus par le président, ils ont retiré de leurs rencontres *« la conviction »* que celui-ci allait *« bientôt »* présenter une *« solution qui sera, avant tout, pacifique »*. Ce qui n'implique pas nécessairement la modification du plan déjà élaboré au Kremlin il y a trois mois. Pour M. Eltsine, en effet, le simulacre d'élections organisé en décembre en Tchétchénie à grand renfort de chars, de barrages et de couvre-feux était le premier pas vers une *« solution pacifique »*, même si elle entraîna la destruction de Goudermès, la seconde ville du pays, puis du petit village de Pervomaïskaïa, au Daghestan. Mais ce dernier épisode sanglant a suscité de telles réactions en Russie que Boris Eltsine ne peut plus se borner à menacer *« d'exterminer les bandits »* : chacun voit que cela n'est pas plus réalisable qu'en décembre 1994, sauf peut-être à user de napalm, comme le propose l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski.

L'APPEL DE NIJNI NOVGOROD

Une perche fut alors tendue au président par Boris Nemtsov : il lui présenta un protocole sur la collecte dans sa région d'un million de signatures en faveur d'un retrait des troupes, et le résultat d'un sondage catastrophique pour Boris Eltsine. Le président peut encore tout changer, disait Boris Nemtsov, s'il sort son armée du bourbier tchétchène et *« fait la paix »*. Son initiative a vite fait boule de neige. Plusieurs assemblées régionales ont voté des appels semblables, des collectes de signatures ont commencé dans le pays. Des contre-feux ont alors été allumés : le président de la Chambre haute du Parlement, Egor Stroev, a affirmé que *« toute la Russie veut signer l'appel de Nijni Novgorod »*, suggérant qu'il est donc inutile d'agiter la population. Dimanche 4 février, enfin, le ministère des nationalités levait les ambiguïtés en affirmant que *« Boris Eltsine a toujours été pour une solution pacifique, combinant des négociations inter-tchétchènes et des actions antiterroristes ponctuelles »*.

Mais en laissant, pour des raisons purement électorales, se développer l'espoir que l'armée sera bientôt retirée de Tchétchénie, Boris Eltsine s'est mis dans l'obligation de faire une annonce en ce sens, alors que tout indique qu'il n'est pas prêt à franchir le pas qui pourrait mener à la paix : reprendre ses négociations avec les *« bandits »* là où elles ont été abandonnées à l'automne. C'est-à-dire se passer de Dokou Zavgaev, la « marionnette russe » avec laquelle les combattants refusent de discuter. Ce dernier, après avoir reçu, samedi, le conseiller juridique de Boris Eltsine, a déclaré que des unités russes vont certes être retirées *« d'ici deux à trois semaines »*, mais que le principal ensuite sera *« d'instaurer un pouvoir fort en Tchétchénie »*, sous-entendu le sien, *« soutenu par les forces du ministère* [russe] *de l'intérieur »*. Ce qui signifie une poursuite de la guerre.

Boris Eltsine pourrait donc surtout chercher à gagner du temps, en changeant de rhétorique. En évitant peut-être aussi d'ajouter à la panique qui règne déjà au sein de son administration. L'oukaze qu'il a signé le 24 janvier programme un effondrement budgétaire assuré puisqu'il alloue à la *« reconstruction »* de la Tchétchénie 16,2 trillions de roubles, soit 3,5 milliards de dollars, *« et 1 milliard de dollars de crédits étrangers »* (1 dollar = 5,10 F). Soit au total le quart du déficit prévu au budget 1996, où 2 milliards de dollars du futur crédit du FMI sont déjà inscrits au chapitre des recettes... Le FMI n'a, semble-t-il, pas réagi. Le conseiller économique du président, Alexandre Livchits, grand partisan de la signature de l'accord avec le Fonds monétaire, a affirmé avoir réussi *« à faire baisser un peu »* la somme initialement réclamée par le secrétaire du Conseil de sécurité Oleg Lobov et le vice-premier ministre Oleg Soskovets, mais *« sans pouvoir faire mieux »*, rapporte l'hebdomadaire *Expert*. Les députés russes, eux, se sont mis à élaborer leurs propres *« plans de paix en Tchétchénie »* : une des constantes en est la suppression de tout crédit à cette « reconstruction » mythique de la petite république, pour laquelle 7,4 trillions de roubles (1,6 milliard de dollars) ont officiellement été dépensés au 1er décembre 1995. Ils ont été engloutis par la *« mafia du pouvoir qui veut continuer cette guerre »*, dit-on, presqu'à l'unisson, en Russie.

Sophie Shihab

L'offensive de charme de M. Ziouganov devant les Occidentaux

DAVOS
de notre envoyé spécial

L'espace d'un week-end, la campagne électorale russe s'est déplacée de Moscou à Davos. Hormis Boris Eltsine, la plupart des protagonistes du combat qui doit conduire en juin à l'élection du président russe se sont donnés en spectacle aux milliers de patrons, dirigeants politiques et experts du monde entier, réunis depuis le 3 février pour leur traditionnel forum de l'économie mondiale dans cette station suisse du fin fond des Grisons. Une imposante délégation de ministres, actuels ou récemment démis, d'hommes politiques et de *businessmen* russes avaient fait le voyage.

Mais, comme à Moscou, la grande vedette de ce show a été incontestablement le patron du Parti communiste, Guennadi Ziouganov, le vainqueur des législatives de décembre, actuellement en tête dans les sondages sur l'élection présidentielle. Engagé dans une offensive de charme en direction des investisseurs occidentaux, M. Ziouganov – tout sourire, cravate club, la voix grave et la poignée de main facile – a cherché à se présenter ici comme un communiste acceptable pour les capitalistes. Approximatif sur ses projets économiques, le candidat Ziouganov, *« cinquante et un ans, mathématicien et philosophe, marié à une Ukrainienne »*, *est resté très prudent sur les grands dossiers* politiques.

FRANCE, SUÈDE ET SHANGAI COMME EXEMPLES

Premier thème largement évoqué, la guerre en Tchétchénie : lors d'un débat organisé à l'américaine, avec le sénateur américain démocrate du New Jersey, Bill Bradley dans le rôle du modérateur, Grigori Iavlinski, un autre candidat déclaré à la présidentielle, patron du bloc réformateur Iabloko, a expliqué que le gouvernement russe devait retirer immédiatement ses troupes – *« la guerre nous coûte trop cher »* – et rapidement organiser là-bas un référendum. M. Ziouganov a contesté cette solution, *« trop simpliste »*, estimant que le retrait des troupes n'empêcherait pas la poursuite des hostilités et l'arrivée d'armes par d'autres voies. Il a évoqué la nécessité de nouvelles mesures sans en dire davantage. Interrogé par le maire de Varsovie, Marcin Swiecicky, sur l'attitude de la Russie à l'égard de l'entrée éventuelle de la Pologne dans l'OTAN, les deux candidats ont, là encore, exprimé de nettes divergences. Le premier, M. Iavlinski a été catégorique : *« La Russie n'a pas à dire aux autres pays ce qu'ils ont à faire, elle a suffisamment de problèmes chez elle. »* M. Ziouganov, lui, a expliqué : *« Une adhésion de la Pologne à l'OTAN casserait l'équilibre actuel, signifierait un retour au système des blocs et relancerait la course aux armements. »* Pressé par Bill Bradley de dire si la Russie signera l'accord de limitation du traité Start II, déjà approuvé par le Sénat américain, M. Ziouganov a esquivé la question à plusieurs reprises. Se déclarant partisan du pluralisme politique, le dirigeant communiste a exprimé de nettes distances vis-à-vis de l'ancien Parti communiste d'Union soviétique (PCUS) : *« Ce n'était pas un parti, mais une structure de pouvoir. »* Il a violemment dénoncé la concentration actuelle des pouvoirs à Moscou. Selon lui, le président russe cumule aujourd'hui les responsabilités *« du pharaon d'Egypte, du tsar des Russies et du secrétaire général du PCUS »*. Il a jugé en outre que le président Eltsine n'avait pas encore tiré toutes les leçons des élections *législatives* : *« Il y a eu des départs au gouvernement, il y en aura d'autres »*, a-t-il averti.

Interrogé sur ses intentions en économie, M. Ziouganov a dénoncé avec virulence l'état actuel du pays : c'est, dit-il, *« le cataclysme, la loi de la jungle et le règne des mafias »*. Il a expliqué qu'il était favorable à *« un marché régulé dans lequel coexistent plusieurs types de propriété, les propriétés d'Etat, collectives, coopératives et privées »*. Il s'est souvent référé à l'économie mixte comme à celle de la France, de la Suède ou... de Shanghaï. S'il n'a pas convaincu, le candidat communiste a en tout cas impressionné les patrons de grandes entreprises. Beaucoup d'entre eux lui ont rapidement tendu leur carte... de visite. Lui-même avait noté avec ironie qu'il y avait aussi, ici à Davos, des files d'attente. Mais c'était pour venir l'écouter !

Erik Izraelewicz



Sans enthousiasme, Washington soutient encore le président russe

WASHINGTON
de notre correspondante

« Boris Eltsine, révélait la semaine dernière l'une des vedettes de la chaîne NBC, *l'humoriste* Jay Leno, *a enfin identifié l'étape de transition entre le communisme et le capitalisme : l'alcoolisme. »* Si le président russe peut encore faire rire les Américains, voire, à la faveur d'un bon mot devant la presse, Bill Clinton lui-même, il est de plus en plus rare qu'il provoque l'hilarité des responsables de l'administration. Le chef de l'Etat russe traîne désormais à Washington l'image du partenaire encombrant que l'on est bien obligé, malgré tout, de soutenir faute d'alternative crédible.

1996 est une année d'élection présidentielle pour la Russie et pour les Etats-Unis. S'il est peu probable que les relations russo-américaines soient l'un des thèmes de la campagne aux Etats-Unis, *Bill Clinton* n'a pas non plus intérêt à ce que des bouleversements à Moscou amènent ses adversaires à poser publiquement la question : « Qui a perdu la Russie ? »

Le mieux serait donc que l'on parle le moins possible de la Russie et, malgré les chocs successifs des élections de décembre, du départ de plusieurs réformateurs et des violences en Tchétchénie, Boris Eltsine demeure, aux yeux de l'administration américaine, le mieux à même d'assurer le maintien d'un système démocratique. Il ne faut pas, pour autant, s'attendre à en entendre chanter les louanges à Washington : *« Nous ne soutiendrons aucun candidat à l'élection présidentielle russe*, déclarait la semaine dernière un haut-responsable américain, *nous ne pouvons que soutenir le principe de l'élection »* : *autrement dit*, présenter Boris Eltsine comme le candidat de l'Amérique ne servirait qu'à apporter de l'eau au moulin de ses adversaires. Les Etats-Unis se contenteront donc de rappeler leur attachement au processus démocratique et aux réformes. Cette position a été confirmée, dimanche 4 février, par deux articles publiés dans la presse américaine. Le premier, de Strobe Talbott, numéro deux du département d'Etat, proche de Bill Clinton et partisan de longue date du rapprochement avec la Russie, dans les colonnes du *New York Times* ; le second, un entretien entre le secrétaire à la défense William Perry et le chroniqueur Jim Hoagland, dans le *Washington Post*.

Un mot brille par son absence dans l'article de Strobe Talbott : Tchétchénie. A aucun moment la situation dans le Caucase n'est mentionnée, même si M. Talbott évoque, à la veille de la rencontre des chefs de la diplomatie des deux pays, Warren Christopher et Evguenni Primakov, les *« tendances troublantes »* de la situation actuelle en Russie. *« Même lorsque la direction de la politique russe est incertaine*, souligne Strobe Talbott, *les fondements de la politique américaine restent clairs.* (...) [L'un de ces fondements est] *notre soutien à la démocratie ; ce n'est pas à nous de choisir le leader de la Russie. Le peuple russe a maintenant la possibilité de le faire lui-même. »* Bref, tant que les échéances électorales sont respectées, que la population y participe et que la presse peut s'exprimer, Washington n'a rien à dire.

TROIS PRIORITÉS

Le responsable américain énumère par ailleurs trois objectifs prioritaires des Etats-Unis : la sécurité nucléaire, le souci de ne pas voir se redessiner une division de l'Europe, et des relations pacifiques entre la Russie et les ex-Républiques soviétiques. *Notant que* Moscou *« intensifie ses appels à l'intégration politique et économique »* de ces Républiques, M. Talbott précise que Washington n'acceptera *« cette coopération régionale que si elle se fait sur une base réellement et totalement volontaire »*.

Dans la même logique, M. Perry reconnaît *« la transition excessivement difficile »* à laquelle est confrontée la Russie ; il n'en est donc que plus opportun *« de ne pas lier notre politique à un individu donné ou à une administration donnée »*. Washington cherche ainsi à se ménager la possibilité de maintenir le cours des relations russo-américaines si Boris Eltsine est vaincu en juin.

Mais malgré les critiques mesurées émises par M. Christopher et son porte-parole après le départ des grandes figures réformatrices du gouvernement en janvier, malgré aussi le malaise créé parmi certains membres de l'administration américaine par la brutalité de la dernière opération militaire russe contre les Tchétchènes, Washington veut continuer à croire au processus de réformes en Russie. Un haut responsable fait ainsi observer que le départ du gouvernement, en 1994, d'autres réformateurs, comme Egor Gaïdar et Boris Fiodorov, n'avait pas entraîné l'arrêt des réformes. Le soutien américain au prêt du FMI à la Russie sert avant tout cet objectif : ménager une marge de manoeuvre à Boris Eltsine et à Viktor Tchernomyrdine d'ici à l'élection de juin.

Sylvie Kauffmann

Moscou durcit sa position sur l'extension de l'OTAN à l'Est

Andreï Kokochine, le vice-ministre de la défense, met en garde contre une « injustice historique »

BONN
de notre correspondant

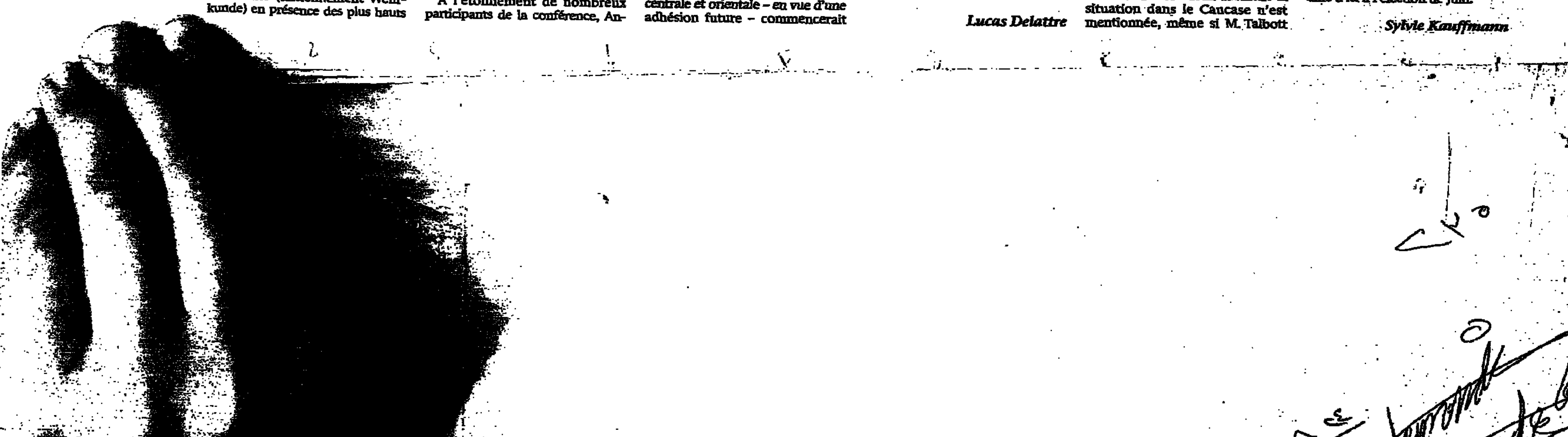
Une extension de l'OTAN aux pays d'Europe centrale et orientale encouragerait la renaissance d'*« anciennes inimitiés »*. Elle entraînerait le sentiment d'une *« injustice historique »*, une *« réaction négative, voire de douleur, au sein de la société russe »*, avec *« des conséquences politiques incalculables »* : tel est l'avertissement qui a été lancé aux Occidentaux, samedi 3 février, par Andreï Kokochine, vice-ministre russe de la défense. Ce discours, sans doute l'un des plus intransigeants entendus au cours des derniers mois sur le sujet, a été prononcé à l'occasion de la 33e conférence de Munich sur la sécurité (anciennement Wehrkunde) en présence des plus hauts dirigeants de l'Alliance atlantique ainsi que de nombreux responsables gouvernementaux des pays occidentaux et d'Europe centrale.

Le vice-ministre de la défense de Moscou a indiqué qu'il fallait maintenir une *« zone de faible concentration de troupes »* au centre de l'Europe, afin de contribuer à maintenir la *« stabilité européenne »*. Défendant la position traditionnelle de Moscou, le représentant du gouvernement russe a dit que la sécurité européenne devait essentiellement être assurée à travers l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), même si la Russie était prête à coopérer *« de manière constructive »* avec l'OTAN.

A l'étonnement de nombreux participants de la conférence, Andreï Kokochine a ajouté que l'OTAN s'était engagée à renoncer à toute extension vers l'Est au moment de la réunification allemande. Le ministre allemand de la défense, Volker Rühe, a répondu que l'Allemagne avait uniquement accepté de ne pas faire stationner de troupes alliées sur le territoire de l'ex-RDA.

Les dirigeants occidentaux cherchent d'autant moins à jeter de l'huile sur le feu qu'on se trouve en pleine campagne électorale pour l'élection présidentielle en Russie. Tout en assurant qu'*« il ne fallait pas isoler Moscou »*, le nouveau secrétaire général de l'OTAN Javier Solana a indiqué que le *« dialogue »* avec les pays d'Europe centrale et orientale – *en vue d'une* adhésion future – commencerait dès cette année. Dans son discours prononcé à Munich, le chancelier Kohl, qui devrait se rendre à Moscou à la fin février, a souligné que l'ouverture de l'OTAN à l'Est correspondait à un désir légitime des pays de l'ancien bloc de l'Est et que Moscou ne disposait, en la matière, d'aucun *« droit de veto »*. Il a néanmoins ajouté qu'il fallait sans doute chercher à prendre davantage en compte *« la situation psychologique à Moscou »* : *« Quiconque aborderait ce sujet avec un sentiment de triomphe se tromperait sur toute la ligne »*, a indiqué le chancelier, qui aime, traditionnellement, jouer le rôle d'interprète privilégié de Moscou auprès des Occidentaux.

Lucas Delattre



« La paix commence à tenir » en Bosnie, assure Washington

Nombre de difficultés subsistent, du maintien de la police serbe à Sarajevo à la libération des prisonniers, en passant par le sort des criminels de guerre

A l'issue de sa visite en ex-Yougoslavie, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, qui s'est rendu à Zagreb, à Sarajevo, à *Tuzla* et à Belgrade, a indiqué, dimanche 5 février, qu'il avait insisté à chaque étape de son voyage pour que *« les dispositions de l'accord de Dayton* [soient] *appliquées pleinement et inconditionnellement »*. M. Christopher a rappelé à la Serbie et à la Croatie que les personnes inculpées pour « crimes de guerre » devaient être remises à la justice internationale et que l'accès aux éventuels charniers devait être garanti aux enquêteurs. Elizabeth Rehn, rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme dans la région, enquêtant sur les disparus, s'est rendue dans la région de Srebrenica, où elle a visité les sites susceptibles de receler des fosses communes.

SARAJEVO
de notre correspondant

La ligne de partage de la Bosnie-Herzégovine entre les deux entités (la Fédération croato-bosniaque et la République serbe) se dessine peu à peu, et le calendrier du volet militaire de l'accord de Dayton est respecté. Les forces armées de chaque entité ont quitté, samedi 3 février avant minuit, les secteurs du pays devant être restitués à l'autre camp, tandis que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, qui effectuait une tournée dans la région, a salué les succès enregistrés depuis six semaines. Il a estimé que *« la paix commence à tenir »*.

Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a toutefois jeté une ombre sur la visite de M. Christopher – déjà assombrie par la mort d'un soldat américain probablement victime d'une mine près de Tuzla – en dénonçant le délai supplémentaire accordé par la communauté internationale à la police serbe qui contrôle certains quartiers de Sarajevo, le qualifiant d'*« illégal»*.

Selon le plan de paix, tout homme armé devait avoir quitté les « zones de transfert » (dont les quartiers de Sarajevo sous contrôle serbe) samedi soir. Mais ce n'est que le 21 mars que les forces du camp adverse seront autorisées à pénétrer dans ces secteurs, les soldats de l'OTAN et la police de l'ONU assurant la sécurité de la population pendant les quarante-cinq jours de période intermédiaire.

A Sarajevo, une large majorité de la population séparatiste serbe a fait savoir qu'elle quittera la capitale plutôt que de vivre sous l'autorité du gouvernement bosniaque (environ 15 000 personnes seraient déjà parties). Ceux qui souhaiteraient rester à Sarajevo n'auront en outre pas le choix car, selon plusieurs témoignages, ils subissent de fortes pressions de la police de Pale – le fief des séparatistes serbes – qui les incitent à fuir une ville prochainement « réunifiée ». Le haut représentant civil de la communauté internationale en Bosnie, Carl Bildt, et l'IFOR, désireux d'éviter un exode massif des Serbes vivant dans les faubourgs de Sarajevo, avaient prié les Bosniaques d'accepter la présence de la police serbe jusqu'à fin mars.

En fait, l'entorse au plan de paix a été provoquée par la communauté internationale elle-même, qui n'a pas envoyé les 1 700 policiers de l'ONU censés assurer l'ordre dans les *« zones de tranfert »*. La France a offert un important contingent (400 gendarmes), mais peu sont à pied d'oeuvre. Les policiers internationaux ne sont pas armés, et ils n'osent pas patrouiller après le coucher du soleil de peur de rencontrer des miliciens éméchés. A Ilidza, dimanche, trois « policiers » de l'ONU travaillaient dans un bureau, face à un écran d'ordinateur, mais aucun n'était visible dans la rue.

ACCROC

Les Bosniaques, soumis à des pressions diplomatiques, ne se sont cependant pas résolus à accepter la présence des policiers serbes. *« Soldats hier, policiers aujourd'hui... Ils ont simplement changé d'uniforme. Pour nous, cette situation est inacceptable »*, commentait un diplomate bosniaque. *« Nous ne pouvons pas tolérer dans la Fédération croato-bosniaque des uniformes serbes, symboles de l'agression contre notre peuple »*, a déclaré Mirza Hajric, porte-parole du ministère des affaires étrangères. Hasan Muratovic, le premier ministre bosniaque, a exigé le *« retrait immédiat »* des policiers serbes, critiquant violemment Carl Bildt qui *« a permis la présence de la police de Karadzic* [le leader serbe bosniaque] *à Sarajevo »*.

M. Muratovic a clairement *menacé de demander le renvoi de Carl* Bildt si la communauté internationale ne trouvait pas une solution rapidement. *« Les Bosniaques jouent les Américains contre les Européens, ils sont malins*, confiait un diplomate occidental, visiblement irrité. *Christopher devait évoquer la question des prisonniers toujours retenus dans les prisons bosniaques, mais cette histoire de police a complètement occulté les autres problèmes »*.

Cet accroc n'a pas empêché Warren Christopher d'afficher une certaine satisfaction. *« La paix véritable n'est pas encore là, mais la guerre touche à sa fin, et le miracle d'une vie normale est peu à peu de retour »*, a-t-il déclaré. A l'issue de sa visite, qui l'a mené à Zagreb, à Sarajevo, à Tuzla et à Belgrade, M. Christopher a indiqué qu'il avait insisté auprès des trois présidents, Franjo Tudjman, Aliza Izetbegovic et Slobodan Milosevic, pour que *« les dispositions de l'accord de Dayton* [soient] *appliquées pleinement et inconditionnellement »*.

Outre la délicate question de la police serbe autour de Sarajevo, certaines violations flagrantes sont apparues au fil des semaines. Les Bosniaques ont notamment entravé la libération des prisonniers de guerre, réclamant que les Serbes livrent d'abord des informations au sujet des personnes disparues (24 000 selon Sarajevo). D'autre part, la Serbie continue de protéger les hommes inculpés de « crimes de guerre » par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, et a refusé de délivrer des visas aux magistrats et aux enquêteurs.

Le secrétaire d'Etat américain a rappelé à Belgrade et à Zagreb que les personnes inculpées devaient être remises à la justice internationale, et que l'accès aux éventuels charniers devaient être garantis aux enquêteurs. Il a indiqué au président serbe Slobodan Milosevic que les sanctions économiques ne seraient définitivement levées qu'une fois que Belgrade aura coopéré sur ce dossier et extradé les « criminels de guerre ».

Elisabeth Rehn, le rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme, s'est rendue dimanche dans la région de Srebrenica, où elle a visité les sites susceptibles de receler des fosses communes. Elle a pu voir des corps, dans un champ près de Kravica. Aucune enquête approfondie n'a toutefois été menée et aucune exhumation n'a eu lieu. Mme Rehn a précisé qu'un responsable serbe local, Miroslav Deronic, lui avait confirmé que les Musulmans disparus avaient été *« tués dans les combats »* et qu'ils étaient *« enterrés aux alentours »*. Warren Christopher a précisé que 1 million de dollars allaient être alloués au tribunal de La Haye afin de financer les excavations des charniers.

Rémy Ourdan

La minorité serbe n'existe politiquement plus en Croatie

Le régime de Franjo Tudjman ne veut pas d'une société multiculturelle

ZAGREB
de notre envoyé spécial

« La question serbe est désormais réglée en Croatie. » Cette phrase n'est pas celle d'un dirigeant croate au triomphalisme facile ; elle est d'un Serbe de Zagreb tirant, avec amertume, la leçon de l'offensive militaire du mois d'août 1995 – l'opération « Tempête » – qui a permis au pouvoir croate de récupérer la Krajina, région contrôlée depuis 1991 par les sécessionnistes serbes. Représentant près d'un quart du territoire croate, la Krajina, frontalière de la Bosnie, était majoritairement peuplée de Serbes depuis quatre siècles.

Sur cette terre grande comme environ la moitié de la Belgique ne subsistent plus aujourd'hui que dix mille Serbes, après l'exode massif qui a accompagné l'offensive de l'armée croate. De cent mille à cent soixante mille Serbes – les chiffres varient du fait de l'absence de données fiables sur le nombre exact d'habitants de la Krajina en août 1995 – se sont réfugiés en Serbie. A la suite des exodes successifs, il ne resterait plus aujourd'hui qu'environ cent trente mille Serbes dans l'ensemble de la Croatie, soit moins de 5 % de la population totale, contre six cent mille à la veille de la guerre, en 1991.

Première conséquence majeure : les dispositions constitutionnelles accordant une autonomie administrative aux communes à majorité serbe ont été suspendues ou, plutôt, sont devenues caduques. *« Autant dire que les Serbes n'existent plus politiquement en Croatie »*, relève Veljko Miljevic, un Serbe de Zagreb. Pour cet avocat, les Serbes de Croatie *« ne représentent plus une minorité privilégiée* [comme auparavant] *et il ne leur est plus possible de participer au pouvoir »*.

La ligne officielle croate se résume en peu de mots : le retour des exilés serbes en Croatie est subordonné à la normalisation des relations entre Belgrade et Zagreb et devra être réglé dans le cadre d'un accord bilatéral, sur une base de réciprocité prenant en compte le sort des cinquante mille Croates expulsés de Serbie. Cet accord devra aussi régler le problème des biens des « absents ». En attendant la normalisation, tous les biens des Serbes qui ont fui la Krajina sont placés sous administration de l'Etat, dans une région désertée et en partie détruite vivant sous un système d'administration directe. Toujours en attendant cette normalisation croato-serbe, Zagreb autorise, au compte-gouttes, le retour d'exilés sur une base individuelle et *« humanitaire »*, au nom de la réunification des familles. Selon les chiffres fournis par le Bureau croate pour les réfugiés, organisme d'Etat chargé notamment de ce problème, 1 841 retours ont été autorisés à ce jour, sur un total de 4 091 demandes de Serbes ayant fui la Krajina en août 1995. Ces chiffres sont contestés par certains, notamment par la branche zagréboise du Comité Helsinski pour les droits de l'homme, qui cite le chiffre de vingt mille demandes de retour. Cette organisation accuse les autorités croates de multiplier les obstacles *« techniques »* et les lenteurs administratives pour empêcher le retour des exilés serbes. Aux yeux de Peta Mrkalj, directeur du Comité Helsinki, *« normalisation ou pas, les Serbes ne pourront pas rentrer en Croatie »* vu l'attitude des autorités croates. Un sentiment répandu dans la communauté serbe de Zagreb, où l'on estime que le régime de Franjo Tudjman fera tout pour empêcher la reconstitution d'une forte minorité serbe en Croatie.

MENACES ET PRESSIONS

A cet égard, des projets de *« revitalisation démocratique, économique et administrative des régions peu développées »*, actuellement en discussion au Parlement, inquiètent certains Serbes, comme le député Milan Kjukic, ancien vice-président du Parlement croate. Il craint que, sous couvert de ces projets, on ne fasse appel à la diaspora croate pour repeupler des régions évacuées par les Serbes. Ces projets concernent toutefois tous les réfugiés et l'ensemble du territoire croate. Depuis l'opération « Tempête », selon le directeur adjoint du bureau pour les réfugiés, Damir Zoric, quinze mille Croates originaires de Krajina et chassés par la guerre en 1991 ont regagné leur foyer.

« La même peur qu'auparavant règne » dans ce qui subsiste de la communauté serbe de Croatie, selon Jovan Nikolic, un pope de soixante-dix ans, qui *« multiplie les tournées dans les villages où résident des Serbes pour les rassurer »*. Certains font encore l'objet de menaces, de pressions de leurs voisins croates qui les poussent à partir, raconte-t-il. Dans les grandes villes, la situation semble radicalement différente, à en croire Veljko Miljevic. Pour cet avocat né à Zagreb de parents serbes et qui se sent *« yougoslave d'abord »*, *« le climat s'est beaucoup amélioré depuis août. Tous les Croates sensés savent que les Serbes ne représentent plus un danger pour la Croatie ; donc, la coexistence est plus facile »*. Milorad Pupovac, un universitaire serbe de Zagreb aujourd'hui député au Parlement croate, constate que *« psychologiquement, la situation des Serbes de Croatie est meilleure »* depuis août 1995. Ils ne sont plus l'objet de barcèlements, d'enlèvements, de meurtres ou d'arrestations arbitraires, indique-t-il. Mais il dénonce le fait que *« l'État ne fonctionne pas dans la légalité »*. Il cite le cas des Serbes renvoyés de leur travail, expulsés de leur logement depuis 1991 et qui n'ont toujours pas été rétablis dans leurs droits. *« Les Serbes*, dit Milorad Pupovac, *attendent toujours leur pleine intégration »* en Croatie, notamment dans les domaines économique et culturel, tout en voulant préserver leurs spécificités. Pour lui, *« nombre de leaders croates ne sont pas prês à accepter une société multiculturelle »* et *« les autorités ne veulent plus de Serbes en Croatie »*.

L'opération « Tempête », estime Milorad Pupovac, a constitué un tournant pour la société croate en ce que celle-ci *« se retrouve maintenant face à elle-même, à ses problèmes de fond »*, et ne peut plus rejeter la responsabilité de tous ses maux sur la rébellion serbe. *« Les gens*, ajoute-t-il, *commencent à se rendre compte que la question serbe n'est pas le problème principal »* du pays et que le problème principal est aujourd'hui *« celui de la démocratie »*.

Yves Heller

Zagreb rechigne à livrer ses criminels de guerre

***« Il est essentiel que la Croatie démontre un respect total des droits de l'homme pour tous ses citoyens sans distinction »*, a déclaré vendredi 2 février le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, dans une allusion au traitement que Zagreb réserve à sa minorité serbe. Lors de sa visite à Zagreb, M. Christopher a fait pression pour le respect des engagements pris dans le cadre de l'accord de Dayton, notamment celui de coopérer avec le Tribunal international de La Haye sur l'ex-Yougoslavie (TPI). Plusieurs Croates ont été inculpés par le TPI, parmi lesquels le général Tihomir Blaskic, récemment promu par le président Tudjman. Le 30 janvier, le procureur du TPI, Richard Goldstone, nous avait déclaré avoir reçu l'assurance de Zagreb que Blaskic lui serait livré *(Le Monde* du 2 février). Mais la Croatie n'a pour l'instant pas donné suite et, de source diplomatique américaine, on indiquait vendredi que son intention d'extrader les suspects n'était toujours *« pas claire »*.**

Les Etats-Unis peinent pour débloquer les négociations en Irlande du Nord

WASHINGTON
de notre correspondante

Dix-sept mois après le lancement du processus de paix en Irlande du Nord, que la Maison Blanche affiche comme l'un de ses succès de politique étrangère même s'il tarde à se concrétiser, Washington se retrouve dans la délicate position du médiateur plein de bonne volonté mais dont les moyens de pression commencent à s'épuiser.

Les conditions posées fin janvier par le premier ministre britannique, John Major, à l'acceptation du rapport de George Mitchell, proposition de compromis élaborée par l'ancien sénateur démocrate américain pour permettre aux différentes parties de s'asseoir à la table des négociations, ont confirmé les réticences de Londres à l'égard de l'intervention américaine dans ce processus. Une série d'allées et venues entre Londres, Belfast, Dublin et Washington a suivi : la semaine dernière, un des responsables britanniques pour l'Irlande du Nord, Michael Ancram, a précédé Gerry Adams, le président du mouvement républicain nord-irlandais Sinn Fein, à la Maison Blanche, où Dick Spring, vice-premier ministre irlandais, est attendu cette semaine.

Que peut faire l'administration Clinton, sinon encourager les uns et les autres à entamer enfin ces fameuses négociations multipartites ? Pas grand-chose, mais elle peut aussi, ce faisant, appuyer la position de l'une des parties par rapport aux autres ; et dans ce nouveau « round » il est clair que le cœur du président Clinton penche pour la position irlandaise.

C'est sans doute ce qui explique la mine réjouie de Gerry Adams lors de sa rencontre, vendredi 2 février, avec les représentants de quelques organes de presse à Washington, dont *Le Monde*, au lendemain de sa visite à la Maison Blanche : non seulement M. Clinton s'est joint, de manière inattendue, à l'entretien que son conseiller pour la sécurité nationale, Anthony Lake, conduisait avec le président du Sinn Fein, mais la Maison Blanche s'est bien gardée, dans le communiqué qui a suivi l'entretien, de mentionner la proposition britannique d'organiser des élections avant l'ouverture des négociations. Mieux : en soulignant la nécessité de *« progrès rapides »* vers ces négociations, elle a *de facto* donné raison à Dublin et au Sinn Fein, qui souhaitent que les pourparlers commencent fin février, comme Londres et Dublin en étaient convenus en novembre 1995.

Sylvie Kauffmann

Le président guinéen a réussi à tenir en échec les auteurs de la tentative de putsch

Les combats ont fait au moins quarante morts et Conakry a été dévastée par des pilleurs

Le calme est revenu, dimanche 4 février, dans la capitale guinéenne, après quarante-huit heures de combats et de pillages qui ont fait au moins quarante morts. Les militaires qui s'étaient mutinés ont accepté les propositions du président Lansana Conté, qui leur a promis une augmentation de leur solde et accordé la démission du ministre de la défense. On ignore encore le sort des officiers supérieurs impliqués dans la tentative de putsch.

LE PRÉSIDENT Lansana Conté a fini par reprendre le contrôle de la situation à Conakry, dimanche 4 février, au bout de trois jours d'une mutinerie militaire qui s'était transformée en tentative de coup d'Etat. Les combats ont fait quarante morts et une centaine de blessés, et les pillages ont dévasté le centre de Conakry, y compris le *palais présidentiel*.

Le général Conté, qui a rencontré les mutins pour la seconde fois, dimanche, a été forcé de constater : *« Même mon poste de radio a été volé dans mon bureau. »* La rencontre a été organisée au camp Samory Touré, au centre de la capitale. Le président, qui venait de résister victorieusement à la seconde tentative de putsch officiellement reconnue depuis son accession au pouvoir, en 1984, a confirmé aux militaires que la principale de leurs revendications – l'augmentation de leur solde – serait satisfaite.

AUGMENTATIONS DE SALAIRE

Un militaire de carrière gagne l'équivalent de 1 000 francs français par mois, revenu élevé dans l'un des pays les plus pauvres du monde. Mais, au début de l'année, l'augmentation de 18 % du traitement des fonctionnaires accordée par le gouvernement ne s'était pas appliquée aux soldes, provoquant la colère d'une armée engagée aussi bien dans le maintien de l'ordre intérieur que dans des opérations extérieures, en Sierra Leone ou au Liberia. Les mutins ont aussi obtenu le limogeage du ministre de la défense, le colonel Abdourahmane Diallo, dont les fonctions seront assumées par le chef de l'Etat.

Pourtant, vendredi et samedi, le pouvoir a vacillé. Manifestement enhardis par le premier recul du gouvernement – le ministre de l'intérieur, Alseny René Gomez, avait, dès le départ, annoncé que les revendications des mutins seraient satisfaites –, certains militaires avaient tenté de prendre le pouvoir. Selon un ministre qui a requis l'anonymat, il s'agirait d'un groupe de seize officiers supérieurs, dont certains avaient été inquiétés en juin 1994. A l'époque, même si les autorités s'étaient refusées à parler de putsch, certains militaires avaient tenté de prendre le pouvoir à la faveur de l'un des rares déplacements à l'étranger du président Conté, qui s'était rendu au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à Tunis. Selon cette même source, les officiers interpellés avaient été relâchés pour *« sauvegarder la cohésion nationale »*.

Un tract distribué à Conakry, pendant le week-end, exigeait *« l'arrestation de Lansana Conté, la fin de la dictature, de la gabegie, la dissolution de toutes les institutions et l'organisation, dans un délai de trois mois, d'élections transparentes »*. Signé d'un « Comité de salut public » qui est finalement resté anonyme, ce texte reste la seule expression politique d'une tentative de coup d'Etat.

Après les attaques contre le palais présidentiel, qui ont fait de nombreux morts dans la population des quartiers alentours, le président Conté avait en effet réussi, samedi, à diviser les mutins, surtout préoccupés par l'augmentation de leur solde, et les officiers putschistes. Réfugié dans un bunker situé sous le Palais des nations, qui fait office de présidence de la République, alors que le bâtiment était la cible des obus et des roquettes, le chef de l'Etat a réussi à se rendre, samedi, au camp Alpha Yaya, situé près de l'aéroport de Conakry, d'où était partie la mutinerie, trente-six heures plus tôt. Là, il a, une première fois, annoncé de vive voix aux militaires qu'il accédait à leurs revendications et qu'il s'engageait à ne pas prendre de sanctions à leur encontre.

C'est à ce moment-là que, profitant de l'absence du chef de l'Etat, des pillards, militaires et civils, ont *dévasté* le Palais des nations emportant documents et mobilier, jusqu'aux moquettes. Mais l'arrivée de troupes loyalistes, venues de Kindia, à 150 kilomètres à l'est de Conakry, a renforcé la position du président Conté.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des coups de feu ont encore été entendus, mais la situation s'est progressivement apaisée. Dimanche, lors de sa seconde rencontre avec les militaires, le président, tout en confirmant ses concessions, les a tancés pour les pillages et leur a demandé de restituer les véhicules *« réquisitionnés »* au fil des émeutes. Les mutins avaient détourné taxis et voitures particulières au début de leur mouvement, afin de se rendre au centre-ville. Plus tard, le parc automobile d'un riche homme d'affaires avait été pillé.

TENSIONS ETHNIQUES

Toutefois, le général Conté s'est abstenu d'évoquer directement la tentative de coup d'Etat, ce qui traduit un certain embarras. *« Les plaies de la tentative de 1985, lors de laquelle des officiers supérieurs malinkés avaient été exécutés, ne sont pas refermées »*, confie un haut fonctionnaire. Les attaches communautaires sont en effet l'un des principaux déterminants de la vie publique guinéenne. Le général Conté est soussou, originaire de la région côtière.

Son prédécesseur, Ahmed Sekou Touré, qui avait régné sans partage sur la Guinée de 1958 à 1984, était malinké. Le coup d'Etat avorté de 1985 avait été interprété par le chef de l'Etat comme une tentative de restauration du pouvoir malinké, et avait fait une dizaine de morts. Depuis, le pouvoir tient en suspicion la communauté malinké, essentiellement concentrée en Haute-Guinée. Il n'est pas impossible que cette tension permanente ait joué un rôle dans les événements de ces derniers jours.

Thomas Sotinel avec Serge Daniel (à Conakry)

Guinée : des richesses dilapidées

SÉNÉGAL, MALI, GUINÉE-BISSAU, Niger, HAUTE-GUINÉE, Kindia, Océan Atlantique, CONAKRY, SIERRA LEONE, LIBERIA

Composition ethnique :

Peuls	35 %	Kissis	6,5 %
Malinkés	30 %	Kpellés	4,8 %
Soussous	15 %		

Economie (1994)

PNB	3,58 milliards de $
PNB/hab.	550 $
Taux d'inflation (94)	4,1 %
Monnaie	Franc guinéen (0,57 centime)

en % du PNB : Services 36 ; Agriculture 33 ; Industrie 22 ; Mines

Principales productions (1994)

Bauxite	17 millions de t (2e rang)
Riz	916 000 t - 38 % des terres cult.
Arachide	7 % des terres cult.
Culture d'exportation subsistante	coton

Commerce (1994), en millions de $

Importations	750
Exportations	630

Sources : L'Etat du Monde, Atlaseco du Monde [96]

Le roi de Jordanie souhaite que le nouveau gouvernement réforme radicalement l'Etat

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Opérer une *« révolution blanche »* au sein de l'Etat, telle est la tâche que le roi Hussein a confiée, dimanche 4 février, au nouveau gouvernement, dirigé par Abdel Karim Kabariti, ancien ministre des affaires étrangères, qui succède ainsi à Zeid ben Chaker, en poste depuis janvier 1995.

Le souverain a lui-même donné l'exemple en changeant plusieurs des plus importants responsables de l'Etat. Outre le premier ministre – un homme jeune (quarante-six ans) et nouveau à cette fonction –, il a nommé un juriste de quarante-cinq ans, Aoun Khassawné, comme chef de son cabinet – troisième poste en importance du royaume hachémite. Ce dernier, qui remplace Marwan Kassem, s'était distingué lors des négociations de paix avec Israël. Avec la même volonté de rupture, le roi a changé les deux chefs des services de la sécurité intérieure : le responsable des renseignements et celui de la sûreté générale.

LARGE SOUTIEN

« J'ai souhaité, écrit le roi dans la lettre de désignation de M. Kabariti, *un gouvernement jeune, solidaire, qui consacre tous ses moyens et son énergie à changer radicalement les structures et dirigeants de l'Etat. »* Cette nouvelle équipe, qui a prêté serment dimanche, compte trente ministres, dont vingt et un nouveaux venus, et aussi vingt et un députés, ce qui traduit la volonté du premier ministre de s'assurer un large soutien du Parlement, à un an des élections législatives. Un député de l'opposition de gauche, Moustapha Chneikat, devient ministre de l'agriculture, mais aucun parlementaire de l'opposition islamiste n'entre au cabinet.

M. Kabariti conserve, comme de tradition, le ministère de la défense, mais aussi celui des affaires étrangères. Il sera toutefois assisté par un diplomate de carrière, Khaled Madadha, ambassadeur de Jordanie à Bruxelles, nommé ministre d'Etat aux affaires étrangères. Si la plupart des ministres responsables des affaires économiques restent en poste, un nouveau venu sur la scène politique, le banquier Marwan Awad, prend le portefeuille des finances. Le premier ambassadeur de Jordanie en Israël, Marwan Moacher, a été nommé ministre de l'information, secteur qu'il connaît bien puisqu'il était porte-parole de la délégation jordanienne aux négociations de paix avec Israël.

RELANCER L'ÉCONOMIE

L'une des principales tâches du nouveau gouvernement sera de relancer une économie qui attend toujours les dividendes de la paix. Les mesures de libéralisation prises par le précédent cabinet se sont heurtées aux pesanteurs d'une administration qui craint de faire les frais des privatisations annoncées et qui n'est visiblement pas prête aux réformes de structures voulues par le roi. Le nouveau cabinet devrait se montrer moins réservé que le précédent en ce qui concerne la normalisation avec Israël, mais il lui faudra convaincre une opinion publique qui y est toujours très hostile. On voit mal comment il pourra concilier *« la poursuite des orientations démocratiques »* du régime et le refus, par la majorité, d'une coopération très étroite avec l'Etat juif.

Artisan du rapprochement saoudo-jordanien, M. Kabariti tentera aussi d'asseoir durablement la reprise des relations avec les pays du Golfe. Le premier contact épistolaire, dimanche, entre les princes héritiers koweïtien et jordanien est, de ce point de vue, de bon augure.

Cette politique devrait se traduire par un durcissement de la politique jordanienne à l'égard de l'Irak, exprimé, dès avant le changement de cabinet, par la réduction de moitié du protocole financier entre les deux pays. Mais c'est aux résultats de sa politique économique et sociale que le nouveau gouvernement sera jugé par la majorité des Jordaniens, qui attendent avant tout une amélioration de leurs conditions de vie.

Françoise Chipaux

Les Nigériens demandent la levée des sanctions internationales instaurées après le coup d'État

NIAMEY. Lors d'une réunion préparatoire à un forum pour le « renouveau démocratique », organisée par la junte militaire qui a pris le pouvoir le 27 janvier, quelque deux cents délégués – chefs traditionnels, représentants de syndicats et associations, responsables de partis politiques dissous – ont lancé, samedi 3 février, un *« vibrant appel »* aux pays *« amis »*, pour leur demander de continuer à *« apporter au Niger leur soutien »*. Condamné par la communauté internationale, le coup d'Etat a entraîné la suspension de l'assistance fournie par la France, premier bailleur de fonds, les Etats-Unis, le Canada, l'Union européenne, le Danemark et l'Allemagne.

Classé parmi les pays les plus pauvres du monde, le Niger dépend entièrement de l'aide extérieure. L'ancien président, Mahamane Ousmane, renversé une semaine auparavant, s'est, lui aussi, prononcé contre *« un isolement »* de son pays. Jeudi 1er février, l'ancien premier ministre et le président de l'Assemblée nationale dissoute avaient déjà demandé la levée des sanctions internationales. Au cours d'une réunion de soutien au Conseil de salut national, au pouvoir depuis le putsch, des manifestants ont réclamé, samedi, le départ de l'ambassadeur de France au Niger, tout en affirmant l'attachement de leur pays à la coopération française. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : le patron du groupe de presse Guardian a été grièvement** *blessé par balles, vendredi 2 février,* à *Lagos, par des inconnus.* Personnalité libérale, Alex Ibru avait rejoint le premier gouvernement du général Sani Abacha en 1993. Ministre de l'intérieur, il avait dû accepter, en 1994, l'interdiction de ses publications. En mars 1995, il avait quitté le gouvernement et, en juillet, les sanctions contre son groupe avaient été levées. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : sept soldats ont été tués dans une attaque** lancée samedi 3 février par des *« inconnus »*, près de Gisenyi, dans le nord-ouest du pays, tandis que des saboteurs faisaient sauter un pylone électrique, près de Kigali, a rapporté, dimanche, la radio nationale. Les heurts sont fréquents entre l'armée, à dominante tutsie, et des miliciens hutus, accusés par Kigali de mener leurs attaques depuis les régions de l'est du Zaïre, où vivent un million de réfugiés hutus depuis le génocide de 1994. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : la vague de froid qui a frappé l'Amérique du Nord** pendant le week-end a atteint la Floride, dimanche 4 février, menaçant la récolte d'agrumes. Vingt-cinq des cinquante Etats américains ont enregistré des records de froid, la palme revenant à Ely, dans le Minnesota, où la température est descendue à – 43°, dans la nuit de samedi à dimanche. Le bilan des victimes, surtout pour les sans-abri, est encore difficile à établir. – *(AFP, Reuter.)*

■ **PARAGUAY : un avion-cargo colombien s'est écrasé**, dimanche 4 février, à une quinzaine de kilomètres de la capitale du Paraguay, Asuncion, tuant une vingtaine de personnes, pour la plupart des enfants qui jouaient au volley-ball. L'appareil, qui s'est écrasé peu après son décollage, pour des raisons non élucidées, a aussi détruit trois maisons. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : au moins douze soldats ont été tués** et plusieurs blessés par les Khmers rouges, dimanche 4 février, lors d'un affrontement pour la possession d'une position stratégique située dans le nord-ouest du pays, ont indiqué des sources militaires cambodgiennes. Les soldats tentaient de prendre possession de la colline 25, capitale pour l'accès à la base khmère rouge de Phum Klar Ngap, elle-même position stratégique sur le chemin d'un QG de la guérilla à Phnom Malai. – *(AFP.)*

■ **TADJIKISTAN : le Parlement a voté une amnistie**, dimanche 4 février, pour les militaires mutinés depuis le 25 janvier, à condition que ceux-ci regagnent leurs casernes dès mercredi. D'autre part, des responsables gouvernementaux, dont les rebelles réclamaient le départ, ont présenté leur démission au président néo-communiste Rakhmonov, soutenu par Moscou, qui les a acceptées. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : Amnesty International**, dans un rapport publié lundi 5 février, fait état de plusieurs cas de *« traitements cruels, inhumains, et méprisants »*, infligés par la police allemande à des personnes en garde à vue, étrangères pour la plupart. Les exemples retenus ont été relevés dans les Länder de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de Hesse, du Bade-Wurtemberg, de Saxe et de Brême. – *(Corresp.)*

■ **UKRAINE : près de 80 des 227 mines d'Ukraine** étaient encore en grève, dimanche 4 février, pour protester contre le non-paiement des salaires depuis plusieurs mois. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : l'ancien premier ministre roumain Petre Roman** a été désigné, samedi 3 février, comme le candidat du Parti démocrate, formation d'opposition, à l'élection présidentielle qui aura lieu en septembre. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le premier ministre Shimon Pérès** a estimé, samedi 3 février, à Jérusalem, que *« tout milite en faveur d'élections anticipées, nous n'avons pas besoin d'une campagne de dix mois, alors qu'elle a déjà commencé »*. C'est la première fois que M. Pérès envisage ainsi d'avancer, probablement à mai, les élections prévues en novembre, au cours desquelles les Israéliens renouvelleront la Knesset et désigneront, pour la première fois, leur premier ministre au suffrage direct. – *(AFP.)*

■ **Le secrétaire d'Etat américain**, Warren Christopher, est arrivé dimanche 4 février, à Tel-Aviv, pour tenter d'aplanir les difficultés des négociations syro-israéliennes de paix. M. Christopher doit aussi se rendre à Damas, où l'on reproche à l'Etat juif ses exigences *« rédhibitoires »* quant à sa sécurité sur le plateau du Golan, annexé depuis 1967. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **GRANDE-BRETAGNE : le secrétaire au Foreign Office** a *répliqué*, samedi 3 février, à une mise en cause implicite de la Grande-Bretagne par le chancelier allemand Helmut Kohl, en affirmant que le *« convoi »* européen se devait *« d'accueillir tous les bateaux »*. Dans un discours prononcé vendredi 2 février à l'université de Louvain, en Belgique, M. Kohl avait déclaré qu'en matière d'intégration européenne il *« ne [fallait] pas que ce soit le bateau le plus lent qui détermine la vitesse du convoi »*. – *(AFP.)*

■ **PORTUGAL : le premier ministre** Antonio Guterres a déclaré, samedi 3 février, qu'il était *« optimiste et déterminé »* sur la possibilité de ramener le déficit public de son pays à 4,2 % du PIB en 1996 et à 3 % en 1997, conformément aux critères de Maastricht. En 1995, le déficit s'élevait à 5,6 %. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : une coupure de 50 000 leis** (18 dollars) va être émise par la Banque nationale. La plus grosse coupure en circulation, celle de 10 000 leis (3,6 dollars), avait été émise en 1993. Il y a quinze jours, le premier ministre, Nicolae Vacaroiu, avait accusé la Banque d'être à l'origine de la *« pénurie de masse monétaire »* qui avait entraîné le retard du paiement des salaires et des retraites, à la fin de 1995. L'inflation a atteint 29 % en 1995. – *(AFP.)*

هكذا من الإصل

Le chef militaire du gouvernement de Kaboul dénonce les ingérences dans le conflit afghan

Le commandant Massoud met en cause notamment le Pakistan

Des bombardements sur Kaboul, samedi 3 et dimanche 4 février, ont fait deux morts et huit blessés. Les obus sont tombés dans l'enceinte du palais présidentiel, qui abrite le ministère de la défense. Le pont humanitaire aérien du CICR a donc été suspendu temporairement. Les auteurs de ce nouveau bombardement pourraient être les talibans, accusés par le commandant Massoud d'être l'instrument des Pakistanais.

JABEL SARAJ
de notre envoyé spécial

« *Je suis certain que ma guerre est une guerre juste. A 100 %. C'est exactement comme au temps des Soviétiques : les Afghans se lèvent contre l'ingérence étrangère.* » Héros de la résistance contre l'armée rouge, l'ancien Lion du Panshir, Ahmad Shah Massoud, devenu depuis la chute du régime communiste, en 1992, le chef militaire du gouvernement de Kaboul, a un peu l'impression qu'au fond rien n'a changé...

Ses forces sont peut-être au pouvoir dans la capitale afghane et dans une poignée de provinces du pays, mais un « parti de l'étranger », la milice intégriste des talibans – ou « étudiants-séminaristes » –, continue d'encercler Kaboul avec, à l'en croire, le soutien militaire et politique du Pakistan voisin. « *Les talibans*, assure-t-il, *sont une création de Nasirullah Babar* [le ministre pakistanais de l'intérieur] *et de l'Inter Service Intelligence* [ISI, les services secrets de l'armée du Pakistan]. »

> « Cette guerre n'est pas ethnique, ce sont les pays étrangers qui l'imposent dans mon pays »

Depuis près d'un an, ces « étudiants-soldats » sont apparus mystérieusement sur la scène de la guerre entre factions afghanes et se sont emparés, sans coup férir, des provinces pashtounes du sud du pays, mettant hors jeu les partis traditionnels issus de la résistance antisoviétique. Mais Kaboul a résisté : les troupes de Massoud ont réussi à repousser l'ennemi aux abords de la ville.

Le « commandant » Massoud dirige les opérations depuis son fief de Jabel Saraj, à une heure de route de Kaboul. Il y reçoit dans le bureau d'une caserne dominée par les sommets enneigés de l'Hindou Kouch. Il n'a pas changé : visage à peine vieilli par quinze ans de guerre, même sourire chaleureux pour éluder une question, même regard dense et rusé, même verbe haut pour affirmer ses certitudes.

« *Les talibans se préparent à lancer une nouvelle offensive contre Kaboul, avant ou après la fin du ramadan* », dit-il, tout en estimant que ses ennemis « *sont convaincus qu'ils ne peuvent plus obtenir grand-chose par la guerre car, dans les provinces, ils n'ont pas réussi à gagner la confiance de la population.* »

Les talibans ont désormais fait l'unanimité contre eux, selon Massoud, ce qui lui donne aujourd'hui l'opportunité de se rallier ses anciens adversaires : avec le chef de l'ex-milice communiste ouzbèke, Rachid Dostom, l'homme fort du Nord contre lequel il s'est battu dans Kaboul pendant des mois, Massoud a signé une trêve. « *Nous campons chacun sur nos positions sur le col de Salang, et la route a été rouverte au trafic des passagers.* » Avec son vieil ennemi Gulbuddin Hekmatyar, chef désormais affaibli du très fondamentaliste Hezb e Islami, il « *continue de négocier et attend l'issue de ces discussions* ».

Il est vrai que, chassé de son fief du sud de Kaboul par les talibans, il y a près d'un an, Hekmatyar a un « *intérêt objectif* » à faire la paix. Massoud révèle en outre qu'il a « *signé un accord de cessez-le-feu* » avec Karim Khalili, le chef des chiites du parti Wahdat. « *Restent les talibans*, soupire Massoud. *Nous leur avons envoyé des émissaires par l'intermédiaire d'un parti neutre, et nous attendons le résultat.* »

L'histoire récente de l'Afghanistan a certes été marquée par une série d'alliances, de revirements, de trahisons et de ralliements entre ces frères ennemis qui s'étaient, un temps, soulevés comme un seul homme contre l'armée rouge. Les talibans voulaient pourtant se présenter comme les grands nettoyeurs du chaos afghan en prenant les armes contre ces combattants obstinés à prolonger une guerre qui, de « sainte », est devenue civile. Ils ont échoué et, en ce sens, Massoud espère provoquer une sorte de sursaut national. Il conteste la thèse selon laquelle le départ des troupes soviétiques a ouvert la boîte de Pandore des haines ethniques entre Tadjiks, Ouzbeks, Pashtounes et Hazaras. « *Cette guerre n'est pas ethnique*, assène-t-il. *Ce sont les pays étrangers qui l'imposent dans mon pays.* »

Allusion au Pakistan, à l'Ouzbékistan et autres Etats voisins qui, affirment les proches de Massoud, utilisent les antagonismes intertribaux ou interethniques pour continuer le « *grand jeu* » d'influences où les Afghans sont toujours perdants. Reste que, pour le moment, Massoud est encore isolé puisque son allié, le président Rabbani, ne contrôle qu'une partie du pays et que les troupes de Kaboul, même si elles ont réussi à repousser les assauts des talibans, semblent incapables d'éliminer ces derniers.

« *Notre stratégie a toujours été de défendre Kaboul d'abord*, remarque Massoud, *mais si les négociations politiques* [avec les talibans] *ne marchent pas, nous prendrons les décisions qui s'imposent.* » Et avant de disparaître dans une Land Rover aux vitres fumées pour aller rompre le jeûne dans sa résidence voisine, l'ancien adversaire du Kremlin lance une dernière pique à ses adversaires : « *En réalité, la dépendance des talibans à l'égard du Pakistan est encore pire que celle de l'ancien Parti communiste afghan vis-à-vis des Soviétiques !* »

Bruno Philip

Le pont aérien de la Croix-Rouge pour combattre la disette

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a tenté de mettre en place, samedi 3 février, un pont aérien afin de ravitailler la population de Kaboul confrontée à une grave disette en raison du blocus qui asphyxie la capitale afghane. Suspendue quelques heures après son déclenchement en raison de bombardements, cette opération de secours a mobilisé un gros porteur Antonov qui devait, en principe, faire trois rotations par jour depuis Peshawar au Pakistan.

L'objectif du CICR, qui était arrivé, jeudi, à épuisement de ses stocks, est de faire parvenir à Kaboul 1 000 tonnes de produits alimentaires de base – farine, huile de table, haricots – pour les familles les plus démunies. De 800 000 à un million de personnes vivent à Kaboul, ravagé par la guerre civile et où la température peut plonger la nuit à moins 20 degrés. « *A la moindre tension, 80 % de la population se trouve confrontée à de grosses difficultés* », dit Michel Ducraux, chef de la délégation du CICR à Kaboul. – (*AFP.*)

Les autorités chinoises s'efforcent de diffuser une information plus transparente sur les catastrophes

PÉKIN
de notre correspondant

Quelques drames et incidents récents survenus en Chine – dont le dernier en date : l'explosion d'un stock illégal de dynamite qui a fait une centaine de morts au Hunan – montrent que l'un des plus gros problèmes que ce pays doit affronter, dans son effort pour rejoindre le monde moderne, réside dans l'obligation faite à son actuel gouvernement de communiquer avec sa propre population et avec le reste de la planète sur un mode nouveau. L'intégration à l'économie mondiale va contraindre Pékin à une transparence accrue des faits sociaux, donc politiques. La propagande à la manière du communisme triomphant, qui excluait l'échec dans le discours officiel, ne peut plus servir de succédané à un langage plus responsable des pouvoirs publics.

Cette évolution vient d'être illustrée par la manière, précise, détaillée et sans complexes, avec laquelle les autorités ont rendu compte du tremblement de terre qui a affecté, samedi 3 février, la région montagneuse de la province du Yunnan, dans le sud du pays. En outre, l'agence Chine nouvelle ne s'est trouvée nullement embarrassée pour annoncer que les autorités faisaient appel à l'aide internationale.

Autrefois, des catastrophes provoquées par les propres errements du régime, comme lors du Grand Bond en avant de 1958, pouvaient faire des dizaines de millions de morts et passer largement inaperçues hors des frontières hermétiquement fermées. Il restait aux Chinois à tenter d'imaginer l'ampleur de la crise à l'aide des seules constatations individuelles.

Un incident de parcours survenu, fin janvier, dans la centrale nucléaire de Daya Bay, à proximité de Hongkong, donne un exemple de l'évolution nécessaire. Sous la pression de la presse de Hongkong, les opérateurs continentaux de la centrale ont dû reconnaître qu'un certain nombre de membres du personnel avaient pénétré, de manière répétée, dans des secteurs où ils n'étaient pas autorisés, en violation des règles de sécurité. Le fait nouveau dans cette démarche est qu'il semble avoir été compris, dans ce cas spécifique, que le silence à propos d'un incident qui n'a provoqué nul drame aurait été contre-productif. Jusqu'alors, l'opinion publique hongkongaise n'avait pas obtenu satisfaction du continent sur ses exigences de transparence dans les éventuelles bavures techniques de la centrale. Or cette évolution est cruciale si la Chine veut réussir la mutation qu'elle a entreprise sous Deng Xiaoping, d'une société régentée sur un mode dictatorial simple vers une société où les responsabilités civiles sont assumées par les citoyens comme par le pouvoir.

> Ce sont souvent les organes de presse locaux qui révèlent des faits embarrassants

Le cas précis du sort de Hongkong en est la meilleure illustration. C'est la première fois qu'un ensemble social hautement sophistiqué est livré, clés en main, à un pays qui, selon le mot d'un observateur occidental à Hongkong, appartient encore au tiers-monde sur le plan politique : pays gouverné par un système dont la propension naturelle, en cas de problème, est de masquer la réalité et les responsabilités.

Les accidents de toutes sortes qui ont eu lieu, ces dernières années, en Chine – incendies dans des usines ou incidents dans des rassemblements collectifs, déraillements ferroviaires et catastrophes aériennes, mort non naturelle de personnalités, phénomènes de criminalité – montrent que cette transparence médiatique a certes fait des progrès. Ces progrès sont particulièrement sensibles au bas de l'échelle sociale. Il n'y a pas vingt ans, un soldat de garde devant une usine de Pékin sur laquelle venait de s'écraser un avion réussissait encore, avec le plus grand sérieux du monde, à affirmer à un journaliste étranger qu'il ne s'était rien produit d'inhabituel et qu'il était donc plus sage de disparaître des lieux.

Mais la poussée qu'imprime sur les rouages du pouvoir cette émergence d'une société civile reste dans une bonne mesure contrecarrée par les vieilles habitudes politiques. Ce sont souvent les organes de presse locaux, à l'échelle provinciale au mieux, qui révèlent des faits embarrassants – comme l'explosion massive du Hunan, passée sous silence pendant près de quarante-huit heures par les médias nationaux. Et il n'est pas dit que Pékin souhaite un changement rapide de cet état de choses : une conférence nationale de cinq jours, à la fin de janvier, qui rassemblait des responsables de tous les organismes officiels de communication, a conclu à l'impérieuse nécessité de « *donner la priorité à l'information positive* » en vue de « *défendre les intérêts fondamentaux du pays* ».

Francis Deron

■ **Le dissident Zhou Guoqiang**, l'un des fondateurs du mouvement « Charte pour la paix », condamné à trois ans d'emprisonnement dans un camp de travail de la province du Heilongjiang (nord-est), a vu sa peine alourdie d'un an supplémentaire pour avoir voulu s'évader, a indiqué, lundi 5 février, son épouse Wang Hui. La création de la « Charte pour la paix » avait été la première grande initiative des milieux dissidents depuis la répression de Tiananamen, en juin 1989. – (*AFP.*)

Le séisme du Yunnan est le plus meurtrier depuis 1988

La région montagneuse du Yunnan (sud), dévastée, samedi 3 février, par un violent séisme, a été secouée, lundi, par cinq fortes répliques, alors que le bilan des victimes est passé à 241 morts et 14 000 blessés. Lijiang est la région la plus gravement touchée. D'une magnitude de 7 degrés sur l'échelle de Richter, le séisme a eu lieu au nord-ouest du Yunnan, près de la frontière avec le Tibet, dans une région touristique dont la population est principalement composée de minorités tibétaine et naxi. Plus de 2 000 soldats ont été dépêchés d'urgence sur les lieux. A Lijiang, les touristes ont été évacués des hôtels et ont passé la nuit blottis autour de brasiers. Un touriste étranger figure parmi les blessés graves, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Il s'agit du séisme le plus meurtrier en Chine depuis 1988. – (*AFP. Reuter.*)

هكذا من الأصل

SOCIAL La CGT et la FSU appellent à une semaine d'action du 5 au 11 février contre ce qui reste du plan Juppé pour la Sécurité sociale, mais aussi pour l'emploi et pour les salaires. Une manifestation « nationale » est prévue le 11 février à Paris. Les autres confédérations ne se sont pas jointes à ce mot d'ordre, dont Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, déclare n'attendre rien de comparable au mouvement social de décembre. ● UN SONDAGE de l'institut BVA, publié par Europe 1 et *Le Monde*, montre que pour 80 % des Français, le « dialogue social » est en panne. ● UNE ÉTUDE DU CNRS effectuée à la demande du ministère du travail permet de mesurer la tradition syndicale depuis 1945. De son côté, le club Echange et Projets, proche de Jacques Delors, estime que les syndicats pourraient s'intéresser davantage aux chômeurs et aux exclus.

La CGT et la FSU tentent de donner une suite au mouvement de décembre

Louis Viannet et Michel Deschamps ne s'attendent pas à des actions comparables aux grèves des services publics contre le plan Juppé, mais ils estiment que les fonctionnaires et les salariés du privé ont des revendications à défendre sur les salaires et sur la durée du travail

APRÈS six semaines de trêve sociale, la CGT a décidé de reprendre l'initiative et de renouer avec des actions sur le terrain. Elle a appelé à une semaine d'action du 5 au 11 février sur *« les salaires, l'emploi, la réduction du temps de travail, les retraites et le retrait du plan Juppé »*, afin de faire remonter la pression sur le gouvernement. Le point d'orgue de ce regain social devrait être le week-end du 10 et 11 février, avec des manifestations en province le samedi et une manifestaton « nationale » à Paris le dimanche.

Prudent à son accoutumée, Louis Viannet a déclaré, le 31 janvier, que *« les conditions ne sont pas réalisées pour proposer des formes et des initiatives d'action comme si on était en décembre »*. C'est donc à un mouvement social épousant *« des formes différentes »* que le secrétaire général de la CGT a appelé. Si l'onde de choc de décembre n'est peut-être pas retombée, le paysage s'est néanmoins modifié. Les journées d'action lancées par la CGT à EDF-GDF au début du mois de janvier ont été très peu suivies. Parmi les grandes confédérations, la CGT fait cavalier seul.

Selon la CGT, la semaine devrait donc se traduire par *« des assemblées, des débats, des pétitions, des manifestations »* locales et des arrêts de travail, et s'achever par *« une forte journée de luttes et de manifestations régionales, interprofessionnelles, unitaires »* le 11 février. Elle s'attend surtout à des temps forts dans certains secteurs comme la défense – à Giat-industries et dans les arsenaux – et la santé, dans les caisses de la Sécurité sociale et dans les hôpitaux.

PRENDRE DATE

Une journée de grève est prévue, mardi 6 février, dans la fonction publique territoriale, à l'occasion de négociations sur le travail précaire. Les salariés du secteur de la santé sont appelés à manifester le 8 février pour réclamer *« des moyens indispensables et des soins égalitaires de qualité »*. Dans le privé, des revendications salariales refont surface dans de grands groupes – Thomson, GEC-Alsthom –, comme à l'automne 1994, mais dans un contexte économique dégradé.

A l'origine de la proposition d'une manifestion nationale le 11 février, la fédération syndicale unitaire (FSU) a décidé de reprendre l'initiative. *« Alors que le mouvement social est resté sur sa faim, il était important de prendre date »*, estime Michel Deschamps, son secrétaire général. Absente du sommet social du 21 décembre, la FSU s'est vue conforter dans sa représentativité par une décision du Conseil d'Etat le 31 janvier, ce qui devrait lui permettre de siéger au Conseil économique et social, au même titre que les autres grandes confédérations (*Le Monde* daté 2 février). Pour la FSU, le constat a été vite fait : le mouvement social de novembre et décembre n'a permis qu'un retour à la situation antérieure au 10 octobre, jour de la première grande manifestation de la fonction publique. Tous les problèmes – salaires, réduction du temps de travail, précarité et formation continue – restent pendants.

Dans ces conditions, même si, lucide, elle ne s'attend pas au retour des formes d'action massive de décembre, la FSU a préferé sauter le pas. A son initiative, des manifestations sont prévues dans neuf grandes villes, avec la participation de la CGT mais aussi des fédérations CFDT en désaccord avec la ligne suivie par Nicole Notat (transports, éducation nationale, ANPE) ; du « Groupe des dix », dont SUD, très présent à France Télécom et à La Poste ; de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'intersyndicale des impôts, de CRC Santé et de la Coordination Santé. *Des organisations de chômeurs* (AC !, APEIS), d'étudiants (UNEF) et les associations Droit au logement et Droits devant, ainsi que l'Union des mutuelles d'Ile-de-France, seront aussi présentes dans le cortège parisien.

Le 10 février, les manifestations auront lieu à Lille, Strasbourg et Toulouse. Celles du dimanche sont organisées à Paris, de la place de la République à celle de l'Opéra, mais aussi à Lyon, Marseille, Bordeaux, Rennes et Caen. Les confédérations Force ouvrière et CFDT ont fait savoir qu'elles seront absentes. Participant au symposium de Davos, en Suisse *(lire page 1)*, Marc Blondel s'est montré très en retrait sur la suite à donner au mouvement de décembre. *« Les braises sont chaudes, mais il ne faut pas souffler dans tous les sens »*, explique le secrétaire général de FO dans *Le Journal du dimanche* du 4 février.

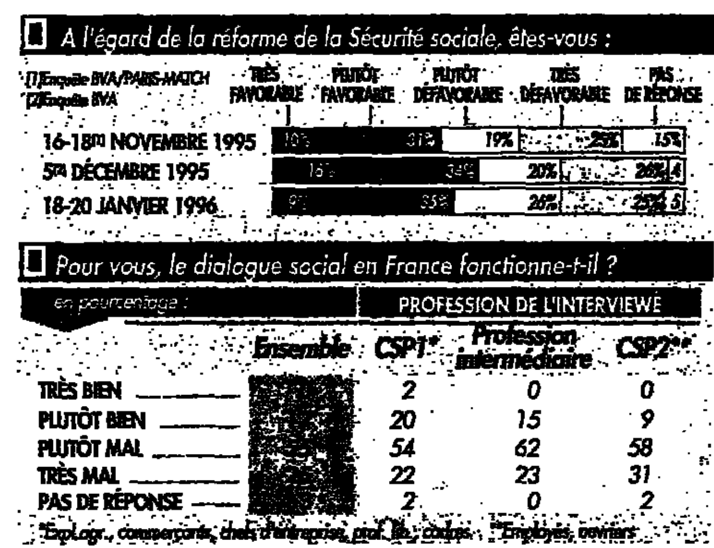
A trois semaines du congrès de la confédération, Jacques Mairé, candidat contre M. Blondel, multiplie les déplacements en province : à Vannes, le 30 janvier, à Montpellier, le 31, il a expliqué aux militants de Force ouvrière les raisons qui l'ont poussé à se présenter. Sans grand espoir de créer la surprise, il compte surtout faire sanctionner le rapport d'activité en obtenant un tiers de votes négatifs et il songe à *« l'après-congrès »*. M. Blondel adopte donc un ton prudent et responsable : pas question pour lui de relancer une unité d'action CGT-FO qui a créé des remous au sein de son organisation !

Mme Notat fait le choix, elle aussi, d'aller au contact des militants en province, afin d'effacer le « trouble », provoqué par la position prise par la CFDT au long du conflit social de l'automne. Elle sera à l'arsenal de Brest le 8 février. Ayant circonscrit son opposition lors de la réunion du conseil national, Mme Notat fait porter son effort sur les thèmes défendus par la CFDT : emploi des jeunes et réduction du temps de travail.

La division de son opposition interne, qui hésite entre le maintien sous forme de courant au sein de la centrale – épaulé par le soutien logistique d'un journal et d'une association – et le départ, avec la création de plusieurs SUD-Rail avant les élections professionnelles à la SNCF le 28 mars, conforte plutôt la position de la secrétaire générale.

Alain Beuve-Méry

Pour les Français, le dialogue social est en panne



A l'égard de la réforme de la Sécurité sociale, êtes-vous :

(1) Enquête BVA/PARIS-MATCH
(2) Enquête BVA

	TRÈS FAVORABLE	PLUTÔT FAVORABLE	PLUTÔT DÉFAVORABLE	TRÈS DÉFAVORABLE	PAS DE RÉPONSE
16-18(1) NOVEMBRE 1995	10%	31%	19%	25%	15%
5(2) DÉCEMBRE 1995	16%	34%	20%	26%	4
18-20 JANVIER 1996	9%	35%	26%	25%	5

Pour vous, le dialogue social en France fonctionne-t-il ?

en pourcentage : PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ

	Ensemble	CSP1*	Profession intermédiaire	CSP2**
TRÈS BIEN	[illegible]	2	0	0
PLUTÔT BIEN	[illegible]	20	15	9
PLUTÔT MAL	[illegible]	54	62	58
TRÈS MAL	[illegible]	22	23	31
PAS DE RÉPONSE	[illegible]	2	0	2

*Expl. agr., commerçants, chefs d'entreprise, prof. lib., cadres. **Employés, ouvriers

Indice de popularité des partenaires sociaux

en pourcentage :

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ				
CSP 1*	-61%	[illegible]	[illegible]	+17%
Profession intermédiaire	[illegible]	-20%	[illegible]	-11%
CSP 2**	[illegible]	+4%	[illegible]	-37%
STATUT DE L'INTERVIEWÉ				
Salarié du public	[illegible]	+22%	[illegible]	-22%
Salarié du privé	-22%	-18%	[illegible]	-16%
A son compte	-66%	[illegible]	[illegible]	+36%
ECHELLE POLITIQUE				
Gauche	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-57%
Ni gauche, ni droite	[illegible]	-34%	[illegible]	[illegible]
Droite	-66%	[illegible]	[illegible]	+58%
ENSEMBLE	[illegible]	-18%	[illegible]	+9%

LE PREMIER MINISTRE a beau marteler, lors de chacune de ses interventions, que 1996 sera l'année du dialogue social, le message a le plus grand mal à passer. Selon un sondage réalisé par BVA du 18 au 20 janvier auprès d'un échantillon de 958 personnes, et publié lundi 5 février par Europe 1 et *Le Monde*, il est manifeste que le mouvement de grèves de novembre-décembre a laissé une trace profonde dans l'opinion publique.

Le temps n'a pas effacé les critiques à l'égard du plan de réforme de la protection sociale. Deux mois après sa présentation par Alain Juppé, une majorité de personnes interrogées (51 %) s'y déclarent défavorables, tandis que 44 % y sont favorables. Quelques semaines après la fin des grèves, cette hostilité s'est même accentuée puisque le pourcentage d'avis négatifs est plus important qu'en décembre, notamment parmi les salariés du secteur public (57 %). De la même manière, une majorité de Français (52 %, contre 44 %) n'approuvent pas la décision du gouvernement de ne pas retirer la réforme de la Sécurité sociale. Là encore, l'opposition ne s'est pas érodée.

Cette cristallisation de l'attitude des Français tient à deux causes essentielles. D'une part, pour 64 % des personnes interrogées, la *« peur de l'avenir » a été l'élément déterminant des grèves* de l'automne. Autrement dit, au-delà de la réforme de la « Sécu » elle-même, c'est une inquiétude profonde sur l'avenir qui a motivé le rejet du projet du gouvernement. D'autre part, parmi les facteurs les plus importants du mouvement social, 51 % des personnes interrogées mentionnent le manque de dialogue social, 46 % la façon de gouverner d'Alain Juppé et 41 % la déception vis-à-vis des engagements électoraux de Jacques Chirac : dans les trois cas, c'est la confiance dans l'exécutif qui est en cause.

Mme NOTAT APPLAUDIE À DROITE

Cette défiance est encore plus sensible quand on interroge les Français sur la capacité *d'« écoute » des responsables politiques* : 70 % de l'ensemble des personnes interrogées estiment que leurs dirigeants ne sont pas à l'écoute des Français. Et 80 % jugent que le dialogue social fonctionne mal en France, ce pourcentage *montant jusqu'à 89 % parmi les employés et les* ouvriers. Une majorité (56 % contre 40 %) considère que les Français, eux, sont attentifs à ce que *leur disent les dirigeants politiques*.

Enfin, le mouvement social de novembre-décembre a structuré durablement l'image des principaux partenaires sociaux.

Ainsi Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, qui a approuvé les grandes orientations de la réforme de la Sécurité sociale, est la seule responsable syndicale à bénéficier d'un indice de popularité positif, mais cette approbation vient essentiellement des électeurs de droite et des catégories sociales les plus favorisées, alors que sa « cote » est lourdement négative parmi les ouvriers et les employés, parmi les salariés du secteur public et parmi les électeurs de gauche.

A l'inverse, MM. Blondel et Viannet, respectivement patrons de FO et de la CGT, « collent » à *leur image traditionnelle de défenseurs des* moins favorisés et, pour M. Viannet, des salariés du secteur public.

Gérard Courtois

Une perte de 50 % des adhérents en vingt-cinq ans

FAIBLES, divisés et politisés, tel *est le jugement le plus couramment* porté sur les syndicats en France. Par sa durée et par son ampleur, par l'absence de coordinations venant déborder les grandes confédérations syndicales, le mouvement social de novembre et décembre oblige à nuancer ce point de vue, en distinguant une faiblesse numérique, réelle, et une audience forte auprès des salariés. L'étude réalisée en novembre 1995, pour le ministère du travail, par Dominique Labbé sur la syndicalisation en France depuis 1945 permet de mieux appréhender les forces syndicales et leur parcours depuis la Libération.

Combien de syndiqués en *France ? M. Labbé estime qu'ils* n'étaient pas plus de 2 120 000 en 1993, soit moins de 11 % de la *population salariée. Vingt-cinq ans* plus tôt, ils étaient encore 4 millions, soit 25 % des salariés. Au cours de cette période, la part des retraités parmi les syndiqués a eu tendance à augmenter beaucoup plus vite que celle des actifs. Tous syndicats confondus, une cassure semble s'être opérée dans les années 1977-1978 au cours desquelles la syndicalisation a reculé. Mis à part une courte accalmie en 1981-1982, la décennie 1977-1986 peut être considérée comme celle des années noires du syndicalisme. Aucune organisation n'a été épar*gnée par le reflux des adhérents*, aucun secteur de l'économie, aucune profession. Ce phénomène a conduit, selon M. Labbé, à une *« quasi-disparition du syndicalisme des lieux de travail »*.

La CGT, qui pour Dominique Labbé demeure la première organisation syndicale, a admis avoir perdu les deux tiers de ses effectifs sur la période 1977-1993. Les adhérents du secteur public sont passés devant ceux du privé. Avec comme *bastions EDF-GDF, la SNCF, La* Poste mais aussi les arsenaux de la défense, elle est la confédération qui compte dans les grandes entreprises nationales. Géographiquement, son implantation reste significative dans la banlieue parisienne, le Nord et le long du sillon rhodanien, de Lyon à Marseille, ainsi que de ceux de la Loire et de la Seine.

La CFDT, qui a perdu presque la moitié de ses effectifs entre 1978 et 1988, a l'implantation la plus diversifiée. Avec pour principales fédérations la santé, la métallurgie, les employés des collectivités locales, elle est plus présente dans le public que dans le privé, mais recule moins que la CGT dans le privé. *Elle est la centrale la mieux placée* dans les services (commerce, *banques, services marchands non* financiers), où le taux de syndicalisation est faible, et dans les industries de pointe ou de services (pétrole, agroalimentaire, construction électrique et électronique). Géographiquement, la CFDT est forte dans l'Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie) et dans l'Est (Lorraine, Alsace, Savoie).

> Une cassure semble s'être opérée dans les années 1977 et 1978

Implantée surtout à Paris et dans le Midi – de Toulouse à Toulon en passant par le Languedoc-Roussillon et les Bouches-du-Rhône –, FO est la confédération du secteur public et de l'administration. Bien représentée dans les hôpitaux, les communes, au ministère des finances, aux PTT, chez les gardiens de prison, elle est, en revanche, très peu présente dans le secteur privé. Depuis le milieu des années 70, ses bastions du secteur public déclinent, avec une accélération dans les années 80.

La CFTC, d'obédience chrétienne, reste forte dans l'enseignement privé et en Alsace. La CGC comprend des cadres et des agents *de maîtrise essentiellement dans* les grandes entreprises industrielles. Ces deux confédérations ont autour de 100 000 adhérents.

Dominique Labbé affirme que, de 1950 à 1975, *« 25 à 30 % des salariés français étaient syndiqués »*, observation qui permet de contester la thèse de la faiblesse historique du syndicalisme en France. Il montre que l'effondrement est récent. La responsabilité du naufrage n'incombe pas, selon lui, qu'aux seuls syndicats. Pour l'auteur de cette étude, tout se passe comme si les droits syndicaux avaient concouru à étouffer le syndicalisme : *« Aujourd'hui, les syndicats français – c'est-à-dire les institutions que la loi désigne comme représentatives – n'ont plus besoin d'adhérents. »*

A. B.-M.

★ *La Syndicalisation en France depuis 1945*, par Dominique Labbé, Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire (CERAP), CNRS-IEP Grenoble, novembre 1995.

Comment lutter contre la coupure entre les inclus et les exclus ?

ASSOCIATION d'inspiration « social-deloriste », fondée en 1973, Echange et Projets a choisi d'interroger le syndicalisme sur l'exclusion. Dans le dernier numéro de sa revue (numéro 75, décembre 1995), *Echange et Projets* publie un dossier sur le sujet, avec les contributions de trois organisations syndicales (CFDT, CFTC, CFE-CGC). Pour Pierre Vanlerenberghe, président d'Echange et Projets, le syndicalisme doit mettre *« au centre de ses revendications le développement des compétences et les garanties qui doivent accompagner toute forme de mobilité »*. Ainsi, souligne l'ancien dirigeant des cadres CFDT, *« il pourra répondre au souci des individus »* et, *« fidèle à son objectif de solidarité, peser pour refaire une place aux exclus »*.

« La lutte contre l'exclusion et pour l'insertion est désormais inséparable de la lutte contre l'exploitation », affirme Echange et Projets, qui formule plusieurs propositions à l'adresse des syndicats. En premier lieu, ils *« doivent faire un effort particulier pour accueillir les demandeurs d'emploi, leur donner des moyens d'expression, les aider à redevenir acteurs du développement et intégrer leur parole dans leurs propres revendications et mots d'ordre »*.

Afin d'encourager le syndicalisme à revenir à ses origines – à l'époque des premières bourses du travail, *« lieux de la solidarité ouvrière locale »*, la coupure entre chômeurs et salariés n'existait pas –, l'association propose de multiplier les expériences et les innovations, comme celle du chèque syndical et associatif pour les chômeurs de longue durée. En second lieu, elle suggère aux syndicats de développer leurs relations avec les associations de chômeurs, les associations intermédiaires et les *entreprises d'insertion*.

UN RÔLE NOUVEAU

Partant du principe que si l'action syndicale *« doit s'attacher à prévenir l'exclusion par son action au sein même de l'entreprise »*, elle ne saurait se limiter à cette tâche, Echange et Projets recommande aux unions locales de *« jouer un rôle nouveau »* en direction des personnes à la recherche d'un emploi. Surtout, il incite les comités d'entreprise, comme ils ont timidement commencé à le faire, à se donner les moyens de *« maintenir leurs prestations aux anciens salariés qui n'ont pas retrouvé de travail »* et de *« développer des actions innovantes d'insertion pour des chômeurs »*. Se situant dans la perspective plus globale de *« la reconstruction progressive d'un modèle de développement »*, Echange et Projets estime que le syndicalisme doit prendre *« l'exacte mesure des enjeux »*. Il faut trouver, ajoute le club, *« les moyens d'intégrer les exclus à ce combat, mais aussi et surtout* [ceux] *de mobiliser et de faire bouger les "inclus", afin que le système produise pour tous en intégrant chacun »*.

Dans l'immédiat, l'association espère, selon la formule de M. Vanlerenberghe, *« faire bouger les comportements »*. A la fin février, Echange et Projets va changer de président. M. Vanlerenberghe deviendra vice-président, tandis que Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire au Plan, prendra la présidence.

M. N.

Les « eurosceptiques » s'expriment les premiers dans le débat préparatoire à la convention du PS

Les principaux courants n'ont pas encore déposé leur contribution

Le débat européen s'est ouvert au sein du Parti socialiste, en vue de la convention nationale qui doit, fin mars, arrêter la position du parti sur cette question. Les premières contributions sont révélatrices du fait que l'« euroscepticisme », plutôt que de s'exprimer à visage découvert, emprunte les détours d'un idéal européen opposé, implicitement ou explicitement, à la réalité du traité de Maastricht, considérée comme décevante.

LA MISE EN PLACE de la commission d'élaboration sur le débat « Mondialisation, Europe, France », le 1er février, en vue de la convention nationale des 30 et 31 mars, a libéré la parole au sein du Parti socialiste, du moins celle de ses « courants ».

La Gauche socialiste, adepte d'une « République européenne », a présenté à la presse un *« Petit Livre jaune »* tiré à dix mille exemplaires et intitulé : *Maastricht, c'est fini. Pour changer le monde : un nouveau traité européen*. Pour Jean-Luc Mélenchon, Julien Dray, Marie-Noëlle Lienemann et Harlem Désir, chargé des relations avec le mouvement social au secrétariat national du PS, la méthode de Lionel Jospin pour mener ce débat est *« bonne »*, mais *« il ne faut pas préjuger de la synthèse à l'arrivée ». « Nous ne voulons pas d'un compromis à l'eau tiède »*, a averti M. Dray.

En trente-quatre pages, la Gauche socialiste esquisse une vision de l'Europe en rupture avec le modèle libéral. Affirmant que le mouvement social de décembre 1995 *« annonce une nouvelle montée des luttes sociales contre la mondialisation et l'Europe libérale »*, elle estime que *« la récession donne aux critères de convergence et à la voie choisie pour parvenir à la monnaie unique la signification d'un programme politique d'agression sans compromis contre toutes les conquêtes sociales du Vieux Continent »*. Favorable à la monnaie unique *« dans les plus brefs délais »*, car elle *« donnerait la puissance suffisante pour échapper à la domination sans frontière des capitaux transnationaux »*, la Gauche socialiste estime que la remise en question des critères de convergence, est *« le préalable d'un redéploiement de la construction européenne fondée sur l'adhésion des peuples »*.

Vue par la Gauche socialiste, la construction européenne se présente comme l'esquisse d'un *« nouvel ordre mondial »*, fondé sur le refus de la *« mondialisation libérale »*. Un nouveau traité, à négocier de toute urgence lors de la conférence intergouvernementale, devrait s'articuler autour d'une *« charte des droits fondateurs »* (plein emploi, salaire garanti, services publics, Etat régulateur, protection sociale).

VIVE LA MONDIALISATION !

Dans leur contribution, déposée le 2 février, les animateurs de la motion 2 du congrès de Liévin (« Agir en socialistes »), Vincent Peillon et Christophe Clergeau, défendent aussi une Europe fédérale, mais ils prennent résolument le parti d'une mondialisation synonyme de *« plus d'échanges et de libertés ». « L'idéal socialiste comme perspective, le monde comme aire de militantisme, l'Europe comme instrument, voilà notre pari »*, affirment-ils d'emblée. Ils prônent *« un nouvel ordre monétaire international résultant d'un nouveau rapport de force entre les monnaies, que seule la création rapide de la monnaie unique peut permettre de construire »*. Refusant l'Europe *« des capitaux et de la brutalité du libéralisme économique »*, ils plaident pour *« des politiques communes tournées vers l'emploi »*, la réduction massive du temps de travail et la fixation de minima sociaux cohérents.

Les anciens fabiusiens regroupés autour de Régis Passerieux, maire d'Agde, dans l'Hérault, et François Rebsamen, conseiller régional de Bourgogne, ont déposé une contribution, eux aussi, le 2 février. Ils préconisent l'élaboration d'un *« nouveau traité fondateur »*, la monnaie européenne étant présentée comme un *« objectif urgent ». « C'est ici et maintenant*, affirment-ils, *sur un choix de société rompant avec la doctrine du libre-échange roi que doit être fondé le nouveau projet européen. Pour cela, l'Europe doit contenir la contrainte que la mondialisation fait peser sur l'organisation sociale. (...) Bref, préserver un espace social qui ne soit pas régi par la recherche de la rentabilité financière. »*

M. DELORS TIENT BON

Laurent Fabius, qui avait réuni ses amis pour discuter de l'Europe le 14 janvier, ne se prononce pas pour un nouveau traité, mais pour l'application de Maastricht, *« ce qui ne veut pas dire l'appliquer en aveugle »*. Dans un entretien publié par *L'Express* (daté 1er-7 février), le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale plaide pour *« un vrai continent européen »*, afin de *« conserver une influence »* et de *« préserver notre modèle social et notre sécurité ». « Si l'on veut un marché européen unique, il faut une monnaie qui le soit aussi*, affirme-t-il. *(...) La seule question est de savoir si elle sera américaine ou européenne. »* Pour M. Fabius, la monnaie unique doit être introduite à la date prévue, les critères de convergence pouvant être appréciés *« en tendance »*. Pour éviter que la Banque centrale européenne ne détermine la politique économique à suivre, il propose la création d'un *« conseil des ministres de l'économie »*.

De son côté, Jacques Delors suggère aux dirigeants français, dans un entretien publié par *Le Nouvel Observateur* (daté 1er-7 février), de négocier avec leurs partenaires de l'Union européenne un *« pacte de confiance »* par lequel ils prendraient l'engagement que, *« dans le prochain traité, l'emploi sera explicitement élevé au même niveau de priorité que la monnaie »*. Récusant l'affirmation selon laquelle il aurait rejoint le camp des « eurosceptiques », l'ancien président de la Commission européenne se déclare hostile, comme Jack Lang, à une remise en cause du calendrier.

« Tout report dans l'application du traité serait une catastrophe, pas seulement pour la construction européenne mais aussi pour la gestion des monnaies », estime M. Delors. Ceux qui seraient tentés, au sein du PS, de quitter le navire européen ne pourront donc pas prendre prétexte des états d'âme de l'ancien président de la Commission de Bruxelles pour justifier leur propre tiédeur.

Michel Noblecourt

Des rocardiens sans appellation contrôlée

Les rocardiens vont-ils devoir changer de nom quelques jours après avoir trouvé une nouvelle appellation ? Le 1er février, quatorze disciples de Michel Rocard annonçaient dans un communiqué la création de l'ARES (Action pour le renouveau socialiste). L'encre était à peine sèche que l'autre ARES (Association de recherches et d'études sociales), dans un communiqué daté du 14 pluviôse an CCIV (2 février), dénonçait la *« scandaleuse usurpation »* d'un *« quarteron de rocardiens en retraite »*.

Créée en 1990 par des militants plutôt à la gauche de la gauche, avec comme président Pascal Joseph et au comité de parrainage Roland Carraz, Régis Debray, Jacques Kergoat, Alain Lipietz, Didier Motchane, Gilles Perrault, Claude Quin, Michel Vovelle, l'ARES est décidée à défendre son nom par *« par tout moyen de droit approprié »*. Elle suggère aux rocardiens de s'appeler *« ARS »*, *« à moins que la famille du curé ne porte plainte »*, ou *« APRES »*, *« qui aurait été plus conforme à leur projet »*.

M. Barnier plaide pour une « Europe des citoyens »

Au Grand Jury RTL-« Le Monde » le ministre délégué justifie néanmoins le report des dispositions de Schengen

« SI VOUS VOULEZ me faire dire qu'il serait grave que la monnaie unique ne se fasse pas, je vous le dis. Ce serait grave parce que nous en avons assez de subir la domination ou la souveraineté des autres », a déclaré Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, qui était, dimanche 4 février, l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* ». *« Nous aurons une monnaie unique à six, sept pays ou huit pays. Peut-être les Anglais y seront-ils plus tôt qu'on ne le dit. Les autres nous rejoindront ensuite »*, a-t-il ajouté.

Critiquant ceux qui ont *« pris le risque de laisser s'insinuer ou se diffuser une forme de doute »*, M. Barnier a approuvé, en revanche, le souhait de Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne ou de un Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale, de voir *« replacer la monnaie unique dans une perspective politique ». « Elle n'est*, a-t-il dit, *qu'un instrument pour l'emploi, pour se protéger, pour permettre à l'ensemble européen d'exister. »*

QUATRE PRIORITÉS

« C'est le grand enjeu du septennat de Jacques Chirac », a souligné le ministre, ajoutant : *« Il faut refaire de la politique. Après que l'Europe marchande, l'Europe commerçante ont été créées, il faut faire l'Europe des citoyens, l'Europe des gens, donner enfin à l'Europe sa dimension humaniste et sa dimension politique. »* M. Barnier a cité quatre domaines dans lesquels la France entend développer son action de manière prioritaire pour *« redonner un souffle à la construction européenne »* : la politique étrangère et de défense commune ; l'achèvement de l'espace de solidarité économique européen, pour défendre les emplois et en créer d'autres ; la création d'une Europe des citoyens ; la réussite de la grande Europe, élargie à l'est et au sud-est du continent.

Interrogé sur ses relations avec Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, que l'on dit tendues, M. Barnier s'est défendu d'avoir une autre vision que lui. *« Hervé de Charette*, a-t-il dit, *a des convictions européennes très anciennes et très fortes, et nous appliquons la seule politique française pour l'Europe qui vaille : la politique fixée par le chef de l'Etat et mise en œuvre par le premier ministre. »* Il s'est refusé à entrer dans une polémique sur la responsabilité des futures négociations sur la réforme des institutions européennes, qui s'ouvrent le 29 mars à Turin.

UN SOMMET SUR LA DROGUE

M. Barnier a justifié la décision du gouvernement de reporter à une date ultérieure la levée des contrôles aux frontières terrestres de la France avec ses voisins de l'espace Schengen, mis en place officiellement en mars 1995 entre sept des quinze pays de l'Union européenne pour permettre la libre circulation entre eux des personnes . Il a expliqué que les négociations avaient progressé sur les points qui donnaient lieu à désaccord. *« Si, s'agissant de la drogue, nos partenaires font un effort réel et concret, je pense que nous serons en mesure, dans les mois qui viennent, d'appliquer totalement Schengen »*, a ajouté le ministre. M. Barnier était attendu lundi aux Pays-Bas pour préparer avec les dirigeants néerlandais le sommet sur la drogue entre Paris, Bonn et La Haye, prévu le 7 mars.

Interrogé sur l'attitude de l'Europe en Bosnie, notamment sur sa politique à l'encontre des dirigeants serbes bosniaques responsables des exécutions en masse en Bosnie-Herzégovine, M. Barnier a déclaré : *« La paix ne peut pas être bâtie sur le mensonge ni sur l'oubli. Il faudra donc que ceux qui ont perpétré ces crimes, qui les ont couverts, qui les ont décidés, soient punis (...), Mladic ou d'autres. »*

M. Jospin, Mme Aubry et M. Rocard pour la monnaie unique

LA DIRECTION DU PS, qui avait appelé à voter « oui » au référendum de 1992 sur Maastricht, joue la carte de la monnaie unique en 1999. S'exprimant longuement sur ce sujet, pour la première fois depuis son élection à la tête du PS, Lionel Jospin s'est déclaré, dimanche 4 février, au « Club de la presse d'Europe 1 », *« favorable à la monnaie unique ». « On ne décide pas d'une monnaie unique entre des pays aussi importants que les différents pays européens sur la base de seuls critères techniques*, a affirmé le premier secrétaire du PS. *On prend une décision politique. »*

Attaché au respect du calendrier, comme Laurent Fabius et Jacques Delors, – *« on n'a pas intérêt à reculer »*, a-t-il dit –, M. Jospin n'a pas voulu s'engager dans le débat sur l'assouplissement des contraintes, tout en soulignant que *« la politique choisie par le gouvernement rend plus difficile le respect des critères en 1999 »*. Sur cette politique, il a multiplié les coups de griffe : *« Nous avons rarement été dans un tel état d'atonie de la vie économique*, a-t-il assuré, *avec une tendance à la baisse de la croissance, un chômage qui repart avec force et un manque de confiance de tous les acteurs économiques. »*

A « 7 sur 7 » sur TF 1, dimanche, Martine Aubry a défendu une position analogue : *« La monnaie unique, ce n'est qu'un instrument (...), mais il faut la faire. Tout ce qui reculera encore montrera une non-volonté de faire l'Europe. (...) Avançons ! Disons que nous la ferons à la date donnée, avec ceux qui le voudront, et puis on prendra ces critères en tendance, comme dit le traité de Maastricht. »* Comme M. Jospin, l'ancien ministre du travail a mis l'accent sur l'Europe sociale et la priorité à apporter à l'emploi. *« On ne peut pas accepter*, a affirmé Mme Aubry, *qu'on crée une banque centrale européenne sans que, parallèlement, il y ait une politique économique et une politique sociale qui soient menées conjointement sur les grandes lignes par les grands gouvernements européens. Il faut remettre la croissance, l'emploi au même niveau que la monnaie, comme objectifs pour l'Europe. »*

Le plaidoyer de Michel Rocard pour la monnaie unique a pris l'allure d'un cri d'alarme. *« Si jamais on ne fait pas la monnaie unique dans les délais prévus*, a déclaré le sénateur des Yvelines dimanche à Radio J, *avec les critères prévus par le traité, il peut se passer n'importe quoi, et la construction européenne peut en être arrêtée. (...) De cela, j'ai très peur. »* Plus Cassandre que jamais, l'ancien premier ministre n'a pas hésité à ajouter : *« Si l'on n'y va pas, je pense que c'est une catastrophe planétaire. »*

CORRESPONDANCE

Une lettre de « La Pensée catholique »

Après la publication d'un article sur la Fête du livre à Toulon dans nos éditions du 7 novembre 1995, Hervé Kerbourc'h, directeur de la publication de la revue La Pensée catholique, *nous écrit :*

Le 7 novembre 1995, *Le Monde* a qualifié d'*« intégriste »* la revue *La Pensée catholique*. Elle ne peut accepter ce qualificatif. Lorsque les médias parlent d'intégristes, dans le contexte catholique, ils désignent généralement les personnes, communautés ou publications qui ont suivi Mgr Marcel Lefebvre.

La Pensée catholique a pris position de façon claire et argumentée contre les sacres d'évêques par Mgr Lefebvre, et a toujours manifesté sa fidélité au pape (conformément à sa devise : *cum Petro, in Christo*), au magistère de l'Eglise, tel qu'il s'exprime notamment par les textes des conciles, y compris (et en premier lieu, puisqu'elles s'adressent aux hommes de ce temps) ceux de Jean Paul II.

De plus, le terme *« intégriste »* est aujourd'hui employé le plus souvent dans le contexte de la violence terroriste des extrémistes islamistes. Ce qui rend particulièrement inacceptable l'emploi de ce qualificatif pour notre revue.

هكذا من الأصل

Le gouvernement va prendre des mesures financières en faveur des zones rurales fragiles

M. Juppé relance la politique d'aménagement du territoire devant le nouveau Conseil consultatif

Alain Juppé réunit pour la première fois, lundi 5 février, le Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire (CNADT). Composé de cinquante-deux membres, dont des élus locaux, cet organisme consultatif donnera son avis sur les grandes orientations de la politique gouvernementale, notamment la politique de la ville et les mesures pour les « zones de revitalisation rurale » particulièrement déprimées.

LE PREMIER MINISTRE, qui en est de droit le président, devait installer officiellement le Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire (CNADT), lundi 5 février. Cette instance, prévue par la loi d'orientation, dite loi Pasqua, du 4 février 1995, aura à se prononcer sur la politique menée dans ce domaine à la fois par *« l'Etat, les collectivités territoriales et l'Union européenne »*, voire sur certaines réorganisations des services de l'Etat.

Bien qu'il n'ait qu'un rôle consultatif, il aura fallu un an, deux décrets et un arrêté pour établir définitivement la composition du CNADT. Parvenir à l'équilibre politique n'a pas été une mince affaire. Cet objectif, finalement, n'est d'ailleurs pas atteint : le conseil penche nettement à droite avec huit élus locaux ou parlementaires RPR, huit socialistes, neuf UDF et un divers droite. Il comprend aussi des représentants du monde syndical, associatif et socioprofessionnel.

« POIDS LOURDS »

L'expérience en matière d'aménagement du territoire semble néanmoins avoir largement pesé. Le CNADT réunit bon nombre de « poids lourds » de ce secteur : par exemple le sénateur Jean François-Poncet, sénateur (RDE) du Lot-et-Garonne, le désormais inévitable Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France, Jean-Marc Ayrault (PS), qui préside l'Association des maires des grandes villes, Jean-Pierre Balligand (PS), infatigable défenseur de la décentralisation, l'ancien ministre de l'aménagement du territoire et président du conseil régional des Pays-de-la-Loire, Olivier Guichard (RPR). Avec neuf sièges sur cinquante-deux au total, l'Ouest – de Nantes à Caen – se taille une bonne part, justifiée par les difficultés économiques en chaîne qui se profilent dans cette partie du territoire, notamment dans les industries de l'armement et la pêche.

Devant cette assemblée, Alain Juppé devait avant tout mettre à jour le calendrier de l'aménagement du territoire, qui a connu un grand passage à vide depuis le milieu de 1995. Ainsi l'élaboration du futur schéma national d'aménagement du territoire ne mobilise plus guère. A l'ordre du jour du CNADT est inscrite, notamment, la politique pour les banlieues et les mesures en faveur des zones de revitalisation rurale (ZRR).

Le gouvernement veut, en effet, montrer que le plan, annoncé le 18 janvier à Marseille, en faveur des banlieues n'éclipsait pas un soutien aux régions rurales, qui couvrent 85 % du territoire, et notamment les plus déprimées d'entre elles, c'est-à-dire les arrondissements où la densité démographique est inférieure à 33 habitants au kilomètre carré. Un décret va très prochainement être publié qui délimite précisément ces zones dites « de revitalisation rurale » pour lesquelles un effort particulier sera fait en faveur des entreprises qui acceptent de s'y installer, un peu à l'instar des zones urbaines sensibles *(voir la carte ci-dessus)*. La Lozère, la Creuse, le Lot notamment sont en totalité inclus dans ce périmètre.

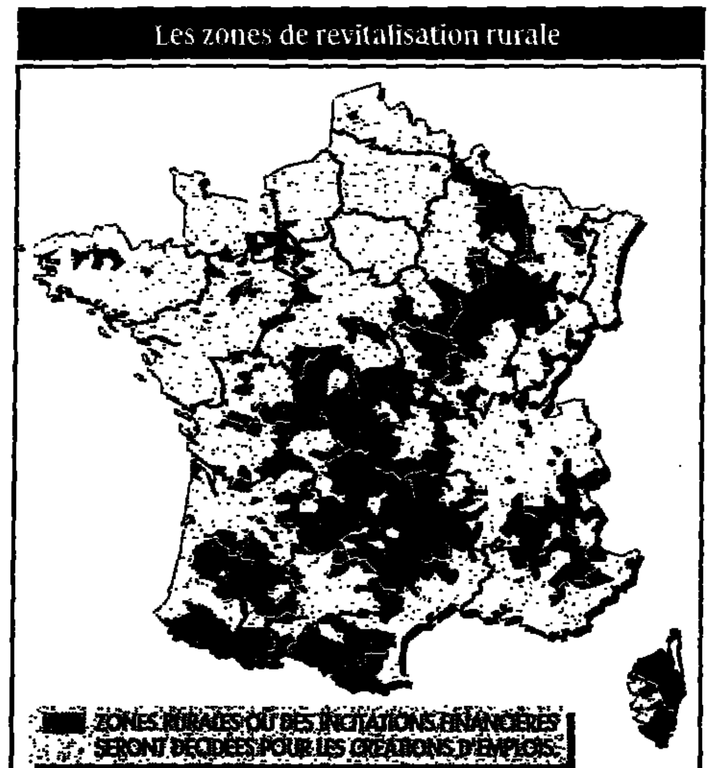
L'Etat compensera dans les budgets des collectivités locales, pendant cinq ans, les exonérations de taxe professionnelle dont bénéficieront les entreprises. Les investissements immobiliers à usage industriel ou commercial des PME seront soumis à un régime d'amortissement accéléré. D'autres allègements sont prévus, comme la prise en charge par l'Etat des cotisations que payent les entreprises pour les allocations familiales, ainsi qu'une priorité accordée par les pouvoirs publics aux crédits relatifs à la réhabilitation de l'habitat ancien. Dernière mesure très attendue : l'exonération pendant l'année qui suit l'installation de l'entreprise des cotisations sociales à la charge de l'employeur pour les entreprises qui créent des emplois, du quatrième au cinquantième salarié.

Président de l'Association nationale des élus de la montagne, Patrick Ollier, député RPR des Hautes-Alpes et membre du CNADT, vient de déclarer, sous forme de mise en garde : *« La politique de la ville ne doit pas se faire au détriment des zones rurales défavorisées. »* Selon lui, le nouveau dispositif en faveur de la ville est assuré pour partie par un prélèvement sur la part des crédits affectée aux communes rurales défavorisées, *« en contradiction totale avec le pacte de stabilité financière, les orientations de la loi Pasqua et celles de la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 1993 »*.

Le conseil ne sera pas, comme prévu initialement, systématiquement présidé par le chef du gouvernement, mais, en son absence, par le ministre de l'aménagement du territoire, Jean-Claude Gaudin, ce qui devrait lui permettre de se réunir plus souvent. Surtout, il va créer une commission permanente de seize membres. Cette dernière devrait rapidement devenir une sorte de bras armé des groupes de pression des élus locaux.

François Grosrichard et Martine Valo

Les zones de revitalisation rurale



Référendum pour une boucherie

Les habitants de Domats devraient avoir de nouveau une boucherie. A une majorité de 60,5 % des voix, les électeurs de ce petit village de l'Yonne se sont prononcés, dimanche 4 février, par référendum et dans l'effervescence, pour la réouverture du magasin fermé depuis 1993. En organisant cette consultation, Edmir Parenty, le maire, souhaitait obtenir l'aval de la population avant d'engager des investissements pour les travaux de rénovation nécessaires.

Les murs de la boucherie Cordier avaient été rachetés en juin pour 200 000 francs par les soins du maire. M. Parenty entend ainsi mobiliser ses concitoyens pour éviter la mort lente de sa commune. Selon ses calculs, la boucherie coûtera environ 60 francs à chaque habitant pendant dix ans. Après le « feu vert » de dimanche, la commune doit encore arrêter une décision lors de la réunion du conseil municipal, le 9 février, sur le lancement de la procédure de financement. Il restera ensuite à trouver... un boucher.

La Seine-Saint-Denis veut sa part des retombées du Stade de France

2 milliards de francs de marchés restent à attribuer

L'INTENSE activité qui règne sur le chantier du Stade de France, à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, témoigne de l'avancement de la phase de construction de cet équipement destiné à accueillir la Coupe du monde de football en 1998. En revanche, les responsables politiques et économiques locaux pressent le consortium d'entreprises bénéficiaire de la concession du stade de présenter rapidement un projet global d'exploitation. Le ministre de la jeunesse et des sports, Guy Drut, qui doit effectuer une visite sur le site, mardi 6 février, sera amené à préciser la politique des pouvoirs publics. Le consortium, qui vient de prendre le nom de « Consortium Grand Stade », est en négociation délicate avec les banques, qui tardent à concrétiser leur participation.

Patrick Braouezec, maire (PCF) de Saint-Denis, réclame pour sa part à la délégation interministérielle à la Coupe du monde l'organisation rapide d'une réunion entre la ville et le consortium. *« Nous avons eu ces derniers mois plusieurs réunions (...). Or, aujourd'hui, nous avons le sentiment que rien de bien précis ne semble se dessiner »*, vient d'écrire le maire au délégué interministériel, Noël Chamboduc de Saint-Pulgent. *« Je souhaite prendre date car, compte tenu des délais de procédure, nous devons rentrer dès maintenant dans la phase active de choix des équipements d'accompagnement du stade »*, précise le maire de Saint-Denis.

M. Braouezec admet que le consortium n'est pas en retard sur ses engagements, mais il déclare avoir rapidement *« besoin de certitudes sur l'occupation des surfaces disponibles »* autour du stade. Ce besoin de lisibilité est partagé par les acteurs économiques et sociaux du département, et plus particulièrement pour ce qui concerne le destin urbanistique de l'immense territoire de la Plaine-Saint-Denis, que se partagent les communes de Saint-Ouen, Aubervilliers et Saint-Denis.

Jusqu'à présent, les entreprises locales n'ont bénéficié que de 6 % des sommes engagées dans le chantier

Le contrat de concession prévoit que 25 % des travaux sous-traités par le consortium doivent être attribués aux entreprises locales, qui, en ce début 1996, n'ont bénéficié que de 6 % des 2,5 milliards de francs engagés dans le chantier, selon l'Association pour la promotion des entreprises de la Seine-Saint-Denis (Apessade). Son président, Francis Dubrac, espère *« une montée en puissance »* dans les prochains mois, une fois le gros œuvre achevé par Bouygues.

Parallèlement au marché « privé » de la réalisation proprement dite du stade, existent des commandes publiques, passées par l'Etat, la SNCF et la RATP, pour la réalisation des voies d'accès. Dans un département où le secteur du bâtiment et des travaux publics, particulièrement touché par la récession, employait, en décembre 1992, 11,5 % des salariés, les 2 milliards de francs correspondant aux marchés qui seront attribués dans les six prochains mois sont perçus comme une véritable bouffée d'oxygène.

Pour permettre aux PME de rivaliser avec les entreprises générales, aux mains des « gros » groupes, des procédures d'appels d'offres restreints (qui permettent une présélection des concurrents) et de tronçonnement des travaux ont été employées.

« La SNCF, la RATP et la société d'économie mixte d'Etat chargée de l'aménagement de la zone du Cornillon, où se construit le stade, ont bien joué le jeu », estime M. Dubrac. La moitié des 4,5 milliards de francs que coûteront le Stade de France et sa desserte a été attribuée à ce jour, dont près de 9 % ont eu des retombées locales concrètes.

« M. Braouezec a raison de se montrer préoccupé par les projets d'exploitation du stade et les délais de leur réalisation, mais il n'y a actuellement aucune raison de douter de la volonté de l'Etat et du consortium de remplir leurs engagements envers la ville de Saint-Denis », estime M. Chamboduc de Saint-Pulgent, qui annonce une réunion des partenaires dans les prochaines semaines. Le maire de Saint-Denis en attend des orientations précises et des engagements.

Pascale Sauvage

Le PS remporte le canton de Ducos (Martinique)

MARTINIQUE
Canton de Ducos (2e tour).
L., 7 968 ; V., 4 474 ; A., 43,85 % ; E., 4 292.
Lucien Cilla, PS, m. de Ducos, 2 255 (52,53 %)... *ÉLU*
Marie-Alice André-Jaccoulet, *UDF*, 2 037 (47,46 %).

[Le socialiste Lucien Cilla remporte logiquement le canton de Ducos face à l'UDF Marie-Alice André-Jaccoulet, qui l'avait devancé au 1er tour. Alors que la participation a fortement progressé, M. Cilla a bénéficié d'un bon report des voix de gauche. Son score est toutefois en baisse par rapport au second tour des municipales de juin 1995 à Ducos, où il avait déjà battu Mme André-Jaccoulet. Ce scrutin faisait suite à la démission de Maurice Louis-Joseph Dogué (div. g.) pour raison de santé.

28 janvier 1996 : I., 7 968 ; V., 3 607 ; A., 54,73 % ; E., 3 483 ; Marie-Alice André-Jaccoulet, 1 439 (41,31 %) ; Lucien Cilla, 1 285 (36,89 %) ; Emérante Lagrand, PPM, 615 (17,65 %) ; Guy Maximin-Tartare, div. g., 124 (3,56 %) ; Georges André, div.d., 20 (0,57 %).

29 mars 1992 : I., 6 579 ; V., 3 551 ; A., 46,02 % ; E., 3 314 ; Maurice Louis-Joseph Dogué, div. g., 1 945 (58,69 %) ; Lucien Cilla, PS, 1 369 (41,30 %).]

HAUTES-ALPES
Canton de Briançon-Sud (1er tour).
I., 6 379 ; V., 2 849 ; A., 55,33 % ; E., 2 740.
Alain Bayrou, s, UDF, m. de *Briançon*, 1 257 (45,87 %) ; *Antoine Guardabascio*, PC, 510 (18,61 %) ; Robert de Caumont, PS, 496 (18,10 %) ; Joël Pruvot, Verts, 191 (6,97 %) ; Vanessa Bickers-Garcia, FN, 154 (5,62 %) ; Philippe Pellorce, RPR diss., 132 (4,81 %)... *BALLOTTAGE.*

[S'il ne parvient pas à se faire réélire dès le premier tour, Alain Bayrou (UDF) arrive largement en tête. Son recul de 4,5 points par rapport à mars 1994 n'empêche pas à la droite de maintenir son niveau, en raison de la présence du RPR dissident Philippe Pellorce. A gauche, Antoine Guardabascio (PC) devance à nouveau d'une courte tête l'ancien maire socialiste Robert de Caumont. Cette élection partielle intervient à la suite de l'annulation du scrutin de mars 1994 par le Conseil d'Etat, en raison de l'inscription dans ce canton de 16 électeurs qui dépendaient en réalité de celui de Briançon-Nord.

20 mars 1994 : I., 6 158 ; V., 3 468 ; A., 43,68 % ; E., 3 288 ; Alain Bayrou, UDF-PR, 1 653 (50,27 %) ; Antoine Guardabascio, PC, 416 (12,65 %) ; Robert de Caumont, PS, 407 (12,37 %) ; Gérard Fromm, div. g., 372 (11,31 %) ; Joël Pruvot, Verts, 276 (8,39 %) ; Gérard Boucer, FN, 164 (4,98 %).]

CANTAL
Canton de Ruynes-en-Margeride (1er tour).
I., 2 880 ; V., 2 145 ; A., 25,52 % ; E., 2 095.
Louis-François Fontant, div.d., m. de Favenolles, 585 (27,92 %) ; Marc Petitjean, div. g., m. de Celoux, 451 (21,52 %) ; *René Cussac, div. g., m. de* Saint-Just, 448 (21,38 %) ; Bernard Frégeac, div.d., 344 (16,42 %) ; *Gérard Delpy*, div.d., 244 (11,64 %) ; Christiane Guduck, PC, 23 (1,09 %)... BALLOTTAGE.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de l'UDF Louis Clavilier, qui a dû démissionner de son mandat après un jugement du tribunal de commerce entraînant son incapacité à exercer une fonction publique. M. Clavilier avait été placé, en juillet 1994, en liquidation judiciaire à titre personnel par le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand, après la faillite d'une SARL dont il était gérant. Alors que l'UDF et le RPR n'avaient investi officiellement aucun concurrent, Louis-François Fontant (div.d.), vice-président de la chambre d'agriculture, arrive en tête du premier tour, notamment grâce à son score dans sa commune de Favenolles. Il devance ainsi les deux autres divers droite. A gauche, en recul par rapport à mars 1994, Marc Petitjean devance René Cussac, déjà candidat il y a deux ans.

20 mars 1994 : I., 2 914 ; V., 2 233 ; A., 23,36 % ; E., 2 147 ; Louis Clavilier, UDF-PR, 911 (42,43 %) ; René Cussac, div. g., 836 (38,93 %) ; Gérard Delpy, div. g., 372 (17,65 %) ; Jean Andrieu, PC, 21 (0,97 %).]

NORD
Canton de Bouchain (1er tour).
I., 18 485 ; V., 9 018 ; A., 51,21 % ; E., 8 803.
Albert Despres, PC, m. de Roeulx, 4 031 (45,79 %) ; *Marc Montuelle, PS*, 1 851 (21,03 %) ; Jean-Marie Huart, RPR, 1 387 (15,75 %) ; Lionel Clémenceau, FN, 778 (8,83 %) ; Albert Leduc, div.d., 349 (3,96 %) ; Thérèse Legoff, Verts, 277 (3,14 %) ; Stéphane Zarembski, div. g., 130 (1,47 %)... *BALLOTTAGE.*

[Le Parti communiste a toutes les chances de conserver le canton de Bouchain au second tour de l'élection partielle destinée à pourvoir au remplacement de Jean Dhollande (PC), décédé. Son candidat, Albert Despres, progresse de treize points par rapport à 1992. Le socialiste Marc Montuelle maintient ses positions, tandis que la candidate des Verts, Thérèse Legoff, s'effondre. Le candidat du RPR, Jean-Marie Huart, n'améliore pas les résultats obtenus en 1992 par le candidat de la droite parlementaire d'alors. Albert Leduc (div.d.), qui a perdu en juin la mairie de Bouchain au profit du PC, doit se contenter de 3,96 %. Enfin le Front national, qui parachutait depuis la région lilloise Lionel Clémenceau, enregistre un recul net de 3,5 points.

22 mars 1992 : I., 18 794 ; V., 13 953 ; A., 25,75 % ; E., 13 290 : Jean Dhollande, PC, 4 568 (34,37 %) ; Marc Montuelle, PS, 2 916 (21,94 %) ; Bernard Thoux, UDF-Rad, 2 220 (16,70 %) ; Serge Thomes, FN, 1 652 (12,43 %) ; Thérèse Le Goff, Verts, 1 362 (10,24 %) ; César Dumortier, div. d., 572 (4,30 %).]

NORD
Canton de Clary (1er tour).
I., 21 585 ; V., 12 269 ; A., 43,15 % ; E., 11 732.
Guy Bricout, div., m. de Caudry, 5 302 (45,19 %) ; Gérard Devaux, PS, m. de Beauvois, 2 191 (18,67 %) ; *Gérard Bezin, PC*, 1 295 (11,03 %) ; *Jacques* Disdier, FN, 1 112 (9,47 %) ; Christian Maire, div., m. de Bertry, 1 054 (8,98 %) ; Norbert Poulain, div. g., 778 (6,63 %)... *BALLOTTAGE.*

[Cette élection fait suite au décès du socialiste Jacques Warin, ancien maire de Caudry, la ville la plus importante du canton. Le PS risque de perdre ce siège. Son candidat, Gérard Devaux, maire d'une commune extérieure au canton, est largement devancé par Guy Bricout. Ce dernier, ancien socialiste qui se présentait sans étiquette, avait battu, en juin 1995, Jacques Warin pour la mairie de Caudry. Il confirme sa bonne implantation et se place en position de l'emporter au second tour. Le candidat socialiste était gêné par la présence de Norbert Poulain (div. g.), et peut-être également par celle de Christian Maire (div.). La droite parlementaire ne présentait pas de candidat. Cette absence n'aura cependant pas permis au candidat du Front national, Jacques Disdier, d'améliorer, comme il l'espérait, son score de 1994. Le PC maintient ses positions.

20 mars 1994 : I., 21 505 ; V., 15 111 ; A., 29,73 % ; E., 14 397 ; Jacques Warin, PS, 5 982 (41,55 %) ; Yves Coupé, UDF-CDS, 4 619 (32,08 %) ; Jacques Disdier, FN, 1 539 (10,68 %) ; Gérard Bezin, PC, 1 524 (10,58 %) ; Jean-Luc Malpaux, Verts, 733 (5,09 %).]

TARN
Canton de Vielmur-sur-Agout (1er tour).
I., 3 613 ; V., 2 564 ; A., 29,03 % ; E., 2 486.
Monique Collange, PS, m. de l'Albarède, 633 (25,54 %) ; Robert Clarenc, div. g., m. de Vielmur, 630 (25,34 %) ; Raymond Gardelle, div.d. sout. RPR et UDF, m. de Guitalens, 464 (18,66 %) ; Alain Cèbe, div. g., 462 (18,58 %) ; *Bernard Racaud*, div.d., 181 (7,28 %) ; Georges Ricardou, PC, 116 (4,66 %)... BALLOTTAGE

[Le second tour s'annonce serré pour ce scrutin destiné à pourvoir au remplacement d'André Aussagués (PS), décédé. Monique Collange (PS) arrive en tête, mais elle ne devance le divers gauche Robert Clarenc que de trois voix. Le score d'Alain Cèbe (div. g.) accentue encore la dispersion des voix à gauche. Raymond Gardelle (div. d), candidat de la majorité, n'en recule pas moins par rapport au candidat UDF de 1994.

20 mars 1994 : I., 3 570 ; V., 2 823 ; A., 20,92 % ; E., 2 722 ; André Aussagués, PS, 751 (27,59 %) ; Alain Cèbe, div. g., 590 (21,67 %) ; Pierre-Etienne Pagès, UDF, 528 (19,39 %) ; Bernard Racaud, div.d., 425 (15,61 %) ; Yves Alayrac, PC, 181 (6,64 %) ; Pierre Wagner, FN, 97 (3,56 %) ; Alexandre Vigneron, CNI, 76 (2,79 %) ; Jean Thomas, Verts, 74 (2,71 %).]

VAL-DE-MARNE
Canton de Sucy-en-Brie (1er tour).
I., 15 794 ; V., 5 651 ; A., 64,22 % ; E., 5 543.
Danielle de Valence, UDF-FD, adj. m. de Sucy-en-Brie, 1 888 (34,06 %) ; Michèle Ville, PS, 1 493 (26,93 %) ; Roland Favre, FN, 750 (13,53 %) ; *Jean* Heurtebise, RPR diss., 672 (12,12 %) ; Hervé Oswald, div.d., 433 (7,81 %) ; *Denis Recoquillon, PC*, 310 (5,59 %)... *BALLOTTAGE.*

[Danielle de Valence (UDF-FD) est bien placée pour succéder à Jean-Marie Poirier (UDF-FD), maire de Sucy-en-Brie, qui a démissionné de son siège de conseiller général après son élection au Sénat en septembre 1995. Elle a toutefois pâti de la division de la majorité. La candidate socialiste Michèle Ville progresse de plus de cinq points, tandis que le PC recule de plus de deux points. Roland Favre (FN) est en léger progrès.

20 mars 1994 : I., 15 814 ; V., 8 825 ; A., 44,19 % ; E., 8 516 ; Jean-Marie Poirier, UDF, 4 256 (49,97 %) ; Michèle Ville, PS, 1 839 (21,59 %) ; Roland Favre, FN, 1 095 (12,85 %) ; Martine Valotean, GE, 670 (7,86 %) ; Jean-Marie Barbier, PC, 656 (7,70 %).]

NATIONALITÉ Jamais, depuis l'après-guerre, autant d'étrangers n'avaient pu obtenir la nationalité française. Les chiffres pour l'année 1994 – 126 300 naturalisations, soit 32 % de plus qu'en 1993 – montrent que les trois voies d'accès à la nationalité se sont élargies. ● EN UN AN, les demandes de naturalisation ont augmenté de plus de 26 %. 49 000 ont été acceptées. Instaurée par la réforme de 1993, la « manifestation de volonté » désormais imposée aux jeunes nés en France de deux parents étrangers semble acceptée. Dès 1994, 41 000 d'entre eux ont effectué cette démarche. ● LE RENOUVELLEMENT de la carte d'identité devient de plus en plus compliqué pour les personnes nées à l'étranger ou de parents étrangers. La mise en place de papiers « infalsifiables » fait que l'administration demande désormais un certificat de nationalité.

Le nombre de naturalisations atteint son plus haut niveau depuis 1945

En 1994, 126 300 personnes sont devenues françaises. Ce chiffre traduit la poursuite du processus d'intégration. Il laisse penser que la « manifestation de volonté », instaurée en 1993 pour les jeunes nés en France de parents étrangers, paraît bien acceptée

LES TEMPS DIFFICILES renforcent les valeurs sûres. La nationalité française est de celles-là. Jamais, depuis l'après-guerre, autant d'étrangers ne l'ont demandée et obtenue. Jamais, depuis cinquante ans, la « machine à fabriquer des Français » n'a tourné à un tel régime, tempérant les discours alarmistes sur les ratés de l'intégration à la française. Même la réforme de 1993 des lois sur la nationalité, dont les promoteurs attendaient implicitement qu'elle freine la francisation, ne semble pas atteindre cet objectif. Les chiffres sont là : les trois voies d'accès à la nationalité se sont notablement élargies en 1994. Les naturalisations, qui résultent d'une décision souveraine de l'Etat, ont fait un bond de 21 % entre 1993 et 1994 pour dépasser 49 000.

Les acquisitions par déclaration, consécutives à des mariages mixtes, ont grimpé de 28 % en un an pour friser 20 000. Quant à la nouvelle procédure de « manifestation de volonté » introduite par la loi Méhaignerie de 1993, elle a conduit plus de 33 000 jeunes nés en France de deux parents étrangers vers la nationalité. Toutes procédures confondues, 126 300 étrangers sont devenus français en 1994, soit 32 % de plus que l'année précédente.

Cette envolée spectaculaire s'explique en partie par des considérations techniques. On a assisté, avant sa suppression par la loi de 1993, à une ruée sur la formule qui permettait aux parents étrangers d'obtenir par simple déclaration la nationalité pour leurs enfants nés en France. Ces dossiers s'étaient accumulés, et leur traitement s'est concentré en 1994 avec plus de 21 000 acquisitions de nationalité. Les demandes d'acquisition par mariage tendent plutôt à diminuer en raison de l'exigence, depuis la nouvelle loi, de deux années de vie commune (au lieu de six mois auparavant) : l'augmentation constatée ne résulte que de l'accélération du traitement des dossiers.

Au-delà de ces facteurs parasites, l'engouement pour la nationalité est attesté par l'évolution des demandes de naturalisation, dont le régime n'a nullement varié, et – de façon moins formelle – par le relatif succès de la formule de « manifestation de volonté ». Voie royale de la nationalité, la naturalisation est une course d'obstacles qui peut durer plusieurs années. Mais elle est couronnée de succès dans près de 80 % des cas. Elle ne peut concerner que des étrangers vivant en France depuis cinq ans au moins, ayant des ressources régulières, dont le casier judiciaire atteste les « bonne vie et mœurs » et qui sont « assimilés à la communauté française ».

ENFIN TES ENFANTS AURONT COMME TOUT LE MONDE, UN GRAND-PÈRE ÉTRANGER

PESSIN

PREMIÈRES STATISTIQUES

Les demandes de naturalisation ont augmenté de plus de 26 % entre 1993 et 1994, après plusieurs années de hausse modérée. L'envol des décrets de naturalisation effectivement publiés (+ 21 %) reflète cette tendance. En vingt ans, le nombre de naturalisations a doublé, pour dépasser 49 000 en 1994.

L'attrait de la nationalité française apparaît aussi avec les premiers résultats de la nouvelle procédure qui exige des jeunes nés en France de deux parents étrangers qu'ils manifestent expressément la volonté de devenir français entre seize et vingt et un ans. Auparavant, ces jeunes – environ 23 000 par an – devenaient français à dix-huit ans sans formalité. En 1994, trois classes d'âge (seize, dix-sept et dix-huit ans) représentant entre 70 000 et 80 000 personnes étaient concernées par la réforme. La majorité d'entre eux (41 000) ont effectué la démarche pour devenir français dès l'année 1994, alors que la loi leur laisse encore plusieurs années devant eux. Sur ce total, 33 000 jeunes ont effectivement obtenu la nationalité française. Les tribunaux d'instance ont rejeté 2 % des dossiers, dont la moitié parce que le demandeur possédait en fait déjà la nationalité française.

Il est évidemment trop tôt pour tirer des enseignements définitifs sur une procédure qui s'étend sur plusieurs années. Mais le faible taux de refus en 1994, le partage égal entre garçons et filles et les premières statistiques disponibles pour l'année 1995 (plus de 25 000 dossiers déposés en neuf mois) montrent que les jeunes sont loin de bouder la « manifestation de volonté ». Les craintes amplement manifestées lors du vote de la nouvelle loi ne paraissent pas justifiées par les premières années de sa mise en œuvre.

« Ceux qui attendaient de la réforme qu'elle ferme l'accès à la nationalité se sont trompés. La procédure a largement fonctionné, mais il faut attendre pour tirer des conclusions », estime Gérard Moreau, directeur de la population et des migrations au ministère de la ville et de l'intégration. « Les jeunes ne comprennent pas toujours la procédure mais ne rechignent pas », admet-on au Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti), fer de lance de la contestation aux projets Pasqua-Méhaignerie en 1993.

Les seuls contentieux déjà apparus sont liés à la difficulté pour des jeunes non scolarisés d'apporter la preuve formelle des cinq années de résidence exigées par la loi. Une circulaire du ministère de la justice précise que cette preuve peut être apportée par « tous documents » (attestation d'un voisin, d'un médecin, etc.). Mais certains tribunaux exigent des pièces excédentaires. En réalité, la réforme ne pourra être jugée sérieusement qu'au vu du sort réservé aux jeunes les plus marginalisés, ceux dont les parents font obstacle à leur souhait de devenir français, ceux aussi que n'atteint aucune des actions d'information engagées par l'administration et les associations.

Ce risque de voir exclus de la nationalité certains jeunes est d'autant plus sérieux que la campagne de communication engagée à l'automne 1994 a fait long feu. En outre, risque d'apparaître un contentieux lié aux actes délictueux commis par les jeunes majeurs d'origine étrangère : ils font obstacle à l'acquisition de la nationalité. En revanche, entre seize et dix-huit ans, il n'existe aucun empêchement lié à de tels faits.

Philippe Bernard

★ *Migrations et nationalité en France en 1994.* Documentation française, décembre 1995. *Les Acquisitions de la nationalité française. Chiffres-clés 1994,* ministère de la justice, 1995. *La Nationalité française. Les textes,* Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés, mars 1994.

3,6 millions d'étrangers

Sur les 56,6 millions d'habitants de la France, le dernier recensement de 1990 a dénombré 3,6 millions d'étrangers. Sur les 53 millions de Français, 1,3 million étaient nés à l'étranger. Ces dernières années, on estime que la population étrangère est restée stable par suite de l'équilibre qui s'est instauré entre le flux d'immigrés entrant légalement en France et le nombre d'étrangers acquérant la nationalité française (environ 100 000 personnes par an). L'année 1994 marque la rupture de cet équilibre : la mise en œuvre des lois Pasqua sur l'immigration s'est traduite par une diminution de 30 % des flux d'entrées légales. Simultanément, le nombre d'acquisitions de la nationalité enregistre une hausse globale de 32 %. Même si ces chiffres résultent de circonstances particulières, ils pourraient aboutir à une diminution du nombre d'étrangers en France.

Les Marocains d'abord

Sur 100 jeunes désormais astreints à la « manifestation de volonté », 37 sont d'origine portugaise, 30 marocaine et 11 tunisienne. Les enfants d'Algériens, eux, ne sont pas concernés par cette procédure. Ils acquièrent la nationalité française à la naissance en raison du statut de département qu'avait l'Algérie française où sont nés leurs parents.

Les Marocains constituent, de loin, le plus gros contingent des nouveaux naturalisés, suivis par les Algériens, les Tunisiens, les Portugais et les Cambodgiens. Le petit nombre de Turcs et de Zaïrois augmente rapidement ces dernières années, tandis que décroît celui des Espagnols et des Italiens. L'acquisition de la nationalité française reflète ainsi les nouvelles couleurs de la France, plus africaines qu'autrefois, et désormais aussi quelque peu asiatiques.

Le renouvellement de la carte d'identité est devenu une course d'obstacles

« FAUDRA-T-IL bientôt produire un arbre généalogique pour renouveler une carte d'identité ? » Jetée sur le cahier mis à la disposition du public dans l'antenne de police d'une mairie parisienne, la question traduit l'inquiétude des centaines de milliers de personnes qui découvrent, au moment de renouveler leur carte, qu'ils ne sont pas aussi français qu'ils le pensaient.

Il suffit, en effet, d'être né à l'étranger, ou même d'avoir des parents nés à Oran, Bamako ou Varsovie pour être désormais soupçonnés par l'administration d'avoir usurpé la nationalité française. Au guichet, ces citoyens ordinaires, habitués souvent depuis des décennies à obtenir le renouvellement de leur carte d'identité moyennant le minimum de formalités, se voient désormais réclamer un décret de naturalisation, voire un certificat de nationalité. Obtenir cette pièce nécessite une démarche chez un juge d'instance et parfois de longues semaines d'attente. « *Pratique discriminatoire* », « *vexation* » : le courrier du *Monde* reflète l'indignation de ces Français soudain suspects. Ils découvrent qu'une carte d'identité, pas plus qu'un passeport pourtant revêtu de la mention « *nationalité française* », ne fait désormais la preuve de cette nationalité aux yeux de l'administration.

Officiellement, le zèle du ministère de l'intérieur est lié à une simple considération technique : la généralisation de la nouvelle carte d'identité dite « *sécurisée* ». Ce petit rectangle de plastique informatisé et réputé infalsifiable ne doit comporter que des données irréfutables afin de permettre son renouvellement ultérieur automatique, a expliqué récemment Jean-Louis Debré. « *Les demandeurs doivent en conséquence justifier non seulement de leur état civil mais aussi de leur nationalité française et, si nécessaire, ils doivent produire un certificat de nationalité française (...)* », confirme le ministre, qui admet que « *cette exigence peut parfois être ressentie comme une mesure vexatoire (...)* ».

Ces formalités lourdes sont exigées non seulement lors de l'établissement d'une première carte « *sécurisée* » mais aussi pour le renouvellement d'une carte cartonnée, désormais systématiquement remplacée par le nouveau modèle plastifié. « *Il a été décidé de traiter les demandes de renouvellement des cartes (...) cartonnées comme des premières demandes* », indique le ministre. Qui a pris cette décision non écrite ? Nul ne le sait, mais elle s'applique. Le dernier dépliant d'information sur la carte d'identité édité par la préfecture de police de Paris demande explicitement une pièce faisant « *la preuve de la nationalité française* », sans préciser à quelle catégorie de personnes cette exigence s'applique.

UN PROFOND TRAUMATISME

Le procédé est d'autant plus étonnant qu'une circulaire du ministère de l'intérieur, adressée le 27 mai 1991 aux préfets et toujours en vigueur, prévoit qu'« *en cas de demande de renouvellement de carte nationale d'identité il n'y a pas lieu de réclamer des pièces justificatives de l'état civil ou de la nationalité française, à moins que vous n'ayez un doute sérieux sur l'authenticité de la première carte à renouveler ou sur l'authenticité ou la validité des documents qui avaient permis d'obtenir la première carte* ». La même circulaire dispensait de certificat de nationalité pour l'établissement d'une carte certaines personnes nées à l'étranger, notamment celles âgées de plus de 60 ans et détentrices d'un passeport en cours de validité, et les personnes pouvant produire à la fois leur ancienne carte d'identité et celle d'un de leurs parents, pièces difficiles à réunir pour peu que ces derniers soient décédés ou éloignés.

La banalisation de la carte plastifiée, considérée comme une première carte, a balayé ces consignes libérales. D'ailleurs, la réglementation est si complexe qu'elle n'est pratiquement pas mise en œuvre, les employés préférant par prudence réclamer le maximum : le certificat de nationalité. La situation a atteint un degré tel de complexité que le ministère de l'intérieur promet la diffusion prochaine d'une nouvelle circulaire.

Il restera à comprendre, sur le fond, le motif d'un tel déploiement de paperasses. Les algarades se multiplient au guichet entre des justiciables révoltés et des fonctionnaires peu au fait des subtilités du droit de la nationalité. Dans le but d'identifier quelques personnes qui ont pu, eux ou leurs ancêtres, se voir attribuer à tort la nationalité française, l'administration exige des liasses de papiers supplémentaires, souvent difficiles à réunir.

Sachant que la possession d'une ancienne carte d'identité obtenue de bonne foi est, dans tous les cas, l'élément déterminant de la « *possession d'état* » de Français reconnue par la loi, un nombre négligeable de « mauvais Français », nationaux par fraude, sera peut-être ainsi détecté. Le profond traumatisme causé aux centaines de milliers de personnes suspectées de fraude parce qu'ils sont nés à l'étranger, lui, n'est pas mesurable.

Ph. B.

Le ministre de la justice reporte l'examen du projet de réforme de la cour d'assises

Un élargissement du rôle de la Cour de cassation est évoqué

Le garde des sceaux, Jacques Toubon, a indiqué, vendredi 2 février, que le Parlement n'examinerait le projet de réforme de la procédure criminelle qu'au début de l'année 1997. Lors d'un colloque qui a eu lieu samedi 3 février à Saintes, de nombreux magistrats ont indiqué que, s'ils souhaitaient l'instauration d'une procédure d'appel, ils étaient en revanche opposés au projet actuel de réforme des cours d'assises.

SAINTES
(Charente-Maritime)
de notre envoyé spécial

La réforme de la procédure criminelle telle qu'elle était prévue par Jacques Toubon ne semble plus présenter le moindre caractère d'urgence. Vendredi 2 février, lors d'une visite à la cour d'appel d'Angers, le garde des sceaux a indiqué que le projet ne serait examiné par le Parlement qu'au début de l'année 1997, alors qu'il devait être soumis au conseil des ministre au plus tard dans quelques semaines. Le lendemain, lors du colloque organisé par le tribunal et le barreau de Saintes avec le concours du barreau de Paris et de la conférence des bâtonniers, Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, et Jacques Larché (UDF), son homologue au Sénat, affichaient une réserve encore plus prudente vis-à-vis de la réforme envisagée par M. Toubon.

Les grandes lignes du projet du ministre de la justice consistent à instaurer une procédure d'appel des décisions rendues en matière criminelle. En première instance, les crimes seraient jugés par un tribunal criminel siégeant de façon permanente et composé de trois magistrats professionnels assistés de deux « citoyens-jurés », dont le mode de recrutement n'est pas encore déterminé avec précision. L'appel serait soumis à la cour d'assises telle qu'elle est composée actuellement, soit trois magistrats et neuf jurés tirés au sort sur les listes électorales.

« Mon propre sentiment est qu'il y a autre chose à faire d'abord », déclarait samedi 3 février M. Larché. Et si l'instauration d'un deuxième degré dans les juridictions criminelles a pu un instant le séduire, il faisait passer les grands principes démocratiques derrière un certain pragmatisme politique en estimant que cet aspect de la justice n'était pas *« une préoccupation majeure »* de la population. Après avoir jugé le projet politiquement peu rentable, M. Larché relevait qu'il est aussi onéreux puisqu'il nécessite la création de nombreux postes de magistrats et de greffiers. Quant à M. Mazeaud, il estimait lui aussi que l'examen du projet ne constituait pas une priorité.

Pour autant, la plupart des participants au colloque de Saintes – qui a rassemblé plus de 200 professionnels du droit, dont de nombreux présidents de cours d'assises – se sont montrés farouchement partisans d'une procédure d'appel en se fondant sur le simple bon sens. Mais le mécanisme prévu par le garde des sceaux a été rejeté par le plus grand nombre, qui y voient la mort du jury à court ou à long terme. *« Si la réforme en cache une autre qui supprime le jury, il vaut mieux ne pas réformer »*, soupirait le bâtonnier Jean-René Farthouat, qui est favorable à l'instauration d'un jury départemental dont les décisions pourraient être remises en cause devant un jury régional. Il rejoignait ainsi M[e] Hervé Thémine qui, au nom de l'Association des avocats pénalistes, déclarait tout net que le statu quo était préférable à une mauvaise réforme.

Mais le statu quo ne satisfait pas davantage : la plupart des participants ont eu des mots très sévères pour dénoncer les dysfonctionnements de l'actuelle cour d'assises. Le rôle du président est au premier rang des critiques, dont certaines ont d'ailleurs été courageusement présentées par ceux qui occupent cette fonction et qui ne veulent plus faire le travail de l'accusation. *« Lorsqu'une institution ne repose que sur la qualité des hommes, c'est une mauvaise institution »*, déclarait M[e] Jean-Yves Leborgne. Selon de nombreux intervenants, il existe un déséquilibre profond entre l'accusation et la défense. Une foule de critiques ont été ajoutées, et le mal paraît si grand que le double degré de juridiction ne serait pas une réponse suffisante aux carences dont souffre la cour d'assises.

Aussi le vice-président du Sénat, Michel Dreyfus-Schmidt (PS), s'engouffrait-il dans la brèche en glissant : *« Les réformes sont possibles, même si on ne crée pas de cours d'appel... »* Parmi ces réformes, Maurice Zavarro, président de la cour d'assises de Haute-Garonne, suggérait que la Cour de cassation ait un rôle élargi. De l'idée de l'appel on évolua vers le concept de *« contrôle »* opéré par la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui vérifierait sévèrement *« la réalité de la loyauté des débats et la valeur probante qui a été donnée aux preuves »* à partir de la sténotypie des débats. L'idée mérite d'être creusée, mais elle n'a rien à voir avec la possibilité de faire appel.

S'il ne s'agit pas d'une forme déguisée d'enterrement, le report de l'examen du projet permet de laisser plus de place à la réflexion afin d'améliorer une réforme qui garde encore sa force maîtresse : donner au condamné des cours d'assises le droit de faire appel. Il y a quelque temps, un avocat prévenait le garde des sceaux du danger de laisser son nom à une mauvaise réforme. Ce danger serait encore plus grand si l'appel, indiscutable dans son principe, était abandonné pour des raisons de basse politique.

Maurice Peyrot

Un haut comité de quinze personnes

Le garde des sceaux, Jacques Toubon, a chargé Jean-François Deniau, député (UDF) du Cher, ancien ministre, juge titulaire à la Haute Cour de justice, de présider un haut comité de quinze personnes qui rendra un avis sur une éventuelle réforme de la cour d'assises. Ce haut comité, dont les membres seront choisis par M. Deniau, devrait comprendre à la fois des professionnels de la justice – magistrats et avocats,– et des personnes qui s'intéressent à ce débat – journalistes ou intellectuels, par exemple. Des auditions seront organisées sur les principaux enjeux de la réforme, notamment le mécanisme d'appel des décisions criminelles et le rôle des jurés. *« Je ne suis là ni pour enterrer un projet ni pour faire la loi.* a précisé M. Deniau au *Figaro*. *(...) Je suis là pour écouter et donner un avis. Maintenant, après, ce que l'on fera de cet avis ne m'appartient pas. »*

La grippe a augmenté la mortalité en 1993

8 000 décès supplémentaires, liés à l'épidémie, sont intervenus durant le mois de décembre, indique une étude de l'Insee

IL A SUFFI d'une épidémie de grippe particulièrement sévère pour que l'allongement de l'espérance de vie marque le pas en 1993. Pour la première fois depuis plus de dix ans, la mortalité n'a presque pas reculé, indique une étude de l'Insee rendue publique le 2 février. La même année, l'espérance de vie à la naissance a très peu augmenté : celle des femmes est restée stable (81,4 ans) et celle des hommes n'a progressé que de 1,2 mois pour atteindre 73,3 ans.

L'analyse du rythme des décès tout au long de l'année montre que le mois de décembre, durant lequel une épidémie de grippe avait sévi, a été caractérisé par près de 8 000 décès supplémentaires par rapport au même mois de l'année précédente. En moyenne, indique l'Insee, 1 706 personnes sont décédées chaque jour de décembre 1993, contre 1 458 l'année précédente. Les personnes âgées ont été les premières victimes de cette grippe : 91 % des défunts de décembre avaient plus de cinquante ans. A l'inverse, les décès des plus jeunes, fréquemment accidentels, sont plus nombreux au cours des mois d'été, en juillet et en août.

Conjoncturelle, cette stabilisation de l'espérance de vie à la naissance ne peut être interprétée comme un retournement de tendance, même si, en dix ans, les espérances de vie des hommes et des femmes ont chacune augmenté de 2,6 années, soit une augmentation annuelle proche de trois mois. Le palier marqué en 1993 est *« lié à cette épidémie de grippe qui a précipité des décès qui auraient dû se produire en 1994 ou plus tard encore »*, analyse François Héran, responsable de la division enquêtes démographiques à l'Insee.

Si l'espérance de vie des Françaises reste l'une des plus élevées du monde, celle des hommes reste à un niveau intermédiaire, loin derrière la Suède et la Grèce, mais devant l'Allemagne, la Finlande ou le Portugal. C'est toujours en France que l'écart entre les espérances de vie à la naissance des femmes et des hommes (8,1 années) est le plus grand. En 1993, les hommes ont la même espérance de vie que les femmes en 1959... Dans trois couples sur quatre, l'époux décède le premier et le veuvage affecte de nombreuses femmes, souvent durant une longue période. Les personnes mariées vivent en moyenne plus longtemps que les autres ; les célibataires, les veufs et les divorcés ont une espérance de vie à peu près équivalente.

En revanche, 1993 aura confirmé les progrès enregistrés en matière de réduction de la mortalité infantile. En 1993, sur 10 000 nouveau-nés, 65 n'ont pu franchir le cap de la première année, contre 68 en 1992 et 100 en 1980. Les progrès sont impressionnants. Ainsi, on a déploré autant de décès de nouveau-nés durant toute l'année 1993 que durant une seule semaine en 1976. Les résultats de 1995 (selon les données provisoires, le taux de mortalité infantile passerait en dessous de 50 décès pour 10 000 naissances) devraient confirmer cette évolution. La France rejoindrait alors le groupe des pays les plus sûrs, celui des pays nordiques.

Michèle Aulagnon

Deux nouveaux incendies inexpliqués ont éclaté à Moirans

DEUX NOUVEAUX INCENDIES ont éclaté à Moirans-en-Montagne, samedi 3 et dimanche 4 février, portant à treize le nombre de feux spontanés qui ont touché cette bourgade jurassienne depuis le mois de novembre 1995. Le 20 janvier, le plus violent d'entre eux avait causé la mort de deux personnes (*Le Monde* du 30 janvier). Pour la neuvième fois, c'est un pavillon de la rue des Cares qui a été sinistré.

Le feu s'est déclaré vers 13 h 45 samedi, dans une armoire du sous-sol de la maison de Charles Raffin. Il a pu être rapidement maîtrisé par les pompiers postés en permanence dans la rue des Cares.

Le 7 janvier, le feu avait pris de la même manière dans cette habitation. *« Nous avons vu une fumée grise, âcre, assez épaisse, qui sortait du garage, mais pas de flammes »*, rapporte Bernard Grossiord, chef d'exploitation d'EDF, qui coordonne les mesures effectuées sur le réseau électrique. *« Dans la maison, le disjoncteur est resté enclenché, l'électricité n'a pas été coupée »*, assure-t-il, précisant que l'expert en électricité, indépendant d'EDF, nommé par le juge d'instruction Jean-Pierre Berthet, n'a pas encore rendu ses conclusions sur le comportement du réseau électrique au moment de l'incendie.

L'une des pistes les plus sérieuses concerne en effet la ligne souterraine haute tension (20 000 volts) qui longe, à une vingtaine de mètres, le lotissement de la rue des Cares. Pour l'heure, il n'a pas été possible de constater d'anomalies correspondant à un défaut d'isolation qui pourrait être à l'origine des ignitions spontanées. Cette hypothèse a donné lieu à une controverse, poussant la direction parisienne d'EDF à déclarer que la *« piste électrique »* était *« tout à fait exagérée et prématurée »*. Dans un échange de communiqués, la mairie de Moirans a pour sa part tenu à préciser qu'elle n'avait *« jamais montré EDF du doigt »*.

UNE POUSSETTE EN FLAMMES

« J'espère que ce nouvel incendie fournira des indices aux experts », explique Jean Burdeyron, maire (UDF) de Moirans, qui s'est porté partie civile afin d'avoir accès aux éléments de l'information judiciaire ouverte par le procureur de Lons-le-Saunier pour « dégradation et incendies involontaire » et « homicides involontaires ».

« Je fais confiance aux enquêteurs », ajoute le maire, soulignant cependant que si ses administrés *« ne sombrent pas dans le délire »*, ils n'en commencent pas moins à être exaspérés par ces incendies répétés, qui pourraient *« susciter des vocations »*. Une allusion à peine voilée à l'embrasement d'une poussette, dimanche 4 février vers 20 heures, dans le hall d'un immeuble de la rue Roussin, où trois feux ont déjà démarré. Tout comme l'incendie d'une grange en bordure de Moirans – pour la troisième fois en deux ans –, cet épisode pourrait-il être l'œuvre d'un mauvais plaisant ? Se gardant de conclure, le maire pense qu'il y a sans doute là une piste à suivre.

Il est vrai que les autres hypothèses se sont pour l'heure révélées décevantes. Les diverses expertises n'ont pas permis de discerner de phénomène électromagnétique, « micro-ondes » ou sismique offrant une explication satisfaisante. Ces incertitudes ont laissé le champ libre aux *« spécialistes »* du paranormal, qui défilent désormais sans désemparer à Moirans.

Hervé Morin

Première pierre d'une église traditionaliste à Noisy-le-Grand

SEINE-SAINT-DENIS. Environ deux cent cinquante catholiques traditionalistes ont assisté, dimanche 4 février, à la pose de la première pierre d'une église à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), à l'initiative d'une association locale *« pour la continuité du rite dans l'Eglise »* (Ancre), dont le président, François Triomphe, était candidat du Front national aux dernières élections municipales. La messe selon saint Pie V a été célébrée par Mgr de Galareta, l'un des quatre évêques schismatiques consacrés par Mgr Lefebvre en 1988.

A l'appel d'un collectif d'opposants (PS, PC, CGT, FCPE, Verts, LCR, etc.), une centaine de personnes ont manifesté au même moment, appelant à la vigilance face à *« la montée de l'intégrisme »* et au *« retour à l'ordre moral »*. *« La présence d'une église intégriste en Ile-de-France risque de dynamiser les actions de l'extrême droite »*, expliquait un conseiller municipal vert de Noisy-le-Grand.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES : deux adolescents ont été mis en examen pour homicide volontaire**, samedi 3 février, après le meurtre d'un jeune homme âgé de quinze ans à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Eux-mêmes âgés de quatorze et quinze ans, les deux jeunes gens sont soupçonnés d'avoir poignardé Hatim lors d'une dispute portant sur une paire de moufles. L'incident s'est produit près du collège Paul-Eluard, que fréquentaient les trois adolescents, et où plusieurs incidents violents se sont produits ces dernières semaines.

■ **BANLIEUES : SOS-racisme prépare un « contre-projet »** alternatif au « pacte de relance pour la ville », présenté à la mi-janvier par Alain Juppé. L'association organisait dans ce but des « états généraux des quartiers », samedi 3 et dimanche 4 février, à l'université Paris-VIII (Saint-Denis), en présence de quatre cents militants, dont ceux des Maisons des potes, élus et représentants des quartiers difficiles. Fodé Sylla, président de SOS-racisme, souhaite donner un nouveau souffle à l'association en la transformant en *« syndicat des banlieues »*. Critiquant les effets pervers de l'*« assistanat »* dans les quartiers et la difficulté pour les associations de conquérir leur indépendance face aux élus, les « états généraux des quartiers » doivent se poursuivre localement pour élaborer, d'ici au mois de juin, une plate-forme de propositions et créer une coordination permanente des associations de terrain.

■ **ENVIRONNEMENT : *les cadavres d'un millier de mouettes*** et de goélands ont été ramassés, dimanche 4 février, en baie de Canche, entre Le Touquet et Etaples (Pas-de-Calais). Les oiseaux ont succombé à une maladie foudroyante dont la nature n'a pu être établie. *« Ils titubent, ils ont l'air sourd et hébété, mettent la tête à terre et meurent »*, a indiqué le capitaine des pompiers Pascal Miaux, commandant du centre de secours du Touquet. Les spécialistes avancent notamment l'hypothèse d'un empoisonnement. Les oiseaux, qui succombent une heure après l'apparition des premiers symptômes, pourraient être allés à l'intérieur des terres et s'être empoisonnés sur une décharge.

■ **SIDA : le tribunal des affaires de Sécurité sociale** du tribunal de grande instance de Versailles a ordonné, jeudi 1[er] février, une nouvelle expertise du dossier du docteur Patrick Cohen, un chirurgien qui estime avoir été contaminé par le virus du sida lors d'une intervention pratiquée en mai 1983 à l'hôpital de Saint-Germain-en Laye (*Le Monde* du 20 octobre 1995). Le docteur Cohen a par ailleurs engagé une procédure en justice contre l'Etat et la direction de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, à qui il reproche *« l'insuffisance des mesures de protection »*.

Des experts lancent un appel pour la « déprohibition » des drogues

LA POLÉMIQUE autour de l'usage de cannabis chez certains sportifs a réactivé les offensives contre la loi du 31 décembre 1970. Selon les sept cents membres de la Fédération européenne des intervenants en toxicomanie (ERIT), réunis samedi 3 février à Paris à la Cité des sciences, ce texte, qui organise la lutte « à la française » contre la toxicomanie et le trafic de substances illicites, montre aujourd'hui ses limites. Soulignant *« l'urgence d'une déprohibition »*, ils ont lancé un solennel *« Appel de Paris »* réclamant l'intauration d'une politique des drogues *« globale »* en Europe, capable de s'intégrer *« dans une politique sociale d'envergure »* et qui *« ne peut ni poursuivre le but de supprimer les drogues, ni continuer de donner la priorité aux actions judiciaires et policières »*.

« L'emprisonnement des toxicomanes en raison de leur usage de drogues doit être définitivement exclu », considèrent les signataires. Les éducateurs, les travailleurs sociaux, les thérapeutes et tous les personnels du dispositif dit *« spécialisé »* (centres de cure, de post-cure, etc.) estiment que *« l'abstinence ne doit pas être une condition à l'aide sociale ou aux soins »*. Ils préconisent *« une minimisation des risques, qui exige en priorité l'éducation préventive et la reconnaissance des usagers comme partenaires de santé publique »*.

UNE RÉPONSE « PARANOÏAQUE »

Le même jour, dans les locaux de l'Ecole nationale de la magistrature à Paris, les adhérents de la Ligue des droits de l'homme étaient venus s'informer auprès de quelques experts, dont le magistrat Jean-Paul Jean. Celui-ci a calculé que sept cents à huit cents personnes entraient chaque année dans les prisons françaises après avoir été condamnées pour simple usage de stupéfiants, *« première cause d'incarcération en France pour la deuxième année consécutive »*. L'avocat Charles-Henri de Choiseul-Praslin a dénoncé *« la réponse judiciaire »*, qu'il juge *« paranoïaque »* quand elle permet *« des poursuites pour deux grammes de haschisch »*, mais aussi *« arbitraire, impuissante et contre-productive »*.

« Le trafic doit être diabolisé mais pas ces millions de personnes en souffrance », a plaidé devant l'assemblée un responsable de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) avant de citer le patron d'Interpol, Raymond Kendall, qui s'était déclaré pour une *« décriminalisation »* de l'usage de stupéfiants. Patrick Braouezec, maire communiste de Saint-Denis et député de Seine-Saint-Denis, partisan d'un *« contrôle public sur l'approvisionnement des substances »*, a souligné *« le décalage complet entre le dispositif légal et la réalité »*. *« L'harmonisation européenne nous obligera tôt ou tard à réorienter notre politique »*, a-t-il assuré.

« Le public français est relativement mal informé », a renchéri le professeur Roger Henrion, auteur d'un rapport favorable à la dépénalisation de la simple consommation de cannabis (*Le Monde* du 4 février 1995). *« Pénalisateur devenu dépénalisateur »*, le professeur Henrion a, au passage, malicieusement rappelé qu'Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, ainsi qu'Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, avaient signé avec une centaine de députés une proposition de loi déposée le 27 octobre 1994 par Michel Ghysel, député (RPR) du Nord, visant à distinguer l'usage personnel de l'usage collectif de drogue.

A la Cité des sciences, seuls Jean-François Girard, directeur général de la santé, et Patrick Sansoy, membre de la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT) – toujours sans délégué depuis le départ de Nicolas Theis en novembre – représentaient l'Etat. *« Les comparaisons internationales et les rapprochements ont leurs limites*, a expliqué M. Girard en clôture de la réunion. *Nous n'irons pas tous à la même vitesse, nous ne prendrons pas les mêmes chemins. mais la finalité sera la même. »* La question de l'attitude à adopter face aux stupéfiants sera débattue le 7 mars, lors d'une rencontre très attendue entre le président de la République française, le chancelier allemand et le premier ministre néerlandais.

Laurence Folléa

مكذا من الأصل



Apple Computer, Inc.

Chers Clients Apple,

Apple a débuté avec une idée simple : la puissance de l'informatique doit être accessible à tous. C'est autour de ce principe que nous avons contribué au lancement du premier ordinateur personnel. 20 ans après, cette philosophie est toujours au coeur de la stratégie d'Apple.

Comme la majorité des vingt-deux millions d'utilisateurs de Macintosh l'a constaté, la presse se fait l'écho d'une période véritablement décisive pour Apple. Dans ce contexte, nous nous adressons directement à vous pour réaffirmer que la priorité du conseil d'administration et de l'équipe de direction d'Apple Computer Inc., est de prendre les mesures nécessaires pour préparer Apple à une nouvelle phase de croissance et de rentabilité.

La restructuration majeure que nous mettons actuellement en place a pour objectif de concentrer nos ressources afin de répondre aux besoins de nos clients et de leur proposer des solutions adaptées à des prix accessibles.

Nous avons pris des mesures pour renforcer notre position de leader sur les secteurs de l'informatique domestique, de l'éducation et certains autres marchés stratégiques. Nous sommes déterminés à consolider et à préserver nos atouts les plus précieux : la marque Apple, la fidélité de nos clients, et la contribution des collaborateurs Apple. Nous comptons aussi poursuivre le lancement de nouvelles technologies et de produits innovants qui renforceront encore l'avantage d'Apple dans les domaines du multimédia et d'Internet. Grâce au soutien massif de l'ensemble de nos développeurs et partenaires, nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer plus de 1 400 applications optimisées pour PowerPC, dont 800 sont majoritairement ou exclusivement disponibles sur Macintosh.

Résolument tournée vers l'avenir, Apple répond aujourd'hui aux tendances du marché de demain, notamment avec la sortie de Copland, le nom de code de notre prochaine génération de système d'exploitation, des produits utilisant la technologie PowerPC, la plate-forme Newton et Pippin - une console multimédia très bon marché, connectable sur votre télévision et qui vous permettra l'accès direct à Internet.

La croissance d'Apple dépend de notre aptitude à communiquer étroitement avec vous. C'est pourquoi, je vous remercie de l'attention que vous apporterez à ce message et vous donne rendez-vous prochainement pour d'autres informations clarifiant la vision et la stratégie d'Apple.

Soyez assurés que la motivation d'Apple est aussi forte qu'en 1976. Sa mission est de celles qui n'aboutissent pas en une année, dix ans, ni même toute une vie. Je suis convaincu qu'elle figure parmi celles qui demandent le plus de persévérance dans toute entreprise commerciale.

Sincèrement,

Marco Landi
Président, Apple Europe
Au nom de tous les employés Apple.

DISPARITIONS

Guy Gilles

Un cinéaste de l'onirisme et de l'esthétisme

LE RÉALISATEUR français Guy Gilles est mort samedi 3 février, à Paris. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

Au biseau des baisers, un de ses premiers courts métrages, réalisé en Algérie, traduisait déjà le goût de Guy Gilles pour les titres étranges et intrigants. Né en Algérie le 25 août 1940, élève de l'Ecole des beaux-arts d'Alger après des études en France, il débute dans le cinéma comme assistant, de Jacques Demy notamment. Après *L'Amour à la mer* (1963), il réalise en 1967 *Au pan coupé*, dans lequel s'exprime son attirance pour les entremêlements d'intrigues et des recherches esthétiques qui conduisent son cinéma à la limite de l'abstraction. Dans *Clair de terre* (1969), il réunit Edwige Feuillère, Annie Girardot et Micheline Presle autour de Patrick Jouané, son acteur fétiche, pour évoquer les traces laissées par une enfance passée en Afrique du Nord. Tentative intéressante, que certains qualifièrent alors un peu hâtivement de *« proustienne »*, mais dont les limites, liées notamment au systématisme des effets de réalisation et de montage, apparaissent clairement.

En 1973, Guy Gilles obtient le prix Jean-Vigo pour *Absences répétées*, portrait d'un jeune homme qui se réfugie dans la drogue pour oublier que sa vie ne l'intéresse plus et finit par se suicider. *Le Jardin qui bascule* (1974), avec Delphine Seyrig et Jeanne Moreau, histoire d'un jeune tueur à gages qui s'éprend de la femme qu'il doit tuer, *Le Crime d'amour* (1982), avec Macha Méril et Richard Berry, et *Nuit docile* (1987), avec Patrick Jouané et Claire Nebout, film aux allures de collage impressionniste, confirment la fidélité du cinéaste à ses thèmes de prédilection (l'écriture, la passion amoureuse, l'homosexualité, le crime), mais aussi son refus de les aborder autrement qu'à travers le prisme d'un onirisme et d'un esthétisme qui se révèlent vite lassants. Guy Gilles avait réalisé pour la télévision *Nefertiti*, évocation, à la théâtralité revendiquée, des amours de la reine d'Egypte, qui a été diffusé par Canal Plus en janvier.

P. M.

■ **BOB THIELE**, producteur américain de jazz et de blues, est mort à New York d'insuffisance rénale, mardi 30 janvier. Il était âgé de soixante-treize ans. A la fin des années 30, Bob Thiele avait été disc-jockey et avait participé à l'élaboration du magazine *Jazz*. En 1943, il créa une petite compagnie discographique, Signature Records. On lui doit aussi d'autres labels comme Coral Records, Dot Records, Flying Dutchman ou Red Baron, certains en collaboration avec Creed Taylor, premier responsable du label Impulse, créé en 1961, dont Bob Thiele allait devenir le principal producteur. Pour Impulse, dont le slogan *« The New Wave in Jazz »* – la nouvelle vague du jazz – traduit quelques-uns des remous du jazz dans les années 60, Bob Thiele produira une centaine d'enregistrements, dont la plupart des albums du saxophoniste John Coltrane pour la marque, et quelques-uns des enregistrements majeurs de Gil Evans, Oliver Nelson ou Sonny Rollins, ainsi que nombre de références historiques de l'avant-garde ou du free jazz avec Albert Ayler, Archie Shepp, Pharoah Sanders... Il a aussi produit des bluesmen comme B. B. King, T-Bone Walker et John Lee Hooker, sous la marque Blues Way Label, une filiale d'ABC.

■ **MARCELLE HEUCLIN**, pianiste et professeur de piano, vient de mourir à Paris, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Elève de Francis Planté (1839-1934) et de Lazare Levy (1882-1964), Marcelle Heuclin fut la partenaire de solistes célèbres tels le violoniste Georges Enesco ou le violoncelliste Maurice Maréchal, ainsi que des quatuors Calvet et Lowenguth. Elle a été l'assistante du pianiste Vlado Perlemuter au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, de 1952 à 1972. Après sa retraite du Conservatoire, Marcelle Heuclin était restée active, donnant des cours au Japon jusqu'en 1983. Pendant soixante ans, elle a organisé des concerts à Laon, dans l'Aisne. Une messe à sa mémoire sera célébrée en l'église Saint-Roch, à Paris, dimanche 11 février à midi.

■ **PYM**, dessinateur de presse, dont le vrai nom était Jean-Jacques Vimard, est décédé le 29 janvier à l'âge de cinquante-trois ans. Né le 11 juillet 1942 à Paris, il a dessiné à partir de 1960 pour de nombreux journaux français comme *L'Enragé*, *Hara Kiri mensuel*, *Pilote*, *Lui*, *Le Monde dimanche*, ainsi que pour des titres étrangers comme les hebdomadaires suisses *L'Hebdo* ou *L'Illustré*, ou encore l'allemand *Pardon* ou le libanais *Le Jour*. A partir de 1973, Pym a mis sa connaissance graphique et son sens du dessin satirique au service de *L'Unité* (organe de presse du PS) puis a créé dans *L'Humanité* une série de *strips* quotidiens, *Les Affreux*, avec Lacroux. A la fois dessinateur de presse et réalisateur de collages – il a notamment réalisé une exposition de ses collages sous le titre « Rêves de papier », en décembre 1994, à Paris –, Pym a aussi pratiqué la vidéo en réalisant plusieurs clips sur les dessinateurs Bosc, Chaval, Wolinski, Loup, ou sur l'illustrateur Tomi Ungerer.

■ **Mgr Pierre Boillon**, ancien évêque de Verdun, est décédé le 29 janvier à Dole (Jura). Né en 1911 à Salins-les-Bains, ordonné prêtre en 1935, il avait été nommé, en 1962, évêque coadjuteur, puis évêque de Verdun, fonction qu'il occupa jusqu'en 1986. Il était l'un des derniers évêques français à avoir participé aux quatre sessions du concile Vatican II (1962-1965).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

André BLUM
et Eve Line, née CHERCHEVSKY,
sont heureux d'annoncer la naissance de leurs treizième et quatorzième petits-enfants au foyer de leurs filles,

Tom

né à Besançon, le 31 janvier 1996,
frère de Jeff et Antoine,
chez Nathalie et Félix PLACET,

Manon

née à Lyon, le 31 janvier 1996,
sœur d'Anne-Laure, Emeric, Tiphanie et Tristan,
chez Véronique
et Claude TOURNIAIRE,

arrière-petits-enfants de

Eugène BLUM,
Germaine CHERCHEVSKY,
Abraham CHERCHEVSKY

disparus dans les camps nazis en 1942, 1943 et 1944.

Anniversaires de naissance

« A la grande nuit au petit jour,
au grand jamais au petit toujours. »

nous t'aimons et t'aimerons,

Nicolas,

qui est né il y a dix ans !...

Pascale, Laurent & les autres.

Décès

– Le 28 janvier 1996 s'éteignait

Germaine BROULAND,

dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Ceux qui l'ont aimée ne l'oublieront pas.

– Mme Pierre Coussy,
Matthieu Coussy,
très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Pierre COUSSY,

vous adressent leurs sincères remerciements.

– Le docteur et Mme Raoul Ghozlan
et leurs enfants Max-David,
Benjamin et Valentine,
Mme Aline Ghozlan,
M. Charles Bakouche,
Les familles Bakouche, Ghozlan
et parentes,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rebecca, Germaine GHOZLAN,
née BAKOUCHE,

à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu ce lundi 5 février 1996, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse.

7, rue Le Dantec,
75013 Paris.

– M. et Mme Maurice Jufian,
M. Jean-François Hervé,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et beau-père,

Jean HERVÉ
médaillé des évadés,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
médaillé militaire,

survenu le 28 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées jeudi 1er février, sur la commune de Pernes-les-Fontaines (84088).

– Mme Marie-Louise Lenoir,
sa mère,
Mme Nicole Quillery,
M. et Mme Michel Quillery,
ses enfants,
Florent et Agathe Quillery,
ses petits-enfants,
M. et Mme Roland Lenoir
et leurs enfants,
Ses frère, belle-sœur, neveux et nièces,
M. Philippe Quillery,
son beau-frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simonne QUILLERY,
née LENOIR,

survenu le 2 février 1996, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Cloud, place Charles-de-Gaulle, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

Ils associent à leur chagrin le souvenir de son époux

Pierre QUILLERY,

décédé en 1990.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur,
Les enseignants de l'Institut français d'urbanisme.
Les étudiants de l'IFU et du magistère aménagement,
ont la douleur d'apprendre la disparition de

Max STERN

qui a longtemps fait partager aux étudiants son enthousiasme et son expérience exceptionnelle.

– La famille et de nombreux amis
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri RUSSAK,

survenu le 28 janvier 1996.

Nous remercions particulièrement les médecins et le personnel de l'« AURA » pour les soins attentifs et la profonde humanité avec lesquels ils l'ont accompagné jusqu'au bout, comme il avait accompagné les enfants de Pithiviers...

A la demande du défunt, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière du Père-Lachaise.

– M. et Mme Raymond Gabbay,
sa sœur et son beau-frère,
M. et Mme Michel Ogrizek
et leurs filles, Raphaëlle, Frédérique et Anaïs,
Ses neveu, nièces et petites-nièces,
Sophie Gabbay,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Michel TURBAUX,

survenu le 1er février 1996, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 février, à 11 heures, en la chapelle rue Las Cases, Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

222, rue Saint-Martin,
75003 Paris.

– Jacqueline et Pierre Carraud,
Michelle Vignes,
Chantal Vignes,
ses sœurs et beau-frère,
Dominique Carraud et Laurence,
Emmanuelle Carraud et Bruno,
François et Laurence Carraud,
Nathalie Carraud et Geoffroy,
Laurent et Sabine Vignes,
ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Jean-Claude VIGNES,
peintre,

décédé à Nice, le 2 février 1996, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 février, à 15 heures, en l'église de Villiers-Allerand (Marne), près de Reims.

Remerciements

– Mme Danielle Gorge,
son épouse,
Anne-Sophie Gorge,
sa fille,
profondément touchées, remercient tous ceux qui ont manifesté leur sympathie et leur amitié après le décès de

Gabriel Marie GORGE

1, avenue Louis-Pasteur,
13100 Aix-en-Provence.

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Mutuelle nationale des hospitaliers et des personnels de santé,
très émus, remercient tous ceux qui ont manifesté leur estime et leur sympathie après le décès de

Gabriel Marie GORGE.

MNH,
331, avenue d'Antibes,
45213 Montargis Cedex.

Anniversaires de décès

– Pour le huitième anniversaire de la mort de

Paul DUNAND,

survenue le *5 février 1988*.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

64, rue Saint-Antoine,
75004 Paris.

– Il y a quatre ans, le *5 février 1990*,

Alain GILLER

quittait sa famille et ses amis.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a deux ans,

Claude JACQUIN-JANIN

nous a quittés.

Elle vit toujours en chacun de nous.

– Il y a vingt ans disparaissait

Cletta MAYER.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Il y a dix ans, le 6 février 1986,

Henri THOUVENIN

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui.

Conférences

– Dans le cadre des conférences de l'ACIP, le professeur Maurice-Ruben Hayoun et le rabbin Gilles Bernheim débattront du sujet suivant : Science et vie du judaïsme, le jeudi 8 février 1996, à 19 h 30, au Centre Edmond-Fleg, 8 *bis*, rue de l'Eperon, 75006 Paris.

(La science du judaïsme, « Que sais-je » ? n° 3031 PUF).

Séminaires

– La revue *Passages*, avec la collaboration de l'Unesco, organise le mardi 6 février, à 20 heures, dans ses locaux, 17, rue Simone-Weil, Paris-13e, un séminaire sur le thème :

Moïse hébreu, Moïse égyptien... de la loi religieuse à la loi universelle.

Avec les interventions de Gilles Bernheim, *Jean-Paul Durand*, *Dalil* Boubakeur, Nicole Maya Malet, Alain David, Moustapha Safouan, Youssef Seddik, Naïm Kattan et Xavier Audouard.

S'inscrire au secrétariat de *Passages*. Tél. : 45-86-30-02.

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Gérard Sfez : « *Machiavel et le religieux en politique* », 23 février, 1er et 22 mars, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Stéphane Arguillère : « La psychologie et la noétique spéculatives du bouddhisme tardif », 14 février, 13 et 27 mars, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean Leveque : « Dépositions de l'infini. Ecriture mathématique et écriture philosophique *dans La Science de la logique* de Hegel », 16 février, 15 mars, 14 heures-16 heures, salle des Actes, salle P. Celan, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris-5e.

Heinz Wismann : « Logiques de l'interprétation. Les grandes étapes de la pensée herméneutique », 6, 13 et 20 février, 18 heures-20 heures, salle de débats B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

● **Colloque**

Pluralisme, souveraineté et identité nationale, sous la responsabilité de C. Andard et J. Charvet, 16 février, 11 heures-18 heures, avec M. Freeden, P. Manent, P. Raynaud et J. Crowley, Centre for the Philosophy of the Social and Natural Sciences, London School of Economics, Houghton Street, Londres, WC1.

● ***Samedis autour d'un livre***

Le toucher du rayon, de Lucette Finas avec F. Aso, R. Chollet, J. Lauxerois et P. Pachet, 17 février, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur les salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

Expositions

Collection privée

Peintures à l'huile

Tél. : 42-63-41-47

Soutenances de thèse

– **Patrick Eveno** soutiendra sa thèse de doctorat de l'université Paris-I-Sorbonne, *Le Monde*, une entreprise de presse de la Libération à nos jours, le mardi 6 février, à 9 h 30, salle 1, galerie Saint-Jacques, escalier M, 2e étage, 12, place du Panthéon, Paris-5e.

Le jury sera composé de M. Jacques Marseille, directeur de thèse, et de MM. Jean-Noël Jeanneney, Jean Planchais, Alain Plessis et Antoine Prost.

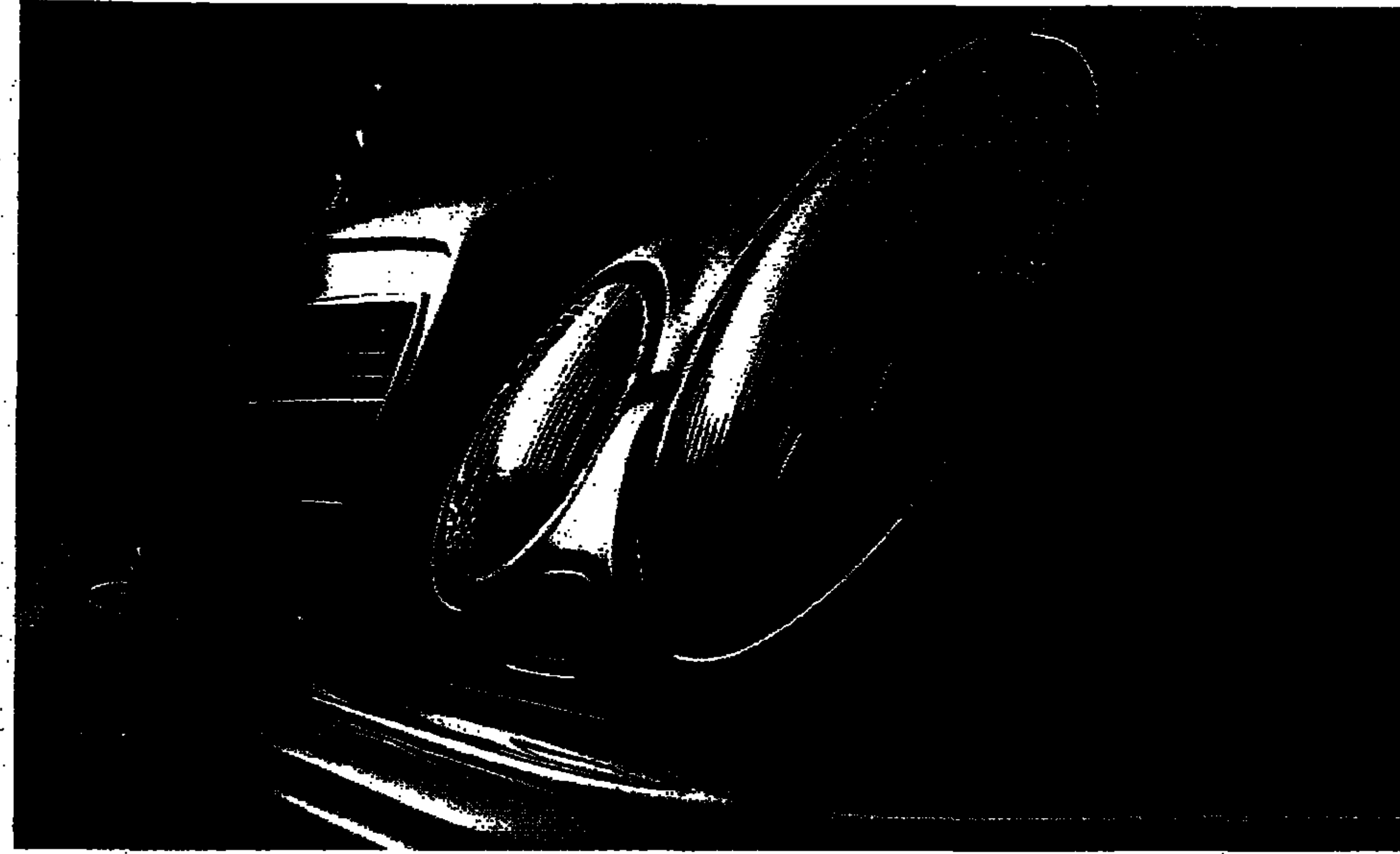
– **Laurence Thouroude** soutiendra sa thèse de doctorat en sciences de l'éducation intitulé **Tolérance aux différences à l'école maternelle, les limites de l'intégration** à l'université de Rouen, fac de lettres, salle du conseil, le mardi 13 février, à 10 h 30. Directeur de thèse : Claude Malandain. Membres du jury : MM. les professeurs Jacqueline Gateaux, Jean-Sébastien Morvan, Eric Plaisance.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Le sociologue et le constructeur

Désacralisée, l'automobile fait peau neuve pour mieux épouser la personnalité et le mode de vie de l'acheteur. « Cibler » est devenu le maître-mot des industriels en quête de modèles



PHOTOS D. R.

Détail de la nouvelle Mercedes-Benz Classe E, présentée en juin 1995, avec ses quatre phares ellipsoïdaux.

AUDACIEUX ! La nouvelle Mercedes-Benz Classe E, présentée en juin 1995, aura interloqué plus d'un fidèle de la prestigieuse marque à l'étoile. Une partie arrière inspirée d'un coupé, une calandre moins massive et, surtout, quatre phares ellipsoïdaux. Deux paires d'yeux ovales qui donnent à cette grande bourgeoise, disponible à partir de 200 000 francs, une allure résolument décalée, voire anticonformiste. Ce contre-pied esthétique est apparu d'autant plus surprenant que la précédente et très classique classe E aura été, avec 2,6 millions d'exemplaires, la Mercedes la plus vendue de tous les temps.

Cette voiture n'est pas née d'une fantaisie de styliste ni d'un logiciel informatique. Objet d'âpres discussions tout au long de ses trente-huit mois de gestation, elle reflète un changement de stratégie face à des contraintes nouvelles. De plus en plus désacralisée, la *« bagnole »* n'est plus tout à fait ce qu'elle était. Désormais, il lui faut davantage épouser la personnalité et le mode de vie de l'acheteur.

Aujourd'hui, concevoir une voiture n'est plus tant une affaire d'ingénieurs que de sociologues. Outre-Atlantique, l'avènement des *light trucks* – c'est-à-dire des monospaces, des 4 × 4 et des pick-up, ces voitures équipées d'un plateau découvert à l'arrière –, qui représentent près de la moitié des ventes, confirme que le choix d'une automobile dépend moins de stricts critères d'utilisation et davantage du type de loisirs pratiqué.

En France, le phénomène est moins perceptible. Toutefois, les modèles les plus marquants de la dernière période (Fiat Bravo et Brava, Renault Twingo et plus largement les monospaces, en progression de plus de 25 % en 1995, ainsi que les 4 × 4, en hausse de 16 %) ne sont pas des « premières » technologiques *mais des voitures* dont la fonctionnalité et l'esthétique semblent parfaitement correspondre à de nouveaux rapports, pluriels et complexes, que le public noue avec l'automobile.

L'acheteur, convaincu que la qualité de fabrication n'est plus une performance mais une évidence, et parfois persuadé que toutes les voitures se ressemblent, est désormais difficile à saisir. *« Les choses sont devenues très compliquées, même pour une firme comme la nôtre,* constate Dieter Zetsche, responsable du développement des voitures particulières chez Mercedes. *Les gens ne veulent plus entrer dans un moule. Il faut concevoir un modèle en pensant comment évolueront l'espace de vie et les attentes du client. En sachant aussi que, sous l'effet de la montée des préoccupations liées à l'environnement, la voiture est descendue de son piédestal et subit directement la concurrence des loisirs, des voyages ou de l'achat d'une maison de campagne. Voilà pourquoi nous associons de plus près sociologues et psychologues à la définition de nos projets »*, assure le numéro quatre de la firme de Stuttgart, qui ne craint pas d'affirmer que *« Mercedes-Benz, qui représentait des valeurs conservatrices, s'est engagé sur une nouvelle voie »*.

« Nous passons d'un univers automobile un peu stéréotypé à un paysage éclaté, renchérit Jean-Yves Helmer, numéro deux du groupe PSA (Peugeot-Citroën). *Les berlines, qui représentent 90 % du marché, n'en totaliseront plus que 60 % dans dix ans. » « Il va falloir inventer des concepts nouveaux »*, insiste le bras droit de Jacques Calvet, qui, entre autres projets, réfléchit à ce qui pourrait être une sorte de 2 CV de l'an 2000 dont le prix ne dépasserait pas 35 000 francs.

> « Trois ans avant le lancement commercial, les grands choix sont irréversibles. La prime à l'avant-gardisme n'existe plus »

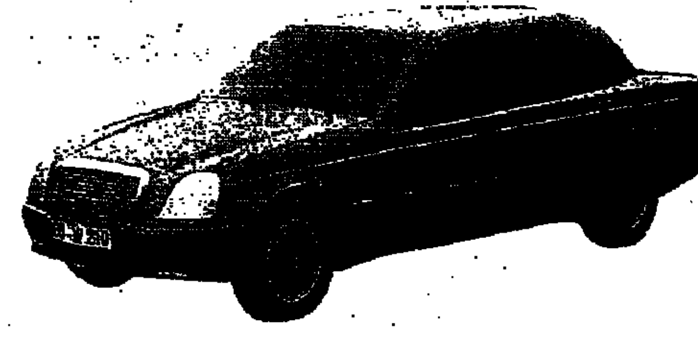
En faisant disparaître le client-type, l'éclatement des modes de vie a sonné le glas de la voiture attrape-tout. *« Cibler »* est devenu le maître-mot. Chez Peugeot, on a engagé le *« positionnement »* d'un modèle qui sera commercialisé en 2002 en déterminant trois grandes familles de clientèle : les « esthètes », les « audacieux » et ceux qui recherchent avant tout le confort.

L'objectif doit être atteint en respectant des coûts de fabrication – le développement de la Peugeot 406 a engendré une dépense de 6 milliards de francs contre 13,8 milliards de francs pour les cinq ou six versions de la Renault Mégane – d'autant plus serrés que le marché n'est pas florissant et les perspectives incertaines.

A l'extérieur mais aussi à l'intérieur de l'auto, plus rien ne doit être laissé au hasard. Durant la phase d'élaboration du nouveau monospace Voyager, qui aura représenté un investissement total de 2,6 milliards de dollars, Chrysler a interrogé plus de quatre mille personnes afin de connaître la nature des petits objets qu'elles ont l'habitude d'embarquer à bord d'une voiture.

Interrogation futile ? Pas pour la firme de Detroit, qui, parmi ses arguments commerciaux, annonce fièrement que le Voyager nouvelle génération *« dispose de dix-sept logements différents pouvant accueillir une boîte de mouchoirs en papier »*. Quant à la Renault Laguna, elle compte deux commandes d'avertisseur : l'un placé sur le côté gauche (habitude française), l'autre au centre du volant (préférence des Allemands). Pour la Mégane, qui entend poursuivre la carrière menée outre-Rhin par la Renault 19, la décision a été prise : la commande sera placée au centre du volant. Ausculter la clientèle n'est pourtant pas la panacée. *« Contentez-vous d'écouter les clients-tests et vous obtiendrez deux types de voitures : celle de la Guerre des étoiles, irréalisable, et celle dont le seul intérêt est de régler un problème particulier. On nous a déjà proposé un coffre adapté aux pêcheurs à la ligne, avec des emplacements spéciaux pour ranger les boîtes à hameçons ! »*, s'amuse Rémi Deconynck, responsable du produit chez Renault. *« Il ne faut pas prendre de décisions à la légère : trois ans avant le lancement commercial, les grands choix sont irréversibles. La prime à l'avant-gardisme n'existe plus. Dorénavant, l'entreprise doit être capable de répondre rapidement à une demande imprévue et disposer de plusieurs cordes à son arc. C'est la raison pour laquelle la Mégane – dont la remplaçante fait déjà l'objet de recherches – est déclinée en plusieurs versions. »*





Deux des projets rejetés chez Mercedes.



Une gestation de trente-huit mois.

DERNIÈRE-NÉE chez Citroën, la Saxo a donné lieu à l'un de ces délicats exercices de positionnement. Pour des raisons d'économies, cette petite auto a été conçue sur la base de la Peugeot 106, rallongée de quelques centimètres, à laquelle elle ressemble forcément. Outre un effort sur la tenue de route (une barre anti-devers garantit une plus grande stabilité dans les virages) et la qualité de suspension, Citroën a apporté un soin particulier à l'habitacle de la Saxo, en pensant particulièrement aux femmes, qui représentent la moitié des clients de petites berlines.

« Première chose : installer un volant de bonne taille, rassurant, qui donne d'emblée une impression de sécurité. Pour les conductrices, c'est important, explique Luc Epron, directeur du marketing-produit. *Ensuite, privilégier les formes rondes et éviter les arêtes, qui entretiennent le fantasme de risque »*, poursuit M. Epron, qui admet qu'en France *« la sécurité est d'abord une affaire d'image »*. La preuve : les berlines moyennes exportées en Allemagne sont toutes pourvues en série d'un sac de sécurité gonflable (airbag) côté passager qui, dans l'Hexagone, n'est disponible que sur certains niveaux de finition. *« En France,* constate un équipementier automobile, *l'airbag est pratiquement invendable en option alors qu'en Europe du Nord il est indispensable. Les Français préfèrent s'offrir l'air conditionné... »*

Opérer des choix impose des confrontations. La fameuse face avant de la Mercedes Classe E est le résultat d'un bras de fer. En 1988, dès le lancement du projet « W 210 », les stylistes ont été laissés libres de proposer des ébauches. Plus de cent esquisses sont retenues mais, en octobre 1989, seules vingt restent en lice. Mi-1990, il ne demeure plus que deux maquettes d'argile, grandeur nature, dotées d'un moteur électrique afin d'être jaugées en mouvement. L'une a de sages phares rectangulaires, l'autre de curieuses optiques ovales. *« Chacun a défendu son point de vue. Les responsables des services commerciaux souhaitaient que deux modèles différents soient proposés au public, de peur d'effaroucher la clientèle traditionnelle, notamment celle des chauffeurs de taxis »*, se souvient Dieter Zietsche.

> « Nous passons d'un univers automobile un peu stéréotypé à un paysage éclaté. Les berlines, qui représentent 90 % du marché, n'en totaliseront plus que 60 % dans dix ans : il va falloir inventer de nouveaux concepts »

C'est au début de l'année 1991 que le directoire de Mercedes tranche en faveur des projecteurs ellipsoïdes. Selon les « clinics » (tests effectués auprès de consommateurs-cobayes), 20 % de la clientèle continue pourtant de ne pas trouver le nouveau modèle à son goût. Prudent, Mercedes décide de préparer le terrain en dévoilant au Salon de Genève de mars 1993 une copie conforme de l'avant de la future classe E présentée comme une simple *« étude de style pour un coupé »*.

Chez Renault, c'est sur le choix des coloris que se sont exprimés quelques antagonismes. Les responsables commerciaux ont réclamé – et finalement obtenu – que le blanc soit intégré dans la palette des couleurs disponibles pour la Twingo afin de satisfaire la clientèle des entreprises. Au grand dam de la direction du design, qui s'inquiétait d'un risque de banalisation.

Sa « cible » identifiée, l'outil industriel fin prêt, les coûts de fabrication bien calés, comment baptiser le futur modèle ? Autrefois, l'opération réclamait un peu de flair et beaucoup de bon sens. Aujourd'hui, elle exige d'interminables réunions de remue-méninges et une batterie d'avocats internationaux. La plupart des constructeurs généralistes ont opté pour des dénominations plus ou moins abstraites afin de *« forger une identité émotionnelle plutôt que technologique »*, alors que les *« spécialistes »* (BMW, Mercedes, Saab, Volvo ou Audi par exemple), bénéficiant d'une image plus homogène, mélangent chiffres et/ou lettres de manière parfois volontairement hermétique.

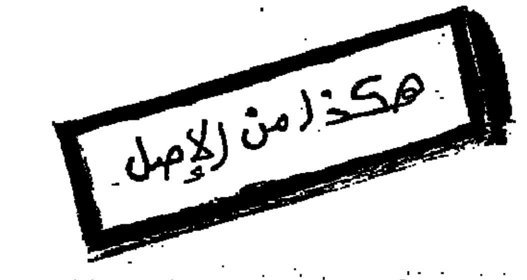
CHOISIR le « prénom » d'une voiture est une curieuse alchimie. Chez Renault, le processus débute par la constitution d'un *« comité d'appellation »* qui, à partir des valeurs qu'est censé exprimer le futur modèle, avance des propositions. *« Ce n'est pas un logiciel qui nous inspire des noms, ce sont des consultants en chair et en os,* insiste Jean-François Caubet, directeur de l'image et des relations publiques chez Renault. *Twingo a été inventé par des créatifs allemands et Mégane par des Français. Le choix définitif est arbitré par le PDG, deux ans environ avant le lancement commercial »*. *« Le fait nouveau,* souligne-t-on chez Fiat, *c'est le choix d'un même nom sur les différents marchés, Il faut vérifier le degré de compréhension, la facilité de prononciation et la signification dans les diverses cultures. »*

Mais les obstacles les plus délicats sont de nature juridique : les constructeurs se sont lancés dans une guerre de la propriété commerciale en déposant des noms comme on dépose des brevets. Par précaution mais aussi pour, le cas échéant, couper l'herbe sous le pied de la concurrence. Fiat reconnaît avoir dû *« engager des pourparlers sur le plan financier »* avec les Japonais afin de pouvoir baptiser Bravo et Brava ses nouvelles voitures. Audi, qui vient de modifier la dénomination de toute sa gamme, a, au nom de l'antériorité, obtenu de Volvo, engagé dans la même opération, que ses S. 4 et F. 4 deviennent S. 40 et V. 40 pour éviter toute homonymie.

Pis encore : la jurisprudence a étendu cette promiscuité. Si la Renault Clio est devenue la Renault Lutétia au Japon à cause d'un concurrent direct, la Renault Safrane n'a jamais pu s'appeler Jade à cause d'un parfumeur allemand. Quant aux séries Baccarat, qui regroupent les Renault les mieux équipées, elles devront bientôt abandonner ce signe de reconnaissance. Conscients qu'un nom, comme une invention, peut prendre une valeur considérable, des cabinets d'avocats se sont lancés dans la chasse aux appellations d'origine incontrôlées...

« En soi, un nom ne doit pas avoir de signification propre : c'est au contact de la voiture que le déclic doit se produire, insiste Jean-François Caubet. *Aussi, la véritable catastrophe serait que soit connue une désignation avant que la voiture n'ait été présentée. »* Même si le secret est jalousement gardé, mieux vaut parfois prendre les devants, en distillant quelques fausses confidences. Il y a quelques mois, on vit ainsi apparaître des photos de *« la Morane, remplaçante de la Renault 19 »* surprise sur une piste d'essai. L'information était exacte. Hormis le nom. Depuis longtemps, Mégane avait été adopté.

Jean-Michel Normand



Non, E.Leclerc ne veut pas être présent partout.

17 MILLIARDS

de sacs de sortie de caisse sont distribués chaque année en France, soit

85 000 TONNES

de plastique, l'équivalent en poids de 1000 Airbus A320.

10 MILLIARDS

de sacs finissent dans la nature où ils peuvent mettre plusieurs siècles à disparaître.

120 MILLIONS

c'est l'évaluation par l'IFREMER* du nombre de sacs plastique présents sur les fonds marins du littoral français.

* Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

CLM/BBDO

هكذا من الإعمل

E.Leclerc a décidé d'agir.





Pour combattre la pollution par les sacs en plastique jetables,
E.leclerc a décidé de les remplacer par des sacs réutilisables.
Contre **1 FRANC SYMBOLIQUE**, E. Leclerc vous fournit un sac plus solide,
plus pratique, plus esthétique et vous **LE REMPLACE GRATUITEMENT**
chaque fois qu'il est hors d'usage. E.Leclerc prend en charge la collecte et
LE RECYCLAGE DES SACS qui serviront à fabriquer
des sacs poubelle labélisés «NF Environnement». Bien sûr nous sommes conscients
que cette initiative va modifier les habitudes de nos clients.
Parce que la protection de l'environnement est l'affaire de tous,
cette action ne pourra être véritablement efficace
que si chacun d'entre nous se sent concerné et agit de manière responsable.

AGISSONS ENSEMBLE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT. N° vert : 05 22 05 95

E.LECLERC



Horst Köhler, président de l'association des caisses d'épargne allemandes

Les politiques font des promesses contraires aux réalités économiques

L'ancien secrétaire d'Etat aux finances, qui fut à ce titre négociateur pour l'Allemagne du traité de Maastricht, s'oppose à un assouplissement des critères de stabilité mais estime que, en cas de nécessité, un report de l'union monétaire « ne doit pas être considéré comme un tabou »

« La crise d'un modèle de développement économique européen se dessine en France comme en Allemagne. Mais alors que la France vient de connaître une forte crise sociale, *l'Allemagne s'engage* dans la voie de la concertation *avec le « pacte pour l'emploi »*. Quelles leçons tirez-vous de ce décalage ?

– Il me semble que les deux pays ont, fondamentalement, le même problème : leur classe politique est habituée à faire des promesses qui ne sont plus en rapport avec la réalité des *changements économiques* globaux. Cela freine le processus de réflexion nécessaire auquel doivent se livrer tous les groupes de la société. C'est ainsi que nous nous retrouvons avec une augmentation continue de l'endettement de l'Etat, qui entraîne à son tour une menace pour l'économie et, à long terme, pour la stabilité de nos démocraties.

» Certes, grâce à notre système plus décentralisé – sans oublier de mentionner nos syndicats, capables de gérer les arbitrages et les compromis –, nous sommes, en Allemagne, mieux entraînés à gérer les conflits sociaux par la voie de la négociation. Mais nous ne sommes pas allés beaucoup plus loin que la France sur la voie des réformes : celles-ci sont indispensables, notamment en raison de l'émergence de nouveaux pôles de croissance en Asie et en Amérique du Nord. Il y a, dans chacun des deux pays, un manque de débat ouvert sur la nécessité des réformes, même si, peut-être, les Allemands sont allés un peu plus loin que les Français dans la prise de conscience des problèmes.



DESSIN PATRICK LESTIENNE

Deux questions-clés se posent pour l'avenir de notre continent : comment encourager la créativité individuelle et renforcer le lien social ?

» Ce qu'on doit comprendre, c'est que les marges de répartition des ressources vont, à long terme, se réduire et même peut-être s'amenuiser. Nos systèmes de protection sociale sont fondés sur des *prévisions de croissance* qui me semblent irréalistes pour l'avenir. D'immenses problèmes nous attendent aussi en raison du vieillissement de nos populations. Les réformes sociales sont nécessaires si nous *voulons préserver* l'Etat-providence en tant qu'acquis de *culture et de civilisation. Il* s'agit d'un problème fondamental, auquel nous ne pouvons pas échapper sauf si nous choisissons d'avoir recours à deux expédients dont personne ne veut : l'inflation ou l'augmentation des impôts.

» Un des problèmes de l'Allemagne par rapport à la France réside peut-être dans le fait que les grandes décisions stratégiques y sont plus lentes à se traduire dans les faits. Prenez l'exemple d'Airbus, qui n'aurait jamais vu le jour sans la France et dont on voit aujourd'hui qu'il s'agissait d'un important investissement sur l'avenir... Il se pourrait que l'imagination politique des Français soit plus développée que la nôtre.

– Pensez-vous qu'on puisse un jour retrouver la voie du plein emploi ?

– Il n'y pas de solution miracle ni d'autorité étatique qui puissent garantir le plein emploi. Dans une économie globale, les Etats *n'ont tout simplement* plus les moyens d'assurer une telle garantie. Nous vivrons d'autant plus longtemps avec le chômage que nous tarderons à encourager l'initiative et la responsabilité individuelle. Dans le monde d'aujourd'hui, deux milliards de personnes vivent au-dessous de notre niveau de vie. Nous n'allons quand même pas les empêcher d'améliorer leur destin grâce à leur travail et leur créativité ! Nous n'avons donc pas le choix : il nous faut prendre à bras le corps la révolution structurelle. Cela signifie que nous devons essayer de conquérir de nouveaux marchés avec de nouveaux produits. De plus, nous avons des gisements *d'emplois inexploités dans le* domaine des services – je pense par exemple à des projets locaux dans la formation ou l'environnement, mais aussi aux soins pour les personnes âgées.

» Personne ne peut exclure que les revenus, en Europe, diminueront en termes réels. Nous avons besoin d'un processus de « destruction créatrice », comme disait le grand économiste autrichien Joseph Schumpeter. Les investissements doivent avoir rang de priorité absolue, et nous devons nous comporter de manière plus flexible. On ne doit pas considérer comme tabou, par exemple, qu'un pilote de ligne se transforme provisoirement en chauffeur de taxi pour gagner sa vie.

– Le modèle économique européen est-il dépassé ?

– Non, certainement pas. Mais, en Europe, nous croyons beaucoup trop à l'Etat. Or deux questions-clés se posent pour *l'avenir de notre continent* : comment encourager la créativité et la performance individuelle d'un nombre de gens aussi grand que possible ? D'autre part et dans le même temps, comment renforcer le lien social et la cohésion de la société ? Ce n'est qu'en réfléchissant ouvertement à ces deux questions que *nous pourrons aborder la question* de notre avenir économique [*Standort*] dans toute sa dimension, à savoir comme concurrence entre régions, nations et cultures.

» Il ne s'agit pas de copier le *modèle américain, avec sa* couche de plus en plus grande de gens qui ont des petits jobs permettant à peine de dépasser la limite de la pauvreté (les « *working poor* »). Mais il faut encourager l'initiative individuelle à tous les niveaux sans oublier qu'une société dépourvue du sens de la collectivité est perdue.

» L'Allemagne, avec son système économique et social décentralisé, dispose en principe de bonnes conditions pour un épanouissement de la créativité *et du sens collectif. De plus,* chez nous, les nouveaux Länder de l'Est dynamisent la société allemande. Les gens de l'ex-RDA nous aident à nous moderniser, parce qu'ils sont plus ouverts à l'innovation et à la technologie *que les Allemands* de l'Ouest. C'est pourquoi je *suis plutôt optimiste en ce qui* concerne l'avenir de l'Allemagne.

– Vous avez été, en tant que négociateur allemand du traité de Maastricht, au cœur des débats qui ont mené au projet *d'union économique et monétaire* européenne. *Aujourd'hui président des caisses* d'épargne allemandes, vous êtes à la tête d'un réseau bancaire très décentralisé, qui donne parfois l'impression d'avancer à reculons vers la monnaie unique. A votre sens, l'Allemagne veut-elle de l'euro ?

– Les dirigeants allemands veulent de l'euro et la monnaie unique correspond à l'intérêt bien compris de la population. Mais les dirigeants politiques de nos pays n'ont sans doute pas pris suffisam*ment au sérieux la préparation de* l'Union économique et monétaire, aussi bien pour convaincre les gens de la nécessité de ce projet que sur le plan de l'amélioration des fondements économiques. On n'a pas assez mis à profit la *période qui s'est écoulée* entre la ratification du traité en 1992 et au*jourd'hui* pour *remplir les critères* de stabilité et assurer une meilleure convergence de nos économies. Pendant ce temps-là, certains ont tenté – en Allemagne aussi – de faire porter au traité de Maastricht la responsabilité de *problèmes économiques et so*ciaux qui découlaient en fait d'erreurs commises dans le passé. Or, si nous connaissons un ralentissement de la croissance dans nos pays, c'est à cause d'un endettement excessif des Etats.

» *Quant aux Allemands*, ils doivent savoir que leur pays ne sera pas indéfiniment une île de prospérité. Si l'union économique et monétaire européenne ne se réalisait pas, cela signifierait à long terme moins de croissance, moins d'emplois, et donc moins de stabilité politique et sociale. En tout *cas, l'Union économique et moné*taire européenne ne représentera un progrès économique et social que si elle est véritablement une communauté de stabilité. C'est pourquoi n'auront le droit de participer à la monnaie unique que les pays qui remplissent les critères du traité. La convergence des économies a la priori*té sur les délais fixés par les po*litiques. J'estime qu'il est possible que cinq à sept pays remplissent les critères d'ici au début de 1998. Quoi qu'il en soit, une union monétaire n'a de sens pour l'Europe que si l'Alle*magne* et la France *en* sont membres. Si ce n'est pas pos*sible*, alors un report du projet ne doit pas être considéré comme un tabou.

– Ne faut-il pas, comme le préconisent certains, interpréter de manière *« souple »* les critères fixés par le traité de Maastricht ?

– Il n'est pas question d'assouplir les critères de stabilité. Cela contredirait la crédibilité du projet, induite par la stabilité de son *orientation*.

– On a l'impression qu'en Allemagne l'union monétaire européenne est souvent assimilée à l'union monétaire de 1990 entre les deux Allemagnes, et qu'on craint à nouveau *d'avoir à payer d'immenses transferts financiers, cette fois pour les pays du Sud...*

– Beaucoup de gens craignent, en Allemagne, que les différences de productivité entre les différents pays de l'Union européenne ne conduisent à créer des fonds financiers supplémentaires pour annuler ces écarts. Mais il n'est pas *question qu'avec la monnaie* unique tout le monde bénéficie des mêmes conditions de *salaire*, de travail et de prestations sociales (même si une charte sociale définissant des standards sociaux minimaux est juste et importante). Voilà en quoi l'union économique et monétaire européenne diffère de l'union monétaire entre les deux Allemagnes.

– Les Allemands ne surestiment-ils pas la force de leur économie ?

– Si l'union économique et monétaire devait échouer, le deutschemark connaîtrait une forte surévaluation qui provoquerait de très dures difficultés pour nos exportations et entraînerait, au bout de quelques années, de nouveaux transferts massifs d'emplois à l'étranger. *A moyen terme*, notre compétitivité en souffrirait. Nous ferions face à une situation sociale probablement plus tendue.

– Vous soulignez que la monnaie unique a été une idée plutôt française...

– Oui, je n'exclus pas qu'il y ait eu, chez beaucoup de dirigeants français, la volonté de justifier l'union monétaire européenne par la fin du rôle dominant de la Bundesbank. Il me semble qu'il s'agit d'une argumentation à *courte vue*, bien qu'on ne puisse pas regretter que cette vision de certaines élites françaises soit mise au service d'une coopération fructueuse avec l'Allemagne. Ce qui m'a toujours frappé, chez les *hauts fonctionnaires* français que j'ai rencontrés au cours de ma carrière, *c'est qu'ils avaient* le sentiment d'avoir l'ensemble de l'Etat à leur disposition. *Les* élites allemandes sont plus proches du peuple, moins centralistes.

– Peut-on considérer, malgré les différences culturelles qui les séparent, que la France et l'Allemagne forment une *« communauté de destin »* ?

– Oui, mais il faut renforcer les relations personnelles entre les citoyens, afin d'éviter que le manque de connaissance mutuelle et les ressentiments encore *présents ne sévissent* à nouveau. Moi, j'ai été frappé d'entendre ma fille de vingt-deux ans me dire, il y a peu de temps : « *Papa, pourquoi aurons-nous une monnaie commune avec la France, alors qu'elle fait sauter des bombes atomiques dans le Pacifique ?* » Je me suis efforcé de replacer les choses dans le contexte d'une politique de défense commune européenne. Mais c'était trop compliqué, et son scepticisme instinctif est resté.

– Que deviendra l'Italie dans l'union monétaire ?

– Tous les candidats à l'union monétaire doivent remplir les conditions d'entrée prévues dans le traité. Naturellement, l'Italie devra être membre de l'union monétaire dans pas trop longtemps. Demandez aux entreprises de Bavière ce qu'elles pensent d'un scénario où l'Italie, qui est à leurs portes, continuerait à bénéficier d'une lire dévaluée qui rend ses produits plus concurrentiels !

– Peut-on parler d'une « expansion » allemande en Europe centrale et orientale ?

– Non. Il est naturel que nous reprenions des relations politiques, économiques et culturelles avec *nos voisins. Cela va* aussi dans le sens des intérêts de la France. En outre, *si les Al*lemands étaient seuls à s'intéresser à cette région, ils auraient beaucoup de mal à s'y faire entendre. Nous sommes beaucoup plus habilités à être présents là-bas quand nous y allons avec d'autres partenaires européens.

– L'Allemagne dispose-t-elle d'une solution de rechange à l'intégration européenne ?

– Non. Il existe certainement des tendances au sein de l'opinion qui cherchent à redéfinir les conditions d'une « voie particulière » (*eigener Weg*) allemande. Le développement de nouvelles tonalités nationalistes, *également dans la jeunesse*, doit être pris très au sérieux, *mais* le phénomène n'est pas plus marqué qu'ailleurs en Europe. L'Europe ne doit pas se donner pour stratégie un mélange complet de nos différentes identités culturelles. Mais il n'y a pas d'alternative à l'intégration européenne. Tout autre choix pourrait amener les autres pays *du continent, un jour*, à se réunir contre nous. »

Propos recueillis par Lucas Delattre

Ce qui m'a toujours frappé chez les hauts fonctionnaires français, c'est qu'ils ont le sentiment d'avoir l'ensemble de l'Etat à leur disposition

Un économiste écouté

HORST KÖHLER

ANCIEN SECRÉTAIRE d'Etat aux finances et membre de la CDU, Horst Köhler (52 ans) a été, en tant que « sherpa » du chancelier Kohl, l'un des princi*paux négociateurs allemands du* traité de Maastricht et l'un des principaux acteurs d'une période (1990-1993) riche en turbulences politico-monétaires. Depuis le mois d'août 1993, il est président de l'Association des caisses d'épargne allemandes (le lobby politique des caisses d'épargne) et, à ce titre, une personnalité influente de son pays. Avec *une somme du bilan de 1 500 milliards de* deutschemarks par an, les 624 caisses d'épargne du pays occupent une position dominante dans le secteur du crédit (38 % du marché) et des placements (43 % du volume des placements financiers en Allemagne).

Dans ses fonctions précédentes, où il avait succédé en janvier 1990 à Hans Tietmeyer, devenu président de la Bundesbank, Horst Köhler était l'équivalent d'un directeur du Trésor en France, sous l'autorité du ministre des finances Theo Waigel. *Son interlocuteur français*, au cours des négociations préalables au traité de Maastricht, était Jacques Attali.

En abandonnant le ministère des finances pour la présidence des *caisses d'épargne*, il y a plus de deux ans, Horst Köhler a volontairement choisi de quitter les feux de la rampe, en évoquant des raisons familiales. Malgré le caractère relativement discret de ce poste, les prises de position de Horst Köhler sont écoutées, car elles sont celles d'un économiste disposant d'une expérience politique au plus haut niveau de l'Etat.

Or, en Allemagne, les *experts économiques* occupent une position comparable à celle des intellectuels en France (même si c'est de manière plus anonyme). Leurs diagnostics et leur recommandations guident largement l'évolution politique du pays, puisque, selon une formule attribuée à Hans Barbier, éditorialiste économique de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, « *ce qui est économiquement erroné ne peut être politiquement juste* ».

L. D.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Les grains de sable de la mondialisation

Suite de la première page

Ce serait le début de la *« révolution digitale »*. Une troisième révolution industrielle, en réalité. *« Nous n'avons pas échappé aux deux premières, nous n'échapperons pas à la troisième »*, a expliqué Raymond Barre, insistant aussi sur la nécessité *« de dissiper les craintes qu'elle fait naître en faisant apparaître son aspect positif »*.

Toutefois, cette mondialisation n'offre pas un avenir nécessairement radieux, et ce ne sont pas seulement les syndicalistes qui l'ont dit à Davos. Ainsi l'ancien patron de *Fortune*, le magazine américain de l'économie heureuse, Marshall Loeb, a-t-il fait part de son inquiétude de voir, partout, se creuser l'écart entre les *« have »* et les *« have not »*, entre ceux qui ont quelque chose et ceux qui n'ont rien. *« L'underclass n'est plus une exclusivité américaine. Elle tend, elle aussi, à se globaliser »*, a-t-il souligné. Cet écart croissant constitue une menace sérieuse à ses yeux, qui risque de déboucher un jour sur un gigantesque « clash ». La mondialisation engendre aussi, en effet, la marginalisation et l'exclusion d'un nombre croissant de personnes.

Certains pays ne participent pas à ce mouvement général d'enrichissement. Il y a bien, en Afrique, quelques nations qui parviennent à prendre, difficilement, le train en marche. Au Forum, on a évoqué quelques « dragons » africains : l'Ouganda, le Ghana, l'Afrique du Sud, la Tunisie ou le Maroc. Le continent noir reste pourtant, dans son ensemble, en marge du processus. Simultanément la mondialisation s'accompagne, dans les anciens pays industrialisés comme dans les nouveaux, de phénomènes massifs d'exclusion, de précarisation et de pauvreté. Elle nourrit partout de nouvelles peurs.

Aucun pays industriel n'échappe à ce phénomène. Les dirigeants présents à Davos affirment que l'Europe – de l'Ouest – s'est révélée jusqu'à présent nettement moins capable de s'adapter à la nouvelle donne que les Etats-Unis. Il est vrai que le chômage et la pauvreté s'y sont développés dans des proportions considérables. La révolte française de décembre comme la mobilisation allemande de janvier autour du « Pacte pour l'emploi » sont des réactions à un même défi, celui de la mondialisation. Mais le monde anglo-saxon ne semble pas dans une meilleure posture.

Aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne, les créations d'emplois ont, certes, été beaucoup plus importantes. L'administration américaine explique volontiers que les Etats-Unis connaissent actuellement *« la période de croissance la plus saine depuis une génération : pas d'inflation, beaucoup d'investissements et de nombreuses créations d'emplois »*. De fait, le chômage a nettement reculé : il est de 5,8 % outre-Atlantique et de 8 % outre-Manche. La précarisation et la baisse des salaires réels des personnes les moins qualifiées y alimentent cependant un malaise profond. Malgré des économies qui affichent de bonnes performances, les Américains et les Britanniques demeurent pessimistes. Une nombreuse classe *« anxieuse »*, selon le terme du secrétaire américain au travail, Robert Reich, est en train de s'y développer.

Face à ce double risque, celui de la marginalisation de certains pays et celui de l'exclusion de certaines populations, les réactions exprimées à Davos se sont révélées très diverses. Dans le monde patronal, tout d'abord. Il y a ceux qui, à l'instar de l'organisateur du Forum, Klaus Schwab, jugent que *« les entreprises ont une responsabilité directe pour contribuer à la stabilité globale du système »*. C'est aussi l'avis d'un grand industriel européen, Percy Barnevik, PDG du géant électromécanique ABB ; celui-ci estime que si les entreprises ne relèvent pas *« les défis de la surpopulation, de la pauvreté et du chômage »*, *« les tensions vont s'accroître entre les possédants et les démunis, et [qu']il y aura alors une augmentation considérable du terrorisme et de la violence »*.

Mais on trouve aussi, et ils sont largement majoritaires, des patrons qui pensent que l'entreprise n'a pas à se mêler de tout cela. Ils considèrent que le marché suffira à régler tous les problèmes, qu'il opérera une sélection entre les hommes comme entre les pays, et qu'il écartera ceux qui sont incapables de s'adapter. Ces responsables d'entreprises sont, à cet égard, très sévères à l'égard de l'Europe, critiquant, avec une vigueur renouvelée, l'attachement des Européens à leur Etat-providence. *« L'Europe n'est plus compétitive et elle est incapable de s'adapter rapidement »*, a estimé l'un d'entre eux.

RÉGULATION GLOBALE

Les dirigeants politiques, comme les responsables des grandes organisations financières internationales (Fond monétaire, Banque mondiale...), sont plus sensibles à ce double risque. Mais ils se trouvent quelque peu désarmés face à l'ampleur des problèmes. A la proposition de Marc Blondel d'une *« relance de la demande globale mondiale »*, ils opposent un refus poli. Ils préconisent plutôt la définition de nouvelles armes pour lutter contre la pauvreté et voient généralement dans l'éducation, la formation et le développement des compétences une réponse à l'exclusion.

Ce retour du social sur la scène mondiale, débattu ainsi à Davos, connaîtra d'autres développements avec, en particulier, la réunion à Lille, à la fin du mois d'avril, d'un nouveau G 7 sur l'emploi. La première réunion de ce type, il y a deux ans à Detroit à l'initiative américaine, n'avait pas débouché sur grand-chose. A l'époque, les ministres des affaires sociales des sept grands pays industralisés s'étaient contentés d'exposer leur situation respective. On sentait bien alors la difficulté d'envisager des actions communes dans le domaine social. L'un des problèmes de la mondialisation est qu'elle n'a pas encore donné naissance, pour l'instant, à une quelconque instance de régulation globale.

L'économie mondiale était, au cours des dernières années, menacée d'une crise financière. Des dispositifs de contrôle se sont mis en place progressivement. Le « G 7 finances » s'est banalisé, les banques centrales, nationales et les organisations financières internationales ont accru leur coopération. Aujourd'hui, la menace qui pèse sur l'économie mondiale est devenue sociale. La crainte d'une crise générale conduira peut-être, ici aussi, à inventer des mécanismes permettant un « dialogue social global » et favorisant la recherche de solutions mondiales aux défis de la mondialisation.

Eric Izraelewicz et Serge Marti

Le Monde

ÉDITORIAL

Afrique, football et politique

LA victoire de l'Afrique du Sud, samedi 3 février, dans la Coupe d'Afrique des nations de football ajoute un nouveau chapitre au conte de fées politico-sportif qui a commencé le jour de la libération de Nelson Mandela. L'ancien pays de l'apartheid a collectionné les succès dans presque tous les domaines, du rugby au tourisme, du cricket à la diplomatie pour terminer – provisoirement – par le football. Les « bafana bafana » – le onze sud-africain – ont remporté la première compétition internationale à laquelle ils aient participé après trente ans d'isolement. Ce tableau euphorique se nuance bien sûr des immenses difficultés que rencontre l'Afrique du Sud, qu'il s'agisse de la violence politique et criminelle ou de la désillusion croissante de l'électorat de M. Mandela face aux contraintes économiques.

Mais quel contraste avec l'autre géant au sud du Sahara, le Nigeria ! Meilleure équipe africaine lors de la dernière Coupe du monde de football, le Nigeria a été contraint de boycotter la Coupe d'Afrique des nations par la junte militaire qui dirige le pays depuis juin 1993. Ulcéré par les violentes critiques adressées par Nelson Mandela après l'exécution de l'écrivain Ken Saro-Wiwa et de huit autres dirigeants de la minorité ogonie, le 10 novembre 1995, le dictateur nigérian a sciemment privé son peuple d'un des seuls succès internationaux auquel il pouvait prétendre et l'a exposé à des sanctions extrêmement sévères dans le domaine sportif. La décision du Nigeria lui interdit en effet d'ores et déjà de participer aux deux prochaines Coupes d'Afrique et il sera très probablement exclu de la Coupe du monde.

Le reste des nouvelles en provenance du Nigeria ces derniers jours témoigne de la même dérive paranoïaque. L'association médicale nigériane a annoncé que Moshood Abiola – le milliardaire sudiste qui a remporté l'élection présidentielle avortée de 1993 – court un grave risque à la suite du refus des autorités militaires de le laisser suivre un traitement médical approprié. Le directeur d'un des principaux journaux d'opposition, Alex Ibru, qui fut pourtant ministre du premier gouvernement de Sani Abacha, a été grièvement blessé lors d'un attentat qui pourrait bien annoncer l'apparition d'escadrons de la mort. De retour, dimanche, d'un séjour à l'étranger, l'avocat Olisa Agbakoba, grand défenseur des droits de l'homme, s'est vu immédiatement retirer son passeport.

Après la vague d'indignation qui a suivi l'exécution de Ken Saro-Wiwa et de ses compagnons, les partenaires politiques et commerciaux du Nigeria se sont contentés de mesures essentiellement symboliques. Aucun des grands acheteurs de pétrole nigérian ne s'est décidé à s'approvisionner ailleurs. C'est pourtant la seule sanction à laquelle le général Abacha et sa junte seraient accessibles. L'hebdomadaire britannique « The Observer » révélait récemment que la compagnie pétrolière Shell achète de ses propres deniers des armes destinées aux forces de l'ordre nigérianes. Le régime du général Abacha survivra ou périra par le pétrole.

Manqué *par Hachfeld*



REVUE DE PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Pour empêcher que ne se reproduisent des actes de barbarie du type des charniers de Srebrenica, la première chose est de punir réellement leurs responsables. (...) La deuxième chose est que les Européens se mettent d'accord sur des règles incontestables – le respect des frontières, les droits des minorités, les libertés individuelles – et qu'ils se donnent les moyens de les faire respecter. (...) Cela implique enfin de ne plus accepter des simulacres du type de celui qui vient d'avoir lieu à Strasbourg, lorsque l'on admet la Russie au Conseil de l'Europe.

RTL
Philippe Alexandre

■ *Longtemps on s'est voilé* la face en considérant que l'échec scolaire, la violence, la délinquance, la drogue dans les collèges et les lycées techniques étaient circonscrits aux quartiers dits en difficulté. (...) La réalité, c'est que la violence est à l'intérieur ou aux portes de la majorité des collèges de France, que le trafic de drogue et la délinquance ne sont ni prévenus ni réprimés, que l'échec scolaire s'étend à une vitesse telle que, si aujourd'hui le quart des jeunes entre seize et vingt-cinq ans sont sans emploi, du train où se propage le mal, nous en aurons la moitié dans dix ans.

Le Japon en quête de partenaires économiques

CHERCHE coq gaulois pour chanter au Soleil-Levant... Cela pourrait devenir un slogan à la mode, à Paris comme à Tokyo. Car loin de prétendre faire cavalier seul en Asie, sa zone d'élection, le Japon s'affirme en quête de partenaires économiques. Et il songe, en bonne place, à la France. Comment encourager les entreprises des deux pays à coopérer sur les marchés asiatiques ? Tel était le thème d'un récent séminaire organisé par la Chambre de commerce japonaise en France et le club d'affaires franco-japonais.

C'est peu dire que le Japon domine économiquement l'Asie du Sud-Est et l'Extrême-Orient. Son produit intérieur brut (PIB) équivaut au triple de ceux des huit autres principaux pays de la région, Chine comprise. Centre commercial, technologique et financier de l'Asie, il la pourvoit en biens, équipements et capitaux, sous le signe d'une délocalisation massive et d'une interdépendance accrue. Pivot et moteur du continent avec 15 % de la richesse mondiale, le Japon y recycle une partie de ses énormes ressources. Ses exportations vers l'Asie dépassent d'un tiers celles vers les Etats-Unis. Il commerce deux fois et demie plus avec l'Asie qu'avec l'Union européenne.

Pourquoi les entreprises nippones se soucieraient-elles de rechercher des partenaires français dans une région largement à leur dévotion ? *« Parce qu'elles veulent diminuer leurs coûts de production et surtout circonscrire leurs risques »*, répond Takeo Inose, président de la Chambre de commerce japonaise en France. Si grande qu'elle soit, la puissance financière des compagnies nippones et des maisons de négoce – les *sogoshosha* – comporte ses limites. En l'occurrence, c'est la Chine qui représente pour elles ce que les experts appellent le plus gros « risque-pays ».

Car tout n'est pas rose quand on investit en Chine, ou qu'on commerce avec elle. Le pays souffre des maux qui accompagnent toute croissance échevelée : infrastructures déficientes, pénurie de moyens de transport, d'énergie, pollution, manque de formation. Les investisseurs nippons déplorent l'insécurité juridique et légale, le flou ou l'arbitraire en matière fiscale et foncière, la difficulté de trouver le bon interlocuteur, le recours aux pots-de-vin. Ils n'échappent pas au climat d'incertitude politique qui entoure la longue fin de règne de Deng Xiaoping.

La rudesse actuelle de la Chine dans l'affirmation de son hégémonie régionale, l'impossibilité d'exercer sur elle des pressions efficaces, le nombre et l'ampleur des projets liés à l'immensité de son marché (1,3 milliard de consommateurs potentiels, environ un quart des humains), tout cela incite les Japonais à la prudence. *« En Chine, le partage des risques est devenu inévitable »*, souligne Hirotaka Ono, un haut fonctionnaire en poste à Paris.

Si le Japon recherche des partenaires, c'est aussi parce qu'il se garde de surestimer ses moyens. *« Certes, la mondialisation de l'économie oblige le Japon à diversifier au maximum sa présence, notamment en Asie*, explique Serge Airaudi, professeur au Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise. *Mais, loin de succomber à un vertige expansionniste, il a clairement conscience des limites de sa propre puissance. »*

Coopérer avec le Japon en Asie – notamment sous forme de joint-ventures – permettrait à la France d'améliorer des performances encore médiocres

En s'associant avec des Japonais, les Français ont beaucoup à gagner. Les entreprises nippones disposent en Asie d'une longue expérience et d'un savoir-faire sans égal. Elles possèdent une connaissance hors pair du comportement des acteurs économiques, de la structure des marchés, des rouages administratifs. Contrairement à une vieille idée reçue, le Japon bénéficie désormais dans la région – à l'exception notable de la Corée du Sud – d'une image très favorable. Face à une Chine à nouveau menaçante, le Japon rassure l'Asie du Sud-Est, qui voit en lui le meilleur garant du développement et de la sécurité régionale. Tout ce qui vient du Japon suscite un engouement parmi la jeunesse asiatique.

Coopérer avec le Japon en Asie – notamment sous forme de joint-ventures – permettrait à la France d'y améliorer des performances économiques encore médiocres. Ses parts de marché en Asie sont inférieures à 2 %, contre 6 % en moyenne dans le reste du monde. En Indonésie, par exemple, la puissance régionale émergente où Hervé de Charette se rendra la semaine prochaine après un voyage en Chine, la France n'est que le 6e exportateur et le 14e investisseur (derrière des pays comme la Suisse ou les Philippines).

La faible présence des entreprises françaises tient à plusieurs raisons, outre leur manque d'audace traditionnel sur les marchés extérieurs : l'inorganisation du réseau des PME, une certaine réticence face aux spécificités culturelles asiatiques, et surtout une stratégie financière privilégiant des retours sur investissements trop rapides. Sur ce continent qu'on n'apprivoise que lentement, la réussite suppose des actions de longue haleine. Résultat : les partenariats franco-japonais y restent rares.

Pourtant, la France ne manque pas d'atouts aux yeux des Japonais, sensibles à sa longue expérience dans le tiers-monde et à la richesse de son « portefeuille technologique », qui lui donnent un avantage comparatif dans des secteurs de pointe comme les télécommunications, l'ingénierie pétrolière ou l'industrie pharmaceutique. Encore faudrait-il que la France sache mieux les faire valoir. Faute de quoi, le coq gaulois devra se contenter encore longtemps de picorer quelques miettes en terre d'Asie.

Jean-Pierre Langellier

FINANCE Les grands accidents bancaires se sont multipliés au cours des dernières années. L'intervention des Etats dans les sinistres les plus importants (*jusen* japonais, Caisses d'épargne américaines, Crédit lyonnais, Nordbanken en Suède...) a permis d'éviter des faillites en chaîne comme dans les années 30 et leurs conséquences économiques incalculables. ● LA COMPLEXITÉ CROISSANTE des opérations financières, le développement de marchés sophistiqués et la concurrence qui pousse les banques à prendre toujours plus de risques incitent à s'interroger sur la capacité des banques centrales et des organismes internationaux à contrôler les systèmes bancaires. ● LA RÉPONSE des autorités de tutelle consiste aujourd'hui à durcir les normes. L'idée actuelle est de « *contrôler les contrôleurs* » en s'assurant qu'ils sont à même d'accomplir leur mission.

Le contrôle des banques devient un casse-tête pour les autorités de tutelle

La multiplication des défaillances bancaires souligne la difficulté croissante, pour les banques centrales et les grands organismes internationaux, de mesurer les risques pris par les établissements financiers

JUSEN japonais (60 milliards de francs de pertes), Daiwa (5,5 milliards), Barings (6,5 milliards), Crédit lyonnais (plus de 50 milliards), Banesto (25 milliards), Nordbanken (90 milliards), BCCI (50 milliards), Caisses d'épargne américaines (550 milliards)... La liste est longue des grandes défaillances bancaires depuis le début des années 90. Sans parler des accidents de moindre ampleur révélés presque chaque semaine, à l'image de la mésaventure de Paribas (*Le Monde* du 31 janvier) qui a perdu 250 millions de francs sur les marchés, à la suite de malversations dans sa filiale espagnole.

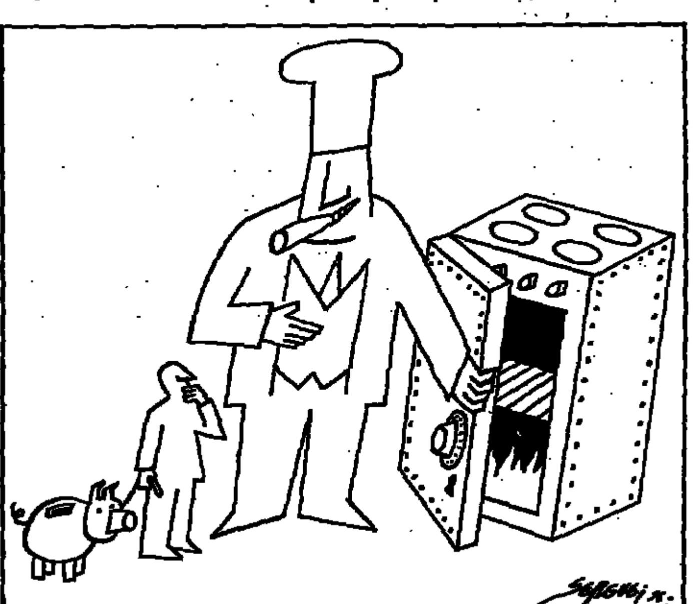
S'il ne faut pas sous-estimer les conséquences de prises de position imprudentes sur les marchés, les opérations de crédit banales sont tout aussi dangereuses. Ce sont des prêts dans l'immobilier qui ont provoqué la faillite des *jusen* (établissements spécialisés dans le financement de l'immobilier). Ce sont des crédits tout à fait classiques aux professionnels de l'immobilier qui ont conduit le Crédit foncier de France au bord du gouffre. Jusqu'à aujourd'hui, le prêteur en dernier ressort – l'Etat (et le contribuable) – a toujours sauvé la mise. Il a évité le « risque de système », autrement dit la *théorie des dominos appliquée* aux banques : la défaillance de l'une d'entre elles entraînant la faillite en chaîne des autres. Ce scénario catastrophe est pris très au sérieux par les banques centrales.

LE SECOURS DES ÉTATS

En apurant le passif des Caisses d'épargne américaines, en renflouant le Crédit lyonnais en France, en sauvant la Nordbanken en Suède et en liquidant les *jusen* au Japon, les Etats ont sauvé leurs systèmes bancaires et évité la panique. En engageant des dizaines, voire des centaines de milliards de francs, ils ont évité de répéter les erreurs fatales des années 30. Le pire est pourtant peut-être encore à venir. « *Le prochain Barings, Dieu nous en préserve, ferait des dégâts beaucoup plus importants* », a prévenu, le 15 janvier, Brian Quinn, responsable de la surveillance des banques à la Banque d'Angleterre.

Le constat de départ reste le même : le monde est devenu de plus en plus dangereux pour les établissements bancaires. Ils ont du mal à adapter leurs pratiques, leurs techniques et leur personnel à la désintermédiation et à l'explosion des marchés financiers. Une concurrence toujours plus forte dans les métiers traditionnels, un certain aveuglement et des comportements moutonniers dans les périodes euphoriques de la fin des années 80, un contexte de déflation au Japon et en Europe et l'importance croissante d'activités de marché toujours plus sophistiquées et risquées sont les explications généralement avancées à la succession de défaillances. Elles sont toutes pertinentes mais masquent la faillite des systèmes de contrôle internes aux banques et plus encore externes, qu'ils soient nationaux (banques centrales) et internationaux (Comité de Bâle, qui regroupe les gouverneurs des banques centrales des dix pays les plus industrialisés, et Commission européenne).

A moins que les activités financières ne soient devenues tout simplement incontrôlables... Ne faudrait-il pas alors mettre un coup d'arrêt au « *laisser-faire* » dans la finance mondiale ? Faut-il restreindre la « *liberté* » de l'argent, revenir en arrière et réglementer à nouveau ? Les études menées par les grands organismes de contrôle se veulent rassurantes : il n'y a pas péril en la demeure. La déréglementation et l'informatique multiplient les volumes, mais ne changent pas fondamentalement la nature des risques. Il faut avant tout durcir les normes et réformer en profondeur les systèmes de contrôle. La première étape consiste à repérer les propres défaillances des tutelles publiques. La Banque d'Angleterre, la Réserve fédérale américaine et le ministère des finances japonais ont reconnu, tour à tour, avoir commis des erreurs et annoncent de grandes réformes des méthodes de contrôle.



LA FRANCE À LA TRAÎNE

La France est à la traîne : la Commission bancaire n'a jamais accepté les critiques et répugne à se remettre en cause. Elle considère encore aujourd'hui ne pas porter la moindre part de responsabilité dans les affaires Crédit lyonnais, Comptoir des entrepreneurs, Crédit foncier, BCP, Pallas Stern... La Cour des comptes en est moins sûre et a décidé d'ouvrir une enquête sur le fonctionnement de la Commission bancaire.

Deuxième étape, le contrôle des banques. Elles sont engagées dans des opérations toujours plus compliquées, via des filiales et autres succursales installées à l'autre bout du monde, dont le siège a beaucoup de mal à connaître exactement les engagements. Ainsi, Barings a été la « victime » d'un opérateur de Singapour ; Daiwa a été « trompé » par le patron de sa filiale de New York ; le Crédit lyonnais a perdu des milliards de francs dans le financement du cinéma américain par l'intermédiaire de sa filiale néerlandaise et les pertes les plus lourdes de la banque publique française proviennent, pour l'essentiel, de filiales mal ou pas contrôlées ; les déboires du Crédit foncier sont aussi la conséquence des risques pris par des filiales...

Les grands organismes de contrôle internationaux ont donc décidé de durcir par étapes leurs exigences. Le Comité de Bâle a instauré, depuis le 1er janvier 1993, le ratio Cooke, qui oblige les banques à posséder des fonds propres correspondant au moins à 8 % de leurs engagements. Une nouvelle norme en matière de capital, concernant cette fois les risques de marché, doit entrer en vigueur en 1997.

Mais les contraintes ont leurs limites qui n'empêchent pas la multiplication des accidents. Dès lors qu'elles se veulent universelles, les normes sont minimales et grossières. La philosophie nouvelle consiste à « *contrôler les contrôleurs* », à évaluer les services de contrôle plutôt que de faire, ce qui est devenu impossible, le travail à leur place. La Réserve fédérale a décidé, depuis le début de l'année, d'accorder une note (de 1 à 5) sur la gestion des risques et le contrôle interne des banques américaines. En cas de potentiel de pertes importantes, des sanctions pourront être engagées contre les établissements, et plus encore contre leurs dirigeants.

Il faudra que celles-ci soient suffisamment dissuasives pour décourager les fuites en avant, dans lesquelles s'engagent les responsables quand la situation tourne mal. Dans tous les cas de défaillance majeure, en France et à l'étranger, les dirigeants ont tenté de se « refaire » et de cacher l'ampleur des pertes. Une attitude qui conduit invariablement à des désastres. En tout cas, le nombre croissant d'accidents incite, sans excès de pessimisme, à ne pas se sentir totalement à l'abri d'un Tchernobyl financier.

Eric Leser

La pratique française

La Commission bancaire française, qui dépend de la Banque de France, met en avant sa spécificité : le contrôle sur place et pas uniquement sur pièces comptables. Selon elle, c'est un moyen plus efficace de se faire une opinion sur la justesse et la sincérité des comptes. Mais il requiert beaucoup de temps. Les premières investigations concernant le Crédit lyonnais ont commencé en novembre 1991, et la Commission bancaire n'a établi qu'en août 1993 que la banque publique allait devoir faire appel au soutien de son actionnaire !

Autre problème plus particulièrement français : la fermeture d'une banque devient un psychodrame alors que, dans les pays où il existe des fonds de garantie, les établissements disparaissent en douceur. Le FDIC (Federal Department Insurance Corporation) américain peut reprendre un établissement défaillant en vue de le vendre ou de le liquider progressivement en assurant le remboursement des créanciers.

Bercy exerce un chantage sur les « majors » du bâtiment pour qu'elles recapitalisent la Compagnie BTP

DEPUIS LE DÉBUT du mois de décembre 1995, tous les dossiers d'aide à l'exportation émanant de l'une des entreprises du bâtiment et des travaux publics (BTP) actionnaire de la banque Compagnie BTP sont en souffrance. La commission des garanties, direction dépendant de la DREE (direction des relations économiques extérieures), chargée d'instruire les demandes et de répercuter ses décisions à la Coface (Compagnie française du commerce extérieur), a reçu instruction de sa tutelle, le ministère de l'économie, de donner un avis systématiquement négatif. Cette situation durera tant que les « majors » du BTP (Bouygues, Lyonnaise-Dumez, Générale des eaux et Spie Batignolles), qui détiennent 21,8 % du capital de la banque, refuseront de participer au plan de recapitalisation.

On croyait le dossier bouclé en juillet 1995, après l'intervention directe du premier ministre, Alain Juppé, alerté des conséquences graves d'un dépôt de bilan par Jean Domange, président de la FNB (Fédération nationale du bâtiment). L'apport par les deux autres groupes d'actionnaires – les organisations professionnelles (fédération, caisse de retraite, caisse de congés payés), qui détiennent 31 % du capital, et les financiers (Caisse des dépôts, Crédit lyonnais, Crédit foncier, Comptoir des entrepreneurs), qui en détiennent 17 % – a permis à la banque de ne pas mettre la clé sous la porte après un an d'impasse totale. L'enjeu était de taille. La Compagnie BTP finance essentiellement les sous-traitants des majors du BTP. Sa liquidation aurait été catastrophique pour les quelque 2 000 entreprises qui composent le fonds de commerce de BTP Banque, sa filiale. D'où la prise en main directe du dossier par Matignon. Elle a abouti à une injection de 800 millions de francs, permettant à la Compagnie d'observer à nouveau son ratio de solvabilité, qui était tombé, fin 1994, à près de 4 % (au lieu des 8 % réglementaires).

FAIRE SON « DEVOIR D'ACTIONNAIRE »

Face au refus des majors de prendre la part correspondant à leur participation dans le renflouement de la banque, la Compagnie BTP avait assigné les récalcitrants. Selon les termes de son jugement du 28 novembre 1995, le tribunal de commerce de Paris estime que « *les sociétés Bouygues, Générale d'entreprise, Lyonnaise des eaux et Spie Batignolles sont tenues de souscrire la part leur incombant de l'émission de TSDI permettant la recapitalisation à hauteur de 800 millions de francs de la société Compagnie BTP* ». Mais le tribunal ne fixe pas la clé de répartition du paiement entre les grands actionnaires et le jugement ne donne pas lieu à exécution provisoire.

De fait, le jugement qui donne raison à la Compagnie BTP aboutit à une « *judiciarisation* » de l'article 52 de la loi bancaire de 1984, mais ne le rend pas plus efficace pour autant. Cet article permet au gouverneur de la Banque de France, qui détient la tutelle des banques, d'« *inviter* » les actionnaires d'un établissement de crédit à faire leur devoir. L'affaire de la Compagnie BTP montre, s'il en était besoin, la nécessité de revoir la rédaction de ce texte. Elle relance le débat sur la notion d'actionnaire de référence d'un établissement de crédit. Les exemples récents ont montré l'inefficacité de l'article 52 à l'égard des actionnaires non bancaires d'un établissement de crédit. Malgré les injonctions répétées du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, ni le président d'Elf, Philippe Jaffré, ni celui des AGF, Antoine Jeancourt-Galignani, n'ont accepté de participer à la recapitalisation de Comipar, maison-mère de la banque Pallas-Stern.

Ce qui se passe pour la Compagnie BTP est l'aveu des pouvoirs publics du dysfonctionnement du système et de l'impuissance de la Banque de France face à des actionnaires qui ne dépendent pas de sa « *juridiction* ». Et ce, malgré un accord, signé le 26 octobre 1994 dans le bureau même du gouverneur, par lequel les douze actionnaires s'engageaient à venir en aide à la Compagnie BTP. Accord que les majors contestent.

Cette attitude procédurière des grands du BTP n'est pas une surprise totale pour les observateurs. Leur refus de participer à la recapitalisation de la Compagnie BTP apparaît à certains être un comble car les défaillances, qui ont entraîné les pertes de la banque, sont souvent le fait des sous-traitants des entreprises de BTP. L'analyse de Bercy a été rapide : les majors ne connaissent que les rapports de force. C'est sur ce terrain-là que le ministère a donc décidé de se placer pour les amener à faire ce qu'il considère comme leur devoir d'actionnaires. Faut-il pour autant qu'il s'abaisse à mettre en œuvre des mesures coercitives, touchant particulièrement le commerce extérieur ? Un paradoxe au moment où Jacques Chirac, en visite aux Etats-Unis, s'est employé à vanter le dynamisme des entreprises françaises à l'exportation.

Babette Stern

Des défaillances aux causes diverses

Les accidents spectaculaires des dernières années ont des causes très différentes :

● **Pertes dissimulées.** Barings et Daiwa ont été victimes d'opérations à risques sur les marchés, dont les conséquences ont été dissimulées par leurs auteurs : quelques mois chez Barings et dix ans chez Daiwa !

● ***Expansion débridée.*** Les défaillances du Crédit lyonnais et de Banesto en Espagne sont plutôt le résultat d'une expansion débridée et d'un « *maquillage comptable* » pour ne pas faire apparaître les risques pris.

● **Dérive mafieuse.** Le scandale de la BCCI est tout simplement celui d'une dérive mafieuse. Les *jusens*, eux, ont été victimes à la fois d'opérations mafieuses et de la crise de l'immobilier.

● **Mauvaise gestion.** Les Caisses d'épargne américaines n'ont pas su faire face à la concurrence et ont été emportées par les risques inconsidérés pris dans l'immobilier.

La prospective industrielle, art difficile mais indispensable

BIEN MALIN qui décrira les pratiques du jeu concurrentiel de demain. Mais, comme disait le philosophe Gaston Berger, « *l'avenir ne peut être prédit mais doit être pourtant convenablement préparé* ».

BIBLIOGRAPHIE

Forts de cette conviction, Bernard Cova et Sylvain Wickham viennent de diriger un ouvrage collectif rassemblant les interventions marquantes de récents séminaires de prospective industrielle organisés par l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées et l'Ecole européenne des affaires de Paris-Oxford-Berlin.

Avant de donner des éléments de réponse sur les « *stratégies d'incertitude* », nos auteurs affinent le repérage des risques encourus par les entreprises en raison de la globalisation des marchés et d'une mutation interne, marquée par le dépérissement des liens sociaux et la « déconsommation ». S'y ajoutent les transformations géostratégiques qui pèsent sur la sécurité internationale (Christian Schmidt).

CONNAÎTRE LA « LOI DU MILIEU »

Pour faire face, les entreprises renforcent leur « *veille* » commerciale ou technologique, comme l'indique Henri Dou, dans *Veille technologique et compétitivité* (Editions Dunod). Il faut aller plus loin et relancer les travaux de prospective, « *qui se veut une pratique éclairée au service d'une unité quelconque plutôt qu'un nouveau champ de connaissances s'ajoutant aux autres* » (Sylvain Wickham). Il convient de rappeler que les entreprises elles-mêmes sont, dans une large mesure, des facteurs d'incertitude et qu'il convient de les réduire (Gérard Kœnig), que les économies d'échelle ne sont pas illimitées ni incontestables. Enfin, pour qui veut investir dans un pays étranger, il est très important de connaître non seulement les besoins du marché mais la « *loi du milieu* » et de pratiquer une logique de réseau en s'intéressant à l'approche microsociétale.

Dans le sillage d'une telle recherche, Jacques Lesourne et Christian Stoffaës ont conduit un autre livre collectif, *La Prospective stratégique d'entreprise*. « *Préparer l'avenir dans le présent. La nécessité d'une telle fonction n'a jamais été autant ressentie alors que le Plan décline. Pourquoi ? C'est qu'il vaut mieux inciter chaque acteur à planifier pour soi-même en prenant ses propres responsabilités.* »

« AU SERVICE DE LA DIRECTION »

La prospective est un art difficile pour l'entreprise. L'homme est seul face à la décision et, note Jacques Lesourne, « *pour que la réflexion prospective soit efficace, il faut qu'elle soit au service immédiat de la direction* » et non enfouie dans les étages inférieurs d'une unité d'études et de recherche.

La technique des « *scénarios* » est-elle pertinente ? Michel Godet parle de ses usages mais aussi de ses dangers qui tiennent à ses succès médiatiques et à ses fondements scientifiques fragiles.

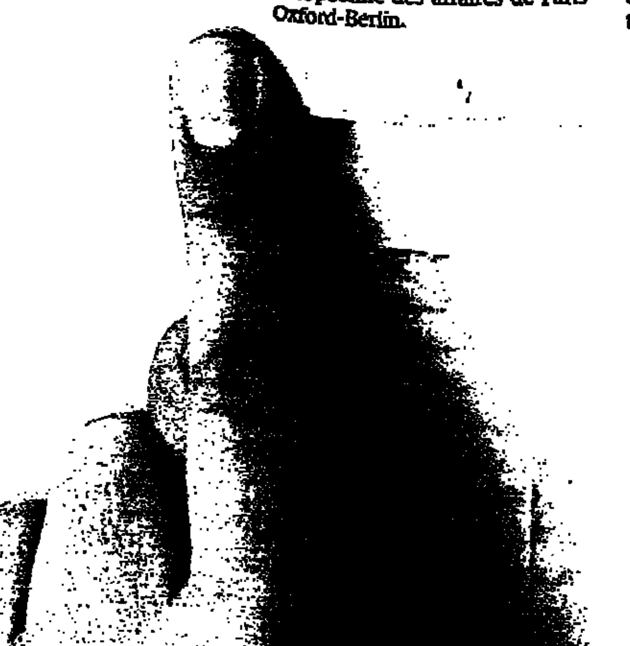
Sur le même sujet, Kees van der Heijden et Peter Schwartz estiment tout de même que, « *en l'espace de vingt-cinq ou trente ans, l'utilisation des « scénarios » a progressivement amené les dirigeants à abandonner leur conception de* « l'entreprise comme machine », *selon laquelle la valeur est strictement mesurée en termes d'efficacité* ». Ils nous paraissent optimistes. Sans doute est-il préférable de s'en tenir à la conception d'Arie de Geus, selon lequel les « *scénarios* » sont plus importants dans la manière dont ils sont reçus que dans celle dont ils sont conçus.

Plus de cent pages de l'ouvrage sont consacrées aux études de cas. Les témoignages concernent L'Oréal, Elf-Aquitaine, La Poste, France Télécom, la SNCF, EDF, le ministère de la défense. Des pratiques variées qui reposent sur une philosophie commune : l'avenir est pluriel et il ne faut pas confondre les cellules prospective avec des laboratoires de prévision.

Pierre Drouin

★ ***Stratégies d'incertitudes.*** **Ouvrage collectif sous la direction de Bernard Cova et de Sylvain Wickham. Editions Economica. 196 pages, 150 francs.**

★ ***La Prospective stratégique d'entreprise.*** **Ouvrage collectif sous la direction de Jacques Lesourne et Christian Stoffaës. InterEditions. 276 pages, 198 francs.**



L'électronique grand public parie sur le vidéodisque et la télévision numériques

Le secteur compte sur ces produits pour renouer avec la croissance

L'électronique grand public déprime depuis 1991, la baisse des prix étant devenue un phénomène *structurel*. Pour renouer avec la croissance et regonfler les marges, les acteurs du secteur tablent sur la technologie numérique. Le vidéodisque numérique – un disque compact auquel on rajoute les images – et la télévision numérique constituent deux nouveaux chevaux de bataille. Mais leur développement risque d'être lent.

GRUNDIG, dont les comptes restent rivés dans le rouge et qui engage de nouvelles restructurations, Nokia qui licencie et cherche un partenaire pour ses téléviseurs, Thomson Multimédia toujours déficitaire..., les acteurs européens de l'électronique grand public ne sont guère vaillants. Pas plus que nombre de japonais, dont certains émergent à peine d'énormes pertes (Sony, JVC), quand d'autres s'y débattent encore (Pioneer). C'est qu'au-delà de provisions qui ont exceptionnellement plombé les comptes (Sony avec les studios de cinéma Columbia), le marché de l'électronique de loisirs continue de présenter un encéphalogramme plat.

« Depuis 1991, le marché n'a pas repris », indique Philippe Poels, secrétaire général de Sony France. Les ventes sont en baisse. *« En France, le marché en 1995 a régressé à 39 milliards de francs, contre 40,5 milliards en 1994 et 44 milliards en 1992 »*, explique Pierre Antoine, de la société d'études GFK. *« La situation n'est pas plus brillante en Grande-Bretagne, en Allemagne, ou en Espagne »*, relève Philippe Poels. Aux Etats-Unis, après une embellie, *« le marché stagne »*, note Guy Yvol, vice-président de Thomson Multimédia. Malgré tout, *« les gens achètent toujours autant en quantité »*, souligne Pierre Antoine. La différence entre ventes en unités et en valeur tient à la baisse des prix, qui, reflet de la concurrence que se livrent les fabricants, est aussi devenue une donnée de base. *« Il faut faire avec moins 5 % par an en moyenne »*, déclare-t-on chez Philips. *« Cette baisse des prix est structurelle »*, renchérit Pierre Antoine.

Pour sortir de ce qui, de son point de vue, est un marasme, l'électronique de loisir ne jure plus aujourd'hui que par un seul mot : le numérique. Le secteur, qui *« n'a pas eu de grand produit changeant la vie du consommateur depuis le Caméscope »* selon Philippe Poels, mise ainsi énormément sur le vidéodisque numérique (DVD) : le disque lui-même (12 centimètres de diamètre comme le CD) et le matériel de lecture associé. *« C'est le prochain grand truc »*, assure Guy Yvol. A tel point que l'ensemble des acteurs du secteur se sont entendus, fin 1995, sur un standard unique. *« Le DVD peut permettre de reconquérir du business*, confirme Pierre Antoine, *c'est une façon intelligente de consommer des programmes et tout le monde y trouve son intérêt : consommateurs, distributeurs, fabricants de programmes et de matériels. »*

COMMERCIALISATION FIN 1996

Le premier débouché sera *« le cinéma à la maison »*, indique Xavier Weeger, responsable du DVD en Europe pour Thomson Multimédia. Stockant 135 minutes de film sur une face avec un seul niveau d'enregistrement, le DVD se pose en successeur de la cassette vidéo préenregistrée. Les premiers disques et lecteurs seront commercialisés fin 1996. *« Les lecteurs, qui pourront lire les CD audio, seront vendus 499 dollars aux Etats-Unis, un peu moins de 4 000 francs en Europe »*, indique Xavier Weeger.

Suivront, en 1997, d'autres équipements, comme des combinés téléviseur-lecteur de DVD. Autant de produits qui permettront de regonfler un peu les marges, l'autre débouché du DVD, le remplacement du CD-ROM en informatique devant constituer une source de revenus supplémentaires dont profiteront aussi certains acteurs de l'électronique grand public. *« L'incantation numérique ne sera pas suffisante. Il va y avoir une question de prix, d'acceptabilité, sachant qu'il ne sera pas possible d'enregistrer »*, relativise Philippe Poels. Le DVD ne sera pas une source immédiate de gros revenus. *« Le démarrage sera lent »*, concède Pierre Antoine. *« D'ici à trois ans, 3 à 5 millions de lecteurs auront été vendus en Europe tous acteurs confondus »*, pronostique Xavier Weeger.

TÉLÉPHONIE ET INFORMATIQUE

Les acteurs de l'électronique grand public misent également énormément sur le développement de la télévision numérique (satellitaire ou hertzienne) et les ventes des décodeurs associés. *« C'est la télévision numérique qui va réellement relancer le marché »*, indique Pierre Antoine. Aux Etats-Unis, le service Direct TV de Hughes bat des records : Thomson Multimédia, retenu comme premier fournisseur de décodeurs, en a livré 2 millions. En Europe, Canal Plus s'apprête à lancer un bouquet de programmes, alors qu'une alliance se constitue autour de l'allemand Bertelsmann.

« S'il y a une offre claire de programmes, un rôle bien établi de la distribution, on peut compter sur une reprise avec ce nouveau marché », assure Pierre Antoine. Mais là encore il n'y aura pas de basculement brutal. *« L'émergence sera lente*, analyse-t-on chez Philips, *non pour des problèmes de technologie ou de capacités industrielles, mais parce que tout dépendra du comportement des consommateurs. »*

L'autre voie explorée par les acteurs de l'électronique de loisirs pour renouer avec la croissance et regonfler un peu les marges est la diversification sur la téléphonie et l'informatique grand public. Deux postes en croissance dans le budget des ménages, au point d'*« empiéter sur les dépenses d'électronique grand public »*, selon Pierre Antoine. En ce qui concerne le téléphone, Nokia, par exemple, apparaît d'ores et déjà plus comme un groupe de télécommunications que d'électronique grand public, alors que d'autres accentuent leurs efforts : Thomson Multimédia, ou Philips, qui vient de créer Philips Consumer Communication, entité dédiée exclusivement à la téléphonie mobile et installée au Mans.

Dans la micro-informatique grand public, Sony s'est récemment décidé à investir. Allié à l'américain Intel, le groupe nippon va développer ses propres machines qui devraient être disponibles au troisième trimestre 1996 aux Etats-Unis, puis par la suite au Japon et en Europe. Certaines tentatives passées n'ont cependant guère été convaincantes (Thomson, Nokia, Philips). L'heure est-elle enfin à la convergence grand public-informatique ? Sony estime en tout cas pouvoir apporter une *« touche grand public »* qui fait cruellement défaut aux ordinateurs personnels proposés aux particuliers.

Philippe le Cœur

Grundig au plus mal

Un nouveau plan de restructuration devait être dévoilé, lundi 5 février, lors d'une réunion extraordinaire du conseil de surveillance de Grundig. Le fabricant allemand, filiale du néerlandais Philips, a accusé en 1995 une perte opérationnelle d'au moins 300 millions de marks (environ 1 milliard de francs). Le tout nouveau président du directoire, Pieter Van der Wal, n'a pas exclu l'éventualité de céder certaines activités moribondes et de supprimer de nombreux emplois, entre deux mille et quatre mille, craignent les salariés.

Le groupe, installé près de Nuremberg, ne s'est jamais vraiment remis du décès de son fondateur, Max Grundig, un entrepreneur dont la réussite incarnait le *« miracle allemand »* de l'après-guerre, mais peu soucieux de préparer sa succession. Philips a repris l'entreprise en 1984 alors qu'elle était déjà en situation délicate. Depuis le début de la décennie, Grundig a supprimé environ dix mille emplois. Le groupe compte actuellement environ onze mille cinq cents salariés, dont six mille en Allemagne.

Thomson-Télévision à Angers évacuée par la police

Lundi 5 février, à 6 heures, l'intervention de la police a mis fin, sans incident, au blocage par des piquets de grève de l'usine Thomson-Télévision d'Angers qui durait depuis le 17 janvier. Le 1er février, le tribunal de grande instance avait enjoint aux grévistes de libérer les accès le lendemain avant 14 heures. Cette usine, qui emploie mille trois cent trente salariés, produit sept cent mille téléviseurs par an. Alors que la majorité des huit cent cinquante personnes de la production gagnent moins de 5 500 F net par mois, les grévistes réclament une augmentation mensuelle de 500 F pour tous et un rattrapage mensuel de 1 000 F échelonné sur l'année. La direction propose une augmentation mensuelle de 180 F au 1er janvier et 70 F au 1er juillet, assortie de mesures d'aménagement du temps de travail. Elle avait fermé les ateliers le 30 janvier, renvoyant près d'un millier de salariés qui, non grévistes, ne sont plus payés.– *(Corresp.)*

Rude compétition au Salon aéronautique de Singapour

Dassault expose l'avion de combat Rafale

PRÈS DE NEUF CENT TRENTE exposants participent, du 6 au 11 février, sur l'aéroport de Changi, au huitième Salon aéronautique de Singapour réservé à un public de professionnels. Parmi les nouveaux venus figurent la Chine (avec un avion léger d'entraînement conçu en coopération avec le Pakistan) et la République tchèque. La France a autorisé Dassault à exposer, pour la première fois dans cette région du monde, son avion de combat Rafale, qui a déjà participé, en novembre 1995, au Salon de l'aéronautique de Dubaï, dans les Emirats arabes unis. De leur côté, les Etats-Unis présentent pour la première fois le Boeing-777.

L'Asie-Pacifique est un marché d'avenir pour les productions civiles et militaires de l'aéronautique et le Salon de Singapour devient l'un des plus importants au monde, comme en témoigne la présence en force des Américains (avec Boeing, Lockheed Martin, McDonnell-Douglas ou Sikorsky), des Russes (avec Sukhoï, Tupolev, Mil, Iliouchine ou Antonov), des Britanniques (avec British Aircraft et Rolls-Royce), des Français ou des Européens (avec Airbus Industrie, ATR et les produits militaires et civils de Dassault).

Cette région du monde représentera la moitié du trafic commercial international d'ici à 2010 ou 2015, selon les analystes de l'aéronautique. Le marché prévisible serait de quelque trois mille huit cents avions de ligne, dont deux tiers de gros porteurs. A elle seule, la Chine pourrait constituer le quart des besoins. La situation financière des compagnies asiatiques est saine : on en a une preuve récente avec les commandes de Singapore, Philippine, Malaysian ou Japan Airlines, qui ont surtout profité à Boeing.

A Changi, la bataille commerciale sera sévère entre le Boeing-777, les Airbus A 330 et A 340 européens et le MD 11 de MacDonnell-Douglas. Il y aura aussi une rude compétition sur les avions dits régionaux, comme la série des ATR 42 et 72 européens, le Dornier 328-100 allemand ou l'IPTN CN-235 hispano-indonésien, dans une zone, l'Asie-Pacifique, où ce type de trafic est en expansion. D'autant que des pays – tels la Chine ou la Corée du Sud – cherchent des accords avec des industriels occidentaux pour construire des avions régionaux dans la catégorie des cent places.

Le marché militaire n'est pas moins porteur. Dans cette région du monde, les budgets militaires sont en hausse de 6 % à 10 % par an, et, tout récemment encore, des pays traditionnellement peu enclins à augmenter ses dépenses de défense, comme le Japon, ont choisi de renverser la tendance.

TROUBLE-FÊTE

La Malaisie, la Thaïlande, les Philippines ou l'Indonésie sont les plus en pointe dans ce domaine, avec des besoins exprimés par leurs états-majors en matière d'avions de combat, d'hélicoptères d'attaque, de missiles air-air ou d'appareils de ravitaillement en vol (pour accroître le rayon d'action de leur aviation d'intervention et, donc, leur capacité d'action à longue distance). A Changi, on retrouve face à face, comme pour de nombreux autres marchés sur la planète, le Rafale français, le F-18 américain ou le Sukhoï Su-27 russe.

Du côté des hélicoptères de combat, l'Afrique du Sud expose à Changi son Rooivalk, un Super-Puma français réaménagé, capable de jouer le trouble-fête à Singapour et en Malaisie dans une compétition qui devrait opposer l'Apache américain et le Tigre du groupe franco-allemand Eurocopter. Mais, si l'Apache de McDonnell-Douglas a fait le déplacement, le Tigre n'est pas à Singapour pour deux raisons. La première est que les clients ont demandé à Eurocopter d'éviter une approche commerciale *« agressive »*, une consigne que McDonnell-Douglas n'a pas souhaité respecter. La seconde raison est qu'il n'existe, à l'heure actuelle, que quatre prototypes du Tigre, dont l'un est arrivé à bout de potentiel. Un cinquième devrait faire son premier vol, en février, à Marignane.

Jacques Isnard

Rémy-Cointreau cède en Bourse son autocontrôle

LE GROUPE DE VINS ET SPIRITUEUX Rémy-Cointreau a annoncé, lundi 5 février, avoir vendu en Bourse la totalité de son autocontrôle (8,4 % de son capital) pour 432 millions de francs. Cette cession fait partie d'un programme de désendettement de 2 milliards de francs. La société familiale, qui croule sous les frais financiers, veut ramener sa dette à 6,5 milliards de francs. Même à ce niveau, l'endettement sera égal à 150 % des fonds propres.

En janvier, l'endettement a déjà été réduit de 836 millions de francs par la transformation d'obligations convertibles en actions par la famille Hériard Dubreuil, qui contrôle la société. Le groupe a aussi entrepris une cure d'amaigrissement. Après avoir cédé la marque d'apéritif Picon, courant 1995, il a aussi vendu en janvier sa participation de 26 % dans le producteur de whiskies écossais Macallan-Glenlivet pour 355 millions de francs.

Rémy-Cointreau a beau détenir des marques aussi prestigieuses que le cognac Rémy-Martin, les champagnes Krug ou la liqueur Cointreau, il est en perte de vitesse. Pour le premier semestre de son exercice clos le 31 mars 1996, son résultat d'exploitation s'est effondré de 45 % à 216,4 millions de francs.

Le groupe souffre de la force du franc, qui lamine ses profits. Il a décidé début avril 1995 d'augmenter ses prix dans le cognac, qui représente l'essentiel de sa marge. Cette stratégie malheureuse a entraîné un recul de 16 % des ventes de cognac d'avril à décembre 1995, notamment en Chine, deuxième marché mondial du cognac. *« Nous avons pris un énorme risque en augmentant nos prix unilatéralement alors que la profession ne bougeait pas »*, reconnaît François Hériard Dubreuil, directeur général du groupe. L'année précédente, la direction du groupe avait commis une autre erreur, en ne se couvrant pas contre la baisse du dollar, ce qui lui avait coûté 93 millions de francs.

Enfin, la société possède un réseau de distribution, jugé surdimensionné, qui emploie plus de deux mille personnes. Pour le rentabiliser, Rémy-Cointreau doit trouver d'autres produits à commercialiser. Sinon, il ne pourra pas survivre en restant familial.

Arnaud Leparmentier

Missions dans l'énergie pour MM. Bergougnoux et Ménage

***LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE**, Franck Borotra, a confié deux* missions dans l'énergie aux anciens présidents de la SNCF, Jean Bergougnoux, et d'EDF, Gilles Ménage, qui ont tous deux démissionné de leurs fonctions fin 1995. M. Bergougnoux étudiera la sûreté nucléaire à l'Est et *« devra proposer au gouvernement les mesures nécessaires pour faciliter et intensifier le niveau de partenariat entre les acteurs russes et français »*, précise un communiqué publié le 5 février. M. Ménage examinera le développement des relations industrielles, énergétiques et économiques de la France avec les pays de la péninsule arabique.

■ **FOKKER : le président du constructeur aéronautique néerlandais**, Ben van Schalk, a déclaré, dimanche 4 février, au Salon aéronautique de Singapour, que British Aerospace, Aérospatiale, Samsung et le gouvernement de Taïwan figuraient parmi les acquéreurs potentiels de Fokker, en situation de quasi-faillite depuis le retrait du soutien de son actionnaire principal, l'allemand Daimler-Benz.

■ **SOFRESID : la Société française d'études sidérurgiques, filiale du britannique John Brown** (groupe Trafalgar House), qui emploie 2 000 personnes, a annoncé le 1er février en comité d'entreprise son projet de licencier 305 salariés sur 1 050 à Montreuil. Les salariés touchés seront principalement ceux de plus de 50 ans. L'intersyndicale CFDT-CGT-CFE-CGC-FO exige l'annulation de ces licenciements.

■ **DAEWOO : le groupe d'électronique sud-coréen** a annoncé, le 2 février, son intention d'investir 750 millions de francs pour installer à Mont-Saint-Martin, près de Longwy (Meurthe-et-Moselle), une unité de production de verre pour tubes cathodiques. La fabrication de tubes cathodiques pour téléviseurs (Longwy), l'assemblage de téléviseurs (Fameck, en Moselle) et l'assemblage de fours micro-ondes (Longwy) seront développés. Au total Daewoo investira 2,7 milliards de francs dans la région d'ici à 1998.

La Compagnie maritime d'affrètement se renforce en Extrême-Orient

NÉE EN 1978, la Compagnie maritime d'affrètement (CMA), basée à Marseille, connaît une expansion soutenue, peu fréquente aujourd'hui dans la marine marchande française. Le chiffre d'affaires de l'entreprise (mille deux cents salariés dans le monde dont quatre cents en France) a atteint 3,3 milliards de francs l'an dernier, contre 2,8 en 1994, et le bénéfice net consolidé est passé de 10 à 55 millions.

Première compagnie française de lignes régulières pour le transport des conteneurs, la CMA a commandé récemment une série de cinq nouveaux navires de fort tonnage à des chantiers sud-coréens auxquels s'ajouteront trois ou quatre plus petits cargos spécialisés dans le cabotage. L'entreprise opère aujourd'hui avec trente-deux bateaux modernes au lieu d'un peu plus d'une vingtaine il y a un an. En raison du surcoût inhérent au pavillon français par rapport aux immatriculations libres (Chypre, Antigua, Panama...), Jacques Saade, le président, n'envisage que le passage de deux ou trois de ses navires sous pavillon national, afin de pouvoir bénéficier des transports à l'exportation couverts par les procédures publiques d'assurance de la COFACE.

CAP SUR MANILLE

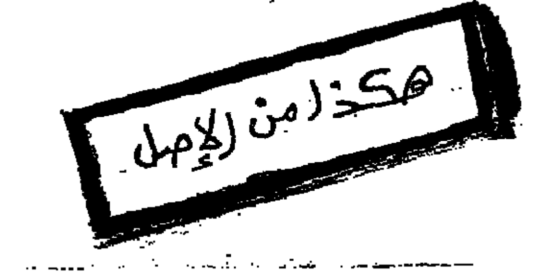
La majorité de sa flotte, financée par des investisseurs allemands attirés par un système favorable de déductions fiscales et de réemploi des plus-values, est encore immatriculée actuellement à Hambourg.

La stratégie mise en œuvre par cet armement est délibérément internationale, même si ses dirigeants font du Havre et de Marseille deux ports privilégiés en Europe. Deux régions du monde intéressent particulièrement le groupe : la Méditerranée orientale et la mer Noire, à partir du port d'éclatement égyptien de Damiette aux portes du canal de Suez, et l'Extrême-Orient, avec le renforcement des lignes vers la Chine. Jacques Saade a, en outre, annoncé qu'il allait faire de Manille, capitale des Philippines, une plate-forme importante de redistribution vers toute l'Asie, Singapour étant menacé, selon lui, de congestion à terme.

D'autres lignes seront ouvertes en Méditerranée pour la desserte de l'Algérie en coopération avec un autre groupement d'armateurs de Marseille, Sud Cargos. En outre, Jacques Saade, interrogé sur la privatisation en préparation de la Compagnie générale maritime, a déclaré *« être intéressé par le rachat de la ligne autour du monde de cette compagnie ou par quelques affaires qu'elle a au Vietnam »*.

Soucieux de son indépendance, Jacques Saade, dont le conseiller spécial est Tristan Vieljeux, ancien patron de Delmas-Vieljeux, ne souhaite pas s'associer avec les géants asiatiques, tels que l'armement d'État chinois COSCO, mu par une véritable frénésie d'achat de grands porte-conteneurs, et le groupe privé taïwanais Evergreen, ou européens comme le danois Maersk. Un événement important a lieu, précisément, mardi 6 février au Havre : l'escale du porte-conteneurs *Regina Maersk*, « navire amiral » du groupe danois qui, avec six mille « boîtes », est le plus gros bateau de ce type actuellement en service dans le monde.

François Grosrichard



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 5 FÉVRIER

Liquidation : 22 février
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,52 %
CAC 40 : 1991,51

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7625	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	950	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	851	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Renault (T.P.)	1925	1925	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2050	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1200	[illegible]	+ 3,33	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1060	1060	—	[illegible]
Accor	665	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	993	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Alcatel Alsthom	469,30	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Alcatel Cable	361,50	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Alspi	373,90	[illegible]	− 1,04	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	148,10	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Axa	316,80	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Axime	474	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Bail Investis.	849	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	509	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Bazar Hot. Ville	422	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	154,40	[illegible]	− 0,90	[illegible]
BIC	589	[illegible]	− 0,67	[illegible]
BIS	466	[illegible]	− 0,85	[illegible]
B.N.P.	210	[illegible]	− 1,42	[illegible]
Bollore Techno.	502	[illegible]	—	[illegible]
Bongrain	2925	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Bouygues	534	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Canal +	1023	[illegible]	− 2,83	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	147,30	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Carnaudmetalbox	220	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Carrefour	3350	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Casino Guichard	163,90	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Casino Guich.ADP	124	[illegible]	—	[illegible]
Castorama Dl (Li)	906	[illegible]	− 0,77	[illegible]
C.C.F.	245	[illegible]	− 0,85	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	62,40	[illegible]	− 3,84	[illegible]
Cegid (Ly)	412	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
CEP Communication	472	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Cerus Europ.Reun	75	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
Cetelem	1030	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
CGIP	1110	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Chargeurs	1170	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Christian Dior	571	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	204	[illegible]	+ 2,45	[illegible]
Clarins	498	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Club Mediterranee	445	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Coflexip	186,50	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Colas	933	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Comptoir Entrep.1	13,80	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	1754	[illegible]	− 0,51	[illegible]

CPR	409,50	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Cred.Fon.France	71,70	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Credit Local Fce	438,50	434	− 1,02	[illegible]
Credit Lyonnais CI	229,50	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Credit National	358,10	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	234,10	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Damart	3950	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Danone	815	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Dassault-Aviation	400	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Dassault Electro	249	[illegible]	− 3,21	[illegible]
De Dietrich	272	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Degremont	460	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	52,60	[illegible]	− 1,14	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	220	[illegible]	—	[illegible]
Docks France	865	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	101	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Eaux (Gle des)	540	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Ecco	889	[illegible]	− 2,13	[illegible]
Eiffage	806	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Elf Aquitaine	382,20	[illegible]	− 0,36	[illegible]
ERAMET	352,10	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin	900	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Essilor Intl	1090	[illegible]	− 1,83	[illegible]
Essilor Intl ADP	746	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Esso	601	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Eurafrance	1828	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Euro Disney	12,45	[illegible]	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

Valeurs étrangères	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
Volkswagen A.G #	1865	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Volvo (act.B) #	97,20	95	− 2,26	[illegible]
Western Deep #	286	282,20	− 1,32	[illegible]
Yamanouchi #	113,10	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Zambia Copper	3,86	3,90	+ 1,03	[illegible]

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 5 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,50	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,54	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,31	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	114	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB ■	119,13	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,70	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,75	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,54	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	111,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,96	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,38	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	118,05	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,22	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,23	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,80	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	100,51	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,83	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,30	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,01	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	[illegible]
Commerzbank AG	1204	[illegible]
Fiat Ord.	17	[illegible]
Gevaert	321,30	[illegible]
Gold Fields South	180,10	[illegible]
Kubota Corp.	31,10	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	49,40	49,40
Ottomane(cie Fin.)	171	[illegible]
Robeco	371,30	[illegible]
Rodamco N.V.	145	[illegible]
Rolinco	403,30	[illegible]
Solvay SA	2769	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ *demande réduite; # contrat d'animation.*

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 5 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	63,80	63
AFE #	390	[illegible]
Algle #	199	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	138	138
Altran Techno. #	914	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	500	500
Bque Picardie (Li) ◆	560	560
Bque Sofirec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	233	[illegible]
Bque Vernes	620	620
Beneteau #	399	[illegible]
B I M P	75,10	[illegible]
Boiron (Ly) #	518	[illegible]
Boisset (Ly)#	226	[illegible]
But S.A.	295	[illegible]
Cardif SA	575	[illegible]
CDA-Cie des Alpes	142,80	[illegible]
C.E.E #	248	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 5 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	156,30	[illegible]
Nobel	◆	115,10	[illegible]
Mumm	◆	1000	[illegible]
Générale Occidentale	◆	41,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ *offre réduite;* ↓ *demande* réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 2 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36480,61	[illegible]
Actimonétaire D		31049,35	[illegible]
Agipi Ambition (Axa)	◆	117,31	[illegible]
Amplia	◇	114453,85	[illegible]
Amplitude Monde D		761,18	[illegible]
Antigone Trésorerie		843346	[illegible]
Arbitr. Court Terme	◇	9319,72	9319,72
Arbitr. Première		8888,61	[illegible]
Arbitr. Sécurité	◇	17053,49	[illegible]
Asie 2000		734,25	[illegible]
Associa Première		38089,43	[illegible]
Associc		1119,92	[illegible]
Atout Amérique		132,56	[illegible]
Atout Asie		103,28	[illegible]
Atout Futur C		564	[illegible]
Atout Futur D		538	[illegible]
Aurecic		1701,09	[illegible]
Avenir Alizes		2002,53	[illegible]
Axa Valeurs PER	◆	152,83	[illegible]
Cadence 1		1076,74	[illegible]
Cadence 2		1076,10	[illegible]
Cadence 3		1069,07	[illegible]
Capimonetaire		1978,76	[illegible]
Capioblig		8415,35	[illegible]
Capitacic		1750,96	[illegible]
Cicamonde		1286,17	[illegible]

Uni-Associations	◇	119,92	[illegible]
Uni-Foncier		1236,10	[illegible]
Unifrance		634,91	[illegible]
Uni-Garantie C		1671,22	[illegible]
Uni-Garantie D		1358,82	[illegible]
Uni Régions		1428,91	[illegible]
Univar	◇	296,72	[illegible]
Univers Actions		1806,87	[illegible]
Univers Obligations		2205,45	[illegible]
Valorg	◆	2361,89	[illegible]
Valreal	◇	34101,32	[illegible]
Winterthur St-Honoré		257,17	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

TOURNOI Le XV de France s'est incliné face à l'Ecosse (19-14), samedi 3 février à Edimbourg, lors de la deuxième journée du Tournoi des cinq nations. A Twickenham, les Anglais ont peiné pour dominer les Gallois (21-15). ● LES ÉCOSSAIS, vainqueurs à Dublin lors de la première journée, restent la seule équipe à pouvoir espérer réussir le Grand Chelem. Grâce à un rugby d'audace et de mouvement, ils ont surclassé les Français, apathiques et sans imagination. ● L'AILIER écossais Michael Dods a inscrit, avec deux essais et trois pénalités, tous les points de son équipe, améliorant ainsi le record de points marqués par un Ecossais dans le Tournoi, détenu jusque-là par Gavin Hastings. ● L'IMPUISSANCE des Bleus à appliquer les consignes de jeu conduira les sélectionneurs à modifier la composition de l'équipe qui doit recevoir l'Irlande le 17 février au Parc des Princes.

Les Ecossais imposent aux Français le rugby dont ils rêvaient

Venue à Edimbourg avec l'intention de pratiquer du beau jeu, l'équipe de Jean-Claude Skrela a été nettement dominée (19-14) par des adeptes du mouvement. Des changements sont en vue pour affronter l'Irlande

ÉDIMBOURG
de notre envoyé spécial

Vouloir et pouvoir. Sur la pelouse de Murrayfield, les Français ont vécu l'étrange aventure de



RUGBY

joueurs ayant rencontré leur double, une collision de la matière et de l'antimatière, une lumineuse destruction. Le jeu écossais devait leur appartenir. C'est de leur inspiration qu'auraient dû jaillir les moments enchanteurs qui ont traversé le match. Mais l'adversaire a presque tout pris, égoïste en son talent. Il a tendu un miroir sans complaisance aux rêves tricolores, dans lequel se reflétait une belle ébauche du projet français.

A l'issue de la première défaite dans le Tournoi 1996, Jean-Claude Skrela, l'entraîneur, y allait de son pénible aveu. *« Le jeu que nous souhaitons*, expliquait-il, *ressemble beaucoup à celui-là. »* Pour s'ériger ainsi en modèle, les Ecossais avaient réussi un peu plus qu'une simple victoire. A l'école du mouvement, *ils s'étaient montrés les* meilleurs élèves.

Elèves doués. Elèves pressés. Ils n'ont pas gâché une seconde pour bousculer la lourdeur française. Dès la dernière mesure du *Flowers of Scotland*, leur rythme frénétique s'emparait du terrain, pour un quart d'heure de fracas et de courses, un de ces moments de rugby où tout devient possible. Il faisait comprendre que cet après-midi à Edimbourg resterait de mauvaise mémoire pour les Français. Dans la furie offensive, seule la répartition des rôles était improvisée. Les joueurs de l'équipe bleue ont pu admirer, tour à tour, dans un désordre étourdissant les jambes de Rowan Shepherd, l'arrière, éternel volontaire de l'attaque, l'oeil de Gregor Townsend (*Le Monde* du 3 février), maître de ce jeu de vitesse et d'inspiration, la hargne créatrice de Bryan Redpath, *demi de mêlée sans cesse sur* la brèche. Bref, une génération en pleine croissance ravie de porter à toute allure le message du renouveau écossais.

Car, dans ces minutes un peu folles, rien n'allait assez vite, rien n'était assez risqué pour déborder l'adversaire, lui donner un peu plus le tournis. Chacun semblait *s'être dévoué au jeu, au rugby* d'aventure. La bande de Townsend s'acharnait à le magnifier sur la pelouse, jusque dans ces passes faites à la volée, outrage à l'académisme, et qui, pourtant, trouvaient preneurs. En ce quart d'heure intense, l'invention et la solidarité n'étaient qu'écossaises. Il y en avait toujours un pour rattraper l'autre. On y reconnaissait un cousinage avec le style néo-zélandais, l'ardeur de vrais convertis au jeu de mouvement.

Où se cachaient les Français ? *« Nous avons vécu dix minutes d'enfer »*, reconnaissait Fabien Pelous, un troisième ligne centre pris dans la tourmente. Lui et ses coéquipiers n'avaient à offrir qu'une triste image d'eux-mêmes, faite de lenteur et d'hésitations. Joueurs dépassés ou perdus, étouffés par l'enthousiasme des autres, vivant chaque action à la limite de leurs forces. *Ils se heurtaient* d'un coup à trop de vitesse, trop de dynamisme, bien plus qu'ils n'en pouvaient supporter. C'était comme un terrible coup de vieux tombé sur une équipe, naguère troisième de la Coupe du monde en Afrique du Sud. L'étude détaillée du match n'a pu qu'aggraver le constat. Il y a eu des fautes techniques, trop d'erreurs de défense, notamment. Les premiers placages sur le porteur de ballon écossais ont été souvent ratés, ouvrant la voie à ces fantastiques chevauchées perforant les lignes. Les pénalités ont plu sur les épaules françaises.

Il y a quinze jours à Paris, la sagesse tricolore avait étonné. Cette fois, le poids des avants, leur puissance pas toujours contrôlée, se sont payés de trop de coups de sifflet. Dans les moments où les Ecossais reprenaient leur souffle, ils n'ont pu peser sur la partie, se replier sur leurs présumés points forts.

RÉFRACTAIRES

La défaite de Murrayfield, comme la victoire face aux Anglais à Paris, soulève le même problème. L'équipe de France a, pour l'instant, du mal à assimiler les consignes de jeu données par son entraîneur. Les mouvements répétés lors des entraînements à Clairefontaine n'ont jamais été mis à l'oeuvre à Murrayfield, comme si les joueurs se montraient réfractaires au jeu préconisé par Skrela. L'entraîneur se heurte à la diversité des cultures. Dans le championnat de France, chaque club possède son propre style, qu'il érige jalousement en morceau de patrimoine. *Le Stade* toulousain n'a pas fait école, malgré les titres et la récente victoire en Coupe d'Europe.

En Ecosse, au contraire, toutes les équipes sont versées dans le rugby de mouvement. Les responsables techniques y ont vu la condition de réussite d'un sport qui compte vingt fois moins d'adhérents (environ 20 000 licenciés) qu'en France.

A la fin du Tournoi, les Ecossais auront passé huit week-ends consécutifs ensemble. Quand ils ne jouent pas, ils sont en stage, peaufinant leur méthode. Les Français ne bénéficient pas de ces rendez-vous réguliers de travail. Quand Pierre Berbizier, le prédécesseur de Skrela, avait souhaité leur mise en place, il s'était vu opposer le veto des clubs, soucieux de conserver dans leurs effectifs les joueurs internationaux. Les conflits d'intérêt ne donnent pas plus aujourd'hui l'avantage à l'équipe de France. C'est sans doute pour cela que Jean-Claude Skrela réclame de la patience et du temps.

Pour le prochain match contre l'Irlande, le 17 février au Parc des Princes, on peut s'attendre à l'arrivée de plusieurs nouveaux joueurs. Après la défaite en Ecosse, de l'aveu même de Jo Maso, le manager, les discussions du comité de sélection risquent d'être longues. Plusieurs cas restent en suspens. Les changements suffiront-ils pour autant à garantir au XV de France un moral d'attaquant ?

Pascal Ceaux

Les Anglais souffrent pour battre les Gallois

Malgré la domination de ses avants, *c'est un XV d'Angleterre peu inspiré qui a battu sans convaincre (21-15) une équipe du pays de Galles pouvant, elle, tirer des motifs de satisfaction de la performance de ses nouvelles recrues pour son entrée dans le Tournoi, samedi 3 février à Twickenham. Quelque chose semble s'être brisé depuis la Coupe du monde dans la belle mécanique anglaise, et les essais – dont un chanceux – inscrits par Rory Underwood (38e) et Jeremy Guscott (47e) ne peuvent masquer les insuffisances d'une formation largement *pourvue en kilos et en centimètres, mais privée* d'imagination.

Les Gallois, également auteurs de deux essais, peuvent se féliciter d'avoir reconstitué une charnière efficace, avec, surtout, leur jeune ouvreur Arwell Thomas, vingt et un ans, dont le culot fut à l'origine du premier essai rouge, sur une pénalité jouée à la main et conclue par Hemi Taylor (11e). – *(AFP.)*

La leçon en mêlée ouverte

LE XV ÉCOSSAIS a démontré à Edimbourg qu'il est toujours possible de prendre des risques au niveau international et qu'un rugby aussi ambitieux qu'inventif peut encore produire



TECHNIQUE

des résultats. A *mon sens, la* grande différence entre les deux équipes tenait à leur organisation respective. Chaque Ecossais connaissait exactement son rôle et ce qu'il fallait faire pour battre les Français. Avec leur jeu dynamique, ils ont réussi à épuiser et à déstabiliser le pack français, plus lourd et plus puissant. Les Français ont surtout péché dans les phases de conquête dynamiques : le chiffre de 45 ballons glanés par les Ecossais, contre 19 seulement pour la France, est révélateur.

La mêlée ouverte est une phase de jeu qui semble assez simple. Pourtant, *le XV au chardon est l'une* des seules équipes au monde qui sache la pratiquer. Jouée à l'écossaise, la mêlée ouverte produit les meilleurs ballons. Elle permet de recycler très rapidement le jeu, et de mettre ainsi les défenses désorganisées en difficulté. Techniquement, le pack a joué à la perfection : lorsqu'un joueur est plaqué, il fait l'effort d'avancer et d'aller au sol. *Le soutien arrive et*, sur l'impact, balaie ou repousse les adversaires. Les Français, non plus les Anglais à Twickenham d'ailleurs, n'ont jamais été en mesure de créer pareil danger, et chacune de ces deux grosses équipes doit s'inquiéter de la lenteur flagrante de ce recyclage des ballons.

Le rugby français, en général, n'affectionne guère la mêlée ouverte. Non seulement il privilégie le maul (le jeu debout), mais, lors des points de fixation, il semble que chaque avant, au lieu de faire un travail collectif, ne pense qu'à une chose : arracher le ballon. Or le ballon qui sort *d'un maul est plus lent, donc plus facile à contrer.*

MANQUE DE SUBSTANCE

Visiblement, Jean-Claude Skrela a du pain sur la planche pour son jeu d'avants. Certains manquent visiblement de forme, de constance, de substance même. Mais il doit aussi s'inquiéter du jeu de ses demis et centres, qui paraissait aléatoire. Philippe Carbonneau, qui joue plutôt au centre, a révélé ses limites en tant que demi de mêlée, tandis que Thierry Lacroix était loin de « peser » sur le jeu comme son vis-à-vis Gregor Townsend.

Derrière, les Français paraissent à court d'options. Ils se contentent de jouer latéralement, alors que les *Ecossais ont continuellement alterné* le point d'attaque, jouant souvent dans l'axe et trouvant des intervalles tout près des phases de conquête. Il faut que les Français se mettent à pratiquer un jeu de libérations rapides qui leur permettrait de jouer dans le dos de l'adversaire et de varier le point d'attaque. A ce niveau de la compétition, avec la qualité de joueurs disponibles, *on s'attend à un peu plus de rapidité et à* nettement plus de direction et d'organisation.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie championne du monde en 1991.

Dix-neuf points font de Michael Dods un héros

ÉDIMBOURG
de notre envoyé spécial

Michael Dods n'a pas beaucoup d'allure. Il n'est pas vraiment un ailier. Les techniciens écossais le verraient plutôt à l'arrière. Il a beau s'afficher meilleur buteur du pays, sa réussite dans l'exercice du tir au but laisse à désirer en regard de celle de son illustre prédécesseur, Gavin Hastings. C'est peut-être pour cela qu'il prend si longuement son temps avant de frapper dans la balle. Peu lui importe que le public s'énerve, que les adversaires s'impatientent. Un *buteur d'occasion comme lui a bien droit* à quelques secondes de concentration supplémentaire. Car, dans son club de Northampton, le buteur attitré du XV d'Ecosse s'efface derrière le demi d'ouverture de l'équipe d'Angleterre, Paul Grayson. Quant à son gabarit, il n'a rien d'exceptionnel – il mesure 1,78 mètre pour un poids de 75 kilos.

Ce joueur sans charisme a pourtant réussi un bel exploit. Les statistiques n'ont pu que le désigner héros de la victoire contre la France. Il a marqué les dix-neuf points de son équipe, deve*nant ainsi le recordman de l'histoire écossaise* dans le Tournoi des cinq nations. Ironie du sort : il devance désormais au palmarès Gavin Hastings, unique réalisateur de la victoire de 1986, ici même, contre la France (18-17). Mais, à Murrayfield, Michael Dods s'est plus fait remarquer pour ses jambes que pour ses pieds. Par deux fois, il a su prendre de vitesse la défense française pour plonger dans l'en-but. Il a saisi chaque occasion de relance, fidèle associé du *jeu de mouvement commandé par ses demis*, Bryan Redpath et Gregor Townsend.

CINQ SÉLECTIONS

Eux sont, bien sûr, les véritables héros. Dans l'équipe, personne ne s'y trompe. Ils orientent en permanence le jeu, tandis que Michael Dods doit se satisfaire d'apparitions intermittentes. A vingt-sept ans, il ne compte d'ailleurs que cinq sélections sous le maillot au chardon. Grâce à sa performance, Mike Dods a, pour une fois, retenu autant l'attention qu'eux. Le temps de rap*peler qu'il appartient à une famille de rugby.* Que Peter, son frère aîné, fut un membre à part entière de l'équipe de 1984, auteur de l'un des trois Grand Chelem écossais. Et qu'il est l'un de ces joueurs qui font gronder le pays, un exilé volontaire de l'autre côté des Borders.

A Northampton, Angleterre, Michael Dods n'est pas tout à fait un étranger. Il a rejoint Ian McGeechan, l'ancien entraîneur de l'équipe d'Ecosse, le véritable promoteur de ce jeu de vi*tesse qui a fait chavirer les Français. Il côtoie* Gregor Townsend, installé désormais solidement à l'avant-garde de l'attaque écossaise. Les clubs anglais aiment à recruter les joueurs du Nord. L'Angleterre, Dods y pense aussi, avec l'Ecosse au coeur. Le match aura lieu le 2 mars. Michael aura peut-être un Grand Chelem à y gagner. Comme autrefois son grand frère.

P. Ce.

Jour de fête pour Adri Van der Poel

A QUOI SERT d'avoir un vélo si c'est pour le porter sans cesse sur l'épaule ? Quel intérêt d'acheter une belle bicyclette de route, brillante de tous ses chromes, élégante *et fragile, pour* la maltraiter dans des chemins douteux ? Le cyclo-cross est une pratique sportive qui défie l'élémentaire jugeotte. Il constitue un crime de lèse-majesté envers cette petite reine qu'il entend vénérer. Imaginerait-on Miguel Indurain, son plus éminent sujet, hisser son vélo profilé sur son dos et grimper à quatre pattes un talus ? Hérésie !

Comment Raymond Poulidor, autre loyal serviteur du cyclisme, a-t-il pu laisser son gendre traîner son vélo dans la boue ? Le Néerlandais Adri Van der Poel est devenu champion du monde de cyclo-cross, dimanche 4 février, à Montreuil. Celui qui épousa Corinne et la carrière du légendaire Français n'en était pas à son premier détournement. *Multirécidiviste*, il avait déjà terminé *cinq* fois deuxième de l'épreuve, d'où son surnom, trouvé on ne sait comment, de « Van der Poelidor ». Pendant cinquante-six minutes et 27 kilomètres, il a mené la meute des profanateurs, tantôt juché sur son vélo, tantôt au bas de celui-ci, épisodiquement dessous, comme s'il s'agissait de jouer une reprise de *Jour de fête* de Jacques Tati.

Le vélo des champs est une réminiscence de ce temps où le cycle existait déjà, mais point le bitume. Les marchands ont largement profité, ces derniers temps, de cette vague écologique. Ils ont même inventé un vélo parfaitement adapté à cette demande. Le VTT constitue actuellement les trois quarts des ventes de bicyclettes. Il plaît beaucoup, même s'il n'est pas très beau, ce percheron du deux-roues, robuste, taillé pour les chemins creux, dur à la boue et au choc. Alors, pourquoi encore s'évertuer à massacrer dans les pâtures des chétifs vélos de course, avec leurs boyaux fragiles comme ballerines de dansense ?

DERNIÈRE CHANCE

Longtemps, les directeurs sportifs ont considéré que cette pratique criminelle constituait une préparation hivernale à la route. Ils en sont revenus. *« Il n'est plus possible d'enchaîner une saison de cyclo-cross et une saison routière, physiquement et psychologiquement »*, affirme Bruno Roussel, le manager de Festina. Ce dernier a laissé presque à contrecoeur ses jeunes protégés, Emmanuel Magnien, Jérôme Chiotti et Patrice Halgand, préparer les championnats du monde. Emmanuel Magnien, champion de France mais sixième dimanche, sait qu'il vient de laisser passer sa dernière chance de revêtir le maillot arc-en-ciel en cyclo-cross.

A trente-six ans, Adri Van der Poel est un des derniers tenants de ce mode de préparation à l'ancienne, presque un survivant. Son acharnement à jouer l'homme des bois tient largement à sa préparation spécifique pour les classiques printanières (il a déjà remporté Liège-Bastogne-Liège et le Tour des Flandres).

Mais ses successeurs devront de plus en plus choisir. Daniele Pontoni et Luca Bramati, ses jeunes dauphins italiens dimanche, ne brilleront sans doute jamais sous le bitume brûlant. Miguel Martinez non plus. Le Français, devenu champion du monde des moins de vingt-trois ans samedi 3 février, sur le même parcours, a déjà choisi. Il a signé un contrat avec Sunn-Chipie, la première équipe professionnelle française de VTT.

Benoît Hopquin

Les qualités de fondeuse d'Emmanuelle Claret récompensées

PRUDENCE ou superstition, les biathlètes français voulaient oublier le passé, à l'approche des championnats du monde de Rupholdig (Allemagne). Ils voulaient refouler au rang des souvenirs leurs fabuleux succès de l'an dernier (8 médailles dont 3 d'or). *« Impossible »*, prétendaient les hommes comme les femmes, de réussir encore une telle moisson. Emmanuelle Claret s'est chargée de délivrer ses coéquipiers de leurs craintes en s'imposant, samedi 3 février, dans le 15 km dames.

L'entraîneur national des féminines, Francis Mougel, peut se réjouir. Dans cette équipe devenue célèbre depuis son succès aux Jeux d'Albertville, les *« filles »* se relaient systématiquement sur le podium des grands rendez-vous : l'année dernière, à Anterselva (Italie), Corinne Niogret (17e samedi) l'avait emporté sur 15 km devant Anne Briand-Bouthiaux (6e, et 9e cette année).

« On démarre bien, jubilait Francis Mougel samedi. *On est dans la même situation que l'an passé ; elles peuvent toutes prétendre au podium sur 7,5 km, et je crois qu'elles nous réservent quelque chose pour le relais et la course par équipes. Elles m'ont impressionné par leur capacité à gérer le stress. Emmanuelle, malgré des entraînement moyens, a fait preuve d'une faculté de concentration géniale. »*

Encore sous le choc de cette victoire qui la place en tête du classement provisoire de la Coupe du monde, Emmanuelle Claret s'est contentée d'arroser l'événement d'un vin chaud avec ses coéquipières. La Gapençaise de vingt-sept ans, issue de l'équipe de France de ski de fond, connaît trop les aléas du tir à la carabine pour oublier d'associer les autres à son triomphe.

FORME PHYSIQUE

« Quand j'ai commencé, à la suite de ma non-sélection en fond pour les JO d'Albertville, j'avais un tel retard en tir que le temps que Francis m'a consacré était presque un facteur de régression pour les autres, s'excuse-t-elle. *Je ne réalise pas encore ce qui m'arrive, car, même si j'ai gagné en régularité cette année, le tir reste mon problème principal et je suis étonnée de sortir un 18 sur 20 le jour des championnats. »*

Malgré 2 minutes de pénalité pour deux tirs manqués, sa forme physique et ses qualités de fondeuse ont permis à Emmanuelle de terminer avec 1 minute et 12 secondes d'avance sur sa poursuivante, la Russe Olga Melnik, ancienne championne du monde juniors. *« Pour maîtriser l'art des cibles*, explique Mougel, *il faut sept ou huit ans : Emmanuelle a donc dû fournir un énorme travail. »* La Gapençaise s'entraîne à tirer dans le champ de pommes de terre de ses parents, et ses coéquipières ne lui tiennent nullement rigueur de son prétendu retard. *« Elles ont superbement réagi*, dit Claret. *Elles étaient toutes capables de gagner, et pourtant j'ai vu une vraie joie dans leurs yeux. »*

Joie dans les yeux d'Anne Briand-Bouthiaux, encore tenante du titre sur 7,5 km jusqu'au jeudi 8 février : *« L'ambiance est super cette année*, dit-elle. *J'apprends à perdre, et cela ne fait pas de mal. Je comprends qu'être championne signifie aussi être patiente et, même si je ne passe pas individuellement, je marque des points et je me réjouis qu'on réussisse en tant qu'équipe. »* Francis Mougel peut envisager l'avenir sereinement.

Patricia Joly

L'Afrique du Sud s'adjuge la Coupe d'Afrique des nations de football

Le pays de Nelson Mandela s'est imposé dans un style mi-brésilien mi-anglais

L'Afrique du Sud a gagné la XXe Coupe d'Afrique des nations de football, samedi 3 février à Johannesburg, en battant en finale la Tunisie (2-0). C'était la première fois que le pays, intégré au sein de la Confédération africaine de football (CAF) en 1992, disputait cette épreuve. Le trophée a été fêté comme une nouvelle victoire de la nation arc-en-ciel. Pour la troisième place, la Zambie a battu le Ghana (1-0).

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Assis dans l'herbe, Nelson Mandela riait comme un gosse. Derrière lui, tous les « bafana bafana » – vingt-deux joueurs et leur sélectionneur Clive Barker – se serraient pour figurer sur la photo-souvenir. A la droite du président, à même le gazon dans son costume anthracite, Frederik de Klerk ne boudait pas son plaisir. Ni Winnie Mandela ni le roi zoulou Zwelithini. Tous contemplaient la Coupe d'Afrique, posée devant eux, sur le gazon du FNB Stadium de Soweto, comme hypnotisés par ce totem aux reflets d'argent, nouveau symbole d'un pays en marche. Pour cet objet d'art sans grâce particulière, 95 000 spectateurs s'étaient entassés, samedi après-midi, dans les 80 000 places officielles du Soccer City. Tout au long d'un match longtemps indécis, ils avaient hurlé, frissonné, chanté. Eh bien, dansez maintenant, semblait leur dire Mandela, en exécutant quelques pas chaloupés, face à la tribune offielle, avant de remonter dans sa limousine.


FOOTBALL

Ils ont chanté et dansé sans fin, autour du stade, et le long des autoroutes qui mènent à Soweto, cohortes de piétons joyeux dans la nuit tombée, longues files d'automobiles qui étiraient leur concert de klaxons jusqu'au paisible quartier blanc de Sandton. On oubliera les drames qui se sont produits à cette occasion. On retiendra la joie de Nelson Mandela, en supporteur radieux, debout, les poings serrés, à chacun des deux buts sud-africains marqués coup sur coup par Mark Williams (73e, 75e). Vêtu du maillot numéro 9 de Neil Tovey, le blond capitaine des « bafana bafana », il avait fait une première apparition avant le coup d'envoi, parcourant la pelouse à pas lents comme pour une ultime vérification.

Après la victoire, on l'a vu embrasser comme du bon pain Tovey, Barker et beaucoup d'autres. Nulle solennité dans la remise du trophée, mais une euphorie pleinement africaine. Mandela y prit toute sa part. C'était lui le maître de cérémonie, le héros de l'après-match à qui les joueurs tunisiens demandaient de dédicacer des ballons. Le vieil homme jubilait visiblement, et une bonne partie du pays avec lui, de ce retour en force de la nation arc-en-ciel sur la scène sportive internationale.

Les Springboks sont champions du monde. Les joueurs de cricket locaux viennent d'écraser l'Angleterre, ce qui revient au même. Et voilà les footballeurs au pinacle du continent, pour leur première participation à la Coupe d'Afrique des nations. Cet exploit est une énigme footballistique, tant le jeu pratiqué par les Sud-Africains est rustique. Comment ont-ils pu se hisser au sommet avec ce style hybride, hérité de la deuxième division anglaise et entrecoupé de bouffées d'inspiration brésilienne ?

« FIIIIISH ! »

Au diable les schémas tactiques, leur recette est avant tout psychologique. Avec un seul revers sur une vingtaine de matches disputés, l'idée de la défaite leur est devenue étrangère. Ils ont traversé les trois semaines de la compétition avec la confiance tranquille que leur inspire Clive Barker, gourou sympathique et sans façons, à défaut d'être le meilleur technicien du monde : « *Si vous m'aviez dit, il y a deux ans que je serais là, je vous aurais pris pour un fou.* »

Et qui, de la même façon, aurait parié sur Mark Anthony Fish ? Ce jeune colosse de vingt et un ans est la parfaite synthèse de culot et d'insouciance qui a conduit les « bafana bafana » au titre africain. Avec ses yeux bleus et sa tignasse de jais, il est devenu en quelques mois l'idole blanche des townships. Avant même qu'il touche la balle, des vibrations parcourent les tribunes du stade. La foule pousse un énorme soupir énamouré : « *Fiiiiish !* » A chacune de ses interventions, c'est le même sifflement admiratif. Le défenseur des Orlando Pirates est un bon stoppeur, certes, mais il a, de surcroît, un incontestable charisme et des vertus porte-bonheur : son club vient de remporter la Coupe d'Afrique des clubs champions pour sa première participation, et l'équipe nationale n'a plus beaucoup perdu depuis son arrivée, le 6 octobre 1993.

Il avait dix-neuf ans, et rien ne le prédisposait vraiment à une carrière de footballeur. Elève de la Pretoria Boys High School, il maniait la batte de cricket avec dextérité. S'il a choisi le foot, c'est « *sans ambition particulière* ». Il serait resté avec ses copains du club amateur d'Arcadia si l'oeil maquignon de Jomo Sono, le propriétaire du Jomo Cosmos, n'avait remarqué cet attaquant de 1,92 mètre, bientôt reconverti en défenseur.

Ses excentricités, son fichu caractère, sa réputation d'enfant terrible n'ont pas empêché Irvin Khosa, le patron des Orlando Pirates, de le recruter à sa sortie de l'hôpital. Pour 8 000 francs par mois, le plus haut salaire du football sud-africain. Aujourd'hui, il est dans le collimateur des clubs européens. Son président a déjà ignoré des offres de Coventry, West Ham et Aston Villa. Des émissaires de Manchester United sont venus superviser ce joyau brut au début de la Coupe.

Fish n'en a pas été impressionné outre mesure. Il sait qu'il a encore une grande marge de progression, mais il n'y a aucune place pour le doute dans son regard clair : au lendemain de ses deux titres africains, son avenir est en Europe. L'étudiant en marketing a une ambition féroce. Pour certains supporteurs, il est devenu « *Mark le Requin* ».

J.-J. B.

Lire aussi notre éditorial page 17

Issa Hayatou, président de la CAF

« Une Ligue des champions nous procurera des ressources supplémentaires »

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Selon les avis, l'Afrique du Sud aurait fait trop bien, ou trop mal, en organisant, presque au pied levé, cette Coupe d'Afrique des nations (CAN) que le Kenya avait renoncé à accueillir faute de moyens financiers. Le pari a néanmoins été globalement réussi aux yeux d'Issa Hayatou, le président de la Confédération africaine de football (CAF).

« Est-ce que l'absence de public en dehors des matches de l'équipe nationale et les bavures de l'organisation entament le crédit de l'Afrique du Sud dans la perspective de l'organisation d'une Coupe du monde en 2006 ?

– Il y a eu un flottement au début, c'est vrai. Nous avons très vite senti le danger et nous avons eu, au lendemain du coup d'envoi, une grande réunion avec les dirigeants de la Fédération sud-africaine (SAFA). Leur approche de l'événement avait été trop théorique, ils n'avaient pas cerné la spécificité d'un tel événement. C'est l'expérience qui leur a manqué.

– Il avait pourtant été fait appel à une société spécialisée dans l'organisation de ce type de manifestations, la même qui gérera l'Euro 96 en Angleterre.

– Cette société privée nous a plutôt génés, à cause de son souci extrême de rentabilisation. La SAFA aurait pu s'impliquer davantage dans l'organisation. Le président Solomon Morewa en est conscient. Il m'a demandé de confier à nouveau à l'Afrique du Sud l'organisation de la CAN 2002. Il se donne ce délai pour convaincre le public. Et ce serait une répétition générale avant l'éventuelle Coupe du monde de 2006.

– En 1998, l'organisation de la CAN au Burkina-Faso sera le retour à une dimension beaucoup plus modeste. Le regrettez-vous ?

– Attribuer la CAN aux seuls pays nantis serait faillir à notre mission. Cette compétition doit faire le tour de l'Afrique, car elle a un rôle créateur. Sans elle, nos pays, aux prises avec tant de difficultés, ne consacreraient pas de budgets à la construction d'infrastructures sportives. Grâce à la CAN 98, le Burkina aura quatre stades, dont un tout neuf construit actuellement par Bouygues.

– Le développement du football africain passe aussi par celui des clubs...

– La décision d'instaurer une Ligue des champions a été prise, afin d'assurer la promotion du football africain et de lui procurer des ressources supplémentaires. Une commission est en train d'étudier la manière de l'adapter à la situation africaine. Nous pouvons être prêts dès la saison prochaine. »

Propos recueillis par
Jean-Jacques Bozonnet

Sept équipes de division 1 quittent la Coupe de France

NÎMES, THOUARS ET TOULON, clubs de National 1, ont éliminé Saint-Etienne (3-1), Martigues (1-0 après prolongation) et Bordeaux (3-2 après prolongation), samedi 3 février, en 16e de finale de la Coupe de France de football. Au total, sept clubs de division 1 ont été écartés de l'épreuve, dont six par des clubs de division inférieure. Seul Nantes a été battu, sur son terrain, par un alter ego, Monaco, aux tirs au but (2-2 à l'issue des prolongations). Trois équipes de D2 sont allées éliminer des clubs de D1 à l'extérieur: Caen à Metz (1-0), Sochaux à Cannes (1-0) et Laval à Nice (1-0 après prolongation). Par contre, Auxerre (2-0 au Mans), Lille (0-0, 4 tirs au but à 2 à Nancy), Strasbourg, qui a eu besoin des tirs au but pour éliminer Poissy (N2), et le Paris SG (2-0 au Parc contre Angers) ont su faire respecter la hiérarchie. Mais les Parisiens déplorent la perte de l'international Vincent Guérin, victime d'une fracture d'une clavicule qui devrait l'éloigner des terrains pendant six semaines.

Conséquence directe de la déconvenue de son club, l'entraîneur des Girondins de Bordeaux Slavo Muslin a été démis de ses fonctions, dimanche 4 février, par son président Alain Afflelou, qui a confié à Gernot Rohr, ancien joueur du club, la direction de l'équipe professionnelle jusqu'au 30 juin.

■ **ATHLÉTISME : l'Ethiopien Haïlé Gébrésélassié** a établi un nouveau record du monde du 3 000 m en salle, dimanche 4 février, au meeting de Stuttgart. L'Ethiopien a couvert la distance en 7 min 30 s 72, améliorant de près de cinq secondes la performance du Kenyan Moses Kiptanui (7 min 35 s 15 en février 1995). La semaine dernière à Sindelfingen (Allemagne), il avait déjà amélioré le record du monde du 5 000 m en couvrant la distance en 13 min 10 s 98.– *(Reuter.)*

■ **SKI ALPIN : l'Allemande Katjia Seizinger** a réussi un triplé historique à Val-d'Isère (Savoie). Victorieuse du super-G, vendredi 2 février, de la descente, samedi 3, elle a encore remporté un super-G dimanche 4, ce qui lui permet de prendre la tête du classement général de la Coupe du monde, devant l'Autrichienne Anita Wachter. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)
Cinquième tour retour

Nancy-Cholet	95-84
Montpellier-Levallois	89-81
PSG-Racing - Gravelines	86-71
Lyon-Besançon	82-79
Le Mans-Limoges	65-71
Antibes-Evreux	90-68
Dijon-Strasbourg	75-63
Pau-Orthez-Villeurbanne	85-93

Classement : 1. Pau-Orthez, 38 pts ; 2. Limoges, 37 ; 3. Villeurbanne, 36 ; 4. Antibes, 34 ; 5. Dijon, 32 ; 6. PSG-Racing et Nancy, 31 ; 8. Montpellier, 30 ; 9. Levallois et Evreux, 29 ; 11. Cholet, 27 ; 12. Besançon et Lyon, 26 ; 14. Le Mans et Strasbourg, 25 ; 16. Gravelines, 24.

BIATHLON

CHAMPIONNATS DU MONDE
15 km dames
1. E. Claret (Fra.) 46 min 43 s 1 ; 2. O. Melnik (Rus.), 47 min 55 s 3 ; 3. E. Petrova (Ukr.) 48 min 15 s 7.

CYCLO-CROSS

CHAMPIONNATS DU MONDE
Messieurs
1. A. Van der Poel (P-B), 56 min 12 s ; 2. D. Pontoni (Ita.), m. t. ; 3. L. Bramati (Ita.), m. t. ;

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
Seizièmes de finale

Nantes (D1)-Monaco (D1)	2-2 ap. pr
(Monaco qualifié 5 tirs au but à 4.)	
Le Mans (D2)-Auxerre (D1)	0-2
Nancy (D2)-Lille (D1)	0-0 ap. pr.
(Lille qualifié 4 tirs au but à 2.)	
Metz (D1)-Caen (D2)	0-1
Cannes (D1)-Sochaux (D2)	0-1
Paris SG (D1)-Angers (D2)	2-0
Nice (D1)-Laval (D2)	0-1 ap. pr
Montpellier (D1)-Istres (N1)	reporté
Thouars (N1)-Martigues (D1)	1-0 ap. pr
Toulon (N1)-Bordeaux (D1)	3-2 ap. pr
Nîmes (N1)-Saint Etienne (D1)	3-1
Poissy (N2)-Strasbourg (D1)	0-0 ap. pr
(Strasbourg qualifié 4 tirs au but à 2.)	
Blénod (N3)-Le Havre (D1)	reporté
Niort (D2)-Mulhouse (D2)	1-1 ap. pr
(Niort qualifié 4 tirs au but à 3.)	
Valence (D2)-Dijon (N1)	3-0
Pontivy (N2)-Marseille (D2)	0-2

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
Vingt-cinquième journée

Arsenal-Coventry	1-1
Aston Villa-Leeds	3-0
Blackburn-Bolton	3-1
Liverpool-Tottenham	0-0
Manchester City-Queen's Park Rangers	2-0
Newcastle-Sheffield Wednesday	2-0
Southampton-Everton	2-2
West Ham-Nottingham Forest	1-0
Wimbledon-Manchester United	2-4
Chelsea-Middlesbrough	5-0

Classement : 1. Newcastle, 57 pts ; 2. Manchester United, 48 ; 3. Liverpool, 46 ; 4. Aston Villa et Tottenham, 42 ; 6. Blackburn, 41 ; 7. Nottingham Forest, 40 ; 8. Chelsea, 39 ; 9. Arsenal, 38 ; 10. Everton, 37 ; 11. Leeds, 35 ; 12. Middlesbrough, 33 ; 13. West Ham, 29 ; 14. Sheffield Wednesday, 26 ; 15. Southampton, 25 ; 16. Wimbledon et Manchester City, 24 ; 18. Coventry, 21 ; 19. Queen's Park Rangers, 18 ; 20. Bolton, 13.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
Vingt-cinquième journée

Sporting Gijon-Atletico Madrid	1-2
Saragosse-Valence	4-1
Athletic Bilbao-Oviedo	0-1
Real Madrid-Betis Séville	4-2
Mérida-Saint-Jacques-de-Compostelle	0-2
Valladolid-Salamanque	1-0
Deportivo La Corogne-Tenerife	1-1
Celta Vigo-Albacete	2-2
Espagnol Barcelone-Real Sociedad	0-0
Séville-Racing Santander	0-1
Rayo Vallecano-FC Barcelone	1-1

Classement : 1. Atletico Madrid, 58 pts ; 2. FC Barcelone, 47 ; 3. Espagnol Barcelone, 47 ; 4. Saint-Jacques-de-Compostelle, 46 ; 5. Valence, 45 ; 6. Real Madrid, 42 ; 7. Deportivo La Corogne et Tenerife, 39 ; 9. Betis Séville, 38 ; 10. Real Sociedad, 34.

CAN 96
Finale

Afrique du Sud-Tunisie	2-0

RUGBY

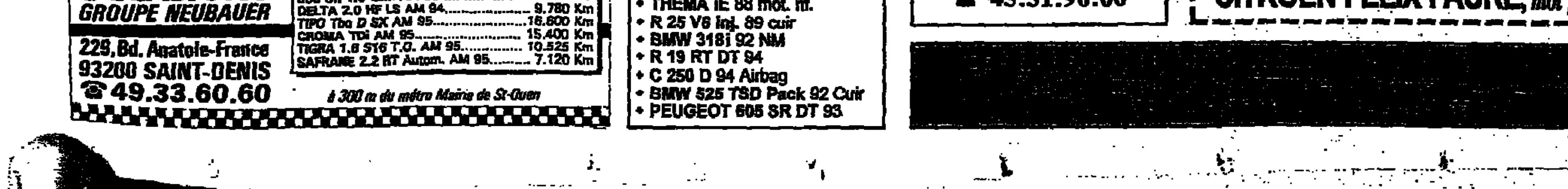
TOURNOI DES CINQ NATIONS
Deuxième journée

Ecosse-France	19-14
Angleterre-Pays de Galles	21-15

Exempt : Irlande.
Classement : 1. Ecosse, 4 pts ; 2. Angleterre et France, 2 ; 4. Irlande et Pays de Galles, 0.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE
Dames
Première descente de Val-d'Isère
1. K. Seizinger (All.), 1 min 41 s 70 ; 2. P. Street (EU), 1 min 42 s 19 ; 3. I. Kostner (Ita.), 1 min 42 s 24 ;
Deuxième Super-G de Val-d'Isère
1. K. Seizinger (All.), 1 min 6 s 64 ; 2. I. Kostner (Ita.), 1 min 7 s 02 ; 3. R. Goetschl (Aut.), 1 min 7 s 05 ; *Classement général provisoire de la Coupe du monde* : 1. K. Seizinger (All.), 1 082 pts ; 2. A. Wachter (Aut.), 891 ; 3. M. Ertl (All.), 888.





La SNCF soigne le « confort psychologique » de ses voyageurs

Les gares TGV ne négligent aucun détail pour éliminer ce qui pourrait être source de stress. Teinte du revêtement de sol, qualité de l'acoustique et de l'éclairage, rien n'est laissé au hasard. Et les autres gares ?

JOLIMENT MARBRÉ, le dallage est clair, agréable à l'œil. Il s'accorde *parfaitement à l'éclairage*, qui, chaleureux sans être agressif, encadre les silhouettes avec douceur et marque avec *netteté* les limites de ce hall en sous-sol de la gare du Nord. A vrai dire, l'a priori est d'autant plus favorable qu'à l'extrémité de la galerie, refaite en 1994 dans le cadre du lancement de la nouvelle ligne TGV, se découpe l'entrée d'un couloir de métro avec ses lumières crues qui ricochent sur le carrelage et des zones d'ombre que l'asphalte rend encore un peu plus sinistres...

« *Eclairez un sol foncé avec des lampes au sodium et vous nagerez dans la grisaille avec l'impression de croiser des zombies*, lance Jean-Marie Duthilleul, architecte en chef de la SNCF. *Un revêtement clair est plus difficile à entretenir mais il engendre un climat tout autre, surtout avec un éclairage adapté.* » « *Lutter contre le sentiment d'insécurité*, assure-t-il, *passe aussi par des détails d'apparence secondaire mais qui s'avèrent capitaux pour la façon dont un lieu est perçu.* » Qu'il s'agisse des gares réaménagées (gares du Nord et Montparnasse, notamment) ou de celles construites sur les nouvelles lignes TGV, les « *urbanistes d'intérieur* » de la SNCF ont volontairement ignoré les ancestrales normes maison en matière d'éclairage. « *Jusqu'ici, l'approche était exclusivement normative : il fallait diffuser un nombre donné de lux* (unité de mesure de l'énergie lumineuse) *au mètre carré*, résume Etienne Tricaud, responsable de l'agence d'étude des gares. *Désormais, notre perception est beaucoup plus qualitative. Elle prend en compte le confort psychologique du voyageur.* »

Dans la gare TGV de Chessy qui dessert le parc Disney-Paris, la SNCF met à profit les minutes qui précèdent l'arrivée d'un train pour réaliser sur les quais en sous-sol des « *tableaux lumineux* », sortes de jeux de lumière entre l'éclairage au sodium (jaune) et l'éclairage à iodure métallique (blanc). Un clin d'œil aux visiteurs à peine sortis du château de la Belle au bois dormant. Sur les mêmes lieux, le dogme d'un espacement de 10 mètres entre deux poteaux a été battu en brèche. Afin de « *mieux structurer l'espace* », des arches creusées dans les murs contribuent à « *rythmer la déambulation, comme dans un cloître* », le long de ce quai qui peut accueillir une rame TGV de 500 mètres.

La « *qualité d'ambiance* » passe aussi par des considérations plus pratiques, comme à la gare Montparnasse et à la gare du Nord, où le panneau d'affichage principal a été placé non pas face aux quais mais parallèlement à leur axe, ce qui facilite la circulation des voyageurs. En effet, il ne suffit pas d'installer des écrans de télévision : selon les experts, le public ne peut s'empêcher de consulter l'affichage central, qui jouit dans l'univers ferroviaire d'une absolue crédibilité.

> « Lutter contre le sentiment d'insécurité passe aussi par des détails d'apparence secondaire mais qui s'avèrent capitaux pour la façon dont un lieu est perçu »

La SNCF s'intéresse également de près à l'ambiance sonore des gares. « *Il était temps*, assure Louis Dandrel, spécialiste de l'acoustique, fondateur du bureau d'études Diasonic et du centre de recherche Espace nouveau. *L'oreille ne sait plus ce qu'est l'identité d'une gare : sonoriser à grands coups de haut-parleurs un espace réverbérant ne pouvait être que catastrophique.* » Réalisée en 1990, la gare TGV de Paris-Montparnasse est la parfaite illustration de ce qu'il ne faut pas faire : les messages y sont presque inaudibles.

Quant à la musique d'ambiance diffusée à Nantes et à Rennes, certains la qualifient de « *bouillie sonore* ». Désormais, les nouvelles gares sont équipées de « *bas-parleurs* » qui, placés tous les dix mètres, offrent – avec la complicité de murs couverts d'absorbants spéciaux – un incomparable confort... à moins que le son ne soit complètement saturé à cause d'un volume sonore excessif. Avec Louis Dandrel, la SNCF s'est dotée d'un nouveau *jingle* préalable à la diffusion d'une annonce, plus cristallin et plus gai que l'indicatif traditionnel et ses trois notes discordantes.

Mieux encore : expérimenté à Chessy, un signal sonore et mobile permet aux voyageurs présents sur les quais de ne pas être surpris par le passage à bonne vitesse d'un TGV traversant une gare. Un rythme tranquille de synthétiseur allant *crescendo* précède l'arrivée du train et finit en se confondant avec le vrombissement de la motrice afin que l'organisme supporte sans stress une montée de la pression acoustique de 70 à 95 décibels.

Les enquêtes de satisfaction sont formelles : ces efforts sont plébiscités par les voyageurs. Les services de Jean-Marie Duthilleul débordent d'autres projets : des convecteurs à infrarouge pour chauffer les quais de Lille et un système de brumisateurs pour rafraîchir ceux du futur TGV-Méditerranée, un signal de fermeture des portes du TGV moins désagréable...

Pourtant, même s'il n'absorbe qu'une proportion minime des budgets, cet intérêt porté au confort de certaines catégories d'usagers risque d'aviver les critiques adressées sur le thème de la SNCF à deux vitesses et du tout-TGV. Les petites gares, sans parler des réseaux de banlieue, ne méritent-elles pas la même sollicitude ? « *Ces réalisations, qui ne pouvaient commencer que par les gares nouvelles, nous aident à réfléchir sur le réaménagement des gares plus anciennes et de celles de la vie quotidienne* », plaide Etienne Tricaud, qui souligne que la réfection de la partie banlieue de la gare du Nord et de la gare Saint-Charles, à Marseille, ne va pas tarder.

La RATP, elle aussi, se dit prête à bousculer quelques traditions. La future liaison Météor (Tolbiac-Saint-Lazare), qui sera la première ligne de métro construite depuis 1935, permettra d'inaugurer en 1998 des distributeurs de billets « *plus ergonomiques* » mais aussi de remettre à l'honneur l'éclairage indirect.

Jean-Michel Normand

DESSINS FRANÇOISE ROUSSET



La longue pénitence des « veuves du rugby »

Dans le Sud-Ouest, là où les ballons ne sont pas ronds mais ovales, on appelle les femmes de rugbymen des « *veuves* ». Passée dans le langage courant, cette expression n'en désigne pas moins les sacrifices attendus des épouses : le rugby demande beaucoup de disponibilité aux joueurs retenus par les matchs, les entraînements et... les troisièmes mi-temps. Une chercheuse du centre d'anthropologie de Toulouse, Anne Saouter, a voulu comprendre la place dévolue aux femmes dans ce sport « *qui se décline uniquement au masculin; c'est du moins ce qu'affirment la majorité des rugbymen* », indique-t-elle dans un article paru dans le numéro 25 de la revue *Terrain, carnets du patrimoine ethnologique*, consacré au sport.

Ses conclusions sont sans nuances. Les femmes ne seraient tolérées dans l'univers du rugby que *si* elles se conforment à l'un ou l'autre de ces archétypes : « *la maman ou la putain* ». « *Le rugby est une affaire d'hommes, qui ne concerne pas les femmes, surtout pendant la troisième mi-temps* », écrit Anne Saouter, qui a exclu du champ de son enquête le rugby féminin. « *Elles font toujours des histoires* », « *elles risquent de tout gâcher* », disent les joueurs pour expliquer l'exclusion de leurs épouses.

Les femmes ont tout de même une place réservée dans le rugby : *sur les terrains de sport*. Elles y sont admises et même attendues. Mais dans les gradins, où rien n'est laissé au hasard. « *Les épouses des joueurs ont généralement leur place réservée dans les tribunes. Contrairement au groupe des mères, bien représentées elles aussi, elles sont invitées à une certaine discrétion* », indique la chercheuse en ethnologie du sport. A la différence des femmes de joueurs, les mères peuvent être exubérantes : les insultes à l'arbitre sont monnaie courante sur les stades et les coups de parapluie assénés à un joueur qui menace « *leur grand garçon* » font partie de la légende.

Même après le mariage, les mères continuent à s'occuper de leur joueur de fils. « *Presque tous les joueurs m'ont dit qu'ils continuaient à réserver le lavage de leur tenue à leur mère* », précise Anne Saouter. Ce linge très sale, qui sent souvent mauvais, est rarement entretenu par les épouses, qui refusent dans leur grande majorité de s'en occuper.

Symbole de l'exclusion des « veuves du rugby », la troisième mi-temps. Lors de ce repas largement arrosé, les joueurs revivent la partie, ne reculent devant aucune paillardise et maintiennent entre eux une amitié très charnelle qui rappelle les contacts lors des matchs. Ainsi, ils se font la bise et se donnent l'accolade. Dans ces fêtes, les épouses sont rarement admises. Seule compagnie féminine tolérée : celle des groupies. Elles sont peu respectées : *certains joueurs les surnomment* « *sonnettes* » – il suffit de sonner à leur porte pour qu'elles ouvrent – ou « *pièges à sida* ». En revanche, dès qu'une groupie devient la compagne officielle d'un des joueurs, cette dernière change de statut, devient une épouse et... est souvent exclue de la troisième mi-temps, conclut Anne Saouter.

M. A.

DÉCODAGE

La fourrure reconquiert l'Europe

ON LA SUPPOSAIT victime désignée d'un air du temps écologiste. La Fondation Brigitte-Bardot croyait son combat sur le point d'être gagné, *les esprits acquis à l'idée* que fourrure rimait avec cruauté. Et voilà que les *dames vêtues de manteaux à* poils lustrés refleurissent sur les publicités. La lutte anti-*fourrure ne paie plus.*

Avec les « garnitures » (poignets, cols, chapeaux, gants et capuches se couronnent de renard, de marmotte ou d'hermine), la parade a été trouvée. « *Il n'y a jamais eu autant de fourrure sur les vêtements que depuis deux ou trois ans* », se félicite même Daniel Sprung, directeur de Sprung Frères, fourreurs. « *Alors que l'on sort très peu de vêtements entièrement de renard, le prix de la peau a augmenté de 40 % en deux ans* », explique-t-il.

*Alors que la décennie écou*lée exigeait une certaine discrétion (les poils se tournaient vers l'intérieur des vestes et manteaux, offrant aux regards un aspect daim plus « *politiquement correct* »), la fourrure retrouve peu à peu droit de cité.

Les associations de défense des animaux n'ont pas abandonné le combat, même si le grand public ne réagit guère à leurs appels. « *On essaie de les sensibiliser au fait que la fourrure n'est pas utile, que c'est un plaisir superflu*, explique Sophie Morel, responsable du service Europe à la SPA. *On veut leur faire prendre conscience que des bêtes sont tuées alors que leur viande n'est même pas mangée.* »

Faute de convaincre le consommateur, le lobby animalier a contre-attaqué sur le *terrain réglementaire : une di*rective européenne de 1993 interdit l'entrée des fourrures d'animaux capturés par pièges à mâchoires mais, sous la pression conjointe des Etats-Unis et du Canada, l'application en a été reportée au 1er janvier 1996. Au nom des accords commerciaux et de la sauvegarde de l'emploi indien, les deux pays *réclament* un nouveau re*port* pour cette année. Or, si le Parlement européen se situe plutôt du côté des défenseurs de la cause animale, la Commission *de Bruxelles*, elle, prête une oreille attentive aux arguments nord-américains.

Comme aucun règlement d'application n'a été adopté, *la directive devrait rester* lettre morte. La SPA en baisserait presque les bras. « *Si l'on n'arrive pas à convaincre de l'inutilité de se vêtir de fourrure en Europe* », Sophie Morel a un dernier espoir : que Bruxelles impose « *des pièges à câbles plutôt que des pièges à mâchoires : ils ne tuent pas les animaux et ne provoquent pas de gangrènes* ».

Aude Dassonville

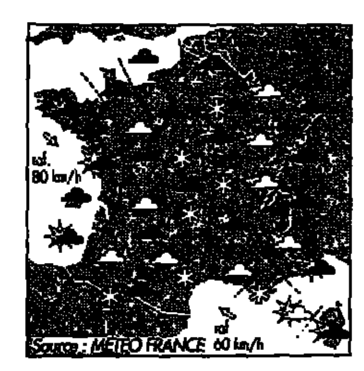
Jour de neige

UNE PERTURBATION atlantique va traverser la France au cours des deux jours à venir ; mais, notre pays subissant actuellement un air très froid, les précipitations qui accompagnent ce passage perturbé se transformeront en neige sur la plupart des régions.

En Bretagne et en Vendée, les pluies de la nuit se prolongeront le matin, puis des éclaircies se développeront. Sur la Basse-Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, les Charentes et le nord de l'Aquitaine, les chutes de neige débuteront dans la nuit de lundi ; elles dureront jusqu'en fin de matinée, puis se transformeront en pluie. Sur la Haute-Normandie, le Centre et le Limousin, la neige débutera en fin de nuit ; elle durera toute la journée. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France et l'Auvergne, on se réveillera avec un ciel très nuageux, qui tournera à la neige à partir de la fin de la matinée ; ces chutes ne devraient pas être très importantes. En Champagne, Bourgogne, Franche-Comté et dans la région Rhône-Alpes, la matinée se passera souvent dans la grisaille, sauf en montagne, où le soleil sera généreux ; des éclaircies se développeront à la mi-journée, puis le ciel se couvrira par l'ouest, pour donner de la neige à toutes altitudes le soir. Dans les Ardennes, la Lorraine et l'Alsace, les nuages bas ou bancs de brouillards matinaux laisseront place à quelques apparitions du soleil. La neige n'arrivera que la nuit suivante, ou même mercredi pour l'Alsace. Sur le Sud-Ouest et le Languedoc-Roussillon, ce sera une journée médiocre, avec de la pluie. En Provence et dans les Alpes du Sud, la matinée sera nuageuse sur le littoral et bien ensoleillée dans l'intérieur ; l'après-midi, le ciel se couvrira, pour donner de la pluie – neige dès 600 mètres d'altitude ; le vent d'est sera assez sensible sur la côte. En Corse, les nuages, encore assez abondants en début de journée, laisseront de plus en plus de place au soleil au fil des heures.

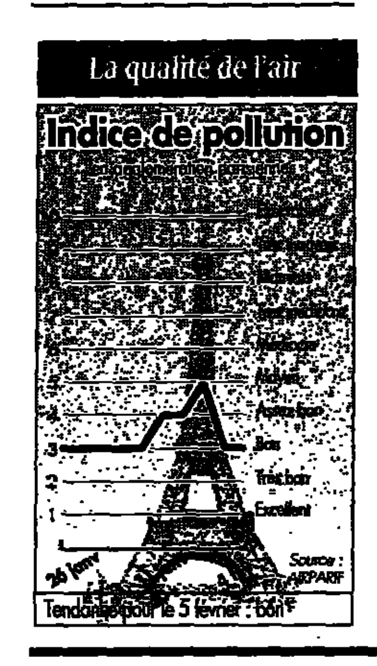
Les températures minimales resteront froides sur l'ensemble dupays – entre – 2 et – 7 degrés dans l'intérieur et entre 1 et 4 degrés sur les franges littorales – tandis que les maximales ne remonteront guère, avec de 3 à 8 degrés sur l'Ouest, le Sud-Ouest et les régions méditerranéennes, et entre – 2 et + 2 partout ailleurs.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

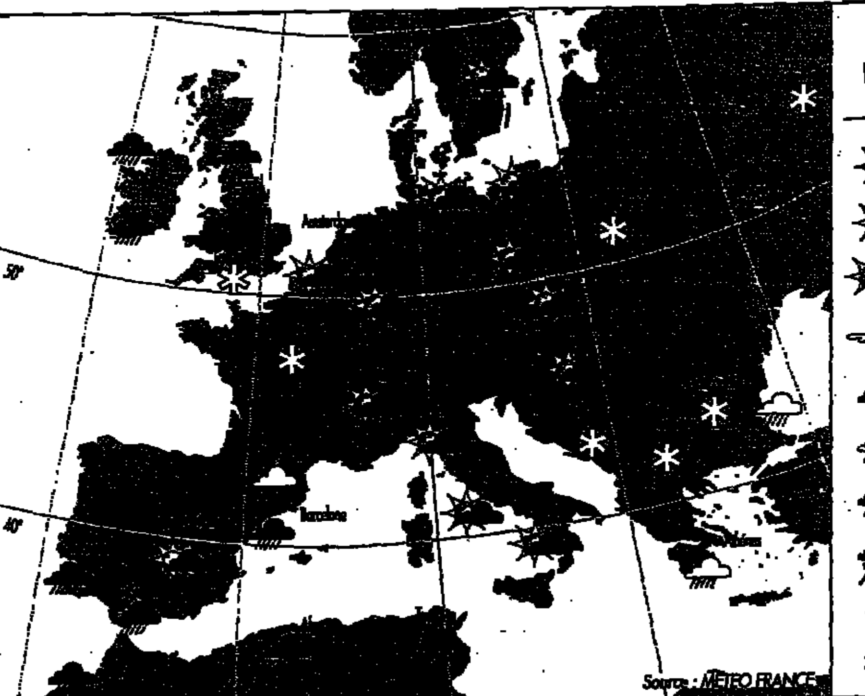


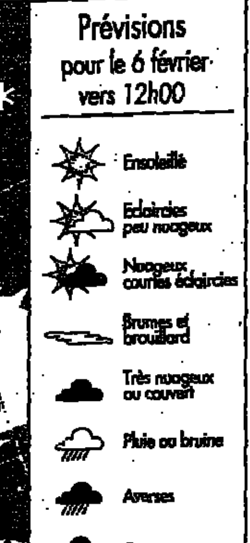
Prévisions pour le 6 février vers 12h00

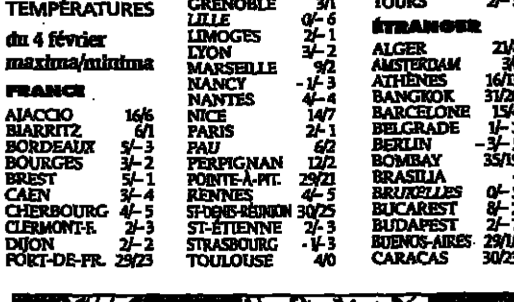
La qualité de l'air



Tendance pour le 5 février : bon







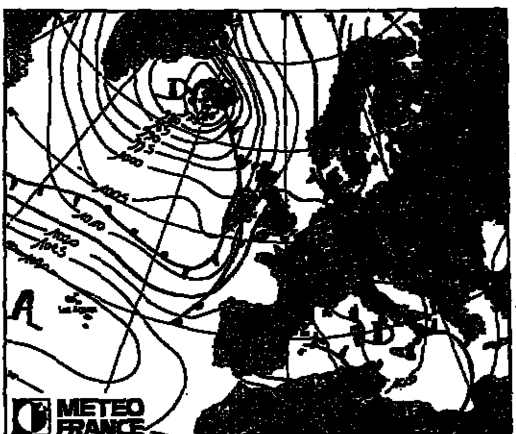
TEMPÉRATURES du 4 février maxima/minima

FRANCE

Ville	max/min
AJACCIO	16/6
BIARRITZ	6/1
BORDEAUX	5/– 3
BOURGES	3/– 2
BREST	5/– 1
CAEN	3/– 4
CHERBOURG	4/– 5
CLERMONT-F.	2/– 3
DIJON	2/– 2
FORT-DE-FR.	29/23
GRENOBLE	3/1
LILLE	0/– 6
LIMOGES	2/– 1
LYON	3/– 2
MARSEILLE	9/2
NANCY	– 1/– 3
NANTES	4/– 4
NICE	14/7
PARIS	2/– 1
PAU	6/2
PERPIGNAN	12/2
POINTE-À-PIT.	29/21
RENNES	4/– 5
ST-DENIS-RÉUNION	30/25
ST-ÉTIENNE	2/– 3
STRASBOURG	– 1/– 3
TOULOUSE	4/0
TOURS	2/– 3

ÉTRANGER

Ville	max/min
ALGER	21/8
AMSTERDAM	3/0
ATHÈNES	16/13
BANGKOK	31/20
BARCELONE	15/4
BELGRADE	1/– 2
BERLIN	– 3/– 5
BOMBAY	35/19
BRASILIA	–
BRUXELLES	0/– 5
BUCAREST	8/– 2
BUDAPEST	2/– 7
BUENOS-AIRES	29/18
CARACAS	30/23
CHICAGO	– 19/– 26
COPENHAGUE	1/– 9
DAKAR	22/17
DJAKARTA	–/25
DUBAI	28/19
DUBLIN	6/4
FRANCFORT	0/– 5
GENÈVE	3/– 1
HANOÏ	21/15
HELSINKI	– 9/– 14
HONGKONG	21/15
ISTANBUL	11/7
JÉRUSALEM	–
KIEV	– 3/– 9
KINSHASA	32/22
LE CAIRE	18/9
LIMA	27/21
LISBONNE	14/8
LONDRES	5/– 4
LOS ANGELES	16/11
LUXEMBOURG	– 1/– 7
MADRID	11/1
MARRAKECH	15/6
MEXICO	23/5
MILAN	7/2
MONTRÉAL	– 16/– 24
MOSCOU	– 8/– 13
MUNICH	– 2/– 6
NAIROBI	27/14
NEW DELHI	24/7
NEW YORK	– 9/– 12
PALMA DE MAJ.	16/8
PÉKIN	2/– 7
PRAGUE	– 4/– 8
PRETORIA	27/18
RABAT	16/9
RIO DE JAN.	–
ROME	13/3
SAN FRANC.	13/14
SANTIAGO	25/13
SÉVILLE	17/7
ST-PÉTERS.	– 11/– 23
STOCKHOLM	– 5/– 15
SYDNEY	27/23
TENERIFE	21/16
TOKYO	8/2
TUNIS	17/11
VARSOVIE	– 5/– 7
VENISE	6/3
VIENNE	1/– 6



Situation le 5 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 7 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Deux Grands devant l'ONU

***NOUS NE SAVONS PAS** par* quelle résolution se terminera le débat entre M. Vychinski et M. Bevin, mais il est caractéristique que le premier litige porté devant les Nations unies oppose deux des Grands. La discussion sur l'Iran, qui précéda celle sur la Grèce, n'était qu'un épisode de la discussion anglo-soviétique. D'où il ressort qu'une organisation soi-disant créée pour maintenir la paix entre les petites nations sous la tutelle des Grands se présente comme un champ clos où les Grands s'affrontent. Ils ne permettent pas que les autres jouent un autre rôle que celui de spectateurs.

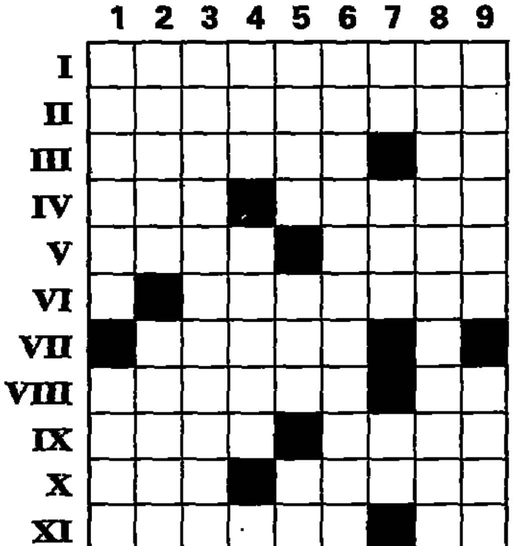
Hier, la résolution présentée par l'Egypte n'a même pas pu être mise aux voix, l'URSS ayant recouru à son droit de veto. On ne voit pas encore très bien dans quelles conditions ce droit pourra s'exercer : c'est là une question de procédure, pour laquelle un usage devra s'établir. Mais il paraît certain que si l'on devait en abuser il deviendrait superflu de porter devant le Conseil de sécurité une question quelle qu'elle soit. Cet organe essentiel de l'ONU serait condamné à une impuissance totale. L'expérience d'hier ne fait que confirmer une crainte déjà exprimée maintes fois.

Nul ne se trompe sur l'objet véritable du débat qui opposa hier M. Bevin et M. Vychinski. L'Angleterre occupe dans la Méditerranée orientale et le Moyen-Orient des positions anciennes, qu'elle juge essentielles à la sécurité de son empire. L'URSS cherche à pénétrer dans cette région, à la fois par les Balkans, les Dardanelles et la Perse. Le bruit court qu'elle demanderait le « *trusteeship* » sur la Tripolitaine et sur les îles du Dodécanèse. Ces dernières devaient revenir à la Grèce. Si elles lui étaient disputées, un nouveau conflit, tout au moins une vive discussion, serait encore en perspective.

(6 février 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6750



HORIZONTALEMENT

I. L'un dans l'autre. – II. Comme une parole prononcée par quelqu'un qui a de grosses dents. – III. Un petit pavillon. En Savoie. – IV. Se classe donc parmi les primates. Foudre, pour des boissons. – V. Qui peuvent être déplacés. Le Ciel, pour les Egyptiens. – VI. Poudre qui donne du jus. – VII. Sert pour donner des coups. – VIII. Figé. Base d'accord. – IX. Un nid à la hauteur. Ville de Bretagne. – X. Peut compter sur ses doigts. Prendre le dessus. – XI. Certains se font par bouts. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Glace quand il saisit. Laisse une forte odeur en passant. – 2. Tout ce qu'il y a de plus simple. Ce que sont les raisins. – 3. Des gens qui ont beaucoup vécu. – 4. Baba, dans un conte. Turcique, dans un os. – 5. Ne fatigue pas trop le cavalier. Ce n'est pas de l'essence ordinaire. N'est pas un nombre rond. – 6. Maîtresses de maison. – 7. Quelque chose de rudimentaire. Fut occupé par les Portugais. Pronom. – 8. Qui ont du mal à réaliser leurs aspirations. – 9. Qui va très bien. Plat, aux Antilles.

SOLUTION DU N° 6749

HORIZONTALEMENT

I. Cardiomégalie. – II. Union. Ive. Usé. – III. Institutrice. Os. – IV. Su. Enée. Ashtart. – V. Tient. Tif. Rite. – VI. Otite. Tlemcen. – VII. Ter. Réel. Ah ! – VIII. Ecru. Odorant. – IX. Ce. Rocambole. Ta. – X. Ottomane. Nègres. – XI. Pa. Sprinter. Ur. – XII. Il. Suisse. Acéré. – XIII. Nase. Ale. – XIV. Egas. Eternelles. – XV. Rey. Asiles. Ses.

VERTICALEMENT

1. Cuistot. Copiner. – 2. Annuité. Etalage. – 3. Ris. Eire. Say. – 4. Dotent. Crosses. – 5. Ininterrompu. – 6. Té. Eucarides. – 7. Mouette. Anis. Ti. – 8. Il. Mensuel. – 9. Girafe. Ob. Té. Ré. – 10. Avis. Madone. Ans. – 11. Lech. Choléra. – 12. Etre. Reg. Cals. – 13. Eu. Ain. Ruelle. – 14. Sort. Enterrées. – 15. Pester. Tas.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** Une mission japonaise vient de séjourner en Chine pour étudier le projet de train à grande vitesse qui doit relier Pékin et Shanghai au début du siècle prochain. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE.** Les agents d'Air Afrique menacent de déclencher une grève d'avertissement de 24 heures le 14 février dans les douze pays membres de la compagnie : le Bénin, le Burkina-Faso, le Congo, la Côte-d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République centrafricaine, le Sénégal, le Tchad et le Togo. – *(Reuter.)*

■ **FRANCE.** Les éventuelles interdictions de circulation des camions sur les routes ne concerneront cette année que les poids lourds de plus de 7,5 tonnes et les transports de matières dangereuses. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** La compagnie ferroviaire espagnole Renfe a commandé dix trains autopropulsés à un consortium formé par GEC Alsthom et Fiat Ferroviaria. Ces dix rames, de type Intercity 2000, circuleront à 220 kilomètres/heure sur la ligne réaménagée Madrid-Valence. Chaque rame, d'une capacité de 190 passagers en classe unique, sera composée de trois voitures. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE.** De nouveaux billets de banque de 10 000, 20 000 et 50 000 nouveaux zaïres ont été mis en circulation le 29 janvier. Jusqu'à présent la plus grosse coupure en circulation était de 5 000 NZ (environ un quart de dollar), et pour un simple paiement de 100 dollars (environ 500 F) il fallait transporter au moins 400 billets. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** La ville de Florence, qui espère profiter sur le plan touristique du sommet européen du 22 juin prochain, va rationaliser ses structures d'accueil, moderniser ses hôtels, et renforcer ses transports collectifs pour désengorger le centre-ville. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** Cathay Pacific Airways, compagnie aérienne basée à Hongkong, desservira, à partir du 1er juillet, New York via Vancouver, à raison de cinq vols hebdomadaires. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 7 février

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU :** une œuvre des collections, *Orphée sur la tombe d'Eurydice* (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Vénus demandant à Vulcain des armes pour Enée*, de Boucher, 12 h 30 ; les Canaletto de la collection Victor Lyon, 19 h 30 ; la peinture française du XVIIe siècle, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : présentation du panneau de *La Famille Jouvenel des Ursins*, 12 h 30 ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **DE SAINT-SULPICE** aux hôtels de la rue de Tournon (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** (25 F + prix d'entrée) : exposition « Passions privées », 14 h 30 ; pour les 6-9 ans, art dada et art brut, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES CATACOMBES** (25 F + prix d'entrée), 14 h 45, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** un autre regard sur la peinture (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA BOURSE DU COMMERCE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté rue de Viarmes (Monuments historiques).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LA MONNAIE DE PARIS** et son Musée (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 11, quai de Conti (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** exposition Robert Doisneau (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** la peinture française du XIXe siècle (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la Pyramide devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).

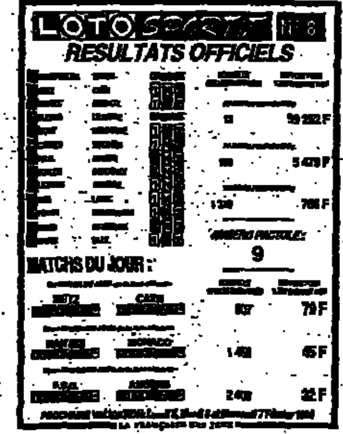
■ **MUSÉE MAILLOL** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 61, rue de Grenelle (Monuments historiques).

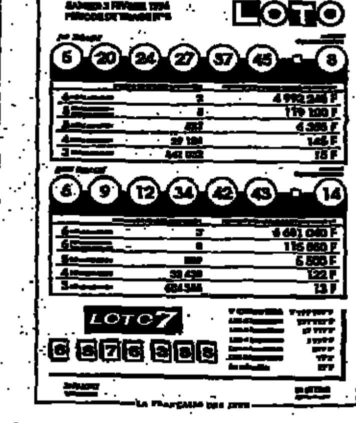
■ **LA VILLA ROCHE,** chef-d'œuvre de Le Corbusier (50 F), 15 heures, sortie du métro Jasmin (Pierre-Yves Jaslet).

■ **L'OPÉRA-BASTILLE** (55 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall d'entrée (Mathilde Hager).

■ **GRAND PALAIS :** exposition « Sérinde, terre de Bouddha » (55 F + prix d'entrée), 16 heures, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Paris et son histoire).

JEUX





LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

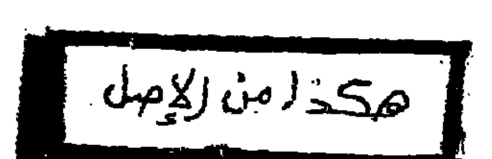
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CHANSON *Versions Jane*, le nouvel album de Jane Birkin, sort le 6 février. Elle y reprend quinze titres de Serge Gainsbourg qu'elle n'avait – sauf un – jamais chantés. Quinze artistes, dont les Négresses vertes, Eddy Louiss, Joachim Khun, Boom Bass ou encore Goran Bregovic, ont été chargés des arrangements. ● UN CONCERT unique, *Tribute To Serge*, donné en 1994 à Londres, avait permis à Jane Birkin de retrouver l'Angleterre, dont elle s'était éloignée. Actrice, Birkin a renoué avec ses racines en reprenant le rôle d'Andromaque dans *Les Troyennes* au National Theatre de Londres. ● SERGE GAINSBOURG est de plus en plus souvent cité en Angleterre, notamment par les tenants de la vague de la *British pop*, menée par le groupe Pulp. L'Australien Mick Harvey et l'Américaine April March viennent de consacrer deux albums au répertoire de Gainsbourg.

Jane Birkin reprend Gainsbourg et renoue avec ses racines

Dans « Versions Jane », l'actrice franco-anglaise interprète quinze œuvres que le compositeur avait écrites pour d'autres, sur des arrangements des Négresses vertes, de Goran Bregovic ou de Sonny Landreth

TENNIS BLANCHES délacées, T-shirt et jeans bleus, Jane Birkin vit dans un naturel chic, par elle inventée. Anglaise, enracinée en France par la grâce d'un auteur-compositeur d'origine russe, elle s'étonne encore de sa fascination pour *« les Français, que je trouvais si beaux et pour l'univers de Serge, sa religion juive, tellement attractive »*, au détriment de son pays d'origine, l'Angleterre. *« J'ai toujours imaginé que les Anglais étaient ainsi : peu curieux des autres. »*

Birkin n'avait pratiquement pas travaillé en Angleterre depuis *Blow Up* d'Antonioni, en 1967, alors qu'elle était mariée au compositeur John Barry, l'auteur des bandes sonores des James Bond (et de celle de *Danse avec les loups* de Kevin Costner). En 1967 toujours, Serge Gainsbourg traversait le Channel pour enregistrer *Comic Strip*, chanson inspirée par la BD *Barbarella* de Jean-Claude Forest, avec une choriste anglaise.

Happée en plein mai 68 par Gainsbourg avec qui elle tourne *Slogan*, de Pierre Grimblat, Jane Birkin fera ensuite le gros dos devant une Angleterre scandalisée – comme la France et le Vatican – par *Je t'aime, moi non plus*, soupirante mélopée, initialement enregistrée par Brigitte Bardot.

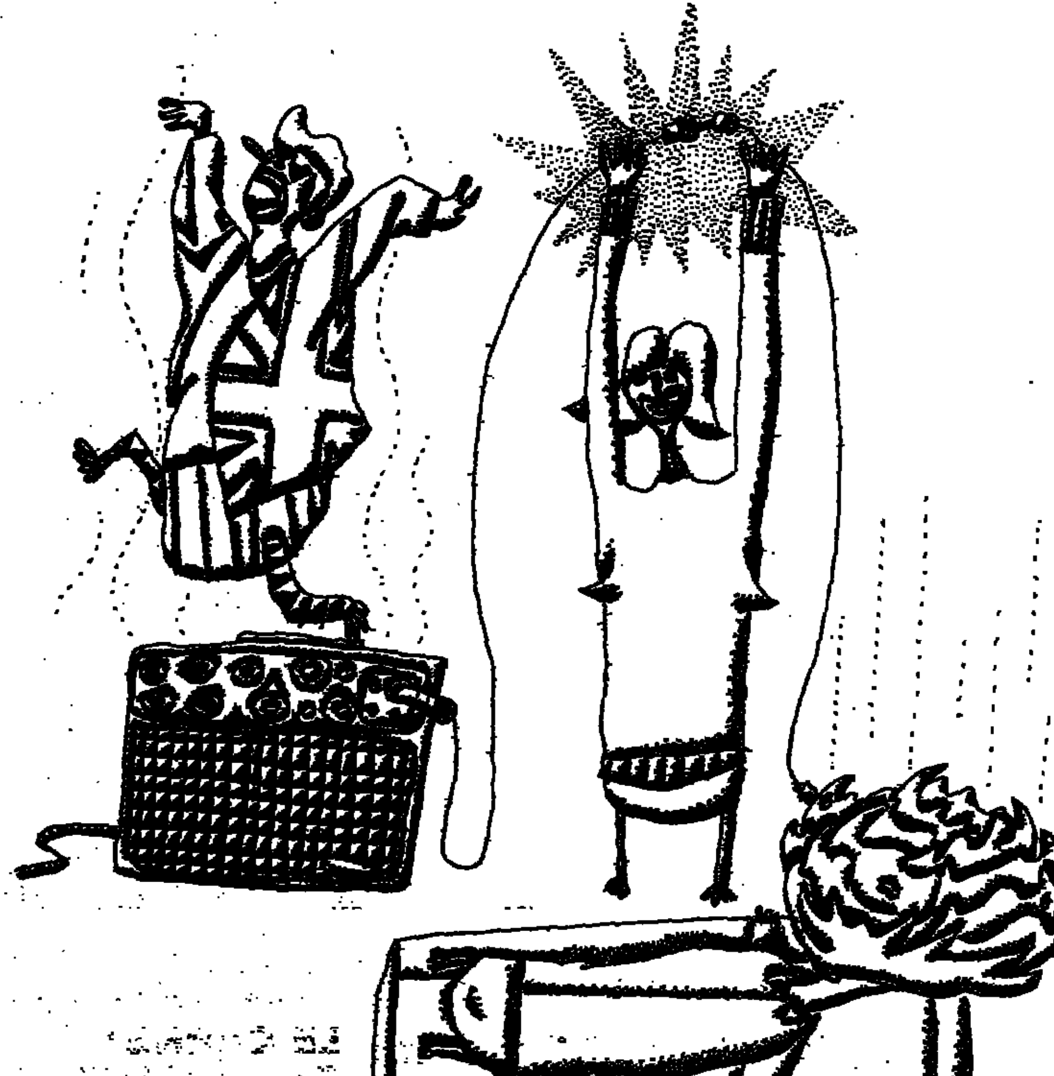
« J'ai dû faire de la peine aux Anglais, à mes parents aussi, explique Jane, petite fille élevée dans un pensionnat de l'île de Wight, experte en sentimentalité fébrile. *J'avais envie de retourner au pays avant qu'il ne soit trop tard. »* Le 9 août 1994, Jane part pour Londres. Le prétexte : honorer la mémoire de Serge Gainsbourg, pour un soir, au Savoy Theatre. Mené avec succès, ce *Tribute To Serge* va rénover l'image, très floue, de Gainsbourg outre-Manche. Mais surtout ramener vers ses racines Jane B., fille de David – un héros de la deuxième guerre mondiale – et de l'actrice Judy Campbell, muse de Noël Coward.

Présent au *Tribute To Serge*, un agent artistique lui propose alors le rôle d'Andromaque dans *The Women of Troy* (*Les Troyennes*, d'Euripide), mis en scène par Annie Castledine au National Theatre. Jane Birkin est une *« femme à la beauté folâtre »*, écrit quelques mois plus tard le critique Richard Williams, dans *The Independent* : l'article était intitulé « Return Of The Native » (Le retour de la fille du pays). *« A quarante-sept ans, elle a gardé sa beauté*, ajoute-t-il, (...) *personne peut-être ne la reconnaîtra dans les rues de Londres, comme elle l'a souvent remarqué après tant d'années d'exil. Mais en aucun cas elle ne peut passer inaperçue. »*

« LÉGATAIRE UNIVERSELLE »

Petit soldat de la mémoire, Jane Birkin a le sens du sacré. Elle est, artistiquement, la « légataire universelle » de Serge Gainsbourg, mort le 2 mars 1991, et elle est blessée par l'indifférence à son égard du pays des Beatles et des Stones. *« Serge se plaignait souvent ne pas avoir de « covers »* [versions anglaises] *de ses chansons*, explique Jane Birkin. *Ses chansons sont très difficiles à traduire*, Amours des feintes, *par exemple ! Il faut trouver des trucs. Reste la musique, les climats. En Angleterre, il y a des sensibilités proches de celle de Serge. »*

Veuve de la guerre ambiguë que Gainsbourg livrait à lui-même, à la femme ou à la société, Jane Birkin n'envisage pas l'infidélité. Si des compositeurs la sollicitent, pour sa voix *si wispy* (de *wisp*, mèche de cheveux, filet de fumée), elle refuse. En 1994, après une tournée française, elle avait juré qu'elle cesserait de chanter. Mais alors qui chanterait Gainsbourg ? Seule Zizi Jeanmaire, pour laquelle il avait écrit des chansons, vient de s'y risquer au Zénith à Paris. Birkin est légaliste. Quand elle pense s'engager *« dans Serge »* une fois encore, elle veut reprendre *« ses »* chansons, celles de *Baby Alone in Babylone*, de *Lost Song* ou d'*Amours des feintes*, avec orchestre symphonique.



DESSIN DANIEL AZÉLIE

« Mais Philippe Lerichomme [le directeur artistique de Jane et Serge depuis les années 70] *m'a avertie du danger de se répéter ou de racler les tiroirs. Avec Dominique Blanc-Francard, il a eu l'idée de réarranger des chansons que Serge avait écrites pour lui ou pour d'autres. »* Le choix des chansons est significatif, explique encore Jane Birkin, partie entre-temps, cet été, offrir des livres à Sarajevo, en signe de protestation contre le *« nettoyage ethnique opéré par les Serbes ultranationalistes »*. Elle y a retrouvé *« la fierté, la hauteur, la même que celle dont me parlait Jacqueline, la sœur de Serge : en pleines persécutions nazies, les parents Ginzburg exigeaient qu'elle aille prendre ses leçons de piano, quitte à faire 10 kilomètres à pied »*.

Pas de frivolités provocatrices et *destroy* à la Gainsbarre, *« une époque à laquelle je ne m'identifie pas »*, dit-elle, mais de l'humour à la Gainsbourg, de la profondeur testamentaire, un parcours entre *« la Lolita gaie, mélancolique, aimable du début, jusqu'au personnage plus épais des* Dessous chics *»*. Avec le souci d'un certain *« désabusé »*.

Avec *Versions Jane*, quinze reprises orchestrées par des musiciens aussi différents que les Négresses vertes, Jean-Claude Vannier, Eddy Louiss, Doudou N'Diayé Rose, Catherine Michel ou Joachim Kuhn, Jane Birkin gagne du terrain sur d'autres femmes (Catherine Deneuve, à qui elle chaparde *Dépression au-dessus d'un jardin*, avec décors de harpe ; Françoise Hardy, dépossédée de *Comment te dire adieu*, avec la complicité d'une fanfare menée par Goran Bregovic ; Isabelle Adjani, frustrée en douceur du *Mal intérieur*).

VERSION PREMIÈRE

Avec *Versions Jane*, Jane Birkin traverse à nouveau le Channel, à l'aventure, capitaine affrontant les vents du trip-hop, de la soul, du jazz ou du baroque. Sur l'autel de Serge, ashkénaze, fils de Gershwin et des Who, elle a sacrifié Boom Bass, membre de La Funk Mob, groupe du label anglais Mo'Wax, (pour *Ford Mustang*), Jeff Cohen (*Physique et sans issue*) ou Sonny Landreth, guitariste américain (*Sorry Angel*).

Gainsbourg puisait dans les poètes, mélangeait Mallarmé, Poe et Baudelaire aux fantasmes d'une *« triste et affligeante époque »*, comme l'écrivait Brigitte Bardot en 1985 (lire le *Gainsbourg*, de Gilles Verlant) : *« Celui qui fut probablement le Petit Prince russe et juif qui rêvait en lisant Andersen, Perrault et Grimm est devenu... un Quasimodo émouvant ou répugnant selon – ses, ou nos –, états d'âme. »* La version Birkin est la première : celle du Petit Prince effarouché, dandy détaché, personnage de comédie musicale à la Sondheim ou à la Gershwin, initiateur d'un cafard bleuté.

Véronique Mortaigne

Ecouter, lire

LIVRES

● *Gainsbourg au bout de la nuit*, de Gilles Verlant. Textes, chansons, aphorismes, rassemblés dans un sympathique désordre, de A comme alcool à V comme vacheries (éd. Hors Collection, 160 p., 110 F).

● *Gainsbourg et caetera*, de Gilles Verlant et Isabelle Salmon. Un beau livre, grand format, un peu fouilli, mais les photos, principal support de l'ouvrage, sont judicieusement choisies. Accompagné d'un CD, avec une chanson inédite, *La Noyée*, enregistrée en 1972 lors de l'émission « Samedi Loisir » (éd. Vade-Retro, 224 p., 320 F.)

● *Gainsbourg*, de Gilles Verlant. Des témoignages des stars, des interprètes, des metteurs en scène... qui ont rempli la vie de Serge Gainsbourg. L'essentiel de l'iconographie de la version originelle (chez Albin Michel) a été conservé (Le Livre de Poche, 447 p., 47 F.)

● *Gainsbourg sans filtre*, de Marie-Dominique Lelièvre. Une enquête à tendance socio-politique sur un chanteur très en prise sur son époque (Flammarion, 240 p., 95 F.)

● La revue *Chorus* consacre un dossier à Serge Gainsbourg dans son n° 14, janvier-février-mars 1996. 75 F. Editions du Verbe, BP 28, 28270 Brézolles.

DISQUES

● *Jane B*, intégrale Jane Birkin, un coffret de 4 CD Phonogram 514 121-2

● *De Gainsbourg à Gainsbarre*, intégrale Gainsbourg, un coffret de 11 CD PolyGram 522335-2

● A paraître en mars : trois albums des chansons de Serge Gainsbourg, conçus par thématiques, *Du jazz dans le ravin* (1958-1965), *Couleur café* (1960-1974), *Comic-Strip* (1966-1969). Chez Mercury.

Les rockers anglo-saxons redécouvrent « l'homme à la tête de chou »

EN 1969, Serge Gainsbourg et les feulements érotiques de Jane Birkin choquent et émoustillent la Grande-Bretagne. Le duo enfiévré de *Je t'aime... moi non plus* demeure aujourd'hui un des seuls 45-tours français à avoir jamais atteint le sommet (avec *Joe le taxi* de Vanessa Paradis) du hit-parade britannique. Ce succès pourtant sera sans lendemain. Pour les Anglais, « l'homme à la tête de chou » était resté, jusqu'à il y a peu, l'interprète de la *dirty French song*. Depuis quelques mois cependant, à Londres, à Manchester mais aussi à New-York ou Sydney, il est du meilleur goût de placer le nom de Gainsbourg dans les dîners en ville ou dans les studios d'enregistrement.

Jane Birkin n'est sans doute pas pour rien dans ce nouveau courant de sympathie. En août 1994, elle présente à Londres un hommage à Serge Gainsbourg. Le lendemain, un journal titre *en première page* : *« Nous sommes passés à côté d'un génie. »* Ce concert arrivait à point, quand une nouvelle génération de musiciens commençait à faire circuler le nom du compositeur français. *Car si le phénomène britpop* (contraction de *British pop*) consacre le retour en force des références anglocentristes (Beatles, Who, Stones, Kinks), le goût pour les *swingin' sixties* englobe aussi des références continentales.

Précurseur de cette nouvelle vague, Jarvis Crocker, leader de *Pulp*, enregistrait dès 1986 une chanson, *Manon*, en hommage à celle du même nom écrite par Gainsbourg en 1968. Longtemps resté en marge de la scène britannique, Pulp triomphe aujourd'hui (son dernier album, *Different Class*, s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires), et jamais Jarvis n'oublie de glisser un mot sur son admiration pour *« Seurge »*. Ses manières de crooner existentiel font souvent écho à l'univers gainsbourien.

Neil Hannon, le petit chanteur irlandais de Divine Comedy, reproduit avec talent les somptueux arrangements de cordes *qu'offraient* Jean-Claude Vannier ou Arthur Greensdale à Gainsbourg. Les membres de Blur invitent Françoise Hardy le temps d'un morceau (*To The End* ou *La Comédie*), trop heureux de rencontrer l'interprète de *Comment te dire adieu*. De même, on imagine l'émotion de Brett Anderson, chanteur de Suede et fan déclaré, quand il put enregistrer un duo avec Jane Birkin (*Les Yeux fermés*) à l'occasion d'une compilation, *Entre sourires et larmes*, publiée pour la recherche sur le sida.

BRICOLEURS FUTURISTES

Gainsbourg ne fait pourtant pas l'objet de seules *fixations rétro*. Les bricoleurs futuristes du *trip hop* ont engrangé dans leur discothèque les albums d'un auteur-compositeur aussi passionné qu'eux par les musiques de films. *Il* y a deux ans, Renegade Soundwave échantillonnait et passait en boucle un bout de *Bonnie & Clyde* pour un de leurs *singles* (*Renegade Soundwave*), exactement au moment où MC Solaar procédait de même pour son *Nouveau Western*.

Récemment, Portishead ne résistait pas à l'envie d'introduire dans le remix du *Karmacoma* de Massive Attack l'ambiance orageuse distillée par la basse et les violons de *Melody Nelson*. Les qualités « cinégéniques » des chansons de Gainsbourg conviennent parfaitement à ces adeptes des voyages sensoriels. Birkin ne s'y est pas trompée qui a invité La Funk Mob, le plus coté des collectifs *trip hop* français, à investir étrangement *Ford Mustang* pour une des expériences les plus concluantes de *Versions Jane*.

Restait à adapter les chansons de Gainsbourg en anglais. La syntaxe, les jeux de mots rendaient la tâche malaisée. *Je t'aime... moi non plus*, son seul tube international, vient d'être repris par le groupe Sharkboy, mais, en rap, par Swoon et, en duo, par Anita Lane et Nick Cave (*I Love You... Nor Do I*). Le groupe américain Luna a ralenti à plaisir une version de *Bonnie & Clyde*, mais c'est la chanteuse (française) Laetitia, du groupe britannique Stereolab, qui s'est chargée des paroles.

Le reste du répertoire avait été peu approché. Deux albums viennent d'y être consacrés. Sur *Gainsbourgsion !* (chez Eurovisions, 9, rue Marquis, 76100 Rouen), la sympathique April March tombe dans un des pièges de cet entichement naissant pour le Français. Quand l'Américaine reprend *Chez les yé-yé*, *Le Temps des yoyos* ou *Poor Lola*, elle pense célébrer l'innocence de la jeunesse alors que Gainsbourg se moquait cruellement des danseurs de twist.

Les seize traductions réalisées par l'Australien Mick Harvey pour *Intoxicated Man* (Mute/Virgin) sont bien plus convaincantes. Vieux complice de Nick Cave au sein des Bad Seeds, ce pilier de la new wave sombre des antipodes a sans doute senti des correspondances entre son spleen et la désinvolture désespérée de l'auteur de *Physique et sans issue*. Sa sélection de chansons, très habilement traduites, privilégie les allusions suicidaires – *The Barrel Of My 45* (*Quand mon 6.35 me fait les yeux doux*), *Jazz In The Ravine* (*Du jazz dans le ravin*), *Chatterton* – et respecte, avec l'aide du Français Bertrand Burgalat, les arrangements sophistiqués du Gainsbourg période anglaise. En deux occasions, *Sex Shop* et *Lemon Incest*, Harvey réussit le tour de force de dépasser les versions originales.

A cette occasion, la presse britannique découvre enfin que Gainsbourg n'est pas seulement un « vieux pervers provocateur ». *« On sait maintenant d'où vient tout l'art de Pulp »*, proclame *The Independent*. Et dans *Select* : *« Harvey ouvre les portes d'un étrange royaume que le monde de la pop anglo-américaine aurait dû reconnaître comme l'un des siens, si seulement il avait appris le français. »*

Stéphane Davet

Une épure

Quinze chansons, quinze arrangeurs, une interprète. Cet album pourrait ressembler à ces compilations hommages (*Tribute to...*) que l'hétérogénéité des styles et des talents rend parfois lassantes. Il n'en est rien. D'abord parce que la moitié des invités ont œuvré dans l'épure et la noblesse des sons (harpe, quatuor à cordes) et que les tentatives plus expérimentales – la guitare grunge de Daran infligée à *Elisa* exceptée – éclairent le travail de Gainsbourg sous un angle judicieux. Birkin, surtout, sert les mots de son auteur comme jamais.



La photographie française des années 30 sort de l'oubli

Parry, Tabard, Lorelle, Kollar : créateurs à redécouvrir

ROGER PARRY ET MAURICE TABARD, Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 42-74-47-75. Jusqu'au 10 mars. *Roger Parry, le météore fabuleux*, de Christian Bouqueret et Christophe Berthoud, éd. Marval, 120 p., 198 F.
LUCIEN LORELLE, Galerie du Château d'Eau, place Laganne, 31300 Toulouse. Tél. : 61-42-61-72. Jusqu'au 11 février. *François Kollar, le choix de l'esthétique*, de Françoise Denoyelle, « Les Poches du patrimoine photographique », éd. La Manufacture, 102 p., 60 F.

Ils sont nombreux les photographes français qui ont touché à tout durant l'entre-deux-guerres. Reportages pour la presse, illustrations pour l'édition, tournages de films, portraits de célébrités, commandes de mode ou de publicité, affiches, travaux pour décorateurs, vues pour les magasins, couvertures de livres... Et puis une multitude de recherches personnelles, distorsions, superpositions, solarisations, abstractions, rayogrammes, montages, collages, grattages, autant de manipulations pour montrer combien la photographie pouvait voir autrement le monde. Certains travaillaient seuls, d'autres ont monté des studios, d'autres encore étaient d'esprit dada ou surréaliste, peu flirtaient encore avec l'imagerie pictorialiste du XIXe siècle.

Mais tous ces « modernes français » réalisaient des images pures, objectives et d'une grande précision. Citons, entre autres : Emmanuel Sougez, René Schall, Laure Albin-Guillot, Roger Parry, Maurice Tabard, François Kollar, Pierre Boucher, Rogi André, René Zuber, Germaine Krull, Jacques-André Boiffard, Eli Lotar, René-Jacques, Marcel Bovis, Daniel Masclet, Lucien Lorelle...

Mais ces touche-à-tout ont fait moins bien que d'autres. Dans ces années 30, la concurrence était rude. Juste pour l'Europe : Cartier-Bresson pour le reportage ; Brassaï pour son *Paris de nuit* surréalisant ; Martin Munkacsi pour la mode ; Man Ray pour l'insolence de l'époque ; Moholy-Nagy pour l'esprit du Bauhaus ; Rodtchenko pour le constructivisme. Et André Kertész en électron libre.

PATRIMOINE AMÉRICAIN

Pas évident de se faire une place au soleil parmi cet aréopage prestigieux. Les modernes français ont donc été oubliés pendant des années, certains ont été sous-estimés, d'autres ont terminé leur vie dans l'indifférence générale et la pauvreté. Au mieux, on les a catalogués « bons artisans », habiles dans l'exercice de la commande.

La photographie des années 30 revient à la mode, et nombre d'épreuves originales de ces auteurs français, qui se vendaient jadis des clopinettes, atteignent des dizaines de milliers de francs. Partout, on redécouvre ce patrimoine – les marchands en premier –, dont une grande partie, hélas !, a déjà rejoint quelques collections à l'étranger.

Prenons François Kollar. Connu surtout pour sa série-fleuve sur l'homme au travail, un petit livre fait découvrir le photographe qui a côtoyé le luxe, auteur de portraits de gens chics et de photos de mode et de publicité. Le Château d'Eau de Toulouse expose Lucien Lorelle, qui a baigné dans le surréalisme alors qu'on l'a trop vite réduit au portraitiste de cinéma, à l'auteur de commandes publicitaires pour les Galeries Lafayette, Cinzano ou Pernod, voire au fondateur des laboratoires Central Color.

A l'hôtel de Sully, on peut redécouvrir Maurice Tabard (1897-1984) et Roger Parry (1905-1977). L'idée est séduisante : ils étaient amis, le premier a amené le second à la photographie en le prenant comme assistant au studio Deberny-Peignot, et ils se sont respectivement tiré le portrait. Il est dommage que l'exposition ne soit pas construite comme un dialogue et une confrontation entre les deux auteurs.

QUALITÉ INÉGALE

Si Tabard est plus célèbre que Parry, ce double accrochage montre bien que Parry est plus captivant, plus intéressant, en somme, que Tabard. Il est vrai que les épreuves rassemblées de Parry sont d'excellente qualité, venant essentiellement de collections américaines, car l'essentiel de l'œuvre se retrouve – une fois de plus – outre-Atlantique bien avant que la veuve de l'artiste ne donne, en 1993, un fonds d'atelier et les négatifs à l'Etat français. En revanche, la qualité des tirages de Tabard est très inégale, le remarquable côtoyant le médiocre.


MAURICE TABARD : « LONDRES, VERS 1946-1950 »

De ce dernier, on retrouve les images qui ont fait sa réputation : des traces tourbillonnantes de pneus dans la neige, une silhouette de femme en noir et blanc, un gamin qui s'envole au-dessus d'un plongeoir, autant de petites merveilles qui ont fait dire à Cartier-Bresson que Tabard était « *le géomètre de la photographie* ». Mais trop de photos traitent des thèmes surréalisants ennuyeux, sans âme, qui s'apparentent à des travaux appliqués et stériles.

Roger Parry, en revanche, est une belle surprise. Chaque côté de la salle carrée décline un aspect du travail : le portrait (dont le formidable front de Parry par Tabard), les recherches en laboratoire, les nus. Et puis une série qui est à elle seule une petite merveille : des photographies qui accompagnaient le livre *Banalité*, de Léon-Paul Fargue, en 1929 : un intérieur délabré, un pistolet et une main au sol, des objets de l'enfance jetés dans une boîte, des chevaux de bois, une terrifiante série de fioles et verres associés à un gant glacé.

L'ensemble est une splendeur de mystère, d'étrangeté, de sincérité, de fragilité réunis, qui renvoie à des fantasmes, à l'enfance et à la mort. Pour une fois, la préoccupation de « faire œuvre d'art », que l'on retrouve dans trop de travaux des modernes français des années 30, s'efface pour mieux faire surgir la sincérité et les fêlures d'un grand artiste.

Michel Guerrin

L'union insolente de Marguerite Duras et Georges Perec

Jacques Spiesser associe drôlement les deux écrivains

LES EAUX ET FORÊTS, de Marguerite Duras. Mise en scène : Tatiana Vialle. Avec Aurore Clément, Elisabeth Depardieu et Jacques Spiesser. QUEL PETIT VÉLO À GUIDON CHROMÉ AU FOND DE LA COUR, de Georges Perec. Mise en scène : *Isabelle Nanty*. Avec Jacques Spiesser. GAÎTÉ-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Gaîté et Edgar-Quinet. Tél. : 43-22-16-18. Du mardi au vendredi à 20 h 30 ; samedi à 17 h 30 et 20 h 30 ; dimanche à 17 heures. 120 F à 220 F.

C'est une histoire comme il peut en arriver sur un bout de trottoir, un soir d'humeur vagabonde. Un homme vient de se faire mordre par un chien que promène sa maîtresse. Une passante se mêle à la conversation qu'engagent le mordu et la propriétaire. L'échange prend une tournure absurde. La passante s'appelle Jeanne-Marie Duvivier, la propriétaire Marguerite-Victoire Sénéchal, l'homme n'a pas de nom.

Les trois personnages sont des drôles. Ils parlent comme on trottine sur le bitume, avec des pensées qui sautillent dans la tête. Où vont-ils ? Nulle part. Leurs mots s'emboîtent, leurs récits se mêlent, ils font des bulles avec les phrases et des jeux de mots sans le savoir. D'où viennent-ils ? De l'inattendu : *Les Eaux et forêts*, une pièce de Marguerite Duras qu'une jeune femme, Tatiana Vialle, a eu le bon goût de choisir pour sa première mise en scène.

Créée en 1965, la même année que *La Musica*, *Les Eaux et forêts* n'a pas connu par la suite la gloire des « classiques » de Duras. Légère, primesautière, enfantine et incongrue, elle laisse les personnages dériver vers le plaisir. C'est un régal, dont Tatiana Vialle dose la saveur. Elle dirige Aurore Clément, Elisabeth Depardieu et Jacques Spiesser sans les brimer, au bord du rire et de l'absurde, qui toujours se teinte de mélancolie.

Un entracte plus tard, Georges Perec emboîte le pas à Marguerite Duras. Et le régal continue, avec *Quel petit vélo chromé au fond de la cour*, joué par Jacques Spiesser seul. C'est grâce à lui que Marguerite Duras et Georges Perec sont réunis à la Gaîté-Montparnasse. En 1974, alors qu'il débutait, il avait tourné dans *Un Homme qui dort*, le film de Bernard Queysanne et Georges Perec, avec qui il a entretenu une amitié jusqu'à sa mort, en 1982.

Depuis longtemps, Jacques Spiesser voulait adapter *Quel petit vélo*... Il l'a proposé au nouveau directeur de la Gaîté, Louis-Michel Colla, qui a décidé de le programmer dans la même soirée que *Les Eaux et forêts*. Une réussite avérée. Avec son visage melvillien, Jacques Spiesser peut se permettre ce que Perec osait : la drôlerie d'un vagabondage dans Paris voilé par la guerre d'Algérie. Entre humour et solitude, insolite et insolence. Comme dans *Les Eaux et forêts*.

Brigitte Salino

DANS LES GALERIES

ANNE et PATRICK POIRIER

Galerie Thaddeus Ropac, 7, rue Debelleyme, 75003 Paris. Tél. : 42-72-99-00. Jusqu'au 9 mars.

Anne et Patrick Poirier viennent de passer un an à Los Angeles, où ils étaient invités, avec des scientifiques, par le Getty Center for the History of Art and the Humanities, à poursuivre leurs recherches sur la mémoire. Fidèles à eux-mêmes, ils ont imaginé une maquette qui est un nouveau modèle de ville-musée-bibliothèque : *Ovranopolis*. Le nom, tiré d'une ancienne cité grecque construite au sommet du mont Athos, fait écho à la construction en cours du Musée Getty. Ce n'est pas la seule répercussion du séjour californien sur le travail des deux artistes, qui ont mesuré l'étrangeté d'une ville ne donnant pas de traces tangibles de mémoire, ou si peu. Au lieu d'ancrer leur maquette au sol et de lui donner la tournure des cases et replis du cerveau, ils projettent une ville en forme d'anneau suspendu au-dessus du sol, à la manière d'une station spatiale de film de science-fiction hollywoodien, en plus beau et plus minimal. En collant l'œil aux oculi qui ponctuent cet anneau blanc, on découvre à l'intérieur des couloirs et des salles de réserves qui tiennent plus de l'architecture du Colisée que de l'habitat en galaxie. Pour compléter leur métaphore en boucle inspirée de Los Angeles, les Poirier ont installé des vitrines de flacons et de verres brisés qui pourraient être les résidus de quelque tremblement de terre, et sont, avec leurs lignes de brisure, du très beau dessin. *G. B.*

PHILIP HEYING

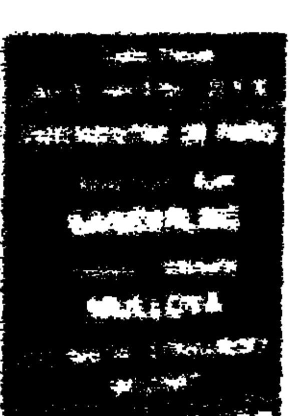
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél. : *42-77-38-24*. Jusqu'au *24 février*.

Philip Heying est un photographe américain qui a toujours rêvé d'habiter Paris, et qui a concrétisé son rêve, il y a sept ans, en débarquant de son Texas avec des images de paysages. Séduite, Agathe Gaillard les a accrochées illico, notamment un formidable désert blanc, dans la lignée de Sommer : des femmes nues sur le sable qui côtoient des souches d'arbres et s'apparentent à elles. Philip Heying revient avec de nouvelles photographies, étranges, faussement anodines, toujours à l'écart des modes et de ce qui « doit » se faire. L'auteur poursuit son dialogue entre la ville et la nature, l'architecture et le végétal. Il montre comment les cités se développent, photographie « *des maisons qui poussent comme des plantes* », un bébé gardé par un chat-prédateur, cite ses illustres prédécesseurs, comme Muybridge (un superbe panoramique de San Francisco). Heying montre des choses qu'on ne voit pas, des immeubles dont on perd toute notion d'échelle, des arbres comme des statues, des portraits comme des sculptures. L'ensemble est convaincant. *M. G.*

■ **THÉÂTRE : le numéro 1 d'« Action Théâtre »**, revue trimestrielle du Centre français du théâtre (CFT), vient de paraître. D'un format agréable et sur papier journal renforcé, cette publication a pour objet de « *présenter les actions au service de la création et du spectacle vivant* » du CFT, présidé par le metteur en scène Jorge Lavelli, directeur du Théâtre de la Colline à Paris et membre de l'Institut international du théâtre auprès de l'UNESCO.

Dans le premier numéro, un dossier sur la formation des personnels du théâtre, des tribunes, des portraits et un long article, sous la rubrique « Polémiques », du metteur en scène Jacques Lassalle, consacré aux rapports chaotiques du théâtre et de l'Etat (12 p., 30 F, rens. : CFT, 10, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris 9e. Tél. : 47-70-39-84).

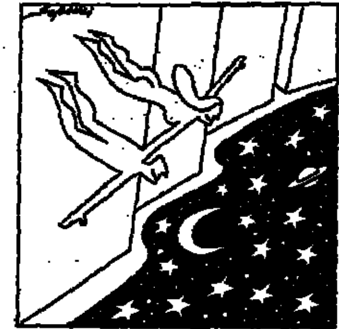
هكذا من الإمل



Jean-Claude Gallotta choisit de se cogner « la tête contre les fleurs »

La dernière création du chorégraphe de Grenoble arrive au Théâtre de la Ville

JEAN-CLAUDE GALLOTTA a toujours résisté aux séductions de la violence, préférant, de loin, chercher *dans l'homme* son humanité, ses doutes, ses peurs, réservant les certitudes aux apprentis tyrans. Attitude d'observateur *qu'il développe* de plus en plus, donnant à sa danse cet *apparent* effritement, qui au fond est une manière de laisser le spectateur libre d'entrer, de sortir, de se promener *dans* le *labyrinthe* de ses propositions. Les fleurs ont un langage. Elles jalonnent les événements tristes, les événements gais et heureux de la vie. Elles portent malheur parfois. On sait Gallotta friand de superstitions, de légendes, attentif à tout ce qui échappe à la raison, à l'irrationnel qui gouverne les hommes et les femmes jusqu'au vertige, la désagrégation. La musique de Jean-Claude Gallotta est souvent fine. Encore faut-il savoir l'écouter. Il est plutôt homme à remonter le courant qu'à hurler avec les loups.



★ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9 et 10 février. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Ensemble Ader
Il faut décidément garder un œil sur la programmation de l'Auditorium des Halles, quand on sait que s'y déroulent des concerts aussi inventifs que celui-ci : trois au moins des pièces programmées ce soir sont des chefs-d'œuvre (Messiaen, Chausson et le trop rare Respighi), et l'œuvre du Français Philippe Hersant devrait s'y fondre harmonieusement.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 5 février. Tél. : 42-36-13-90. 60 F et 80 F.

Caroline Marcadé
On la connaissait danseuse chez Carolyn Carlson, puis co-chorégraphe avec Dominique Petit (de 1980 à 1984). Ensuite Caroline Marcadé choisit de se rapprocher du théâtre et du cinéma. Riche de cette expérience, elle revient à la chorégraphie sur des textes de Rilke qu'accompagne la musique de Mozart. Les danseurs sont des acteurs. Ils sont seize. *Terre d'ailes* est le nom de ce spectacle singulier.
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 19 h 30, les 5, 6 et 7 février. Tél. : 42-46-12-91. Entrée libre.

Djamel Allam
Quand Djamel Allam débarque à Paris en 1967, tout droit venu de sa Kabylie natale, il côtoie Brassens, Moustaki, Bobby Lapointe et aussi Chéreau, Maréchal. Puis viennent les cabarets, de Mouffetard à Montmartre, dans lesquels il interprète tout un répertoire de chansons françaises. En 1972, il écrit ses premières chansons en berbère et monte pour la première fois sur scène à Alger. Depuis, il a effectué de nombreux aller et retour entre la France et l'Algérie, et a enregistré plusieurs albums. Le dernier, *Le Chant des sources* (WMD), dit les peurs, le traumatisme d'un peuple déchiré entre le choix de deux sociétés.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 5 février. Tél. : 45-31-10-96. De 60 F à 80 F. Et au Sentier des Halles, du 12 au 21 mars. Tél. : 45-08-96-01.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

MARIO ET LE MAGICIEN
Film allemand de Klaus Maria Brandauer, avec Julian Sands, Anna Galiena, Klaus Maria Brandauer (2 h 10).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; *réservation* : 40-30-20-10).

MON HOMME (*)
Film français de Bertrand Blier, avec Anouk Grinberg, Gérard Lanvin, Valéria Bruni Tedeschi, Olivier Martinez, Sabine Azéma, *Mathieu Kassovitz* (1 h 38).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

OÙ SONT LES HOMMES ?
Film américain de Forest Whitaker, avec Whitney Houston, Angela Bassett, Lela Rochon, Loretta Devine (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

SEVEN (*)
Film américain de David Fincher, avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Endre Hules, Andy Walker (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SHARAKU
Film japonais de Masahiro Shinoda, avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

MUSIQUE CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 5 FÉVRIER

Idomeneo, re di Creta
de Mozart. Anthony Rolfe Johnson (Idoménée), Delores Ziegler (Idamante), Carolyn James (Electre), Dawn Upshaw (Ilia), Gregory Cross (Arbace), Laurent Naouri (l'oracle), Stefan Margita (le grand prêtre), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Marc Minkowski (direction), Jean-Pierre Miquel (mise en scène), Jean Guizerix (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 5, 8, 14, 17 et 20 février ; 15 heures, le 11 février. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Ensemble Ader
Respighi : *Il Tramonto*. Hersant : *Nachtgesang*. Chausson : *Chanson perpétuelle*. Messiaen : *Quatuor pour la fin du temps*. Bernarda Fink (mezzo-soprano).
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 5 février. Tél. : 42-36-13-90.

Alain Marion (flûte), Danielle Laval (piano).
Œuvres de Poulenc et Roussel. Dutilleux : *Sonates pour flûte et piano.*
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 20 h 30, le 5 février. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.

Jean-Philippe Lafont (baryton).
Œuvres de Haendel, Gluck, Mendelssohn, Mozart, Mahler, Fauré, Duparc, Schubert et Poulenc.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 5 février. Tél. : 49-53-05-07. De 85 F à 300 F.

MARDI 6 FÉVRIER

Alain Planès (piano).
Debussy et les Beaux-Arts.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. 18 h 45, le 6 février. Tél. : 40-49-47-17. 80 F.

Musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Paris
Danzi : *Quintette à vent*. Mozart : *Quatuor pour flûte et cordes KV 285, Quintette pour cor et cordes KV 407, Sérénade KV 388.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 6 février. Tél. : 44-73-13-00. 95 F.

Anne-Sophie Schmidt (soprano), Michael Lonsdale (récitant), Jean-Pierre Armengaud (piano).
Œuvres de Satie.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 6 février. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 200 F.

C'est la faute à Werther
de Fouillaud. Cyrille Gerstenhaber, Marie-France Goudé, Nora Gubisch, Thierry Grégoire, Jean-Louis Meunier (chanteurs), Emerick Guézou, Jean-Marie Lorvellec, Lionel Monier, Thiphanie Beauséjour, Céline Biancolin (comédiens), Ensemble Ars Nova, Philippe Nahon (direction), Christian Gangneron (mise en scène).
Combs-la-Ville (77). La Coupole, rue Jean-François-Millet. 20 h 45, le 6 février. Tél. : 64-88-69-11.
Et le 10 février à 20 h 30, à l'Espace Jules-Verne de Brétigny-sur-Orge (60 85 20 85.).

MERCREDI 7 FÉVRIER

Jordi Savall (viole de gambe).
Œuvres de Corkine, Ferrabosco et Hume.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 7 février. Tél. : 40-20-52-29. De 100 F à 130 F.

JEUDI 8 FÉVRIER

Eldar Nebolsin (piano).
Bach : *Concerto italien*. Gubaïdulina : *Chaconne*. Rachmaninov : *Préludes pour piano op. 23 nos 2 et 4*. Prokofiev : *Sonate pour piano op. 82.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 8 février. Tél. : 40-20-52-29. De 50 F à 60 F.

Ensemble InterContemporain
Zimmermann : *Metamorphose, Stille und Umkehr, Musique pour les soupers du roi Ubu*. Rihm : *Abschiedsstücke*. Françoise Pollet (soprano), David Robertson (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 8 février. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Orchestre national de France
Prokofiev : *Ouverture sur des thèmes juifs*. Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre no 1*. Chostakovitch : *Symphonie no 5*. Mikhail Rudy (piano), Ion Marin (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 8 février. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Orchestre de Paris
Bach : *Sinfonie*. Stravinsky : *Concerto pour violon et orchestre*. Mozart : *Symphonie no 41 « Jupiter »*. Viktoria Mullova (violon), Kurt Sanderling (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 8 et 9 février. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

Pierrot lunaire, il était deux fois
d'après Schoenberg. Ensemble 2e2m. Paul Méfano (direction), Sophie Boulin, Jerzy Klesyk (mise en scène).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mo Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 8, 9, 10, 15, 16 et 17 février ; 17 heures, les 11 et 18 février, jusqu'au 25 février. Tél. : 43-49-08-15. De 100 F à 120 F.

VENDREDI 9 FÉVRIER

Ensemble Ultréia
La monodie d'outre-Rhin.
Musée national du Moyen Age - Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mo RER Cluny-la Sorbonne. 12 h 30, le 9 février ; 15 heures, le 10 février. Tél. : 46-34-51-17. 53 F.

Marianne Pousseur (voix), Valérie Aimard (violoncelle), Pierre-Laurent Aimard (piano).
Schumann : *Ballades, Fantasiestücke op. 73, Pièces en style populaire.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 9 février. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Christian Zacharias (piano).
Bach. Debussy : *Préludes pour piano.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 18 heures, le 9 février. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

The Turn of the Screw
de Britten. Anne-Marguerite Werster (la gouvernante), Monique Barscha (Mrs Grose), Sébastien Brohier, Emmanuel Laniéce (Miles), Lucie Davienne, Juliette Vergnaud, Kehna Benhaiem (Flora), Brigitte Görlich (Miss Jessel), Ian Honeyman (Peter Quint), Marcel Quillevéré (le narrateur), Orchestre régional de Basse-Normandie, Dominique Debart (direction), Stephan Grögler (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 9, 13, 15, 17, 20, 21 et 23 février ; 16 heures, le 11 février. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Herbert Henck (piano).
Hauer : *Nomos op. 19, création*. Bief : *Onze pièces pour piano* (création). Pesson : *Vexierbilder, Rom*. Schoenberg : *Dix-huit fragments extraits de Dix-sept pièces pour piano.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 9 février. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre des Champs-Elysées
Mozart : *Così fan tutte, ouverture, Symphonie no 38 « Prague »*. Beethoven : *Symphonie no 6 « Pastorale »*. Philippe Herreweghe (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 9 février. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Rachmaninov : *L'Ile des morts*. Prokofiev : *Concerto pour piano et orchestre no 3*. Stravinsky : *L'Oiseau bleu, L'Oiseau de feu*. Philippe Bianconi (piano), Yoav Talmi (direction).
Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 45, le 9 février. Tél. : 43-96-77-67. De 100 F à 120 F.
Et le 10 février, à 21 heures, à la Ferme du Buisson de Noisiel. Tél. : 64-62-77-77. 120 F.

SAMEDI 10 FÉVRIER

Michael Riessler (clarinette, saxophone), Teodoro Anzellotti (accordéon), Luk Vaes (piano), Isao Nakamura (percussion).
Kagel : *Schattenklänge, Exotica, Episoden Figuren, Passé composé, Atem, L'art bruit.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 17 heures, le 10 février. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Anatol Ugorski (piano).
Scriabine : *Sonates pour piano nos 1, 4, 5, 8 et 9.*
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 18 heures, le 10 février. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 110 F.

Musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Paris
Stravinsky : *Fanfare pour un nouveau théâtre*. Cage : *Construction in metal no 2*. Finzi : *L'Ange d'acier*. Racot : *Subgestuel*. Satie : *Carillon pour le bon gros roi des singes qui garde toujours un œil ouvert en dormant*. Féron : *Rhumbs*, création. Reich : *Pieces of Wood*. Steckar : *Entretemps*, création.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 10 février. Tél. : 44-73-13-00. 95 F.

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France
Xiao Yong Chen : *Warp*, création. Hao Fu Zhang : *Concerto pour piano et orchestre*, création. Pesson : *Butterfly le nom*, création. Donatienne Michel-Dansac (soprano), Li Yun (piano), Dominique My (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 10 février. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre de l'Opéra de Lyon
Takemitsu : *Family Tree*. Berlioz : *Symphonie fantastique*. Kent Nagano (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 10 février ; 16 h 30, le 11 février. Tél. : 44-84-44-84. De 60 F à 160 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre no 2*. Prokofiev : *Symphonie no 5*. François-Joël Thiollier (piano), Micheal Boder (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 10 février. Tél. : 45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

La Servante maîtresse
de Pergolese. Isabelle Poulenard (Serpina), Philippe Cantor (Uberto), Ensemble baroque de Nice, Gilbert Bezzina (direction), Eric Vigné (mise en scène).
Etampes (91). Théâtre municipal, place Geoffroy-Saint-Hilaire. 20 h 30, le 10 février. Tél. : 69-92-69-00.

DIMANCHE 11 FÉVRIER

Blandine Verlet (clavecin).
Bach : *Le Clavier bien tempéré.*
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 11 heures, le 11 février ; 20 h 30, le 12 février. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.

Christine Schäfer (soprano), Graham Johnson (piano).
Œuvres de Schumann et Schubert. Strauss : *Lieder.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 11 heures, le 11 février. Tél. : 49-53-05-07. 50 F.

Anne Gastinel, Xavier Phillips, Henri Demarquette (violoncelle), Orchestre de violoncelles, Frédéric Lodéon (direction).
Villa-Lobos : *Bachiana Brasileira*. Fauré : *Elégie*. Casals : *Le Chant des oiseaux, Sardane.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 11 février. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Solistes de l'Ensemble InterContemporain
Zimmermann : *Sonate pour alto, Tempus loquendi, Présence*. Ravel : *Sonate pour violon et piano*. Emmanuelle Ophèle (flûte), Hae Sun Kang (violon), Christiophe Desjardins (alto), Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Florent Boffard (piano).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 15 heures, le 11 février. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Ensemble Huaxia
Zhu Jian Er : *Harmonius*, création. Gao Wei Jie : *Shao II*, création. Qi Gang Chen : *San Xiao*, création. Hwang Long Pan : *Dialogue entre taoïsme, bouddhisme et confucianisme*, création. Guo Wen Jing : *Late Spring*, création. Tsung Yeh (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 17 heures, le 11 février. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Ensemble 2e2m
Hung Chien Hui : *L'Esprit de la montagne et du temple*. Zhu Shi Rui : *Douze pièces en cinq parties*, création. Chen Yi : *Sparkle*, création. Tan Dun : *Silk Road*, création. Tzeng Shing Kwei : *Wu Hua*, création. Xu Shuya : *Chute en automne*. Isabel Soccoja (soprano), Alain Huteau (percussions), Paul Méfano (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 h 30, le 11 février. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Jean-Jacques Milteau, Marine Band Club
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. *Mo Pernety. 22 heures, le 5 février. Tél. : 43-22-79-66.*

Screamin'Jay Hawkins
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, du 5 au 17 février. Relâche dimanche. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Palatino Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 5 et 6 février. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Raphaël Fays
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 6 février. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Christophe Laborde, Olivier Hutman
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 6 février. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Flavio Boltro Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 7 et 8 février. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Michel Graillier, Alby Cullaz
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 7 février. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Cyrus Chestnut Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, du 7 au 13 février. Relâche dimanche. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Ensemble Vocal Anima, Groove Gang de Julien Lourau
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 8 février. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Mark Murphy, Sheila Jordan Quartet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, les 9 et 10 février. Tél. : 42-00-14-14. De 50 F à 120 F.

Dany Doriz, Georges Arvanitas
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 9 et 10 février. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Bex'tet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 9 et 10 février. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Headcleaners, Cows
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 6 février. Tél. : 53-79-00-11.

Hadden Sayers Band
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16 et 17 février. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Fabulous Trobadors
Salle Valencia, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. 21 heures, les 7, 8, 9 et 10 février.

MUD
Wait & See, 9, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo République. 21 h 30, le 8 février. Tél. : 48-07-29-49.

La Souris déglinguée
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 19 heures, le 9 février. Tél. : 42-23-15-15. 110 F.

Anthrax
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 9 février. Tél. : 44-92-45-45.

Toto
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 11 février. Tél. : 47-42-25-49. 200 F.

Sloy
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 9 février. Tél. : 69-43-03-03. De 50 F à 80 F.

Big Soul
Ris-Orangis (91). Le Plan. 20 h 30, le 10 février. De 60 F à 90 F.

Pablo Moses
Ris-Orangis (91). Le Plan. 19 heures, le 11 février. 100 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Noa
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 5 février. Tél. : 45-61-53-00. De 120 F à 175 F.

Victor Racoin
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 19 heures, les 6, 7, 8, 9, 10 et 13 février, jusqu'au 2 mars. Tél. : 42-61-44-16.

Jeff Bodart
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9 et 10 février. Tél. : Fnac, Virgin. De 80 F à 100 F.

Richard Cocciante
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9 et 10 février. Tél. : 47-42-25-49. De 170 F à 210 F.

Georges Moustaki
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 6 et 7 février. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Gianmaria Testa
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, les 6, 7, 8 et 9 février. Tél. : 48-03-31-64. 120 F.

Chanson plus bifluorée
Charenton-le-Pont (94). Théâtre, 107, rue de Paris. Mo Charenton-Ecoles. 21 heures, le 10 février. Tél. : 43-68-55-81. De 65 F à 130 F.

MUSIQUES DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Junko Ueda
Auditorium du Grand-Palais, 3, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. 18 heures, le 5 février. Entrée libre.

Djamel Allam
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 5 février. Tél. : 45-31-10-96. De 60 F à 80 F.

Les 100 Violons tsiganes
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9 et 10 février ; 16 heures, le 11 février. Tél. : 49-95-99-99. De 110 F à 230 F.

Ensemble Kasbek
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 8, 9, 12 et 13 février ; 19 heures, le 10 février ; 17 heures, le 11 février. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Anuna
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 17 heures, le 10 février. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

John Wright, Catherine Perrier, Annie Ebrel
Web Bar, 32, rue de Picardie, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. 15 heures, le 11 février. Tél. : 43-54-53-52. 85 F.

Ensemble Huaxia
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 23 heures, le 11 février. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Caroline Marcadé
Terre d'ailes.
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 19 h 30, les 5, 6 et 7 février. Tél. : 42-46-12-91. Entrée libre.

Tango Passion
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, les 5, 6, 7 et 8 février. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Centre chorégraphique national de Grenoble
Jean-Claude Gallotta : *La Tête contre les fleurs*, création.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9 et 10 février. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

Compagnie Robert Seyfried
Dans ses meubles.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire. 21 heures, les 7, 8, 9 et 10 février ; 17 heures, le 11 février. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Un baron du groupe Hersant à la présidence de l'Agence France-Presse

L'élection surprise à la tête de l'AFP de Jean Miot, qui cumule les responsabilités dans la presse, est vivement mise en cause par les syndicats et l'opposition, qui dénoncent « l'intervention de l'Etat »

JACQUES CHIRAC aurait-il des talents divinatoires ou a-t-il simplement manifesté à nouveau sa volonté de mettre la main sur les médias ? Jean Miot, celui que le président de la République avait salué il y quelques mois comme futur président de l'Agence France-Presse (AFP), a été élu à la tête de la première agence française, samedi 3 février (*Le Monde* daté 4-5 février). Avec douze voix sur quinze – sept voix des représentants de la presse écrite, trois de l'Etat, deux de l'audiovisuel public, les deux représentants des salariés ayant voté blanc.

Le candidat de l'occupant de l'Elysée aura donc gagné d'une longueur sur celui que l'hôtel Matignon avait avancé, Michel Bassi, président de la Société française de production (SFP). Mais cette passe d'armes entre l'Elysée et Matignon semble de pure forme, le candidat du premier ministre faisant fonction de « leurre » destiné à faciliter l'élection de M. Miot, en laissant supposer que celui-ci était le candidat de la presse et le *« candidat de consensus »* souhaité par les pouvoirs publics. Il y a quelques mois, l'élection à la présidence de Radio-France avait suivi un scénario similaire : un proche du pouvoir, Michel Boyon, avait été poussé à la dernière minute dans les bras du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Le premier ministre, Alain Juppé, avait déjà baissé la garde, vendredi 2 février, en déclarant que *« le gouvernement n'a aucun candidat »* pour la présidence de l'AFP et que *« c'est à la presse de se déterminer »*. Une antienne reprise par son cabinet, pour qui dès la candidature du président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF) connue, Jean Miot constituait *« une solution possible, Michel Bassi souffrant de passer pour le candidat de Matignon... »*.

Argument de plus en sa faveur, Jean Miot avait récemment dit qu'il conviendrait de faire passer le mandat du président de trois à cinq ans, ouvrant ainsi les spéculations sur un changement du statut de 1957. Les pouvoirs publics sont prêts à y réfléchir : *« Le changement de président constitue l'opportunité de poser des questions sur ce statut*, explique-t-on à Matignon. *D'autant plus que deux figures tutélaires, Jean Marin, qui dirigea l'AFP de 1954 à 1975, et François Mitterrand, co-signataire de la loi de 1957, sont aujourd'hui disparus. »*

« ILLÉGALITÉ »

L'élection de Jean Miot, l'un des « barons » du groupe Hersant, a déclenché des protestations des syndicats de l'agence. Si le syndicat des journalistes CFE-CGC *« s'est félicité de l'élection d'un authentique professionnel de l'information »*, les journalistes et cadres CGC de l'AFP ont dénoncé *« une tentative de coup de force visant à mettre l'AFP sous la coupe réglée des patrons de la presse »*. Le SNJ-CGT et le Livre CGT sont restés discrets, des membres du SNJ auraient demandé aux représentants du personnel de *« se distinguer »* des deux premiers votes en s'abstenant ou en votant pour M. Miot.

En revanche, la CFDT, majoritaire au sein de la rédaction, juge que *« l'élection n'augure rien de bon pour l'avenir de l'agence. Dès octobre, son nom avait circulé mais l'intéressé avait démenti. Tout le reste n'a été qu'un écran de fumée destiné à préparer l'élection sans coup férir du représentant des patrons de presse et du groupe Hersant avec la bénédiction de l'Etat. Nous avons ainsi une démonstration de plus que l'indépendance de l'AFP n'est qu'un mot »*.

Selon FO, *« cette « cooptation » du président de la FNPF est entachée d'illégalité, l'article 2 des statuts stipulant que l'AFP ne « doit, en aucune circonstance, passer sous le contrôle de droit ou de fait d'un groupement idéologique, politique ou économique ». Il reviendra au Conseil supérieur de l'agence de se prononcer »*. En plus de cette clause, l'élection de M. Miot par sept des représentants de la presse (et non huit, M. Miot ayant opportunément démissionné de son mandat d'administrateur vendredi 2 février et n'ayant pas été remplacé) risque de poser problème au sein des instances représentées, dont le Syndicat de la presse parisienne (SPP).

La société des journalistes de l'AFP s'est inquiétée *« de l'intention manifestée par M. Miot de « poursuivre » la politique du président sortant, Lionel Fleury »* et souhaite que le nouveau PDG *« éclaircisse ses intentions »* à propos de la révision du statut de 1957.

Quant à Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, il a dénoncé, dimanche 4 février à Europe 1, *« l'intervention évidente de l'Etat »* et *« une tendance à un retour d'un certain pouvoir RPR museleur (...). Il est très important pour l'AFP qu'elle apparaisse aux yeux des clients étrangers comme indépendante du pouvoir politique »*. Le porte-parole du PS, François Hollande, a ajouté : *« Jean Miot appartient au groupe Hersant et on connaît ses sensibilités politiques »*.

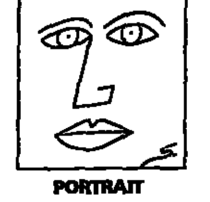
Le nouveau président de l'AFP a déclaré dans *Le Figaro* du 5 février que ses trois priorités étaient *« la mise en place de la phase III de l'informatisation, le rajeunissement des effectifs et la décentralisation, ainsi que les produits électroniques et les images »* c'est-à-dire les « autoroutes de l'information » et la télévision, dont l'AFP est absente, *a contrario* de ses rivales Reuter et AP.

M. Miot a décidé de créer, lundi 5 février, une direction du développement ainsi qu'un groupe de réflexion sur le statut de 1957 incluant l'un des anciens PDG de l'AFP, Claude Moisy.

Yves-Marie Labé

Un fidèle du « papivore »

LA VIE de Jean Miot a changé quand Robert Hersant est venu rendre visite à l'un des premiers journaux qu'il avait achetés, *Centre-Presse*, à Poitiers. Le jeune secrétaire de rédaction, né à Chateauroux en 1939, envoie à celui qu'on ne surnomme pas encore le « papivore » un court billet lui indiquant qu'il a envie de faire un bout de chemin avec lui. La route s'est arrêtée samedi 3 février, après trente et un ans de très fidèle collaboration.



PORTRAIT

Jean Miot avait gravi les échelons du groupe et de sa hiérarchie : *France-Antilles, Paris-Normandie, L'Aurore, Le Figaro*. Sous la houlette de son « maître » André Audinot, homme politique et numéro deux du groupe, dont le portrait orne son bureau, il se rendit indispensable lors des négociations avec le Syndicat du Livre CGT, fidèle en cela à sa maxime préférée : *« Il faut toujours laisser une porte de sortie honorable à ses interlocuteurs. »*

Ses talents de diplomate dont les rondeurs, l'humour et la bonhomie font passer les coups tordus lui vaudront de devenir un homme-clé du système Hersant, qui verrouille toutes les instances professionnelles : Syndicat de la presse parisienne, Fédération nationale de la presse française, *Diffusion contrôle (ex-OJD)*. Chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil économique et social, il est aussi officier du Lion du Sénégal, secrétaire du Centre international du romantisme de Nohant, membre de la Confrérie des Boyaux rouges du Beaujolais, de celle des Maîtres pipiers de Saint-Claude et du Club des amateurs des cigares de havane. Ce membre déclaré de la franc-maçonnerie a été aussi membre du conseil d'administration de l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC), avant de laisser très récemment sa place à Michel Lucas, remplaçant de Jacques Crozemarie. En février 1991, il dénonçait du reste dans *Le Figaro*, l'*« acharnement thérapeutique »* de l'inspection générale des affaires sociales contre l'ARC.

En 1986, Jean Miot s'est risqué sans succès à un mandat législatif dans le Vaucluse, sur une liste RPR-UDF, avant d'être nommé délégué fédéral de l'UDF dans ce département. S'il est, depuis juin 1995, conseiller municipal dans l'Indre, il préfère les élections en plus petit comité, où son savoir-faire et son faire-savoir peuvent jouer à plein, comme le montre l'exemple de l'AFP. Maître du billard à triple bande, il n'a pas pu cependant éviter l'éclatement de la FNPF et le départ des principaux éditeurs de presse magazine de la Fédération. Sa position était également moins assurée au groupe Hersant, où ses rapports avec Yves de Chaisemartin, numéro deux du groupe, étaient loin d'être sans nuages.

Y.-M. L.

LUNDI 5 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Situation explosive. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.50 Club Dorothée.
17.30 La Philo selon Philippe. Attirance. Série.
18.00 Les Années fac. La reconquête. Série.
18.25 Le Miracle de l'amour. Amour perdu. Série.
19.00 Agence tous risques. Opération Abraxis. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50

PERDU DE VUE
Magazine présenté par Jacques Pradel.
Avec les rubriques : Retrouvailles ; Les oubliés ; Disparition de mineur ; Es-tu toujours vivant ? Réponds-moi ; Cri ; Les suites (125 min). 41972698

22.55

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne. Les extraterrestres existent-ils ? (100 min). 805637
0.35 L'Hôtel des passions. L'invité d'honneur. Série.
1.30 Journal, Météo.
1.40 7 sur 7. Invités : Martine Aubry, professeur Albert Jacquard (rediff.) (50 min). 2863388
2.30 et 3.35, 4.40 TF 1 nuit. 2.40 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 3.45 Mendelssohn. Concert. 4.50 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 Derrick. Le lendemain du crime. Série.
14.55 L'Enquêteur. Le grand amour. Série.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons. Les années tango.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Mike professeur. Série.
17.35 La Fête à la maison. Le couple parfait. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Merci... merci.
19.20 et 2.05 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.50

▶ L'ÉMIGRÉ
Téléfilm de Youssef Chahine, avec Yoursa, Michel Piccoli [1 et 2/2] (128 min). 231414
Un jeune bédouin rêve de gagner l'Egypte pharaonique pour y apprendre les sciences afin de rompre avec la monotonie de son existence.

23.30

▶ LE COMBAT DE SERGE KLARSFELD
Documentaire de Gloria et André Campana (65 min). 4027056
0.35 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Qu'est-ce que la transparence ? Avec Pierre Péan, Alain-Gérard Slama, Jean-François Kahn, Rony Brauman, Hubert Védrine, Bertrand Poirot-Delpech, Guy Carcassone. (75 min). 5119360
2.35 Hartley cœurs à vif. 3.20 Opéra sauvage : Singapour. 4.15 24 heures d'info. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Brigade criminelle.
15.00 Magnum. Avez-vous vu le soleil se lever ? [1/2 et 2/2]. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Fabuleuse Histoire de l'athlétisme*, de Robert Parienté.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE SECRET DE LA PYRAMIDE ■■
Film de Barry Levinson (1985, 109 min). 484414
La jeunesse - inventée - de Sherlock Holmès. Attention : il se passe quelque chose d'important après le générique de fin.
22.40 Journal, Météo.

23.10

AMNESIA
Téléfilm de Paul Lynch, avec Robert Urich, Kay Lenz (89 min). 4852198
Le témoin d'un meurtre atroce se réveille à l'hôpital, amnésique. Après avoir refusé l'aide d'une psychologue de la police, il se résigne à l'appeler au secours.
0.40 Libre court. Court métrage. Les Pieds sous la table, de Marc-Henri Dufresne et François Morel, avec Hubert Deschamps, Jérôme Deschamps. 0.50 Dynastie. La chute. Feuilleton. 1.35 Musique Graffiti. Jazz : *Man Blues Can't Hurt* et *How Deep is the Ocean*, par Laurent de Wilde, piano, Gilles Naturel, contrebasse, Simon Coubert, batterie (20 min).

La Cinquième

13.00 Pas normal ! 13.30 Attention santé. 14.00 Le Réseau des métiers.
14.05 Faisons un rêve ■■■ Film français de Sacha Guitry (1936, N., 94 min). 3883679
15.40 Fenêtre sur court. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ecrivains et aventuriers. Victor Ségalen. 18.15 L'Œuf de Colomb. Les cartes.
18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 et 2.20 Collection Hollywood 1950. Série. [5/28] Un maillon de la chaîne, de Arthur Joallier, avec James Cagney, James Lydon (30 min). 3989
19.30 7 1/2 (30 min). 5840
20.00 La Légende du sport. Documentaire. L'histoire du ski alpin [1/2] (30 min). 2853
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

RETOUR À HOWARDS END ■■
Film britannique de James Ivory avec Emma Thompson, Anthony Hopkins (1991, v.o., 142 min). 531785
En Angleterre, au début du siècle, les destins croisés d'une riche famille bourgeoise et d'un modeste employé. Adaptation esthétiquement très soignée d'un roman de mœurs d'E. M. Forster.

23.00

CORÉE
Téléfilm irlandais de Cathal Black, avec Donal Donnelly. (1995, 75 min). 558501
Dans l'Irlande des années cinquante, un fils de pêcheur tombe amoureux alors que son père et ses confrères tentent de sauver leur village en proie au chômage et à l'émigration.
0.15 Court-circuit. Court métrage. Rives, d'Erick Zonca (1993), avec Jérôme Kean. *Après avoir erré toute la nuit, un homme se réveille au bord de la Loire. Il y rencontre une petite fille...*
0.40 Engrenages. Film américain de David Mamet. (1987, v.f., 98 min). 15068259 *Scénario, mise en scène et interprétation remarquables. Tué par la v.f.*

M 6

13.25 L'Amour en sursis. Téléfilm de Harry Winer, avec Susan Dey (97 min). 4576105 *Une femme divorcée tente de rebâtir un foyer avec un employé de son ex-mari.*
15.25 Deux flics à Miami. Il faut une fin à tout. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Raven. Série.
19.00 Code Quantum. Quitte ou double. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Ciné 6.

20.45

SPARTACUS ■■
Film américain de Stanley Kubrick avec Kirk Douglas (1960, 179 min). 78094722
Ce n'est pas le film le plus personnel de Kubrick mais c'est l'un des meilleurs péplums américains.
0.00 Culture pub (rediff., 30 min). 6211

0.30

JAZZ 6
Magazine présenté par Philippe Adler.
Paco De Lucia (55 min). 5338338
Le groupe du guitariste espagnol Paco De Lucia marie habilement jazz et flamenco.
1.25 Best of Madonna. Musique. Les meilleurs clips de Madonna.
3.25 Culture rock. Magazine. 4.20 La Saga de la chanson française. Gilbert Bécaud. Musique.

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 La Brèche. Téléfilm de Bill Corcoran (89 min). 8610582
15.15 Télés dimanche (rediff.).
16.10 Demolition Man ■ Film de Marco Brambilla (1993, 110 min). 8708969
18.00 Le Dessin animé. Mot.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

TERRAIN MINÉ
Film américain de Steven Seagal avec Steven Seagal (1993, 97 min). 754389
En Alaska, un spécialiste en installations pétrolières veut protéger l'environnement des Esquimaux.
22.10 Flash d'information.
22.15 Surprises.

22.25

TSAHAL ■
Film français de Claude Lanzmann (1994, v. o., 288 min). 89270037
L'histoire de l'armée israélienne, de ses héros et de ses liens avec la société civile. Après Pourquoi Israël *(1973) et* Shoah *(1985), Claude Lanzmann, dans une suite d'entretiens et de documents, soulève la question de la sécurité d'Israël et de la paix entre l'Etat hébreu et les Etats arabes. Ce film fait la part belle à la glorification de l'armée israélienne, plus qu'à une réflexion aujourd'hui indispensable.*

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Les chansons de mariage. 1. Radio-France : noces en Poitou.
20.30 ▶ L'Histoire en direct. Pierre Bérégovoy, 1er mai 1993.
21.30 Fiction. Lethal Romance, de Jocelyne Sauvard.
22.40 Accès direct. Gilberte Tsaï, metteur en scène.
0.05 Du jour au lendemain. Olivier Mongin (Vers la troisième ville). 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 5 décembre 1995 en l'église Saint-Eustache, à Paris, par l'Ensemble vocal Michel-Piquemal et l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Jean-Jacques Kantorow : Concerto pour orgue et orchestre (création mondiale), de Thierry Escaich ; Oratorio de Noël (extraits), de Bach.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Carter, Pärt.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Magnard, de Debussy.
0.00 La Rose des vents. Concert donné le 21 novembre 1995, au studio 106. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Kurt Sanderling. Concerto nº 1, de von Weber, par la Staatskapelle de Dresde, Oscar Michallik, clarinette ; Rhapsodie op. 53, de Brahms, par le Chœur et l'Orchestre de la Radio de Berlin, Annette Markert, alto ; Symphonie nº 5, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique du Philharmonique de Varsovie ; Symphonie concertante op. 125, de Prokofiev, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, Mstislav Rostropovitch, violoncelle.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Beethoven, Chostakovitch. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Thalassa. (France 3 le 2/2/96). 21.00 Enjeux-*Le Point*. 22.05 Journal (Fr.2). 22.35 Dimanche Martin : Le monde est à vous. Invité : Guy Béart (France 2 le 28/1/96). 0.00 On aura tout vu. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

19.40 ▶ Cocafé. 20.35 Animaux du stade. 21.30 Somalie, l'humanitaire s'en va-t-en guerre. 22.55 Le Rôdeur. 23.15 Les Animaux de la Méditerranée. Les clandestins dans la ville. 23.50 Les Grandes Merveilles de l'Amérique. [4/9] Splendeurs des montagnes. 1.05 Première Guerre mondiale. [3/12] L'enfer de Verdun (45 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 ▶ Voyage au bout de la nuit. 21.50 Table ouverte.
22.20 Concert : Les découvertes des Francofolies 95. Enregistré à La Rochelle (55 min). 88280124
23.15 Paris dernière. 0.10 Jean-Louis Aubert. 0.35 Top-Flop. 1.05 Totalement cinéma. 1.30 Aux arts et cetera (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Glu ■ Film de Jean Choux (1938, N., 75 min). 74580211
21.45 La Révolte des dieux rouges ■■ Film de William Keighley (1950, N., v.o., 85 min). 42578211
23.10 La Belle que voilà ■ Film de Jean-Paul Le Chanois (1949, N., 115 min). 93884230
1.05 The Man I Married ■ Film d'Irving Pichel (1940, N., v.o., 70 min). 27681322

Ciné Cinémas

20.30 Trois lits pour un célibataire. Film de Will McKenzie (1989, 100 min). 8012850
22.10 La Fureur des hommes ■ Film d'Henry Hathaway (1958, v.o., 100 min). 71082259
23.50 Les Sacrifiés ■ Film d'Okacha Touita (1982, 100 min). 81279766
1.30 L'important c'est d'aimer ■■ Film d'Andrzej Zulawski (1974, 105 min). 51421254

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Coupe de klaxon. 20.45 (et 23.50) Sam Cade. Double meurtre. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Applaudissez voilà Charlie. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Surprise. 1.30 L'Or et le Papier (60 min).

Canal Jimmy

20.00 M.A.S.H. Une sombre histoire de calcul. 20.30 Souvenir - Entrez dans la confidence : Serge Gainsbourg. 21.05 Seinfeld. La course. 21.35 New York Police Blues. Episode nº 34. 22.20 Chronique de la combine.
22.25 Macadam à deux voies ■ Film de Monte Hellman (1971, 110 min), avec Warren Oates. 88771872
0.15 Concert : London Rock'n roll Show. Enregistré au stade de Wembley, à Londres, le 5 août 1972 (80 min). 16876780

RTL 9

19.55 La Vie de famille. La fuite. 20.30 Le Mariage de Betsy. Film d'Alan Alda (1990, 95 min), avec Alan Alda. Comédie. 22.05 Leader. 22.10 En effeuillant la marguerite. Film de Marc Allégret (1956, N., 110 min), avec Brigitte Bardot. Comédie. 0.00 Télé-achat. 0.15 Le Majordome. Film de Jean Delannoy (1965, N., 95 min), avec Paul Meurisse. Comédie policière.

TMC

20.00 Marc et Sophie. Gastronotoutou. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Une robe noire pour un tueur. Film de José Giovanni (1980, 105 min), avec Annie Girardot. Policier. 22.20 Le Concours. Film de Joel Oliansky (1980, 125 min), avec Richard Dreyfuss. Drame. 0.25 Secret bancaire. Hong-Kong aller-retour (55 min).

Eurosport

19.30 (et 23.00) Eurogoals. 20.00 Speedworld. 22.00 Catch. 0.00 Eurogolf. 1.00 Karting (30 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

Histoire extraordinaire d'un film oublié

« Le Moulin des Andes », tourné au Chili en 1942 par des Français opposés au nazisme, est resté inédit. Perdu depuis lors, il réapparaît cette semaine sur Ciné Cinéfil

DANS SON ÉDITION du 27 février 1946, *L'Ecran français*, l'hebdomadaire de la cinéphilie populaire, publiait, sous la signature d'*Eugénie Hélisse*, une assez longue information (accompagnée de photos) sur un film français tourné au Chili pendant les années de l'Occupation, et dont le poète Jules Supervielle était l'auteur. Selon cet article, des acteurs et des techniciens, émigrés du fait de l'invasion allemande, s'étaient retrouvés dans les studios de Santiago-du-Chili *« pour créer un film français »*. L'initiative revenait au comédien Robert Darène et à Elisabeth Prévost, qui avait fait partie de la troupe Jouvet au Mexique. Jules Supervielle et son fils Jean furent chargés du scénario, qui est, en fait, l'adaptation dans le contexte chilien d'une pièce de Jean-Jacques Bernard écrite en 1922 : *Martine*. Réalisé par Jacques Rémy, le film fut intitulé *Le Moulin des Andes*.

L'Ecran français en parle en ces termes : *« Si les images nous transportent dans les paysages grandioses des Andes, parmi les troupeaux qui transhument et les bergers aux drapés sculpturaux, les personnages du drame sont des Français émigrés et le climat spirituel dans lequel ils vivent les rattache au sol natal. »* N'oublions pas que l'hebdomadaire était issu de la Résistance, et ses commentaires enflammés étaient bien dans son style de l'époque.

Un détail avait une grande importance. Dans une troupe composée de Robert Darène (futur réalisateur), Jacqueline Made, José Squinquel, Andrée Tainsy, Catherine Moissan, le rôle principal, celui de Mme Sescosse, la mère abusive de Fabien Sescosse (Darène) venu de France pour diriger le domaine familial, était tenu par Nora Gregor, l'inoubliable Christine de *La Règle du jeu*, de Jean Renoir. On était sans nouvelles d'elle depuis la guerre.



NÉGATIF RETROUVÉ

Après cet article prometteur, on attendit le film. On ne le vit jamais. Il ne fut pas distribué et on n'en entendit plus parler pendant cinquante ans. En janvier 1996, la chaîne câblée *Ciné Cinéfil* annonce que le négatif du *Moulin des Andes* a été retrouvé et que le film va être inscrit à ses programmes de février. La chaîne câblée met à la disposition de la presse une cassette vidéo et des extraits des *Mémoires* de Robert Darène. Celui-ci y raconte la façon dont les interprètes et les techniciens (parmi lesquels Gisèle Freund, photographe de plateau) dispersés en Amérique du Sud s'étaient réunis pour créer la SERC, une société qui avait pris le risque d'une production avec le Chili.

On sait maintenant que *« le script de Jules Supervielle était une comédie originale versifiée, remise en prose par le metteur en scène »*. En effet, seule l'étrange scène finale est accompagnée d'un commentaire en vers. Quant au réalisateur Jacques Rémy, dont ce fut la seule mise en scène, il fut plus tard scénariste. Il est le père d'Olivier Assayas.

La découverte de ce film français tourné au Chili, qui n'est cité dans *aucune histoire et aucun dictionnaire du cinéma*, est donc un événement. Plus pour la très belle histoire de sa création par des émigrés tournés vers la France et l'Europe meurtrie que pour son intrigue fortement mélodramatique – l'enfant trouvée élevée par le régisseur bossu qui la veut pour femme ; le fils du domaine qui tombe amoureux de la jeune fille pauvre ; la *mère du jeune homme* qui brise cet amour – et pour sa facture. La copie porte le titre de *Françoise* et un sous-titre espagnol, *El fundo Sescosse*. Elle est d'une bonne qualité technique et les paysages sont fort beaux, mais le jeu très théâtral des acteurs a mal vieilli. Seule nous touche Nora Gregor, avec sa voix chantante et son accent autrichien. Elle *compose, remarquablement*, un personnage dominateur, manipulateur et passionné.

Jacques Siclier

★ « Le Moulin des Andes », Ciné Cinéfil, mardi 6 février à 22 heures, mercredi 7 à 16 h 45, jeudi 8 à 13 h 35, vendredi 9 à 20 h 30, samedi 10 à 18 h 45, dimanche 11 à 23 h 25.

Charnier

par Agathe Logeart

SANS DOUTE faut-il voir pour croire. Alors, filmées par une télévision hollandaise, les images des morts de Srebenica ont fini par signer le certificat de décès. Officiellement, au mois de juillet, quand l'enclave musulmane était *« tombée aux mains des Serbes »*, selon la formule consacrée, lorsque les nouveaux maîtres de la ville avaient séparé les hommes et les jeunes garçons des femmes et des *enfants, c'était pour les « interroger »*. De ces prétendus interrogatoires, par milliers, ils n'étaient jamais revenus. Leurs vies avaient été gommées, effacées.

Des récits de cauchemar avaient bien été rapportés. On les avait entendus, comme une plainte lointaine et assourdie. On les croyait sans vouloir les croire, tant paraissaient inconcevables d'aussi massives *exécutions sommaires* de populations civiles. On aurait encore aimé imaginer que ces hommes puissent être détenus quelque part dans des camps, des prisons de fortune, et qu'ils puissent être retrouvés une fois la paix revenue, maltraités, sûrement, mais vivants. *Mais les femmes savaient*, sentaient que ce n'était là qu'une illusion pour repousser un peu plus loin l'acceptation de l'horreur, et la démonstration de la grotesque impuissance de ceux qui, chargés de les protéger, les avaient laissé partir sans broncher vers leur mort.

Lassées de subir cette vaine et sinistre farce, convaincues que ces maris, ces fils disparus ne leur seraient jamais rendus, les femmes réfugiées à Tuzla, en Bosnie centrale, avaient exigé la vérité. On les avait vues récemment manifestant leur colère, leur rage de ces morts niées, devant le siège des organisations humanitaires et les casernes *des forces de l'ONU*. Echevelées, hurlantes, la rage au ventre, elles avaient « fait » quelques dizaines de secondes dans quelques journaux télévisés. Leurs seules armes étaient les cris, les larmes, les mots contre l'obscène fiction d'une vaine attente. Désormais, on ne pourra plus se contenter d'opposer à leurs accusations ce seul silence gêné qui entourait jusque-là leurs plaintes.

C'est quelque part au bout d'une piste de montagne, à 5 kilomètres à l'intérieur des terres, nous a expliqué l'envoyée spéciale de TF 1, Patricia Allémonière, qui accompagnait le rapporteur spécial de l'ONU, chargé des droits de l'homme, Mme Elisabeth Rehn. Soixante corps décomposés gisent là sous les arbres. Un foulard rose, un pull bleu, une chaussure, une capote militaire plantée au bout d'une pique, un corps de femme, semble-t-il, des ossements, des crânes, quelques munitions et des papiers d'identité, sur les feuilles mortes... Des circonstances de ces morts, on ne sait rien, nous a-t-on expliqué pour nous inciter à la prudence : d'autres charniers, dans un autre pays, nous ont habitués à une vertueuse circonspection. Nous avons alors regardé ces traces de ceux qui furent des hommes, en leur reprochant presque de ne pas parler pour dissiper eux-mêmes leur macabre mystère. Comme s'il fallait même, désormais, prendre les morts avec des pincettes.

MARDI 6 FÉVRIER

TF 1

.00 Journal, Météo.
.38 Femmes. Magazine.
.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
30 Dallas. Feuilleton.
25 Rick Hunter, inspecteur choc. Nuit sur le mont Chauve. Série.
.15 Une famille en or. Jeu.
.50 Club Dorothée.
'.30 La Philo selon Philippe. Série.
.00 Les Années fac. Quiproquo. Série.
.25 Le Miracle de l'amour. Décision. Série.
.00 Agence tous risques. La roue de la fortune. Série.
.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

ON ALIBI
lm américain de Bruce Beresford vec Tom Selleck, Paulina Porizkova 988, 94 min). 182032
n auteur de romans policiers n panne d'inspiration offre un libi à une jeune Roumaine oupçonné de meurtre.

22.30

MI, LE MAGAZINE NFO
agazine présenté par Guillaume urand. La violence à l'école (75 min). 3816588
3.45 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Colette Lewiner (Eurysis).
0.00 L'Hôtel des passions. Un dîner pour deux. Série.
0.55 Journal, Météo.
.05 Reportages (rediff.). 1.35 et 2.45, .45, 4.20 TF 1 nuit. 2.45 Mendelssohn. Concert. Par l'Orchestre polonais. 2.55 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.30 et 5.10 Histoires naturelles. .00 Musique.

France 2

12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Pension de famille. Série.
14.50 L'Enquêteur. Subterfuge. Série.
15.40 Tiercé. En direct d'Enghien.
15.55 et 5.20 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Quoi de neuf, docteur ? Carole en prison. Série.
17.35 La Fête à la maison. Des rumeurs sur Stéphanie. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Titine la câline.
19.20 et 1.50 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.50

EST-CE BIEN RAISONNABLE ? ■
Film français de Georges Lautner avec Miou-Miou (1981, 109 min). 588167
Parodie des films socio-politiques à la Boisset. Le scénario est mince, la mise en scène a des ratés.

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Les Français ont-ils mauvaise réputation ? (95 min). 1979834
0.20 Journal, Météo.
0.35 ▶ Le Cercle de minuit. Le retour d'Eros. Avec Annie Lebrun, Jean-Jacques et Mathias Pauvert, Jean-Pierre Dufreigne, Gérard Pommier, Vincent Corpet, Maurice Lever, Frederika Fenollabbate (75 min). 3398167
2.20 Taratata (rediff.). 3.30 24 heures d'info. 4.40 Aventuriers de la dent Crolles. 5.05 Délirenlair. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.48 Le Magazine de l'Assemblée.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Brigade criminelle.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Miroir de l'Afrique, de Michel Leiris.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES TROISIÈMES VICTOIRES DE LA MUSIQUE CLASSIQUE
Présentées par Jacques Chancel en direct du Palais des Congrès, présidées par Marcel Landovski. Invités : Maurice André, Mstislav Rostropovitch, Jordi Savall, Sir Georg Solti, l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Theodor Guschlbauer, la maîtrise de Radio-France (125 min). 41834438
Le « prime time » ne s'ouvre qu'exceptionnellement à la musique classique. Ce « palmarès » offre l'occasion de voir à la télévision des artistes de prestige, d'ordinaire relégués à des horaires confidentiels.
22.55 Journal, Météo.
23.10 Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.50 Sagacités (rediff.). 1.20 Sidamag (rediff.). Magazine. 1.40 Dynastie. La victoire. Feuilleton. 2.25 Musique Graffiti. *Concerto nº 5, dit l'Empereur*, de Beethoven, 2e et 3e mouvements, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, sol. Michaëla Ursuleasa, piano, dir. Jesus Lopez Cobos (25 min).

La Cinquième

13.00 *L'Œil et la Main*. 13.30 Attention santé. Le liquide amniotique. 14.00 Le Réseau des métiers. 14.05 Teva. Hainak, Inuit. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Forêts du monde. *Gérer nos ressources*. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [6/28] La Réponse, de Roy Kellino, avec David Niven, Anthony Caruso (1954, v.f., 30 min). 1089
19.30 7 1/2 (30 min). 3070
20.00 Baby It's You. Documentaire. [6/6] Toi et moi (30 min). 4493
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : SIBÉRIE, TERRE SAUVAGE
Documentaire. [2/4] Les fantômes du goulag, de Jurek Sladkowski (60 min). 7219438
Deuxième rencontre avec les habitants de la Sibérie d'aujourd'hui. Le père Nicolaï, fils d'un dignitaire du clergé à la cour des Romanov, a plus de 90 ans. Il a connu le tsar, Lénine et Staline.

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : L'ÉLAN DES LENTS OU LA DÉCOUVERTE DE LA LENTEUR
Proposée par Claude Josten.
21.46 *Eloge de la lenteur*. Documentaire de Jean-Louis Le Tacon (69 min). 108623612
22.55 Moi Den O. Court métrage, de Manuel Poutte (1993). *Un voyageur de commerce occidental en déplacement dans une ville d'Europe de l'Est se trouve pris dans un embouteillage. Surexcité, il descend de taxi et continue à pied...*
23.35 Le Pilote et l'enfant. *Documentaire de Benno Trautmann (60 min).* 1241525

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Main basse sur Hawaï. Téléfilm de Fred Walton, avec Kevin Kilner (95 min). 4542148
Un ancien flic alcoolique est chargé par la police hawaïenne de retrouver la piste d'un tueur en série.
15.10 *Deux flics à Miami*.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Raven. Série.
19.00 Code Quantum. Un saut sans filet. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior.

20.50

CANCOON-XTABAÏ, LA REINE SERPENT
Téléfilm de Paolo Barzman, avec Caroline Tresca (89 min). 454781
Deux archéologues exploitent un site maya.

22.30

LA RAGE D'AIMER
Téléfilm de Francis Mankiewicz, avec Kate Nelligan, Kennet Welsh (119 min). 7053902
Une femme trompée quitte le domicile familial en compagnie de ses deux plus jeunes enfants. Son mari, riche notable, ne l'entend pas ainsi...
0.40 Zone interdite (rediff.). Magazine présenté par Patrick de Carolis (105 min). 4517341
2.25 Best of français. Musique. Sélection des meilleurs clips français. 4.25 Culture pub. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 *Geronimo* ■ Film de Walter Hill (1993, 115 min). 6482781
15.40 La Pucelle des zincs. Court métrage.
16.00 Consentement mutuel ■ Film de Bernard Stora (1994, 104 min). 3227419
17.45 La Cuisinière. Court métrage.
18.00 *Le Dessin animé*. *Moz*.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.40 Nulle part ailleurs.

20.15

FOOTBALL
Lens-Lille. Match avancé de la 26e journée de D1, en direct (135 min). 1453893
Après sa défaite à Rennes (2-0), le R.C. Lens ne peut se permettre un faux pas face à Lille dans le derby du Nord.
22.30 Flash d'information.
22.35 Surprises.

22.40

LE PETIT GARÇON ■
Film de Pierre Granier-Deferre avec Jacques Weber, Brigitte Roüan (1994, 100 min). 3368419
Un film de solide qualité française, mais sans éclat.
0.25 Le Journal du hard (rediff.).
0.30 Face Dance. Film américain, de John Stagliano avec Rocco Siffredi (1992, 89 min). 8638032
2.00 Court métrage. Never Twice, de Vincent Ravalec (17 min) ; An Evil Town, de Richard Sears.
2.35 Surprises (25 min).

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. De la substance naturelle au médicament. 2. Quel est le travail sur le terrain d'un *ethnopharmacologue* ?
20.00 Le Rythme et la *Raison*. Les chansons de mariage. 2. Radio-Canada : la corde au cou.
20.30 Archipel médecine.
21.32 Grand angle. (rediff.). A chacun son Everest.
22.40 Nuits magnétiques. Ceci n'est pas du cinéma. 1. Le temps.
0.05 Du jour au lendemain. Maurice Couturier (La Figure de l'auteur). 0.50 Coda. Mallarmé : les lettres et la *musique* (2). *1.00 Les Nuits* de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Hubert Nyssen.
20.00 Concert. *Les 3es Victoires de la musique* classique. Donné en direct du Palais des congrès de Paris et en simultané sur France 3, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Jordi Savall.
22.30 Musique pluriel. *Summa, de Pärt, par le Hilliard* Ensemble ; Musique en trio, de Tisné.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Tchaïkovski.
0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Garcia Lorca, Anonyme (Andalousie), Llanas (Catalogne). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées *de Radio-Classique*. Goethe et la musique. Ouverture de la Flûte enchantée, de Mozart ; Sonate nº 49, de Haydn ; Deux lieder, *de Reichardt ; Trio op. 78*, de Hummel ; Semiramis, extraits, de Gluck ; Egmont, de Beethoven ; Quatuor avec piano nº 2, de Mendelssohn ; Trois lieder, de Schubert ; Robert le diable, extraits, de *Meyerbeer*.
22.35 Les Soirées... (Suite). L'Apprenti sorcier, de Dukas ; La Damnation de Faust, extrait, de Berlioz ; Venezia e Napoli, de Liszt ; Scènes de Faust, ouverture, de R. Schumann ; Chants du harpiste, de *Wolf ; Chant des Parques, de Brahms ;* Sarabande, étude pour Doktor Faustus, de Busoni. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Envoyé spécial (Rediff. de France 2 du 1/2/96). 21.30 Perfecto. *22.05 Journal* (France 2). 22.35 Bas les masques *(Rediff. de France 2 du 31/1/96)*. 23.50 Viva. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.05 Himalaya. [1/13] Un patrimoine fragile. 20.35 Vol au-dessus des mers. [8/11] Tomcat, le félin des mers. 21.25 Un enfer inoubliable. 22.20 ▶ Cocafé. 23.10 Animaux du stade. 0.10 Somalie, l'humanitaire *s'en va-t-en guerre*. 1.30 Le Rôdeur (20 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. *21.00* Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges.

22.25 Le Trio infernal ■ Film de Francis Girod (1974, 105 min). 74780419
0.10 Totalement cinéma. 0.35 Boulevard Jourdan (65 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Ma sœur et moi ■ Film de Dino Risi (1957, N., 90 min). 4878728
22.00 Le Moulin des Andes ■ Film de Jacques Rémy (1949, N., 70 min). 26425952. ● Lire ci-dessus.
23.10 Les Quatre filles du docteur March ■ ■ Film de George Cukor (1933, N., v.o., 115 min). 93851902
1.05 Monsieur Taxi *Film d'André Hunebelle (1952, N., 75 min).* 27586828

Ciné Cinémas

20.30 Un jeu brutal ■ ■ Film de Jean-Claude Brisseau (1982, 90 min). 4670186
22.00 L'Enfant miroir ■ *Film de Philip Ridley* (1990, v.o., 95 min). 8098070
23.35 A bout de course ■ Film de Sidney Lumet (1988, 100 min). 15244439
1.15 Maniac *Film de William Lustig (1980,* 80 min). 27770674

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Salut les filles. 20.45 (et 23.50) Jack Cutter. *Pilote*. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Bizutage. 1.30 L'Or et le Papier (40 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. Echec et mat. 21.25 Dernier rebelle : rouler vers l'ouest. [1/2]. 22.25 Chronique bakélite. 22.30 Angela, quinze ans. L'amour à toutes les sauces.

23.20 Genesis, The Story So Far *Documentaire (125 min).* 88153051
0.55 Father Ted. Good Luck Father Ted. 1.25 Top bab (40 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Le diable et le *Bon Dieu*. 20.30 La Dernière Danse. Film de Tony Bill (1982, 115 min), avec Dudley Moore. *Drame*. 22.25 Leader. 22.30 Le Temps d'une romance. Film de Jane Wagner (1978, 100 min), avec John Travolta. *Comédie dramatique*. 0.10 Télé-achat. 0.25 Les *Amants du Tage*. Film d'Henri Verneuil (1954, N., 110 min), avec Daniel Gélin. *Drame*.

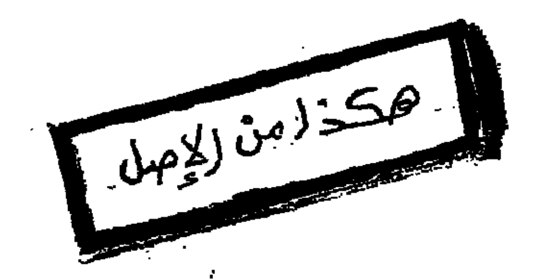
TMC

19.35 Dingue de toi. Le peintre. 20.00 Marc et Sophie. Un perroquet très cabot. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Cat Ballou. Film d'Elliot Silverstein (1965, 95 min), avec Jane Fonda. *Western*. 22.10 Sud. 23.50 Panique aux Caraïbes. Comme une *odeur de souffre*. *0.45* Secret bancaire. La route de la soie (55 min).

Eurosport

10.25 Biathlon. En direct. Championnats du monde. 7,5 km dames par équipes, à Ruhpolding (Allemagne) (65 min). 68139983
12.55 Biathlon. En direct. Championnats du monde. 10 km messieurs par *équipes, à Ruhpolding* (Allemagne) (65 min). 1313728
18.00 Biathlon. 19.00 Motoneige. 20.00 Aérobic.
21.00 Boxe. En direct. Championnat britannique. *Poids super-coqs*. Richie Wenton (G-B)-Wilson Docherty (G-B), au Basildon Festival Hall (Angleterre) (120 min). 750831
23.00 Football. Super Coupe. Saragosse-Ajax *Amsterdam*. 0.45 Catch (60 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

MARDI 6 FÉVRIER 1996

Symbole

par Pierre Georges

IL N'A EU QU'UN MOT pour se féliciter de son élection à la tête de l'Agence France-Presse : *« Pour un journaliste et pour un homme de presse, la présidence de l'AFP, c'est plus qu'une Légion d'honneur »*. Cela tombe bien. Jean Miot avait déjà la Légion d'honneur !

C'est plus, en effet. Toujours plus. Et le pouvoir politique, en son incurable appétit de contrôle sur la presse, vient de réaliser un assez joli coup. Il a choisi le président de l'Agence France-Presse. Comme il avait choisi, il y a quelques semaines, celui de Radio-France. Comme il choisira, dans quelques semaines, celui de France-Télévision. La totale !

La méthode est simple qui s'apparente à la technique du leurre. On suscite, on agite des candidatures. Crédibles, sérieuses, rivales. On touille. On agite. On crée une situation de blocage. Et le blocage venu, on sort le lapin de son chapeau, le fameux candidat du *« consensus »*. Autrement dit, le vrai candidat tiré-poussé-voulu par le gouvernement.

Ce fut le cas dans la succession à la tête de Radio-France. Ce le fut encore davantage dans la recherche d'un patron pour l'AFP. Presque jusqu'à la caricature. Quelques semaines de tango électif pour sortir le sortant. Et au dernier moment, divine surprise, Jean Miot, élu sans coup férir. Son statut d'administrateur de l'AFP lui interdisait de se porter candidat. Soit ! Il en démissionne le vendredi et est élu le samedi ! Tout cela fait un peu cousu de fil d'agence. Surtout à en croire *Le Monde*, samedi, qui rapportait cette phrase lancée publiquement lors d'un cocktail, en octobre 1995, par Jacques Chirac à Jean Miot : *« Je salue le président de l'AFP »*.

Stratégie du leurre, donc, et politique médiatique. Au sens de la cuisine. La droite française, la gauche aussi, ont, en ce domaine, une approche pour le moins calamiteuse de l'indépendance des médias et un goût prononcé pour les interférences. *The Wall Street Journal*, quotidien américain qui n'est pas, que l'on sache, un organe gauchiste, évoquait même à propos de la succession à l'AFP et avant l'élection de Jean Miot une *« conception et des lois sur la presse à la roumaine »*. Ce n'est pas tout à fait un compliment !

Jean Miot a été élu. Il est président de l'AFP et bien décidé, dit-il, à maintenir et à renforcer l'influence mondiale et l'indépendance rédactionnelle de l'agence. Cela va sans dire. Et mieux en le disant. Il n'y a donc aucune raison de ne pas le croire ou de douter *a priori* de ce programme affiché. Mais il reste que certaines interrogations soulevées pendant la guerre de succession posent problème.

Différentes informations laissent à penser, en effet, que deux *« couvertures »* de l'AFP ont été diversement appréciées, en haut lieu, ces temps derniers : celle de l'affaire de l'appartement Juppé et celle du mouvement social de décembre. Or il se trouve, pour des raisons qui sont siennes, que Jean Miot fut et reste locataire, lui aussi, de la Ville de Paris. Il se trouve qu'il fut l'un des principaux collaborateurs de Robert Hersant dans un groupe de presse qui compte tout de même dans ses rangs neuf députés de l'actuelle majorité et manifesta une réserve extrême – comme cela est évidemment son droit éditorial – face au mouvement social. Toutes choses qui, au moment du choix et sans faire injure au choisi, prennent valeur de symbole.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 5 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE
DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20904	–0,15	+3,95
Honk Kong index	11469,40	+0,94	+14,71

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE
DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/02	Var. en % 01/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2022,21	–0,09	+8,03
Londres FT 100	3758,20	+0,14	+1,86
Zurich	1554,36	—	+1,60
Milan MIB 30	998	–6,64	+7,19
Francfort Dax 30	2455,17	–0,17	+8,93
Bruxelles	1704,91	–0,63	+9,31
Suisse SBS	1394,68	—	–4,31
Madrid Ibex 35	329,83	–0,61	+3,04
Amsterdam CBS	337,70	+0,14	+5,03

Vive baisse à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS était très nettement orientée à la baisse, lundi 5 février. Après avoir ouvert en vif recul de 0,79 %, les valeurs françaises abandonnaient 1,43 % à 1 993,37 points aux alentours de 12 h 30. Des prises de bénéfice, mais aussi la faiblesse du Matif consécutive au recul des obligations américaines à la veille du week-end, pesaient franchement sur la tendance.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo terminait en nette baisse, consolidant les gains engrangés au cours de la semaine passée.

Au terme des transactions, le principal indicateur de la place a perdu 250,65 points, soit 1,20 %, à 20 653,38 points. Selon les courtiers, les investisseurs étrangers sont restés prudents, notamment en raison du débat qui continue au Parlement nippon sur l'avenir des *jusen*. Du côté des devises, le dollar était en forte baisse, lundi. Il s'échangeait à 1,4760 mark, 105,85 yens et 5,08 francs. Il restait affecté par l'annonce, vendredi, d'une forte progression du chômage au mois de janvier aux Etats-Unis. Un ralentissement trop brutal de l'économie américaine pourrait accélérer le rythme de la détente monétaire outre-Atlantique. Le franc cédait du terrain face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,4430 francs pour un deutschemark.

Sur le marché obligataire français, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 46 centièmes, lundi à la mi-journée, à 121,96 points, pénalisé par le recul des obligations américaines observé vendredi soir.

Tirage du *Monde* daté dimanche 4-lundi 5 février 1996 : 548 999 exemplaires

Les Länder s'opposent aux projets fiscaux du gouvernement allemand

Bonn ne devrait pas revenir en arrière face à cette union

BONN
de notre correspondant

« Les Länder ne paieront pas » : telle est, en résumé, l'attitude adoptée par les dirigeants régionaux allemands en réaction aux récents projets fiscaux de Theo Waigel, le ministre des finances de Bonn. Parvenant à mettre à l'écart leurs appartenances politiques (SPD,CDU,CSU) et géographiques divergentes (Est, Ouest), les ministre-présidents des seize Länder, réunis samedi 3 février à Gravenbruch, près de Francfort, ont annoncé qu'ils refusaient – comme le leur demandait Theo Waigel – de sacrifier 3 milliards de marks (environ 10 milliards de francs) de ressources fiscales afin de compenser la baisse de l'impôt sur le revenu annoncée il y a quelques jours par le gouvernement allemand (*Le Monde* du 31 janvier).

La baisse de la fiscalité directe est l'un des chapitres essentiels du programme de relance annoncé il y a quelques jours par Bonn. Même face à un tel « front du refus » de la part des Länder, le gouvernement allemand ne pourra pas revenir en arrière sur ses décisions. Un recul est d'autant plus impensable que de nombreuses voix, dans l'opposition mais aussi le patronat et les syndicats, doutent que le « programme d'action » du gouvernement permette de réduire le chômage de moitié d'ici à l'an 2000 ainsi que l'affirment les dirigeants de Bonn. Le conflit entre l'Etat fédéral et les Länder ne devrait pas, quoi qu'il en soit, faciliter les efforts de consolidation des finances publiques fédérales à l'approche des échéances de la monnaie unique.

INITIATIVE OSÉE

En décidant de procéder, à partir du 1er juillet 1997, à une première réduction de l'« impôt de solidarité » créé pour aider à la reconstruction de l'ex-RDA, le gouvernement allemand a créé une heureuse surprise dans l'opinion. L'« impôt de solidarité », qui équivaut à 7,5 % des sommes payées au titre de l'impôt sur le revenu, passera à 5,5 % au milieu de l'année 1997. Mais au regard du retour à l'équilibre budgétaire cette initiative est osée. Les moindres rentrées fiscales occasionnées par ce « cadeau » s'élèveront à 4 milliards de marks (14 milliards de francs) dès 1997 et à 8 milliards de marks par an à partir de l'année suivante.

Comment combler ce déficit sans pour autant réduire les aides fournies à l'ex-RDA ? L'idée de Theo Waigel est de faire porter la plus lourde part du fardeau aux Länder. La voie d'un compromis n'est pas encore ouverte. Mais le ministre des finances, Theo Waigel, dispose d'une arme secrète. Il a en effet annoncé la semaine dernière qu'il allait aussi supprimer, dans leur version actuelle, l'impôt sur le patrimoine (assis sur l'actif industriel ou sur la fortune) et l'impôt sur la succession. Or les revenus de ces impôts vont aux Länder. Ces derniers pourraient donc tenter de récupérer de ce côté-là ce qu'ils pourraient perdre par ailleurs.

Lucas Delattre

Les lépreux japonais vont retrouver la liberté

TOKYO
de notre correspondant

Le Japon cache ses lépreux ou, plutôt, les cachait. Mardi 6 février, le Parlement nippon doit examiner un projet de loi mettant fin à l'internement obligatoire des malades de la lèpre. Une mesure d'isolement dont le ministre de la santé japonais, Naoto Kan, s'est excusé récemment au nom de l'Etat. Alors que la plupart des pays avaient levé les mesures d'exception frappant les lépreux, les victimes japonaises de cette maladie vivaient encore sous le régime de la loi de 1953 sur la prévention de la lèpre, version amendée d'un texte de 1907 qui prévoit leur ségrégation. En juin 1995, une commission du ministère de la santé a reconnu que les médecins avaient délibérément ignoré ce qu'on sait de cette maladie, notamment l'inutilité de la ségrégation des personnes contaminées.

Dans le Japon d'autrefois, on disait des lépreux qu'ils étaient *« abandonnés des trois Trésors »* (le Bouddha, la Loi et les moines). La lèpre était perçue moins comme une maladie que comme une punition pour une faute commise dans une vie antérieure. De grands prédicateurs du Moyen Age puis les missionnaires, au XVIe siècle, portèrent secours aux lépreux. Par la suite, ils retournèrent à leur sort de bannis errants. Ils faisaient partie des « non-humains », une population flottante formée des basses couches sociales, victimes de discriminations. Au début du XXe siècle, suivant l'exemple des Etats-Unis qui ouvraient des léproseries à Hawaii et aux Philippines, le Japon interna ses lépreux sur des îles isolées.

On pensait la lèpre héréditaire et la discrimination touchait les malades et leurs familles, qui les chassaient pour recouvrer leur honneur. Dans une œuvre poignante, *La Première Nuit de la vie*, un malade raconte, sous le pseudonyme de Tamio Hojol, l'horreur de l'enfermement : entassement des malades, obsession de l'anonymat pour ne pas contaminer socialement le reste de la famille, mariage conditionné à une vasectomie. Morts, personne ne venait chercher les corps. Six mille lépreux vont être libérés. Ils sont pour la plupart âgés. Personne ne les attend. Où iront-ils avec leurs stigmates ? La plupart ont décidé de rester sur ces îles où on les avait placés avec pour tout viatique ce terrible mot d'adieu : *« Ne reviens jamais. »*

Philippe Pons

« Oslobodenje », le quotidien de Sarajevo, lance l'hebdomadaire « Le Monde »

SARAJEVO
de notre correspondant

Avec le lancement de l'hebdomadaire *Svijet* (« Le Monde »), publié par *Oslobodenje*, le quotidien de Sarajevo, la presse bosniaque vient d'entrer dans l'après-guerre. *Svijet* – titre hautement symbolique, car c'était celui du premier journal publié après la seconde guerre mondiale – a l'ambition d'être un organe de combat contre le nationalisme. *« Nous désirons concevoir un journal qui soit ouvert vers la paix plutôt que vers la guerre*, dit Zlatko Dizdarevic, le rédacteur en chef. *La presse bosniaque est obsédée par le conflit, et c'est tout à fait normal. Il faut rompre avec ce journalisme de guerre. »* Même si une carcasse d'immeuble rappelle encore le temps où les journalistes écrivaient dans une cave, assaillis par les bombes, l'époque où ils affrontaient les tirs de « snipers » pour arriver au journal et où la rédaction déplorait la mort de plusieurs journalistes.

« Nous avons aussi d'autres motivations, ajoute le rédacteur en chef. *Nous sommes entrés dans une période de lutte pour le pouvoir entre deux projets d'avenir pour la Bosnie-Herzégovine. Nous soutiendrons la ligne tolérante et démocratique pour combattre les forces nationalistes. Le journal défendra le rêve d'une Bosnie multiethnique que nous avions au début de la guerre. »*

A Sarajevo, la presse indépendante a survécu. Le mensuel *Dani* (« Jours ») et la radio-télévision Studio 99 n'épargnent pas plus le président Izetbegovic que l'armée serbe. *Dani* s'est particulièrement distingué par son ton provocant, la qualité de ses enquêtes et les Sarajéviens savourent chaque mois ses attaques contre le pouvoir. Le quotidien *Oslobodenje*, étroitement surveillé par le gouvernement et l'armée durant le conflit, a reconquis ses galons de journal indépendant depuis un an.

Emir Habul, le rédacteur en chef du quotidien, estime toutefois que l'avenir pourrait être catastrophique. *« Les médias contrôlés par des partis politiques n'ont pas de soucis*, remarque-t-il. *Mais nous, nous dépendons des donateurs étrangers qui oublient peu à peu Sarajevo. Le pouvoir ne va pas nous censurer, il va simplement accompagner notre agonie financière. »* A *Dani*, Ozren Kebo fait le même constat. *« 1996 sera l'année du Jugement*, prédit-il. *Les donateurs disparaîtront avec la paix, et nous ne sommes pas sûrs de survivre. »*

TIRÉ À 35 000 EXEMPLAIRES

Svijet a provisoirement installé sa rédaction en Slovénie. *« Pour des raisons de fabrication et de diffusion*, précise Zlatko Dizdarevic. *Nous reviendrons à Sarajevo avant l'été. »* Tiré à 35 000 exemplaires, le journal est distribué en Bosnie, en Croatie ainsi qu'en Europe et en Amérique du Nord. L'équipe espère le diffuser bientôt en Serbie et au Montenegro, et couvrir ainsi toute l'ancienne Yougoslavie. *Svijet* pourrait être le premier journal à franchir les lignes de front.

Au sommaire du premier numéro : un entretien avec Haris Silajdzic, l'ancien premier ministre bosniaque, un reportage sur « La fièvre du dollar » à Tuzla après le débarquement américain, un dossier sur Walt Disney, une page de conseils sur l'usage des préservatifs, etc. *« Il est bon de savoir ce qui se passe dans le monde, au-delà de ces foutues montagnes »*, relève un Sarajévien.

A Sarajevo, une époque de résistance héroïque s'achève. La presse bosniaque doit désormais trouver de nouveaux repères.

Rémy Ourdan

La France vend des missiles à la Roumanie et à l'Indonésie

*POUR la première fois depuis la chute du mur de Berlin, la France vient de vendre des missiles air-air à un pays de l'ancienne Europe de l'Est. Il s'agit de la Roumanie et du missile de combat aérien rapproché Magic 2 du groupe Matra. Le missile Magic 2 sera monté sur des avions *Mig-29*, *Mig-23* et *Mig-21* en service dans l'armée de l'air roumaine. La Roumanie était l'objet, outre les offres de Matra qui a emporté le marché, de propositions américaines, russes et israéliennes. D'autres pays de l'ancien bloc militaire de Varsovie ont pris des contacts avec Matra.

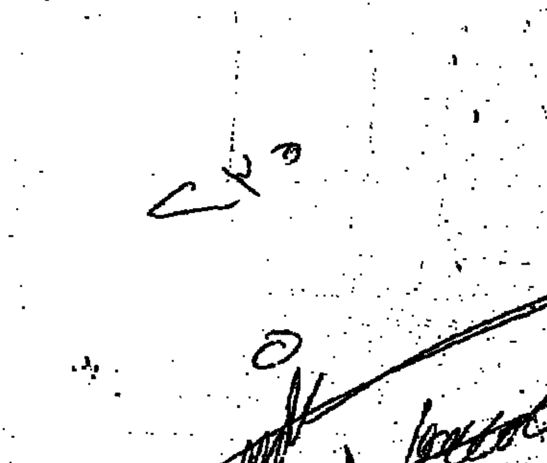
Le groupe Matra vient d'obtenir, par ailleurs, une commande importante de missiles sol-air Mistral par l'Indonésie. C'est, en zone Asie-Pacifique, le troisième client officiellement déclaré, après Singapour et la Corée du Sud. Au total, à ce jour, dix-huit pays dans le monde ont acquis des missiles antiaériens Mistral.

Jacques Isnard

■ **GUATEMALA** : à vingt-quatre heures de l'arrivée du pape au Guatemala, les gardes du corps du président Alvaro Arzu ont tué, dimanche 4 février, un homme âgé de vingt-quatre ans, à l'issue d'un incident confus présenté par les autorités comme une *« tentative d'attentat »*. Selon le ministre guatémaltèque de l'intérieur, Rodolfo Mendoza, le jeune homme, au volant d'un véhicule, aurait tenté, à deux reprises, de renverser le président conservateur investi le 14 janvier qui se promenait à cheval dans les environs d'Antigua, à une quarantaine de kilomètres de la capitale. M. Mendoza a précisé que le jeune homme n'était pas armé et se trouvait peut-être sous l'effet de l'alcool ou d'une drogue. – *(AFP, Reuter.)*

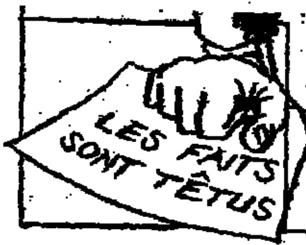
■ **ESPACE** : la société Arianespace a procédé avec succès, lundi 5 février à 8 h 19 (heure française), au tir, depuis la Guyane, de la 83e fusée Ariane. Le lanceur européen a placé en orbite un satellite de télécommunications japonais, N-STAR B, pour le compte de la société Nippon Telegraph and Telephone (NTT). – *(AFP, Reuter.)*

■ **PRIX** : le « Chat Perich », prix créé en hommage au dessinateur espagnol Jaume Perich qui croquait souvent des chats, a été décerné pour sa première édition à Plantu. Ce prix a été remis à notre collaborateur, samedi 3 février, lors d'une cérémonie qui a réuni plus de deux cents personnes à Llansa, sur la Costa Brava. Les meilleurs dessinateurs de la presse espagnole étaient réunis pour l'occasion.



هكذا من الإهمال

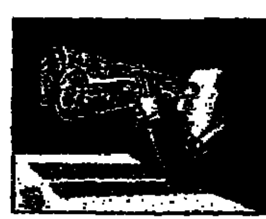
COMPÉTENCES
Les médecins des CNAM épluchent les ordonnances page IV



PORTRAIT
Michel Naud, PDG du groupe Bouhyer page III

Le Monde des INITIATIVES

MARDI 6 FÉVRIER 1996



ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page X

DEMAIN DANS INITIATIVES EMPLOI
Les rescapés des plans sociaux

METIERS



ILLUSTRATIONS SELCUK

Le directeur d'usine perd son pouvoir

Dépossédé de ses prérogatives traditionnelles, il est contraint de se plier aux objectifs commerciaux

LES directions générales de grands groupes sentent monter le malaise, des cabinets de conseil planchent sur le sujet, le métier de directeur d'usine (DU) n'est plus ce qu'il était. La pression croissante des contraintes de marché a en effet conduit, en quelques années, les entreprises à revoir leurs circuits de décision et de pouvoir ainsi que l'organisation et la place de leurs outils de production.

Coincés entre la nécessité d'assurer la gestion de moyens techniques et humains d'une part, et des stratégies commerciales de plus en plus envahissantes d'autre part, les DU sont en proie au doute sur la pratique de leur métier. *« Si les choses continuent comme cela, c'est très simple : je change de métier ! »* On comprendra qu'à quarante-huit ans Gérard F., directeur d'usine dans la région parisienne, souhaite taire sa véritable identité : *« Le rôle de directeur d'usine a progressivement été vidé de son contenu*, souligne-t-il, *au point que je ne conserverai ce poste que s'il s'enrichit et me permet d'évoluer. »*

S'agit-il d'un cas isolé ? Il s'en faut de beaucoup. Les états d'âme des DU s'expriment aujourd'hui dans des secteurs industriels aussi différents que la pharmacie, la chimie, l'agroalimentaire, la métallurgie... Et ce n'est pas un hasard si le cabinet de conseil IECI (Strasbourg) vient d'être sollicité par cinq grands groupes industriels pour réfléchir au rôle des directeurs d'usine. Le titre de son étude a d'ailleurs le mérite de la clarté : *L'avenir des directions d'usine aura-t-il lieu ?* L'interrogation repose sur un constat simple : la mission des DU a considérablement changé au cours de ces dix dernières années.

Formés à l'origine comme ingénieur de production, les directeurs d'usine avaient jusqu'ici la responsabilité totale de la gestion de leur outil de production.

COURROIE DE TRANSMISSION

Maître à bord du vaisseau « usine », ils avaient un rapport direct, en amont, avec la direction générale (DG) du groupe et, en aval, un pouvoir sans partage sur l'orientation des lignes de fabrication. L'usine formait donc une entité homogène avec son chef incontesté, placé à la tête de sa propre équipe de direction.

Or que se passe-t-il ? Perte de pouvoir, pression croissante des directions générales ou des cellules « business » du siège des groupes, partage des décisions au sein même des usines : de l'avis même de nombreux DU, leur fonction s'est transformée en une simple courroie de transmission des objectifs de performances exigés par la hiérarchie des groupes. Au point que certains se comparent volontiers à des *« hôteliers »*, voire à des *« Gentils Organisateurs »* ! *« Deux tendances fortes de la dernière décennie ont conduit à la transformation du rôle classique des DU*, souligne Jean-Claude Hunault, directeur de IECI. *La première vient de la concurrence accrue et de la place prépondérante acquise par la logique de marché. La seconde tient à la stratégie de décentralisation orchestrée par les groupes et qui vise à créer des entités autonomes au sein même des usines. »*

Résultat : *« La difficulté actuelle des intéressés est précisément d'être au carrefour de ces deux évolutions. »*

S'agissant de la montée en puissance des contraintes de marché, la tendance s'est traduite, dans bien des groupes, par la création de cellules de « Strategic Business Unit » (SBU), une nouvelle organisation *« par marché »* qui est venue se glisser entre les directions générales des groupes et les directeurs d'usine. Formés aux écoles commerciales et à la culture marketing, les responsables de ces SBU imposent, depuis quelques années, leurs volontés aux DU placés en aval sur les sites de production. Les leviers du nouveau pouvoir de ces directions de « business » s'appuient sur la réorganisation des usines en autant d'unités de fabrication – par atelier – en fonction des lignes de produit. *« Cette décentralisation consiste à faire de chaque atelier une véritable PME quasi autonome au sein d'une même usine »*, explique Jean-Claude Hunault. Conséquence : les responsables SBU ont la possibilité de court-circuiter les directeurs d'usine.

La stratégie choisie, voilà un an, par un groupe industriel français illustre bien cette tendance. Entre les directions générales du groupe, organisées par grands secteurs d'activité, et les DU des différentes usines sont venues s'intercaler des directions générales intermédiaires pour chacune des lignes de produit. *« Il est clair que lorsqu'une usine se divise en de multiples ateliers qui relèvent chacun de directions générales distinctes, il est fréquent de voir tel ou tel directeur général venir traiter directement avec un responsable d'unité de fabrication »*, souligne François J., directeur industriel. On imagine assez bien la tête du DU qui voit les responsables des cellules « business » du groupe venir parler directement à ses chefs d'atelier, sans même se donner la peine de le consulter !

« Cette prise de pouvoir des entités de stratégie commerciale dans notre groupe enlève au poste de DU toute une partie de son propre pouvoir », constate Henri T., directeur d'usine dans le Nord.

Olivier Piot

lire la suite page III

La reconversion réussie de Michel K.

Pour Michel K., directeur d'usine d'un grand groupe pharmaceutique, l'évolution a réussi. Nommé *DU dans le Sud-Ouest en 1993*, il est aujourd'hui associé aux réflexions stratégiques du groupe. En amont du pouvoir auquel était limité son prédécesseur. *« J'ai dû suivre des formations internes*, précise-t-il, *en matière notamment de connaissance commerciale et de stratégie de marketing. »* L'évolution a-t-elle été facile ? *« Non, il faut que le DU fasse preuve d'ouverture sur des domaines de compétences qui n'étaient pas les siens »*, précise-t-il. Et s'il est satisfait de la nouvelle chance qui lui a été offerte, il reconnaît également que deux directeurs d'usine de son groupe ont déjà fait les frais de cette évolution...

هكذا من الإهمال

Des cadres au chômage sont mis à la disposition des entreprises

Les stages dans les PME peuvent constituer une passerelle vers l'emploi. Des régions, dont l'Ile-de-France, développent des formules originales

SIGNE des temps, les cadres au chômage n'ont jamais tant sollicité de formation, selon l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Pour un cadre, se former est avant tout un moyen d'éviter de « sortir du circuit », de garder un réseau professionnel. Certes, l'offre du Fonds national pour l'emploi (FNE) et des conseils régionaux leur permet, dans tous les domaines techniques, d'actualiser leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles. Mais aujourd'hui, pour une majorité d'entre eux, le besoin se situe clairement ailleurs.

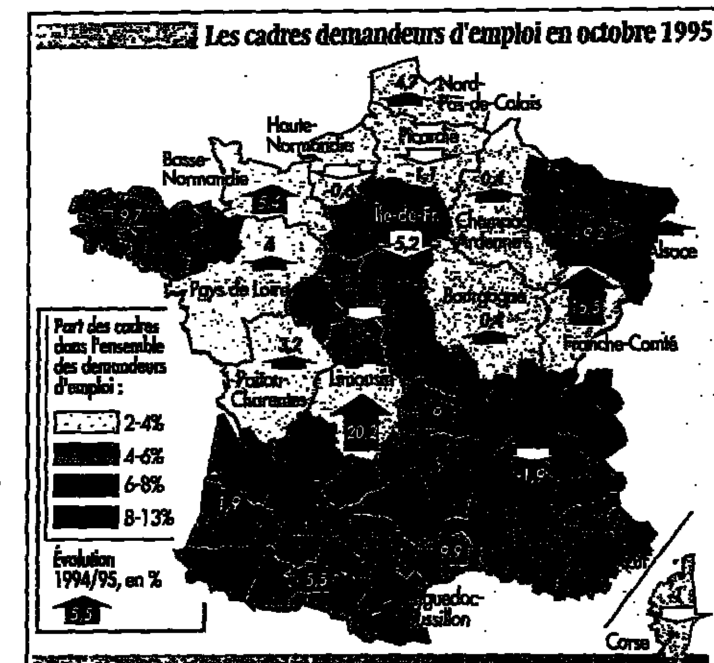
« Surtout depuis 1993, avec l'évolution du chômage, les cadres que nous recevons sont de plus en plus expérimentés. Compétentes, ces personnes éprouvent davantage le besoin d'éviter une oisiveté forcée que de suivre une formation traditionnelle », note Jean-Claude Laplante, responsable du département formation de l'APEC. *« Cela est encore plus vrai pour les cadres supérieurs,* appuie Patricia Fouré, conseiller-emploi à la délégation à la formation continue de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). *Il n'existe pas encore de véritable dispositif public adapté au besoin de ces personnes, qui est avant tout celui d'un accompagnement vers l'emploi. »* Il n'y a guère que les cabinets privés d'outplacement pour fournir ce type de prestations.

Toutefois, certaines régions commencent à prendre la mesure de ce besoin et développent des pratiques quelque peu similaires avec, en plus, la mise en place de stages de formation dans des PME-PMI. Un univers souvent inconnu des cadres qui peut offrir de réelles opportunités d'embauches. La Lorraine a été une des premières à concevoir un dispositif permettant aux cadres de renouer avec la vie professionnelle, par une mise à disposition auprès d'entreprises. Les conseils régionaux du Languedoc-Roussillon, du Limousin et, plus récemment, celui de l'Ile-de-France, se sont inspirés de son action.

Lancé en mars 1995, le programme francilien « Mission formation pour cadres » a pour objectif de permettre à des bénéficiaires de l'allocation unique dégressive (AUD) de préserver leurs compétences à travers des stages en PME-PMI. Objectif, prévenir leur basculement dans le chômage de longue durée. *« Notre propos,* souligne Christian Cambon, vice-président du conseil régional chargé de la formation professionnelle et du développement économique régional et international, *est de lutter contre la démobilisation des cadres, en évitant une trop longue rupture avec le milieu de l'entreprise. »* Bien sûr, le souhait ultime est qu'au terme du stage les parties décident de poursuivre leur collaboration.

Ce dispositif n'est pas sans rappeler celui des conventions de coopération, créées en juin 1994 par les partenaires sociaux gestionnaires de l'Unedic, *qui ont aussi pour dessein* de favoriser le reclassement de demandeurs d'emploi en les plaçant dans des entreprises pour qu'ils y développent des projets « dormants ». Le programme francilien se veut, lui, résolument formateur : les cadres conservent leur statut de demandeur d'emploi et sont, pendant leur période en entreprise, stagiaires de la formation professionnelle.

Les bénéficiaires commencent par suivre, pendant douze semaines, un stage dans un des organismes-supports agréés par le conseil régional. Une formation destinée à les aider à se repositionner, à identifier leurs atouts et leurs compétences pour pouvoir dégager un projet professionnel réaliste. *« Nous abordons les techniques de recherche d'emploi sous un angle véritablement commercial »*, souligne Patricia Fouré, de la CCIP, un des acteurs du programme. Car alors qu'ils ont souvent connu une carrière monolithique dans la même entreprise ou la même fonction, beaucoup ne savent pas se « vendre ». Or, on ne s'adresse pas à un responsable de PME comme à un directeur des ressources humaines de grande entreprise.



La nécessité d'un projet professionnel

Le placement de cadres chômeurs en stage dans des entreprises peut-il être assimilé à une démarche de formation ? D'aucuns estiment aujourd'hui que ces actions, mises en place par certaines régions, devraient entrer dans le cadre des conventions de coopération de l'Unedic. Cette question n'est pas neutre sur le plan financier, les cadres n'étant pas dans ce cas considérés comme stagiaires de la formation professionnelle.

Appelés à développer une activité, les bénéficiaires d'un dispositif comme celui de l'Ile-de-France apportent, il est vrai, une aide à leur entreprise d'accueil. *« Cette mission est toutefois formatrice, dès lors qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un projet professionnel »*, avance Jean-Claude Laplante de l'APEC, partenaire du programme francilien, qui a tenu à conditionner sa participation à la mise en place d'un contrôle permettant de vérifier la pertinence de l'échange. Il revient en effet à l'APEC, ou le cas échéant à l'ANPE, de valider l'entrée du cadre dans le dispositif, après analyse de son profil et de son projet.

SAVOIR SE VENDRE

Jean-Paul Issartel, gérant de Chantemur Ile-de-France, qui a accueilli en formation puis embauché un bénéficiaire du programme, témoigne lui-même de l'intérêt d'une telle action préalable : *« Les personnes expérimentées sont souvent très enfermées dans leur savoir technique. Ce stage leur permet, de façon évidente, d'acquérir du recul et une vision plus large, plus globale, de leur fonction. »* De trois mois à plein temps ou de six à mi-temps, la mission proprement dite fait l'objet d'un protocole d'accord entre l'organisme-support, le cadre et l'entreprise, laquelle désigne un tuteur qui suivra le stagiaire et facilitera son intégration.

Cette expérience doit permettre d'être capable de transposer des compétences d'encadrement dans une PME, d'éprouver certaines de ses capacités avant de créer sa propre activité, ou encore « de se faire la main » sur une technique de pointe. Les organismes-supports veillent, par ailleurs, à ce que la mission soit véritablement formatrice et non un moyen pour l'entreprise d'exploiter des cadres à bon compte. Pour appuyer leurs projets, ceux-ci peuvent suivre, pendant ou après leur période en entreprise, une formation complémentaire.

A l'issue de leur mission, que celle-ci débouche ou non sur une embauche, ils bénéficient encore d'un suivi. *« Nous aidons les stagiaires à négocier leurs conditions d'embauche ou, le cas échéant, à réfléchir aux raisons d'éventuels échecs »*, explique Christine Arthaud, directrice associée d'un des organismes-supports, ASK, tout en soulignant le caractère complet d'un tel programme. Reste que celui-ci ne concerne encore qu'une minorité des quelque 80 000 cadres demandeurs d'emploi que compte l'Ile-de-France : sept cents « missions formation » étaient offertes par la région l'an passé, mille le seront cette année, pour un budget global de 8 millions de francs en 1995 et de 11 millions de francs en 1996. Les premiers résultats enregistrés confirment cependant l'intérêt de ce type de dispositif. 40 % des bénéficiaires ont été embauchés à la suite de leur période en entreprise et 12 % ont repris ou créé une activité. Certains candidats (10 %) ont même conclu directement un contrat de travail à l'issue du stage de formation dans un organisme-support, sans effectuer de mission en entreprise.

Laetitia Van Eeckhout

Le luxe au secours des métiers manuels

Le Comité Colbert veut sensibiliser les jeunes au savoir-faire des maîtres artisans

DU 6 au 11 février 1996, à la Grande Halle de La Villette à Paris, les métiers du luxe, de la beauté, de la haute qualité vont sortir de leur tour d'ivoire. Cette semaine est, en effet, celle de l'Aventure des métiers, salon de la découverte par les jeunes du monde professionnel. Chaque jour, deux spécialités différentes seront présentées ; quelques-unes des plus célèbres entreprises du luxe auront reconstitué un coin d'atelier où des maîtres artisans feront la démonstration de leur savoir-faire (création d'un tissu, ciselure d'un bronze, gravure d'un cristal...).

C'est la deuxième fois seulement que l'Aventure des métiers donne une pareille place à des spécialités qui n'emploient pas des effectifs considérables, *mais pour* lesquelles la France dispose d'un savoir-faire exceptionnel. L'initiative en revient au Comité Colbert, association de 75 entreprises mondialement connues de ce secteur. *« Les métiers de la main ont-ils un avenir ?* s'inquiètent-elles. *Les maisons du Comité Colbert sont toutes concernées par la relative désaffection des jeunes et de leur famille à l'égard des métiers manuels. A terme, c'est la menace d'une perte de substance – voire d'identité – (...) qui se profile. »* Sensibiliser et former des jeunes est donc devenu un « axe stratégique majeur ».

Par ailleurs le Comité a imaginé d'organiser des « classes de métiers » en liaison avec l'éducation nationale : *« L'idée de base,* explique Maurice Guinot, président de la Commission métiers formation, *est de modifier l'image que se font les jeunes du travail manuel en leur faisant parcourir toutes les étapes de la fabrication d'un objet de qualité. »* C'est ainsi que chaque année, depuis 1993, une classe de 4e technologique du collège Pablo-Picasso de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) part à la découverte des ateliers d'Hermès, Christofle, Chanel, Nina Ricci, etc. L'expérience a *également été conduite* en Lorraine et en Limousin autour du cristal et de la porcelaine.

> « A terme, c'est la menace d'une perte de substance qui se profile »

Pour accéder à ces métiers, les *filières de formation vont* classiquement du CAP au BTS, mais avec une grande diversité de parcours et de spécialités. On peut *commencer* son initiation dès le niveau du collège en préparant l'un des CAP et BEP propres à ces domaines et le compléter ensuite par un bac professionnel ou un brevet des métiers d'art (BMA). On peut aussi opter en seconde pour un bac technologique « arts appliqués » que l'on complète par un BTS ou un diplôme des métiers d'art (DMA) ; ou bien préparer BTS ou DMA après avoir passé un bac général et suivi une année de mise à niveau. Un diplôme professionnel de type classique peut aussi être un bon départ.

Des salaires, il ne faut rien attendre de particulier. Reste le plaisir de faire du beau travail et un emploi qui est rarement précaire.

Marie-Claude Betbeder

e n b r e f

■ **TECHNICIENS SUPÉRIEURS.** La rentrée 1995 a vu progresser les effectifs des sections de techniciens supérieurs (STS). La hausse déjà observée les années précédentes continue donc. Mais elle est beaucoup plus importante dans les classes préparatoires aux grandes écoles (+ 7 %). On assiste à une inversion de tendances, car ces dernières perdaient des élèves depuis deux ans. La Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale (Dares) attribue cet afflux à la rénovation pédagogique des lycées mise en place en 1992.

■ **APPEL À CANDIDATURES.** Comme chaque année, l'Ecole nationale supérieure des PTT (ENSPTT) organise un concours pour recruter une quarantaine d'élèves, appelés à devenir administrateurs au sein de La Poste, de France Télécom ou du ministère de tutelle. Celui-ci est ouvert à des candidats salariés de l'une ou l'autre de ces entreprises, mais également à des personnes externes titulaires d'un niveau bac + 3 au minimum, dans le domaine de la gestion, du droit ou de l'économie. Ce concours se déroulera les 23, 24 et 25 avril. La clôture des inscriptions est fixée au 22 mars. Numéro vert : 05-22-82-82.

m u t a t i o n s

Une entreprise familiale traverse les siècles à coups d'innovations

En 1690, les archives locales mentionnent l'existence d'André Delamare, maître-charron. Trois cents ans après, son descendant invente le « charbon vert »

IL serait capable de vous parler pendant des heures de la revalorisation énergétique des déchets de carton et de plastique en un combustible appelé « charbon vert ». Dans un avenir proche, il espère expérimenter son projet avec la déchetterie d'Elbeuf et un industriel local. Si tout se passe bien, le concept pourrait être revendu. Et puis, autre trouvaille, un amortisseur de chocs, également constitué de déchets industriels, pourrait bien un jour remplacer sur les circuits de course automobile les traditionnels murs de pneus... Pierre Delamare est manifestement plus fier de sa casquette d'inventeur que de son titre de PDG de l'entreprise familiale sise à Criquebeuf-sur-Seine (Eure), spécialisée dans le négoce du bois et l'emballage. Une entreprise qui a traversé les siècles grâce aux capacités d'invention et à l'adaptabilité de ses dirigeants et de ses salariés.

En 1690, les archives locales mentionnent l'existence d'André Delamare, maître-charron. Plusieurs générations durant, les Delamare perpétueront la tradition manuelle et fabriqueront charrettes et matériel agricole. Un premier tournant se produira à la fin du XIXe siècle lorsque le grand-père de Pierre, Jules Delamare, installe une machine à vapeur dans la scierie afin d'en augmenter la productivité. La même époque voit l'arrivée de l'automobile. L'entreprise se positionne sur un nouveau créneau, la carrosserie. En fait, souligne Pierre Texier, chargé du développement, *« se lancer dans les camions quand on faisait de la charrette tirée par des chevaux, c'était prendre des risques sur un marché inconnu et rechercher l'innovation technologique »*. La deuxième guerre mondiale amènera la société à prendre un autre tournant. Les entreprises de chaussures de la région souffrent d'une pénurie de cuir : Delamare leur fournira des semelles en bois. *« Mon père a fait avec les moyens du bord. Il a conçu et fabriqué des machines pour produire des semelles. »*

Parallèlement, l'entreprise continue à vendre du bois. Et, pour valoriser les produits les moins nobles de la scierie, elle se lance dans la fabrication de caisses. En 1950, un incendie ravage tout. *« Mon père avait cinquante-cinq ans. Moi, j'en avais treize. Il m'a demandé : tu continueras après moi ? Réponds par oui ou par non. J'ai dit oui. Mon destin s'est trouvé tracé. »* Celui de l'entreprise aussi, qui est reconstruite. En 1960, Pierre Delamare, titulaire d'un CAP d'aide-comptable, succède à son père après avoir travaillé huit ans avec lui.

De nouveaux matériaux apparaissent, comme le plastique, plus adaptés à l'emballage des matériels sophistiqués et fragiles dans les secteurs de l'informatique ou de l'électronique... Sans jamais abandonner le bois, Delamare prendra encore un nouveau tournant. En 1975, il rachète Sovra à Juziers, dans les Yvelines. Une société qui a des activités dans le domaine des plastiques et produit des disques pour le surfaçage des verres de lunettes. L'emballage connaît une période de développement important.

Delamare crée un bureau d'études dont il confie la charge à André Dupont, quarante-cinq ans à l'époque, titulaire d'un CAP et d'un BEP de menuiserie, chargé de transposer ses connaissances et ses compétences dans le domaine du bois à la mousse pour concevoir de nouveaux emballages.

NOUVELLES TECHNIQUES

Pierre Delamare imagine de nouvelles techniques qu'il fait tester. *« Il arrivait parfois le matin, il me donnait des matériaux en me disant : Tenez, jouez avec ça »*, se rappelle avec humour André Dupont, aujourd'hui à la retraite. Les produits réalisés sont ensuite testés au Laboratoire national d'essais. Des brevets sont déposés. L'entreprise Delamare obtiendra par deux fois, en 1986 et en 1988, l'oscar de l'emballage. L'Anvar conseille à l'entreprise de monter un plan de développement. Une usine est construite à Criquebeuf pour regrouper toutes les activités emballage. Philippe, le fils aîné de Pierre Delamare, dixième de la lignée, en prend la direction. Sovra se spécialise désormais dans les joints en mousse pour l'automobile et l'électroménager, tandis que Delamare Bois, dirigé par François, le fils cadet, poursuit les activités traditionnelles.

Entre 1960 et 1990, l'entreprise passe de vingt-sept salariés à une centaine. Le chiffre d'affaires grimpe à 90 millions de francs. Mais Delamare entre en conflit avec son partenaire étranger. Le groupe belge spécialisé dans la fabrication du polyéthylène et chargé de développer ses produits à l'étranger tenterait de l'évincer du marché. *« Le combat est inégal car le groupe est beaucoup plus gros que nous. On peut avoir le droit pour soi et manquer de moyens financiers pour faire face à une procédure longue et coûteuse »*, commente Pierre Delamare. En 1993, il vend son activité emballage à un groupe américain, Sealed Air, pour se donner les moyens de la contre-attaque. Son fils, Philippe, est engagé par le groupe américain comme responsable opérationnel de l'usine. En attendant des jours meilleurs, Delamare s'est recentré sur ses activités de base. Avant que les projets en cours ne lui fassent franchir une nouvelle étape...

Catherine Leroy

Association de doyennes

En 1981, le PDG de Marie-Brizard, descendant de la créatrice de la première anisette (1755), propose de créer une association regroupant des entreprises familiales au moins centenaires. Il décide de la placer sous le signe d'Henoch, l'un des patriarches de la Bible, qui vécut trois cent soixante-cinq ans et qui, selon la tradition, fut enlevé dans le ciel. Aujourd'hui, elles sont vingt-deux réparties en Europe et en Asie du Sud-Est, dont huit en France. Leurs activités sont diverses. Cela va de l'armurier Beretta au fondeur de cloches du Vatican, Colbachini, en passant par la transformation et le négoce du bois (Delamare) et la confiserie. Les critères pour appartenir à l'association sont la longévité de la firme ; la filiation : la majorité doit être détenue par les descendants du fondateur et la direction de l'entreprise être effectivement assurée par l'un d'entre eux ; enfin, une bonne santé financière. Leur ambition : témoigner de l'esprit d'adaptation des entreprises les plus anciennes.

Président du Directoire de la Fonderie Bouhyer

Michel Naud, un patron qui prétend ne pas « faire du social »

MICHEL NAUD le sait bien : il serait resté dans l'anonymat sans l'accord d'avril 1994 qu'il a signé avec les trois syndicats (FO, CGT et CFDT) de la Fonderie Bouhyer, détenue à 75 % par la famille du même nom. Il est entré dans cette entreprise d'Ancenis (Loire-Atlantique) en 1985 pour devenir président du Directoire de la fonderie et PDG du groupe trois ans plus tard. En plein débat national sur le « partage du travail » et des revenus, il a fait sensation en résolvant avec ses partenaires sociaux une équation inédite : réduire le temps de travail, augmenter les salaires et embaucher (effectifs actuels : 336 salariés contre 204 avant l'accord de 1994). Le tout *« sans aide de l'Etat »* et sans compromettre l'équilibre économique de l'entreprise. Une équation idéale, à un détail près, l'instauration du travail le samedi pour certaines équipes *« volontaires »* et pour les nouvelles recrues.

Du coup, voilà ce jeune patron de province, très décontracté, fumeur de gauloises sans filtre, propulsé sous les spots de la scène sociale nationale et des plateaux TV. Avide de gourous, la société croit enfin tenir un vrai patron social : erreur, Michel Naud est un vrai patron mais un pur et dur. Il est capable de licencier sans état d'âme : il l'a déjà fait à la Fonderie Bouhyer – 34 personnes entre 1986 et 1993 – et ailleurs. Et, si la nécessité se présentait à nouveau, il n'hésiterait pas : *« Lorsqu'il y a du sale boulot à faire, il ne faut pas reculer. »* Quant à l'accord de 1994, il n'a rien à voir avec les concepts d'*« entreprise citoyenne »* voire *« engagée »*, pas plus qu'avec un système de *« cogestion »*.

Et, si les salariés ont obtenu des avantages à l'issue d'un conflit, bref mais sérieux, c'est le résultat des négociations, sachant que la problématique de départ était d'accroître les capacités de production du site de 40 % et non de *« faire du social »*, expression que Michel Naud déteste. Une preuve de plus en a été donnée le 26 janvier lors du colloque « Vigie-Emploi » organisé par une association de chômeurs de Nantes, Agora-Boule de neige. *« Je ne suis pas un adepte de la grande fraternité*, a-t-il lancé depuis la tribune. *Je ne fais aucun effort pour embaucher des jeunes. »* Et s'il en recrute, c'est parce que les jeunes *« sont sur le marché du travail »*. Point.

Marié et père de trois enfants, Michel Naud, quarante-deux ans, séduit. *« Il ne plane pas au-dessus des réalités*, observe Jean-Luc Teillac, président d'Agora-Boule de neige. *Un grand patron comme lui qui donne une demi-journée de son temps à une petite association comme la nôtre, je trouve cela génial. »* Mais il dérange aussi. Quand il dénonce par exemple *« la volonté de consensus »* ambiante, ce n'est pas par plaisir de provoquer, mais au nom d'une *« façon d'approcher le monde »* qui guide cet ingénieur depuis sa découverte dans les années 70 du *« matérialisme philosophique »*. *« C'est une illusion, voire une mystification, de penser qu'il dépend seulement de la volonté d'un dirigeant charitable de pouvoir s'extraire d'une logique implacable, celle du fonctionnement de notre économie de marché »*, explique-t-il.

Parce que l'entreprise est *« un lieu de production de richesses »*, le seul espace réel pour agir est celui *« du partage de la valeur ajoutée »*. Une question *« nécessairement conflictuelle »* dans laquelle *« les syndicats sont assez grands pour se défendre eux-mêmes »*. Bref, *« il n'y a pas de sauveur suprême, deuxième couplet de* l'Internationale », conclut-il dans un sourire. Il défend ces idées au sein de l'Union rationaliste, un mouvement confidentiel fondé en 1930 sous l'impulsion du physicien Paul Langevin, et qui reconnaît *« le rôle fondamental de la raison dans l'aventure humaine »*. Michel Naud en préside la section de Loire-Atlantique, très marquée par la présence d'ex-trotskistes de Force ouvrière *« tendance lambertiste »* et d'anarco-syndicalistes.

Il ne se prive évidemment pas de critiquer l'Eglise et ses idéologies notamment la charité, qui *« n'est pas une valeur, contrairement à la solidarité »*, dit-il. Mais même cette notion est *« détournée »* selon lui, quand *« on ose appeler solidarité la propension des salariés à accepter une baisse des revenus en échange d'une réduction du temps de travail »* ou quand un employeur recourt à de nombreuses mesures d'aides à l'embauche *« et fait sa pub là-dessus »*. Michel Naud déplaît aussi à un certain patronat local qui le classe à gauche parce qu'il a reçu, à la fonderie, la visite de Lionel Jospin en campagne présidentielle. Est-il de gauche ? Il préfère ne pas répondre mais l'on s'en doute. On saura juste qu'au début des années 70 il a adhéré à l'UNEF durant ses études au lycée Louis-le-Grand de Paris, fréquenté par des enfants de milieu aisé comme lui. Antimilitariste, il effectue néanmoins son service militaire *« par devoir républicain »* et sera même diplômé, en 1981, de l'Ecole supérieure des officiers de réserve spécialistes d'état-major.

Une chose est sûre : *« Il est très choqué par l'antisyndicalisme de bien des employeurs qu'il côtoie*, affirme l'une de ses relations professionnelles. *Il est clair qu'un homme tel que lui, qui fonctionne comme un vieux métallo cégétiste, ne peut pas s'entendre avec un gestionnaire à l'américaine, qui fonde tout sur les relations individuelles. »* Il a aussi *« une connaissance rare de l'histoire sociale et syndicale »*, ajoute ce témoin. Quand il ne joue pas de l'orgue, le patron de la fonderie Bouhyer confie en effet lire tout en notant, dans un cahier, *« mot pour mot les extraits intéressants »*. Les militants de la fonderie confirment son *« respect des syndicats »*. *« Il est très ouvert au dialogue social »*, s'accordent à dire deux délégués FO et CGT, mais il n'hésite pas à *« jouer sur la division des syndicats »*. Ce qui marque aussi un militant de FO, c'est que son patron *« serre la main aux ouvriers »*. *« Il est très simple*, ajoute un grenailleur. *Quand il dit bonjour, on se sent moins petit. »* Passer dans les ateliers, c'est pour Michel Naud *« un plaisir »*. Ce monde de la métallurgie lourde *« au cœur de l'industrie et du mouvement ouvrier »*, cet univers *« dur, hostile »* qui *« a forgé le caractère de générations d'ouvriers et de dirigeants »*, il l'*« aime »* tout simplement. Dans cette fonderie créée au XIXe siècle, des familles exercent de père en fils. Ainsi s'est construite *« une culture industrielle, une tradition de négociation »* dans laquelle Michel Naud s'inscrit naturellement. C'est en Loire-Atlantique, en 1891, se plaît-il à rappeler, qu'a été signée *« la première convention collective de France avec le patronat de la métallurgie nantaise »*.

Diplômé de l'Ecole centrale de Lyon en 1977, il aurait pu s'offrir une vie plus facile, loin de la production, comme nombre de ses anciens camarades de promotion. Mais il n'a *« jamais envisagé de travailler dans une industrie à gants blancs »*.

D'emblée, il choisit le terrain et l'*« encadrement des hommes »*. En 1978, après son service militaire, il entre dans le groupe Pechiney, à l'usine de Dives-sur-Mer (Calvados). Responsable d'un atelier de 140 personnes, il se *« plaît beaucoup »* dans cette usine, même si *« socialement le climat est très dur »*. En 1981, le groupe décide de fermer ce site. Michel Naud se porte *« volontaire pour aller jusqu'au bout de la fermeture »*, aux côtés de son directeur qu'il respectait énormément, et ce, déjà dans l'idée qu'*« il ne faut pas fuir devant le sale boulot »*.

On ne le laissera pas faire, le groupe préférant le muter en 1984 dans l'*« usine-pilote »* de Sérifontaine (Oise) pour lui confier la responsabilité de 210 personnes. Déception : *« C'était un univers de cadres carriéristes. »* Ecœuré, il décide de se tourner vers le monde des PMI de la métallurgie lourde, imaginant que *« les dirigeants sont bien obligés de tirer tous dans le même sens »*. Ce sera, en 1985, la Fonderie Bouhyer, une entreprise familiale dont il détient 5 % du capital. *« Cela ne m'intéresse pas d'en avoir 25 % un jour. Mon ambition est seulement de rester ici. Je suis heureux comme ça. »*

Francine Aizicovici

LES FAITS SONT TÊTUS

BARBE

« La notion de solidarité est détournée quand un employeur recourt à de nombreuses mesures d'aides à l'embauche et fait sa pub là-dessus »

Parcours

● Né le 18 décembre 1953 à Paris, Michel Naud est diplômé en 1977 de l'Ecole centrale de Lyon. Une formation qu'il a complétée, en parallèle, à la faculté de sciences économiques Lyon-II et, quelques années plus tard, à l'IAE (Institut d'administration des entreprises) de Nantes (1986-1987).

● En 1978, il intègre le groupe Pechiney à un poste d'ingénieur chef de service de production, à l'usine de Dives-sur-Mer (Calvados), dont la fermeture est décidée sous le gouvernement socialiste, en 1981. Muté en 1984 dans l'usine Sérifontaine (Oise), Michel Naud décide de quitter le groupe un an plus tard. Le 1er décembre 1984, il est recruté comme directeur industriel de la Fonderie Bouhyer, dont il devient, un an après, le directeur général.

● Depuis 1988, il est le PDG du holding du groupe Bouhyer.

● Depuis 1992, il préside le groupement professionnel « Fontes » du Syndical général des fondeurs de France. En 1995, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nantes le désigne membre associé. Au sein de la commission économique de la CCI, il anime un groupe de réflexion sur la réduction du temps de travail, où sont développés des modèles mathématiques destinés aux chefs d'entreprise locaux.

Le directeur d'usine perd son pouvoir

Suite de la page I

Elle a d'ailleurs une traduction concrète dans l'organisation même des services de l'usine. Habitués jusqu'ici à être entourés d'équipes de direction constituées de directeurs « qualité », de directeurs « informatique », de directeur « maintenance »..., les DU ont vu ces fonctions être progressivement éclatées et rattachées à chaque atelier. *« La « qualité », la « maintenance »... se décident à présent par souci d'efficacité au niveau de chaque atelier*, poursuit Henri T. *Pour le DU, cette évolution l'amène souvent à être cantonné au rang de simple gestionnaire de moyens techniques ! »*

REDÉFINIR LES COMPÉTENCES

On le voit, cette logique bute aujourd'hui sur une alternative : soit le poste de DU disparaît – certains groupes l'envisagent – soit la fonction se voit offrir des possibilités d'évolution. *« En réalité, deux types de solutions s'offrent au DU*, constate Denis Régnaud, directeur du cabinet de conseil Ciste (Centre d'intervention socio-technique) situé à Grenoble. *La première consiste à poursuivre la tendance actuelle et à laisser la fonction de DU s'installer définitivement dans le rôle de courroie de transmission. La seconde consiste à associer les DU aux décisions stratégiques en amont, en construisant volontairement l'enrichissement de leur fonction. »*

Même si cette seconde solution n'a pour l'instant été choisie que par un petit nombre de groupes, elle révèle la volonté de certaines directions générales de redéfinir les compétences et le rôle de leur DU. *« Par des cycles de formation dispensés en interne, nous essayons depuis un an d'associer nos DU aux réflexions stratégiques du groupe »*, précise François J., directeur industriel. Une façon de reconnaître que les directeurs d'usine peuvent être des acteurs indispensables des choix stratégiques des groupes. Mais cette évolution des DU vers des compétences commerciales n'est pas sans poser des problèmes. *« La culture d'ingénieur de production de la plupart des directeurs d'usine n'est pas toujours favorable à un passage dans l'univers « business »*, poursuit François J.. Des obstacles existent également en sens inverse : *« Les commerciaux ont parfois du mal à prendre en compte les contraintes de production défendues par les DU. »*

Olivier Piot

هكذا من الإهمال

L'entreprise de demain pourrait être conduite selon des méthodes plus « féminines »

Une étude du Centre de communication avancée prévoit, à l'horizon 2015, un management souple fondé sur l'animation et la persuasion

C'EST avant tout une étude sociologique comme sait en réaliser le Centre de communication avancée (CCA). Les équipes de Bernard Cathelat viennent de boucler une enquête internationale, Foreseen, lancée en partenariat avec Euro RSCG, dans le cadre de l'Observatoire international des tendances sociologiques afin de définir les mouvements des années à venir. Elaborée notamment à partir de dix mille entretiens menés chaque année en France et de cent mille en Europe, aux Etats-Unis et au Japon, la recherche dégage trois valeurs fondamentales qui devraient structurer la société de demain : l'impératif moral, l'alternative des valeurs féminines et le retour des clans. Ces résultats, Mike Burcke, directeur de recherche au CCA, les a transposés, entre autres domaines, à celui du management, au grand intérêt des premiers chefs d'entreprise à en prendre connaissance.

« Nous n'étions pas venus chercher des projets pratiques mais des points de repère utiles pour faire face au monde compliqué auquel nous sommes confrontés, confie Evelyn Dentz, PDG de Praxia qui rassemble plusieurs cabinets de conseils en ressources humaines. *Nous avons pu remarquer que les axes prospectifs développés par le CCA correspondaient aux préoccupations qui sont les nôtres sur le terrain.* » Première certitude : l'entreprise ne devrait pas échapper au *« courant d'impératif moral »* qui va marquer, selon Foreseen, les dix années à venir et *« la recherche tendancielle de bonne conscience vise à apaiser les conflits et limiter les risques d'explosion dans une société à deux vitesses »*.

L'étude souligne les prémisses de la tendance : le prestige d'image de héros caritatifs (abbé Pierre), écologistes (commandant Cousteau) et des organisations humanitaires ; le succès de gestes symboliques d'intérêt collectif (acheter des aérosols sans risque pour la couche d'ozone) ; le Téléthon et autres manifestations du *charity business* dont l'audience s'amplifie régulièrement. *« L'entreprise sera la cible de ce même regard critique*, explique Mike Burcke. *Le profit doit désormais comporter une dimension morale sous peine d'être contesté par les consommateurs et les salariés.* » En matière de management, les règles du jeu à venir sont logiquement celles de la transparence lorsque sera exprimé, par exemple, dès le recrutement, ce qui est toléré dans l'entreprise et ce qui ne l'est pas. *« Dans les années 80, les salariés étaient appelés à partager un projet d'entreprise. Depuis,* constate le chercheur, *les restructurations successives ont détruit cette religion et ont fait place à une autre finalité qui vise à établir des règles de comportement moral. »*

RÉVOLUTION CULTURELLE

Quand Foreseen décrit l'*« alternative des valeurs féminines »*, c'est là en revanche un peu plus sur la pointe des pieds. Les chercheurs, qui voient se profiler à l'horizon 2015 une *« véritable révolution culturelle dans les pays occidentaux »* en faveur des valeurs dominantes féminines, parlent d'une tendance *« naissante »*, *« lente à se développer »*. De quoi s'agit-il ? Pas du féminisme des années 70-80 qui s'opposait au machisme et au patriarcat d'antan, mais plutôt d'un modèle où la force physique et la puissance matérielle céderaient le pas à la force morale et au charisme affectif et spirituel dans lequel l'esprit d'agressivité, de challenge, disparaîtrait au profit de la coopération, de l'assistance et où le respect de la seule autorité impérative laisserait la place à une *« autre forme d'autorité plus incitative, moins autoritariste, plutôt persuasive, en gants de velours »*. Le rêve. *« Le management* ad hoc *sera donc plutôt animateur, catalyseur*, renchérit Mike Burcke, *mettant un terme ainsi aux habituelles passages en force »*. Le manager de demain, celui qui réussira à faire travailler ensemble les salariés, serait donc non plus au sommet d'une pyramide hiérarchique mais au centre.

Reste à savoir enfin si l'entreprise suivra le mouvement sociologique selon lequel, d'après le CCA, *« après l'ère de l'individualisme, nous allons entrer dans celui des tribus »*. Foreseen prévoit en effet le retour des clans. *« Fragilisé par la crise, l'individu se sent moins apte à affronter seul un monde dangereux, incertain, désordonné, imprévisible. Et face à ce besoin*, lit-on, *les organisations suprasociales deviennent inquiétantes et négatives à tous points de vue. »* Les giga-institutions comme, par exemple, les multinationales, sont trop complexes, trop technocratisées pour être maîtrisées par une seule personne au moment même où *« chacun ressent ce besoin de comprendre davantage le mode d'emploi de sa propre vie »*. De là, l'idée de se tourner vers des organisations à taille humaine, plus simples, plus prévisibles, donc plus rassurantes. *« Les clans ont toujours existé*, rappelle Mike Burcke, *mais ils traduisaient plutôt l'envie d'un repli tribal défensif. Ceux auxquels nous faisons allusion sont innovateurs. Ils traduisent une relation au groupe, non pas en raison de la naissance ou des conditions de vie : il s'agit davantage d'un choix, d'une adhésion volontaire où la personne est mieux respectée, l'allégeance totale n'est plus exigée. »* Les clubs électroniques à distance (Internet) permettent ainsi, par exemple, un minimum d'existence sociale.

En entreprise, le parallèle semble évident. Notamment avec le développement de la gestion de projets qui rassemblent transversalement des profils différents et qui permet au personnel, comme l'indique Foreseen, de *« reporter cet acte de foi sur la collectivité vivante dont il fait partie plutôt que sur des chefs éphémères et fragiles »*. C'est, bien sûr, une remise en cause du pouvoir tel qu'il fut exercé et le reste encore dans de nombreuses entreprises. *« Certains managers ont d'ores et déjà intégré cette tendance*, remarque Evelyn Dentz, *redonnant alors à l'équipe et à chacun des individus qui la compose une légitimité que les patrons avaient eu tendance à passer sous le rouleau compresseur de l'uniformisation. »* Reste à savoir dans quelle mesure toutes ces pages seront bel et bien tournées dans les années à venir.

Clans isolationnistes et tribus exploratoires

L'étude du CCA distingue, d'ici une quinzaine d'années, les « clans isolationnistes » d'esprit défensif et promoteur de corporatismes divers – dont la résurgence est encouragée par le déclin des syndicats –, des « tribus exploratoires » qui résultent d'une complicité de métiers et de méthodes capables de mailler l'organisation de manière transversale.

Les tribus devraient se montrer plus ouvertes aux échanges, aux synergies, plus accueillantes face aux nouveaux membres, plus souples et plus curieuses face aux innovations. Ces « clans ouverts », favorables au travail à temps partagé, aux équipes réunies autour d'un projet, à l'intérim interne, appellent des formes de représentation, de négociation tout à fait différentes. Entre ces deux extrêmes, l'étude imagine également des « clans syndicaux » réformateurs qui resteront un contre-pouvoir mais feront également œuvre d'innovation en matière de management.

Marie-Béatrice Baudet

La chronique

Marie-Béatrice Baudet

La reconversion des agents secrets

NOM ? Bond. Prénom ? James. Profession ? Ancien agent secret, aujourd'hui gestionnaire de fonds d'investissement. 007 reconverti ? Absolument, à en croire une information de notre confrère britannique *The Economist* qui, dans une de ses dernières livraisons hebdomadaires, consacre tout un article aux nouvelles carrières des espions britanniques, américains et russes. Puisqu'ils sont supposés sentir quand leur interlocuteur ment, puisqu'ils sont capables de nouer une relation, d'attendre patiemment qu'elle mûrisse pour recueillir ensuite ses confidences, leur profil intéresse.

Comment d'ailleurs ne pas y avoir pensé plus tôt ? Ils étaient presque au chômage et voilà que les patrons des fonds d'investissement et de capital-risque lancent des chasseurs de têtes sur leur faux talons pour mettre à profit leur talent. Le 17 janvier, la *Scottish American Investment Company*, dont le siège social se trouve à Edimbourg, a annoncé que Sir Colin McColl, l'ancien patron du MI 6, l'une des branches des services secrets de sa Gracieuse Majesté, rejoignait le conseil d'administration de la noble maison. Son expérience de l'Europe de l'Est et du Sud-Est asiatique pèserait désormais dans la balance pour chaque pence investi.

L'entreprise, version rose : le Roi Lion président, le Père Noël aux ressources humaines, Me Renard à la communication

Fin du fin : les équipes d'espions sans frontières. Harry Fitzgibbons, ex-agent américain aujourd'hui directeur d'un fonds d'investissement basé à Londres, fait équipe depuis l'année dernière avec un espion ex-agent soviétique. Rien de mieux pour attaquer le marché russe des nouvelles technologies. Parfois, il faut bien l'avouer, cette amicale internationale des 00 « Quelque chose » connaît quelques ratés. William Colby, qui dirigea la CIA, bon connaisseur du Vietnam, puisqu'il y tint pendant la guerre du même nom le bureau de renseignement de l'agence américaine, a dû renoncer à ses projets de partenariat avec ce pays. Et cela a fait du bruit : la démission d'un ex-premier ministre vietnamien de la présidence du fonds financier concerné.

Pas de quoi sécher des larmes pour les cabinets de chasseurs de têtes, qui expliquent malgré tout tenir là un filon. Pourquoi ne pas continuer à exploiter la veine ? Dans d'autres domaines, là où la réalité pourrait aussi dépasser la fiction. Bâtir, par exemple, l'entreprise idéale avec le Roi Lion comme président, le Père Noël aux ressources humaines, Me Renard (cette fois-ci sans le Corbeau) à la communication et, bien sûr, pas de directeur financier.

Version rose. Surtout, surtout ne pas se tromper sur la commande. Imaginons un instant que les fiches s'emmêlent et ce serait le gâchis, avec le Roi Lear PDG, Jack l'Eventreur à la DRH, saint François d'Assise aux finances, et pour finir, le professeur Tournesol à la communication. Un cauchemar.

Il ne resterait plus qu'à recruter des hommes de main pour refaire copie blanche. Et justement, il paraît que les « Tontons flingueurs » sont sur le marché.

Les médecins des caisses épluchent les ordonnances

Salariés de la Sécurité sociale, ils contrôlent leurs confrères. Surtout depuis l'introduction, en 1993, des références médicales opposables

DANS le métier, on les appelle « les médecins des caisses » ou « les médecins de la Sécu ». L'appellation officielle parle de « médecins-conseils ». Chargés de débusquer fraudes et abus, ces « cerbères » de la Sécurité sociale ont vu leur profession évoluer de façon significative avec l'introduction, en 1993, des références médicales opposables (RMO), également surnommées références de l'inutile.

Recommandations cliniques, libellées sous forme de conseils pratiques du style *« il n'y a pas lieu d'associer deux hypnotiques »* ou *« il n'y a pas lieu de poser une prothèse de hanche dans les fractures non déplacées du col du fémur »*, les RMO ont pour objet d'éliminer au maximum les soins et les prescriptions médicalement inefficaces. Et donc, bien sûr, de limiter les dépenses de santé. Confié aux médecins conseils, le contrôle du respect de ces références a non seulement accentué leur rôle de gendarme, mais aussi augmenté de façon volumineuse leur tâche de travail.

Jusqu'alors, le contrôle exercé par ces médecins salariés de la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) s'effectuait essentiellement à travers les patients : ils recevaient les assurés sociaux, demandeurs d'une prise en charge à 100 %, victimes d'accidents du travail ou malades en arrêt de travail, donnaient des avis sur les demandes de soins ou sur le remboursement de certaines prestations et s'intéressaient à l'activité des établissements hospitaliers. Si ces missions restent en vigueur, l'introduction des RMO leur confère désormais aussi un droit de contrôle plus direct sur l'activité de leurs confrères libéraux, généralistes et spécialistes.

VÉRIFICATION SYSTÉMATIQUE

A la caisse primaire d'assurance maladie de l'Essonne, Nadine Agosti, Dominique Le Sech et Jeannette Cambou, chef du service, sont toutes trois médecins-conseils. Prenant leur mission à cœur, elles s'empressent toutefois de préciser que, sur le plan pratique, l'orientation nouvelle impulsée par les RMO n'a rien de palpitant. En effet, pour vérifier que leurs confrères respectent ces RMO, les médecins des caisses n'ont, pour l'instant, pas d'autre moyen à leur disposition que d'éplucher les ordonnances rédigées pour chaque patient. Un travail de titan ! D'autant plus que, comme le souligne le docteur Jean-Marie Benech, médecin-conseil national, *« la progression du nombre de médecins-conseils a été nettement moins importante que celle des médecins libéraux, qui sont passés de 45 000 dans les années 70 à 110 000 aujourd'hui »*.

Dans l'Essonne – où l'on compte trente médecins-conseils pour 2 100 libéraux –, quelque 200 praticiens, choisis de façon aléatoire, *ont déjà été contrôlés. Le démarrage a été difficile. « On ne savait pas vraiment comment procéder »*, raconte Jeannette Cambou. Pas facile en effet de décrypter des ordonnances en n'ayant aucune donnée sur l'état du patient et le diagnostic du praticien… D'où l'obligation de prendre de nombreux contacts. Au fil du temps, ces experts du contrôle médical ont réussi à trouver leur rythme de croisière. Les ordonnances d'un même praticien sont auscultées durant dix jours consécutifs. Soit, à chaque fois, entre 50 et 400 prescriptions à passer au crible. *« Nous avons parfois affaire à des stakhanovistes de l'ordonnance pour lesquels on peut réellement s'interroger sur le temps passé avec chaque patient : 400 ordonnances, c'est tout de même 45 patients par jour ! »*, s'indigne Dominique Le Sech. Si le non-respect d'une ou plusieurs RMO est mis au jour, l'examen des ordonnances est prolongé pour un délai de deux mois. Le médecin est alors prévenu.

Ensuite, si les anomalies se confirment, les médecins-conseils de l'Essonne assurent tenter au maximum de régler les choses à l'amiable. *Sur les 200 médecins* contrôlés jusqu'à présent, seuls deux d'entre eux, pour lesquels beaucoup d'anomalies avaient été relevées, ont été invités à se présenter devant la commission paritaire locale, instance conventionnelle composée à la fois de médecins-conseils des caisses et de médecins libéraux et seule habilitée à proposer une sanction : *« Ils ont dû s'expliquer devant 18 personnes et cela les a manifestement beaucoup impressionnés. Ils ont accepté de se remettre en question »*, raconte Nadine Agosti. Au niveau national, sur les 8 964 médecins observés jusqu'à présent, 833 ont été suivis sur une durée de deux mois et 90 dossiers ont été en commission paritaire locale. Au total, 25 médecins ont été condamnés à des retenues financières dont la moitié avec sursis, 19 dossiers sont en cours d'instruction tandis que les autres, après *examen, ont été classés sans suite.*

Ce contrôle renforcé n'est pas forcément bien vécu par les médecins généralistes, habitués à travailler seuls et à ne pas avoir de comptes à rendre en matière de prescription médicale. *« Dans l'idéal ne devraient être médecins-conseils que les professionnels les plus compétents possédant une grande expérience de terrain. Dans la réalité, nous avons en fait affaire à des médecins qui sont davantage des administrateurs que des soignants et qui prétendent nous donner des conseils »*, déplore le docteur Philippe Sopéna, vice-président du syndicat MG-France. De fait, les rapports entre les uns et les autres sont généralement complexes : *« Nous rencontrons parfois des médecins très anxieux à l'idée de savoir que quelqu'un va se pencher sur leurs prescriptions. D'autant plus que, souvent, ils n'ont plus fait de formation depuis la fac et se sont installés dans une petite routine »*, indique Jeannette Cambou.



Victime d'un contrôle, Anne Nodale, médecin généraliste en milieu rural, dans l'est de la France, a accusé le coup difficilement. Surtout à cause des méthodes employées : ses patients ont été convoqués, les uns après les autres, à la caisse d'assurance-maladie. *« Il y a eu trois vagues de convocations concernant à chaque fois entre 30 et 40 personnes. Heureusement, j'ai la chance d'avoir une clientèle très fidèle, les patients ont fait corps avec moi. Mais j'imagine que, si cela n'avait pas été le cas, cette affaire aurait pu me causer beaucoup de tort. »* Convoquée devant la commission paritaire locale, Anne Nodale a finalement été jugée non coupable à treize voix contre une. *« Ça a été une victoire sans contestation possible mais je garde vraiment un souvenir douloureux de cette période. C'est d'autant plus difficile à vivre qu'on est coincé par le secret professionnel. On ne peut en parler à personne, et l'on est contrôlé par des gens qui ont une vie professionnelle sans risque. »*

Bien que certains médecins libéraux s'interrogent sur la pertinence de ce type de contrôle, ils sont aussi nombreux à reconnaître que tout système a besoin de garde-fous.

LIENS RENFORCÉS

Et si le contrôle actuel possède ses limites, la création des RMO et le besoin de les diffuser auprès du plus grand nombre possible de praticiens a aussi contribué à renforcer les liens entre médecins-conseils, généralistes et spécialistes : *« C'est difficile d'accepter l'idée d'être contrôlé par quelqu'un qui, parfois, est entré à la Sécu dès la fin de ses études et qui n'a donc aucune expérience en tant que médecin traitant. Mais ces réunions nous ont au moins permis de rencontrer des médecins-conseils en chair et en os. Et, donc, peut-être de les voir un peu différemment »*, confie un médecin généraliste. *« L'un des intérêts majeurs des RMO, pour nous, c'est que cela va nous permettre, en cinq ans, de prendre contact avec l'ensemble des médecins du département »*, renchérit Nadine Agosti.

A l'échelle de l'Essonne, les réunions organisées pour présenter ces références médicales opposables ont déjà attiré plus de six cents praticiens.

Une profession très prisée

Si la profession de médecins-conseils existe depuis 1945, son organisation actuelle date de 1967. La caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) compte aujourd'hui 2 510 praticiens-conseils, dont 2 040 médecins, les autres étant chirurgiens-dentistes ou pharmaciens. Tous les ans, une centaine de postes – 140 ou 150 les bonnes années – sont accessibles sur concours à tous les professionnels titulaires d'un doctorat d'Etat, âgés de moins de quarante-cinq ans.

Le métier est très prisé : ils sont, chaque fois, près de 700 à tenter leur chance. Les candidats sélectionnés choisissent ensuite leur lieu d'exercice selon leur place au classement final. Ils bénéficient d'une formation théorique de huit semaines, entrecoupée d'un stage pratique d'une durée similaire, et ne sont titularisés qu'après six mois ou un an d'exercice professionnel. Salariés de la CNAM, ces « médecins-experts » démarrent avec un salaire brut de 18 537 francs mensuels et atteignent en fin de carrière 31 000 francs bruts.

Nathalie Mlekuz

SECTEURS DE POINTE

BASED SOUTH OF ENGLAND OR PARIS WITH SIGNIFICANT INTERNATIONAL TRAVEL

ALL ANALYSTS HAVE VIEWS — OURS ALSO HAVE VISION

Gartner Group is the world's foremost provider of strategic information and critical analysis on the IT industry.

Our strength is our ability to provide provocative, clear and actionable advice to assist major organisations in making IT decisions.

Such success relies on our ability to assess the viability of vendors, analyse the value of new and existing products and, in turn, predict the evolution of the IT industry.

Networking Strategies
Focusing on European data communications, internetworking and telecommunications services, voice network and carrier services issues and LAN/WAN equipment/architecture aspects.

Networked Systems Management
Assessing frameworks, architectures, standards, distributed systems management and strategic systems management tools-competitive strengths/weaknesses of major UK industry vendors

Electronic Commerce Strategies
Looking at business & technical issues - constraints and opportunities as enterprises "trade electronically" - EDI & E-Mail across Europe.

Network Security
Analysing the security implications of distributed computing vulnerability of the Internet and encryption technologies/vendors.



Integrated Document and Output Management
Formulating user business and technology strategies for document strategy retrieval and work flow.

Applications Software
Advising users on the vendor and technology selection of horizontal packaged software eg: Finance/H.R.

Client/Server
Examining Client/Server computing in the context of middleware technologies for large-scale Client/Server solutions.

Finance/Banking & IT
Viewing European Financial Arena and its use of IT in retail, merchant and wholesale banking.

Positions are based in the South of England or Paris. However as our work extends throughout all of Europe, all opportunities will involve significant international travel.

Reflecting both your own standing within the industry and that of Gartner Group, remuneration packages will not be a limiting factor.

Please write with full career history (in English) to our advising consultant, Grace Ellams, at Executive Network Consultants Ltd., 125 High Holborn, London WC1V 6QA. England. Tel: 19 44 171-242 2010. Fax: 19 44 171-430 2587.

Our Analysts are recognised authorities in their chosen sectors and each possesses a rare combination of knowledge and insight. They work closely with users in order to understand their unique needs and priorities and to assist them in making informed decisions that reduce risk and cost.
As we continue to expand within Europe, we are looking for similarly talented professionals to join us in the aforementioned technology sectors.
For more information on Gartner Group refer to: http://www.gartner.com/

La forte croissance de notre cabinet nous amène à déménager dans de plus grands locaux. Nous renforçons nos divisions de recrutement existantes (finance et comptabilité, juridique et fiscal, banque et assurance) et développons de nouvelles activités dans le recrutement informatique et multimédia.

Nos nouvelles coordonnées sont les suivantes :

39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS
Tél. (1) 47.23.37.00, Fax (1) 47.23.38.00



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

NUMÉRO 1 EUROPÉEN EN ROBOTIQUE
pour l'injection plastique, présent sur les continents Asiatique et Américain,
NOUS REALISONS PLUS DE 60% DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EXPORT.
EN TRES FORTE CROISSANCE (+50% DE CA EN 1995),
nous renforçons nos équipes et recherchons pour notre siège basé à la Roche-sur-Yon (Vendée) :

1 Jeune Ingénieur Recherche & Développement

(Réf. 03RED)

Sepro Robotique intensifie ses efforts de recherche et développement. Pour atteindre ses objectifs en AUTOMATIQUE et CONTROLE/COMMANDE, nous recrutons un ingénieur GRANDES ECOLES (Centrale, Mines) avec une première expérience réussie dans le domaine de l'automatique et/ou de l'informatique temps réel.
Votre sens de l'équipe et votre implication seront le gage de votre réussite dans la fonction.
Anglais courant indispensable.

Si vous êtes intéressé par ce contrat à durée indéterminée, contactez-nous en adressant lettre manuscrite, CV et prétentions (en précisant la référence) à : SEPRO ROBOTIQUE - DRH - BP 65 - 85002 LA-ROCHE-SUR-YON cedex.



CHEF DE SERVICE MAINTENANCE

Electricité-Instrumentation

Au sein d'une des usines d'un Groupe Chimique français de tout premier plan, nous recherchons le Chef du Service Maintenance Electricité-Instrumentation.

Il sera responsable de la gestion quotidienne des installations dans le respect de la qualité, de la sécurité. Il proposera et mettra en œuvre des plans d'action visant à faire progresser la fiabilité des unités. Il participera à l'élaboration des budgets et il en sera le gestionnaire. Il animera une équipe de quarante personnes.

La réussite dans ce poste implique :
- d'être obligatoirement diplômé d'une grande école d'ingénieurs et d'avoir 10 ans d'expérience dont une part significative en maintenance électricité-instrumentation acquise dans une industrie de process.
- de témoigner de solides qualités de management.

Larges possibilités d'évolution dans le Groupe.

Poste situé en Normandie.

Ecrire sous réf.
6B 2973 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Ingénieur achats
Composants Electroniques

Notre position de leader Européen pour certaines solutions de pointe en matière de ***Télécommunications*** *est reconnue. Nous poursuivons notre développement et recherchons un...*

*Au sein de la Direction des Achats Sociétés, et en liaison permanente avec les Divisions Opérationnelles et les sites industriels, vous piloterez les achats « **composants actifs** » représentant un enjeu économique annuel de plus de 150 MF.*

***Vos missions :** • assurer la **veille technologique** • définir une politique de **standardisation** des articles à l'usage des concepteurs • mettre en œuvre une démarche **Assurance Qualité** • mener les **négociations** à partir de coûts objectifs.*

*En outre, pour certains **projets**, vous serez responsable de **l'optimisation de la part achats** au sein d'une équipe pluridisciplinaire.*

*Ce poste s'adresse à un **Ingénieur** ou **Universitaire Electronicien** possédant une double formation : commerciale ou **MAI**. Une première expérience technico-commerciale ou des achats dans le domaine des composants électroniques constituerait un atout majeur. Ferme, diplomate, persuasif et synthétique, vous parlez **couramment l'anglais** et aimez négocier.*

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération** sous référence **9604** au 7 rue de Monceau 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

F C CONNECTRAL

Filiale de FRAMATOME, nous sommes aujourd'hui le leader français de la Connectique automobile.
Forts de la confiance de nos clients et du potentiel de nos équipes, nous concevons et réalisons des gammes de connecteurs dont la haute technicité répond précisément aux besoins présents et futurs des constructeurs français et étrangers.
Avec un chiffre d'affaire et des objectifs en constante progression, nos résultats financiers sont significatifs. Nous recherchons notre

Directeur Etudes et Développement

De formation ingénieur mécanique, vous possédez une expérience de Directeur Technique ou de Responsable R et D d'au moins 3 ans dans le secteur automobile. Vous possédez des compétences réelles en injection plastique (petites pièces) et/ou en découpe/formage des métaux. Votre anglais est opérationnel.

A la tête d'une équipe de 35 cadres et collaborateurs, vous managerez les structures de la Direction Etudes et Développement (Etudes, Développement Produit et outillage) selon les évolutions de l'entreprise. Véritable référence technique, vous lancerez conjointement avec la Direction Commerciale les projets et développements nouveaux. De la définition du cahier des charges jusqu'à l'industrialisation et la mise en fabrication, vous piloterez les différents chefs de projet.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à Didier Cecile - **F.C. CONNECTRAL**, BP25, 28231 EPERNON Cedex.

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

AIX-EN-PROVENCE

MORS (1 150 personnes, 530 MF de CA), spécialiste de l'électronique professionnelle, conçoit et commercialise des équipements et systèmes pour une clientèle internationale, dans des secteurs tels que l'aéronautique, les télécommunications, le ferroviaire, les réseaux d'énergie et la défense. Dans le cadre de notre développement sur les marchés de la défense nationale, nous recherchons plusieurs ingénieurs.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Diplômé d'une école d'ingénieurs spécialisée en électronique ou d'une grande école de commerce, et fort d'une expérience réussie dans la vente de produits de haute technologie, vous avez une bonne connaissance des donneurs d'ordre de la défense : DGA, grands groupes industriels. Réf. ICO/96

INGÉNIEUR RADIONAVIGATION

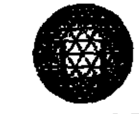
Ingénieur de formation, vous possédez de solides connaissances des techniques de positionnement (satellite ou terrestre) et de temps fréquence (génération ou traitement).
Vous animerez le pôle « radionavigation » et participerez à des projets de développement de produits ou de systèmes embarqués. Réf. IRN/96

INGÉNIEUR RADIOCOMMUNICATION

Ingénieur de formation, vous justifiez d'une expérience significative de la réalisation d'équipements dans le domaine militaire. Vous possédez de solides compétences dans le domaine des radiocommunications (de la H.F. à l'U.H.F., la synthèse de fréquences, la technique de modulation). Réf. IRC/96

Pour ces trois postes, basés à proximité d'Aix-en-Provence, la pratique de l'anglais est nécessaire.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence choisie, à : MORS, BP 22, 13610 Le Puy-Sainte-Réparade.



MORS

MEDIA SYSTEM

Ingénieurs de haut niveau pour haute technologie.

TEUCHOS

Société d'ingénierie en pleine expansion (400 ingénieurs fin 95, + de 500 prévus fin 96) intervenant dans les domaines aéronautique, automobile, ferroviaire, naval, télécom, énergie et pétrole recherche des

INGENIEURS
Bac + 5 minimum justifiant d'une première expérience réussie (3 ans minimum) pour les postes suivants basés en région parisienne et dans le sud de la France.

TEUCHOS

INFORMATIQUSEAUX TÉLÉCOMMUNIONS

La technologie de pointe au service des salles de marchés

INGÉNIEURS PRODUIT

Vous prenez en charge plusieurs applications front-end destinées aux opérateurs des salles de marchés.

Responsable, en avant-vente, de la promotion de ces applications, vous participez à leur mise en œuvre en phase d'installation et gérez leurs évolutions.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou d'un troisième cycle option finance, vous avez 1 à 3 ans d'expérience dans la réalisation et la mise en œuvre d'applications financières.

Votre attrait pour les marchés financiers et les contacts avec les utilisateurs, votre envie de valoriser vos acquis techniques et votre maîtrise indispensable de l'anglais sont vos meilleurs atouts pour réussir dans ces postes à large champ d'action dans un environnement particulièrement attractif.

Martine Tillmann, Directeur des Ressources Humaines vous remercie d'adresser votre candidature (lettre, CV et rémunération actuelle) à AXIME INTÉGRATION DE SYSTEMES, 137 boulevard Voltaire, 75011 Paris.

AXIME INTÉGRATION DE SYSTEMES

Avec 2 600 personnes, plus de 2 milliards de francs de CA, Axime, quatrième SSII française, fonde ses ambitions sur la synergie de ses trois métiers complémentaires : traitement, ingénierie et intégration de systèmes, communication directe. Concevoir, installer, maintenir des solutions informatiques intégrant des composantes logicielles et matérielles dont elle a l'expertise, telle est la vocation d'Axime Intégration de Systèmes, filiale d'Axime, et ce dans quatre domaines : les salles de marchés, la monétique, la banque, la gestion des flux (middleware).



AXIME

MEDIA SYSTEM

Travaux neufs
Ingénieur généraliste
CHEF DE PROJETS

Un Groupe chimique français de tout premier plan recherche pour l'une de ses usines située dans la région de Grenoble un Chef de Projets "Travaux Neufs".

Il assumera la responsabilité complète de plusieurs projets : études d'avant-projets, études de conception, appels d'offres, réalisations.

Ce poste conviendrait à un ingénieur généraliste (à dominante mécanique) ayant 5 ans d'expérience travaux neufs (acquise dans l'industrie chimique, pétrolière ou alimentaire), disposant de bonnes connaissances en DAO et CAO et ayant de solides qualités d'un opérationnel organisateur et réalisateur.

Larges possibilités d'évolution dans le Groupe.

Ecrire sous réf. 6B 2972 6M
Discrétion absolue.



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publicorp

"La formation pour communiquer et évoluer."

Ingénieurs Formateurs

Les percées technologiques révolutionnent la manière dont les entreprises opèrent. Confrontées à un environnement de plus en plus changeant et exigeant, elles recherchent avant tout des experts en technologie de pointe. Avec plusieurs milliers de professionnels répartis dans 43 pays, ORACLE apporte, en étroite collaboration avec ses 3 500 partenaires, les ressources, les compétences et le savoir-faire, indispensables au développement rapide *de solutions de gestion adaptées aux besoins* de ses clients.

Le centre de formation d'ORACLE, Oracle Education, répond totalement à cet objectif et forme quotidiennement des millions de personnes. L'offre est large, et intègre aussi bien des formations traditionnelles alliant concepts et savoir-faire que des *apprentissages* EAO ou des *journées techniques spécifiques*.
Oracle Education met en oeuvre tous les moyens nécessaires pour enrichir et renouveler son offre.

C'est *aujourd'hui* :
- plus de 50 formateurs,
- un équipement matériel hors pair (notamment 4 salles bientôt équipées par satellite),
- une pédagogie de dimension mondiale,
- plus de 11 centres de formation en France.

Ingénieur de formation, après quelques années d'expérience sur le terrain qui vous ont permis *d'acquérir de solides compétences SGBD/R* (si possible ORACLE) et des connaissances réseaux, vous souhaitez donner à votre métier une dimension plus relationnelle.
Nous vous proposons d'assurer des formations auprès de nos clients. Doté d'un bon sens de la pédagogie, vous apporterez à chacun d'entre eux votre expertise sur nos produits.

An-delà de l'animation, vous aurez à gérer l'organisation et le contenu de vos cours sachant que vous pourrez vous appuyer sur de nombreux outils

groupe. Vous *aurez également* la possibilit participer au développement de produits Form au niveau mondial.
Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispens sachant que certains cours seront entièrement ass en anglais.
Vous évoluerez au sein d'une équipe qui par professionnalisme et ses compétences sait être hauteur de sa réputation.

■

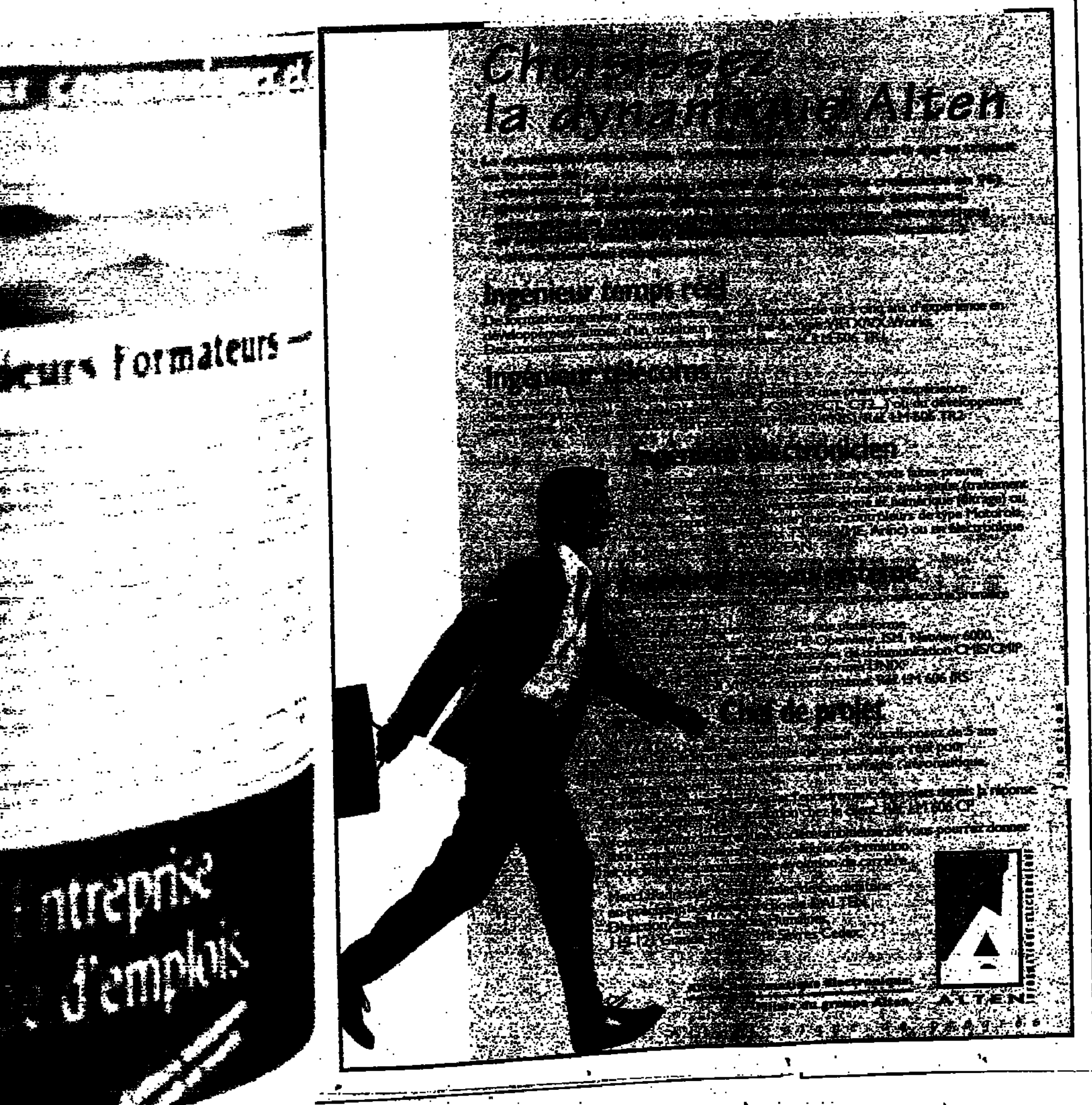
Merci d'adresser votre *dossier de candidature* s référence IF1 à ORACLE France, Serv Recrutement, 11 boulevard des Bouvets, 92 NANTERRE cedex ou par fax au 47.62.21.81.

■

ORACLE

هكذا من الأصل

INGÉNIEURS CONSEIL



INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN

Notre stratégie de développement nous conduit à mettre en place des projets d'envergure exceptionnelle et à intégrer au sein de notre direction de l'organisation et de l'informatique :

ORGANISATEUR BANCAIRE

De formation ingénieur grande école et âgé de 30/35 ans, vous possédez une expérience de 5 à 10 ans des métiers de l'organisation sur d'importants projets dans une banque à réseau. Une bonne connaissance des domaines tenue des comptes clients et référentiels clients serait fortement appréciée. Réf. ORG 196

DIRECTEUR DE PROJETS

De formation bac + 5 et âgé de 40/45 ans, vous avez au moins 15 ans d'expérience en conduite de projets dans le domaine de la banque à réseau en tant que responsable des études informatiques au sein d'une banque ou directeur de grands projets en SSII. Réf. DP 196

ARCHITECTES DE SYSTEMES D'INFORMATIONS

De formation bac + 5 et âgé de 35/40 ans, vous avez au moins 10 ans d'expérience en conception de systèmes d'informations bancaires (épargne, clients, moyens de paiement, crédit, réseau d'agences...) sur de grands projets transversaux. Réf. ASI 196

Ces postes basés à Paris présentent de réelles opportunités d'évolution de carrière pour des candidats de haut niveau à très fort degré d'implication.

Nous vous remercions d'adresser, en précisant la référence choisie, lettre de motivation manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à notre conseil EUROSERV, 121, bd Diderot 75012 Paris.

EuroServ



GROUPAMA
ASSURANCES

I.G - NORD

L'INFORMATIQUE : UN MÉTIER

pour un Bac + 5 scientifique semi-débutant

Notre GIE informatique (135 personnes) gère 1/3 des encaissements de GROUPAMA et devient centre support de SIGMA : notre nouveau système informatique développé sur grands systèmes IBM (bases de données, télétraitement et micros ...) qui s'implante dans nos Caisses.

Cette nouvelle mission nous conduit à renforcer fortement nos équipes études en accueillant, à **Bourges (18)**, plusieurs jeunes Ingénieurs et/ou Bac + 5 scientifique.

Votre intégration passe par une formation initiale aux techniques que nous mettons en oeuvre puis sera spécifique à SIGMA et se conclura par votre affectation dans une équipe études.

Votre vocation est de devenir, à terme, chef de projet.

Notre Consultant, Jean THILY, vous remercie de lui écrire sous référence 6179/LM

«Carrières de l'Informatique»

Certifié ISO 9001

ALEXANDRE TIC SA
16, RUE ROYALE - 75008 PARIS

SCIENCES ET SANTÉ

Société de Fabrication de Produits Chimiques, filiale d'un grand Groupe International recherche pour son unité de production située dans le Sud Ouest un

PHARMACIEN INDUSTRIEL

avant quelques années d'expérience réussie en production

Il sera chargé d'animer, organiser et mettre aux normes BPF, un atelier de fabrication d'excipients liquides et solides.

Ce poste s'adresse à un candidat jeune (30 ans minimum) à fort potentiel, et disponible pour quelques déplacements en France.

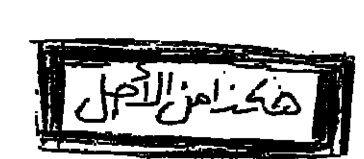
Mobile, il pourra évoluer au sein du groupe qui est fortement impliqué dans l'Hygiène et la Santé. Maîtrise de l'anglais appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions et photo s/réf SS12815 précisée sur l'enveloppe à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 Boulogne cedex qui transmettra.

Notre professionnalisme, notre motivation et la spécificité de nos méthodes ont fait de nous des leaders dans notre secteur d'activité. Nous recrutons des

Toxicologues seniors

Scientifique de haut niveau (Vétérinaires, Docteurs en médecine, PH D), l'industrie pharmaceutique et ses défis vous attirent, nous vous donnerons les moyens de réaliser vos ambitions.
Spécialiste de la physiologie animale, vous exercez déjà des responsabilités dans le domaine de la toxicologie ou de la pharmacologie et vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière.
Homme (ou femme) chaleureux, vous êtes naturellement enclin au dialogue et au contact ainsi qu'à la motivation d'une équipe de techniciens dont vous aurez la responsabilité.
Vous serez en charge d'études complètes de toxicologie depuis leur mise en place, le suivi de leur déroulement et leur conclusion jusqu'au rapport final.
Vos différentes missions incluent des contacts fréquents avec les autres équipes de développement préclinique de notre société qui seront vos interlocuteurs privilégiés ainsi qu'avec des consultants extérieurs.
La pratique courante de l'anglais est indispensable pour ce poste à large champ d'action dont l'environnement est particulièrement attractif.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 22125 à Société Y'VOIR, 26 rue Salomon-de-Rothschild 92150 Suresnes, qui transmettra.



هكذا من الأصل

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS